LE

CHATEAU D'EU.

1836.

TOME QUATRIÈME.

GALERIE
DES PORTRAITS,
TABLEAUX ET BUSTES
DU CHATEAU D'EU.

1836.

LE

CHATEAU D'EU.

NOTICES HISTORIQUES

PAR

M. J. VATOUT,

PREMIER BIBLIOTHÉCAIRE DU ROI

Tome Quatrième.

PARIS.

IMPRIMERIE DE FÉLIX MALTESTE ET Cie,

RUE TRAÎNÉE, 15 ET 17, PLACE SAINT-EUSTACHE.

1836.

NOTICES HISTORIQUES.

Première Partie.

PORTRAITS.

235.

TURENNE.

(Peint d'après un portrait qui est au Musée Royal.)

Le vicomte de Turenne, né à Sédan, le 11 septembre 1611, était le second fils de Henri de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, prince souverain de Sédan (le lieutenant, le compagnon, l'ami de Henri IV), et d'Élisabeth de Nassau, princesse d'Orange.

Son penchant pour le métier des armes se manifesta dès sa plus tendre enfance. On rapporte

qu'à dix ans, pour prouver que la faiblesse de sa complexion ne le rendait pas incapable de supporter les fatigues de la guerre, il trompa la vigilance de son gouverneur, et passa une nuit entière sur les remparts de Sédan, où on le trouva endormi sur un canon. Il appela quelque temps après en duel un officier qui, dans le dessein de le piquer, soutenait que l'histoire de Quinte-Curce n'était qu'un roman : Alexandre était alors son héros.

Lorsqu'il fut fait maréchal de France, et qu'il prit le commandement d'une armée, en 1644, le vicomte de Turenne avait dix-sept ans de service : un an en qualité de volontaire, quatre ans comme capitaine, quatre ans en qualité de colonel, trois ans comme maréchal-de-camp, et cinq ans comme lieutenant-général. Il se plaisait à reconnaître pour ses maîtres les quatre généraux en chef sous lesquels il avait servi, et disait lui-même qu'il avait appris du prince Henri d'Orange, son oncle, « à » bien camper, à attaquer régulièrement les places; » à former de loin ses projets, à les unir et à ne les » faire connaître qu'à l'instant de l'exécution; à » être modeste dans le succès, et à combattre pour » la patrie plutôt que pour sa propre gloire : » que le duc de Weimar lui avait enseigné « à se créer

» des ressources; à se faire aimer au lieu de se faire » craindre du soldat; à supporter une accusation, » même injuste, plutôt que d'accuser les autres; à » réparer ses fautes ou celles du sort, au lieu de » perdre un temps précieux à se plaindre ou à » s'excuser: » qu'il avait remarqué, sous le cardinal La Valette, « que, pour plaire à l'armée, il fallait » vivre avec les officiers sans façon, sans affecta- » tion, et renoncer aux fausses délicatesses de la » cour, à la galanterie et aux amusemens du bel-es- » prit: » qu'enfin, sous le comte d'Harcourt, il avait appris que « la diligence et l'expédition sont, de » toutes les vertus militaires, celles qui contri- » buent le plus au succès quand elles sont accom- » pagnées de la prudence et de la circonspection. »

Dans le rapide développement de son génie et de ses talens, il pratiqua ces maximes : il apprit la guerre en la faisant; il agrandit ses idées par l'observation; il étudia sans cesse ce grand art si difficile. Ses progrès furent remarquables; les brillantes campagnes qui accélérèrent la paix des Pyrénées firent voir en lui plus de science et des combinaisons plus profondes qu'il n'en avait montré dans celles qui précédèrent le traité de Westphalie; et il semble qu'il se surpassa dans ses trois dernières

campagnes. « Celle de 1675, dit le chevalier de » Folard, est le chef-d'œuvre du vicomte de Tu- » renne. Il n'y en a point de si belle dans l'anti- » quité; il n'y a que les experts dans le métier qui » puissent en bien juger. Combien d'obstacles à » surmonter! combien de chicanes, de marches, » de contre-marches, de manœuvres profondes! » C'est par là qu'on reconnaît les grands hommes, » et nullement par la facilité de vaincre et par le » nombre prodigieux de troupes. »

Le vicomte de Turenne disait qu'il ne savait pas comment on peut commander et faire mouvoir une armée de plus de cinquante mille hommes; il n'en avait que sept mille quand il passa le Rhin, en 1644, pour marcher à la défense de Fribourg. Vingt ans après, il repassa ce fleuve avec dix mille hommes, pour faire cette campagne célèbre qui serait au-dessus de tout éloge sans le ravage du Palatinat.

Ces excès, que l'histoire a jugés sévèrement, ne s'accordaient pas avec le caractère du vicomte de Turenne : il exprima ses regrets d'avoir dû exercer de si terribles représailles dans la réponse qu'il fit au défi du duc de Bavière, son oncle. Ce prince, voyant du haut de son château de Manheim l'in-

cendie de sept villes et de vingt-cinq villages, voulut seul venger ses sujets, et envoya à son neveu un cartel que le roi lui défendit d'accepter.

Tous les actes de la vie publique et privée du vicomte de Turenne portent l'empreinte de cette noble modération qui, dans les relations domestiques, est la véritable philosophie, la possession de soi-même et le signe le plus certain d'une belle âme.

Turenne commandait l'armée en Allemagne, lorsqu'on vit éclater les premiers troubles qui mirent la cour en fuite et constituèrent le Parlement en révolte. Il reçut l'ordre de rentrer en France. Depuis les dernières guerres civiles, les partis étaient plus fatigués de combattre que de se haïr. L'ambition séditieuse des grands, contenue par la vigueur et la vigilance de Henri IV, avilie par la corruption plutôt qu'anéantie par la terreur qu'avait répandue Richelieu, se réveilla dans les premiers instans d'une minorité mal soutenue, où l'on crut qu'il suffirait de menacer pour se faire craindre, et de se faire craindre pour se faire acheter. Le pouvoir résidait entre les mains d'un prêtre étranger, qui avait moins d'arrogance mais plus de ruse que son prédécesseur, et qui, sous les dehors

d'une trompeuse circonspection, cachait une constance inébranlable, des vues profondes, et la politique la plus tortueuse et la plus raffinée. Mazarin régnait sous une femme qui du moins, dans les circonstances les plus critiques, n'employa jamais le secours des alliances extérieures, mais qui cependant avait perdu l'amour et la vénération des peuples. Partout de honteux complots, de honteuses espérances, des mécontens sans nombre, mais sans accord, sans résolution, sans énergie; des conspirateurs sans audace, des factieux sans plan et toujours divisés. Des guerriers français ouvraient les portes du royaume aux armées étrangères; ils invoquaient ce funeste appui, au lieu de ne compter que sur leurs propres forces et leur courage pour soutenir la cause qu'ils croyaient juste. Des magistrats essayaient de faire une révolution avec des formes judiciaires : ils protestaient de leur fidélité au roi, lorsqu'ils s'alliaient avec ses ennemis, et qu'ils s'armaient contre un ministre qui exerçait la toute-puissance royale. Au milieu de ces agitations, de ces basses intrigues, le peuple était compté pour rien. Jamais la France et la monarchie ne furent plus près de leur ruine; jamais gouvernement plus méprisé n'eut d'ennemis si méprisables.

Turenne aperçut fort bien que l'intérêt de la patrie n'était ni du côté du ministre, qui abusait du pouvoir, ni du côté du Parlement, qui n'en eût pas fait un meilleur usage. Il comptait sur le dévouement de ses soldats, et voulut se porter médiateur; s'exposant ainsi, avec autant de générosité que d'imprévoyance, à tous les dangers de semblables entreprises, sans aucune chance de succès.

Il était à peine sur les terres de France, que l'argent de la cour détacha de lui son armée: il dut abandonner quelques régimens qui lui étaient restés fidèles, et se retirer en Hollande, avec un petit nombre d'amis. Turenne, dont le caractère et les talens étaient d'un si grand poids, n'était pas propre à conduire une faction. Après le traité de Ruel, il revint en France; le ministre l'accueillit, et, se bornant à des promesses, ne fit que de légers efforts pour le séparer du prince de Condé : il se jeta ouvertement dans ce parti lorsque le prince fut arrêté; il s'allia avec l'Espagne pour obtenir par les armes la liberté de ses amis, et cessa de faire la guerre dès que le prince fut sorti de prison. Depuis lors il resta fidèle à la cour, qui le ménageait sans le craindre.

Le vicomte de Turenne ne fut jamais entraîné

par des vues ambitieuses, ni aveuglé par la vanité; les intérêts de famille, les influences de la société ne déterminèrent point sa conduite politique. La cause qu'il servait était toujours la plus juste selon sa conscience, et, selon ses lumières, la plus utile au bien de son pays et au soutien de la couronne; rien ne pouvait le faire dévier de son but unique, celui de remplir tous ses devoirs. Sa patience était inaltérable; aucune disgrâce, aucun dégoût ne refroidissaient son zèle. Lorsque, après la mort du cardinal de La Valette, le comte d'Harcourt lui fut préféré pour le commandement de l'armée d'Italie, il n'en servit pas moins sous ses ordres avec un entier dévouement, et ne souffrit pas qu'on lui attribuât des succès qu'il avait seul préparés, et auxquels il avait eu la plus grande part. Sa sincérité et sa modestie inspiraient une telle confiance, que jamais il ne fut soupçonné d'infidélité à ses promesses. On l'opposa à Condé, quoiqu'il eût une fois partagé sa rébellion; on ne cessa pas de l'employer, alors que son frère, le duc de Bouillon, auquel il était tendrement attaché, réunissait à Sédan d'illustres séditieux. Ceux-ci fuyaient la vengeance du cardinal de Richelieu, et le duc de Bouillon épousait la cause du comte de Soissons,

mêlait ses étendards à ceux des Espagnols, conspirait avec Cinq-Mars, et, justement accusé avec de Thou, était près de subir la même condamnation; et cependant Turenne ne fut pas même soupçonné de connivence avec son frère.

Sans enthousiasme et sans emportement, impassible dans la bonne et la mauvaise fortune, il fit admirer sa conduite envers Louvois, qui traversait ses projets; envers les généraux qui lui refusaient de marcher à son appui; envers les officiers qui s'éloignaient de l'armée pour se venger à la cour de l'obéissance qu'il exigeait d'eux et de la discipline sévère qu'il maintenait dans les camps. Dans les situations les plus critiques, comme dans les affaires les plus épineuses, son premier aperçu était presque toujours le jugement le plus juste, la meilleure solution de la difficulté : sa sagesse tempérait les caractères les plus ardens, conciliait les intérêts les plus opposés.

Il montrait la même présence d'esprit et la même douceur dans les moindres circonstances de la vie privée. Entre les anecdotes qui en ont été recueillies, celle-ci est l'une des plus caractéristiques : inconnu et se promenant seul, il fut pris pour juge d'un coup douteux par des ouvriers qui jouaient à

la boule; il mesura avec soin les distances, prononça et répondit au joueur condamné, qui le traitait fort grossièrement : « Vous avez tort, mon ami, » de croire que le maréchal de Turenne veuille vous » tromper. »

Cette noble simplicité, cette inaltérable franchise, se font admirer dans ses rapports, dans sa correspondance, dans ses mémoires. Sa modestie lui faisait un besoin de l'aveu public de ses fautes. Après l'affaire de Gergeau, quand la reine le félicitait d'avoir sauvé l'État, il écrivait à sa sœur : « Il s'est » passé quelque chose à Gergeau qui n'est pas de » grande considération. » On lui demandait comment il avait été battu à Merendal et à Rhetel : « Par » ma faute, répondit-il, » en ajoutant : « Et ceux » qui n'en ont point commis n'ont pas fait long- » temps la guerre. » Dans ses entretiens familiers, quand il parlait de quelques revers, il se servait toujours de cette expression : « Je perdis; » et, quand il parlait de ses victoires, il disait : « Nous gagnâmes. » Cependant cet homme si modeste, si conciliant, était capable de la plus tenace obstination; il le prouva par sa résistance aux ordres de Louvois pendant les mémorables campagnes de 1674 et de 1675.

Quoique exempt des fortes passions qui entraînent la plupart des hommes, et dont les effets sont plus remarquables et plus funestes chez les grands capitaines, son stoïcisme n'alla pas jusqu'à l'insensibilité. On croit que, dans sa jeunesse, les charmes de la duchesse de Longueville contribuèrent à lui faire embrasser le parti du prince de Condé; et, vers la fin de sa carrière, sa prudence s'égara dans une liaison avec une jeune dame de la cour d'Orléans, jusqu'à lui révéler un projet que Louis XIV lui avait confié, et dont la coquette fit aussitôt part à un plus jeune confident. Turenne rougissait de cette indiscrétion; le chevalier de Lorraine ayant voulu la lui rappeler, il l'arrêta en lui disant : « Avant d'en par-» ler, éteignons les bougies. »

Né dans ce siècle si fécond en grands capitaines, sa réputation l'éleva au-dessus de tous les autres. Plusieurs de ses rivaux ont obtenu des succès plus brillans, aucun ne s'est acquis une gloire plus solide; c'est, de tous les guerriers, celui qui livra le plus grand nombre de batailles, conduisit plus de siéges et engagea plus de combats; aucun autre n'a si bien connu ni si prudemment dirigé les diverses opérations de guerre. Quand on lit attentivement l'histoire de ses campagnes, on reconnaît que ses

combinaisons, profondément méditées, ne laissaient que la moindre part à la fortune; toutefois il ne manqua jamais de profiter de ses faveurs. Dans presque toutes les actions où il se trouva, il donna de grands exemples d'audace et de fermeté. Quelle marche plus hardie que celle qu'il fit à travers l'Allemagne pour se joindre aux Suédois? Quelle détermination plus prompte que celle de l'attaque du pont de Gien? Quelle impétuosité mieux calculée que celle qui ouvrit la campagne de Hollande, et celle qui suivit la bataille des Dunes?

Les caractères les plus héroïques ont payé, par quelque faiblesse, leur tribut à l'imperfection de l'humaine nature : Turenne croyait aux revenans, et n'était pas très-sûr de ne pas en avoir peur. On lit dans les Mémoires du cardinal de Retz qu'il se félicitait avec le coadjuteur de n'avoir point éprouvé d'effroi lorsque l'un et l'autre, au milieu de la nuit, fondirent, l'épée nue à la main, sur une procession silencieuse de moines vêtus de blanc, que l'un et l'autre prirent pour des esprits.

Turenne fut religieux et tolérant au milieu de l'impiété et du fanatisme; il ne fut ni courtisan ni frondeur dans un temps où l'on ne parvenait que par la révolte ou la servitude. Entouré de gens

qui ne voulaient que des places et de l'argent, qui ne servaient que pour s'enrichir, il vendait ses biens pour soulager les soldats, soutenir ses officiers, entretenir son armée. Il poussa si loin le désintéressement et la générosité, qu'après avoir commandé les armées pendant plus de trente ans, après avoir conquis la Flandre, une partie de l'Alsace et de la Lorraine, traversé plusieurs fois l'Allemagne en vainqueur, et après avoir sauvé la monarchie, il ne laissa à ses héritiers que dix mille livres de rente.

Le grand Turenne mourut à l'apogée de sa gloire, le 27 juillet 1675; ayant voulu reconnaître de près la forte position qu'avait prise devant lui Montécuculli, au moment où, plein d'espoir de la victoire, il arrêtait ses dernières dispositions pour combattre et déposter le plus digne adversaire qui lui eût été opposé, un boulet tiré au hasard emporta le bras du général d'artillerie Saint-Hilaire, et vint frapper le maréchal au milieu de la poitrine. Il était alors âgé de soixante-quatre ans. Il expira sur ses trophées, et *comme enseveli dans son triomphe*, selon la belle expression de l'un de ses éloquens panégyristes.

Depuis sept ans, le maréchal de Turenne avait

quitté la religion de ses pères pour embrasser celle de ses maîtres. On a beaucoup raisonné sur cette conversion. Gondi l'avait autrefois entreprise, lorsque, coadjuteur de Paris, et se parant d'un zèle dont on pouvait soupçonner la sincérité, il entretenait les salons des épîtres de saint Paul, et faisait servir la religion à ses projets politiques. L'évêque de Lisieux, qui le secondait, voulut lui faire l'honneur de la conversion de Turenne. Mais cette victoire était réservée à un prélat qui en était plus digne que le cardinal de Retz. On attribue l'abjuration du maréchal au livre de l'*Exposition de la doctrine de l'Église*, qui parut en effet en 1668, et que Bossuet composa, dit-on, pour cet important objet.

Le cardinal Maury, dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, a combattu l'opinion de Voltaire, qui a cru découvrir dans l'abjuration de Turenne des vues ambitieuses et politiques; il rapporte que Mazarin et Louis XIV lui avaient fait entendre qu'on rétablirait, en sa faveur, la dignité de connétable si sa religion n'y mettait obstacle. Mais, si Turenne avait réellement sacrifié sa conscience à son ambition, il est probable qu'il eût suivi bien avant cette époque l'exemple de son frère; il aurait

abjuré quand Richelieu et Mazarin lui offraient, l'un sa sœur, et l'autre sa nièce. Il refusa ces deux alliances par la seule considération de la différence de religion, et épousa la fille du duc de La Force. Peut-être aussi ne suivit-il en cela que le sentiment de l'indépendance, l'un des principaux traits de ce noble caractère. Quand on examine l'ensemble de sa conduite, on voit que les habitudes de la cour de France n'avaient point étouffé le germe des vertus civiques, qui, dans sa jeunesse, et sous les yeux de ses illustres tuteurs, s'étaient développées au sein de la république naissante des Provinces-Unies.

Quoi qu'il en soit, dans l'une et l'autre croyance, il donna jusqu'à sa mort des marques d'une entière conviction, d'une foi vive et d'une piété sincère.

Cette mort fut un coup de foudre qui frappa la France au cœur. Elle excita des regrets universels. L'armée pleurait un père, la patrie un héros citoyen, la dynastie son fidèle appui. Les paysans de l'Alsace demandaient à résilier leurs baux, n'espérant plus d'être protégés contre l'invasion de l'étranger. Par respect pour sa mémoire, on laissa en friche la terre arrosée d'un sang si précieux; et Louis XIV reconnaissant plaça sa tombe auprès de celle des rois.

Le 16 août 1799, ses restes, sauvés de la barbare profanation des tombeaux, furent déposés dans un magnifique sarcophage, au Musée des monumens français; et, le 23 septembre 1800, ils furent solennellement transférés, ainsi que le monument autrefois érigé dans la basilique de Saint-Denis, au dôme des Invalides, sans autre épitaphe et sans autre éloge que son nom, qui, dans ce sanctuaire de la valeur, recevra l'éternel hommage des braves de tous les temps et de tous les pays (1).

(1) Cette notice a été rédigée par M. le lieutenant-général comte Mathieu Dumas.

236.

LE GRAND CONDÉ.

(Peint par Mignard.)

Louis II de Bourbon, prince de Condé, fils de Henri de Bourbon II, prince de Condé, et de Charlotte-Marguerite de Montmorency, naquit à Paris le 8 septembre 1621.

Il n'était encore que duc d'Enghien lorsqu'à l'âge de vingt-deux ans il gagna, contre les Anglais et les Espagnols réunis, la bataille de Rocroy, *où il fallut réveiller cet autre Alexandre*, et qui fut le premier rayon de cette gloire dont l'éclat se répandit bientôt dans toute l'Europe. La victoire se retrouva fidèle à ses armes à Lens, à Nortlingue, à Fribourg, et lui décerna le nom de *Grand*, qui a été confirmé par la postérité.

Sa conduite politique offre des variations qui la rendent moins imposante que sa conduite mili-

taire. Lié d'abord à la cabale des *importans* par l'amour qu'il avait pour madame de Montbazon, il s'en détacha par un juste orgueil pour la réputation de la duchesse de Longueville sa sœur, que madame de Montbazon accusa publiquement d'une intrigue galante avec Coligny. La Fronde le vit ensuite tantôt ami et défenseur de la cour, tantôt son adversaire et son ennemi. Son caractère altier s'indignait de voir à la tête des affaires un prêtre que par dérision il appelait le *dieu Mars;* et son ambition ne pouvait se condamner à jouer le second rôle. Il semblait avoir pris pour modèle l'audace des Guises; mais, d'un caractère moins souple et moins populaire que *le Balafré*, il marchait à son but avec plus d'imprudence : il portait dans les affaires cette impétuosité qui le distinguait sur les champs de bataille; et, croyant que tout devait s'abaisser devant son nom, il prétendait soumettre le trône même à ses volontés. On n'irrite pas impunément ceux qui gouvernent, surtout lorsqu'on a de quoi s'en faire craindre; et Anne d'Autriche se vengea de ses hauteurs et de ses railleries en le faisant arrêter avec le prince de Conti et le duc de Longueville, et conduire prisonnier à Vincennes, où, pour charmer les ennuis de sa captivité, il s'amu-

sait à cultiver les fleurs (1). Mazarin, instruit des efforts que l'on tentait pour le délivrer, le fit transférer d'abord à Marcoussy, de là au Hâvre. C'est dans cette dernière prison que le cardinal, inquiet de l'orage amassé sur sa tête, se rendit pour briser lui-même les fers de son illustre prisonnier. Après ce sacrifice à la nécessité, le ministre avait quitté la France; le coadjuteur de Paris (cardinal de Retz) paraissait alors dédaigner les affaires : il vivait retiré dans son palais épiscopal, où il feignait de ne s'occuper que d'une volière, ce qui faisait dire aux plaisans qu'il *sifflait les linottes;* la reine laissait croire au prince de Condé qu'elle remettait entre ses mains les destinées de la couronne; son triomphe était complet; mais son orgueil s'exaltait en proportion de sa faveur; et Anne d'Autriche, qui ne l'aimait pas, effrayée d'ailleurs de son ambition, s'occupait sourdement avec Gondi des moyens de la déjouer. Instruit que, dans un de ces accès de colère que la reine savait si peu réprimer, elle avait dit de lui : *Ou il périra, ou je périrai*, le prince crut prudent de quitter Paris; et, après avoir fait à Chantilly les plus tendres adieux à la duchesse de Châtillon, dont il était fort épris, il se dirigea sur la

(1) Tout le monde sait par cœur le quatrain de mademoiselle de Scudéry.

Guienne en 1651. Ses amis le pressaient de faire la guerre. « Vous la voulez, leur dit-il : eh bien! je » la ferai : mais souvenez-vous que c'est malgré moi » que je tire l'épée, et que je serai peut-être le der- » nier à la remettre dans le fourreau. » Ses premiers exploits dans la guerre civile furent la prise de Montargis, le combat de Bleneau et la défaite du maréchal d'Hocquencourt. Il vint à Paris jouir de ce succès ; mais, si le peuple et les salons applaudirent, le Parlement se montra plus sévère : Bailleul, qui le présidait en l'absence de Molé, lui dit « qu'il » s'étonnait de voir sur les fleurs de lis un prince » qui venait de se liguer avec les ennemis des fleurs » de lis, et qui, les mains encore teintes du sang » des Français, venait faire trophée de ses victoires » dans le sanctuaire de la justice. » Ce fut à cette époque qu'il eut pour adversaire, dans le célèbre combat de la porte Saint-Antoine, Turenne, qui combattait pour le roi (1). Condé, resserré entre l'ennemi et les murailles de Paris, était perdu si mademoiselle de Montpensier ne venait à son secours. « A l'instant où il arriva près de moi, dit-elle, il » était tout couvert de poussière et de sang, quoi-

(1) Voir le beau parallèle de Condé et de Turenne par Bossuet, dans son oraison funèbre du prince de Condé.

» qu'il n'eût pas été blessé. Sa cuisse était pleine de
» coups, et il tenait son épée nue à la main, en
» ayant perdu le fourreau. En entrant, il se jeta sur
» un siége, fondant en larmes. « Pardonnez, me dit-
» il, pardonnez la douleur où je suis : vous voyez un
» homme au désespoir, j'ai perdu tous mes amis.
» — Non, répondis-je, ils ne sont que blessés, et
» encore ne le sont-ils pas dangereusement. — Eh
» bien! reprit-il, je pars, et je ne rentrerai qu'à la
» dernière extrémité, et il ne me sera jamais repro-
» ché que j'aie fui en plein jour devant les Maza-
» rins. » Gaston fit ouvrir les portes aux débris de l'armée du prince : Mademoiselle fit tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi; Condé fut sauvé, mais l'anarchie devint plus violente, et le massacre de l'Hôtel-de-Ville ajouta au deuil que le combat de Saint-Antoine avait déjà jeté dans les plus nobles familles.

Cependant les Espagnols n'étaient pas restés muets spectateurs de cette lutte sanglante; Fuensaldagne avait paru à la tête d'une armée; Charles, duc de Lorraine, avait aussi amené des troupes. Turenne, qui leur était opposé, les joua par une adroite manœuvre à l'instant où ils croyaient le saisir; et Condé, désespéré de n'avoir pu en venir

aux mains, et fatigué des inconséquences du Parlement, de l'importance des bourgeois, de l'insolence de la populace, et surtout de la lenteur des négociations avec la cour, s'abandonna entre les mains de ces mêmes Espagnols qu'il avait si glorieusement vaincus; et, le 18 octobre 1652, il prit avec le duc de Lorraine le chemin de la Flandre. Les troubles s'apaisèrent; Mazarin rentra en France et au ministère; et Condé absent fut déclaré criminel de lèse-majesté.

Le traité des Pyrénées, conclu en 1659, entre la France et l'Espagne, pour le mariage de Louis XIV, imposa des conditions sévères à l'orgueil du prince de Condé; mais en même temps il permit à ce prince de reparaître à la cour. On le vit au passage du Rhin, en 1672, combattre à côté du roi, et recevoir un coup de feu à l'instant même où son neveu, le jeune duc de Longueville, périssait victime de son imprudence. Lorsque Turenne fut tué d'un coup de canon, Condé seul pouvait remplir le vide que laissait ce grand homme. Aussi fut-il désigné par le roi pour achever la campagne de 1675 (1). Ce fut son dernier exploit. La goutte, dont il etait

(1) Ce fut alors que Condé s'écria : « Que ne puis-je converser un » quart d'heure avec l'ombre de M. de Turenne! »

tourmenté, le força de renoncer à la guerre, et il vint terminer ses jours dans la délicieuse retraite de Chantilly. Il y mourut le 11 décembre 1686.

Il avait épousé, le 11 février 1641, Marie-Clémence de Maillé, nièce de Richelieu, qui, dans les dangers où se trouva son époux, lui donna plus d'une fois des preuves de courage et d'attachement (1).

Le prince de Condé avait les yeux vifs, le nez aquilin, les joues creuses, la forme du visage longue, la physionomie d'un aigle, les cheveux frisés, les dents mal rangées, le rire désagréable, l'air négligé, peu de soin de sa personne, la taille belle. Il dansait avec grâce et figurait avec éclat dans les ballets de la cour. Il avait un génie admirable pour la guerre : son coup d'œil était rapide et sûr, son courage infatigable. Il aimait les dangers et les actions d'éclat, et justifiait ce refrain d'une chanson que ses soldats se plaisaient à répéter :

« Plus capitaine que César,
» Et non moins soldat qu'Alexandre. »

(1) Richelieu négocia le mariage de ce prince avec sa nièce, Claire-Clémence de Maillé, fille du maréchal de Brézé. Il réussit dans ce projet, et célébra cette alliance avec une pompe extraordinaire. On donna, le 17 février, jour des fiançailles, un ballet allégorique, qui fut pour le ministre une espèce de triomphe. Ce ballet représentait la prospérité des armes de la France. (Jay, tome II, page 143.)

Son véritable triomphe était sur un champ de bataille. Son âme était haute et dédaigneuse; son caractère était trop raide pour se plier aux intrigues de la cour. L'habitude du commandement et de la victoire, jointe à sa haute naissance et au sentiment de son mérite, lui faisait mépriser le nom de chef de parti; mais il était persuadé que seul il devait être la gloire et l'appui du trône. Cet orgueil l'égara dans des fautes qu'il était de la dignité du vainqueur de Rocroy de s'épargner. Il était fort instruit et parlait plusieurs langues : il avait beaucoup d'esprit et aimait à en faire parade : il se plaisait, avec les beaux-esprits du temps, dans ces thèses amoureuses auxquelles Richelieu ne dédaignait pas non plus de prendre part; et la Palatine raconte avec complaisance « que le duc » d'Enghien était aussi flatté de ses triomphes à » l'hôtel Rambouillet que de sa plus brillante vic- » toire (1). » Mais Condé abusait parfois des avantages de son esprit; il aimait à railler : comme rien

(1) Voir les Mémoires d'Anne de Gonzague. Dans les dernières années de sa vie, il rassemblait souvent des gens de lettres à Chantilly, et s'entretenait avec eux de leurs ouvrages. Il aimait à avoir raison; c'est assez un goût de prince. Un jour qu'il s'emportait dans une discussion avec Boileau, ce poète fut tellement effrayé du feu de ses regards, qu'il céda en disant tout bas à son voisin : « Dorénavant je serai toujours de l'avis de M. le » prince quand il aura tort. »

n'était sacre pour ses épigrammes, la reine et Mazarin lui firent payer cher ses chansonnettes et ses bons mots; et il se fit beaucoup d'ennemis parmi les autres personnes de la cour qui n'avaient pas à leur disposition, pour se venger, les donjons de Vincennes et les prisons du Hâvre (1).

Lorsque le prince de Conti voulut épouser mademoiselle de Chevreuse, à qui l'on donnait pour amans le coadjuteur, et MM. de Noirmoutiers et Caumartin, Condé dit à son frère : « Votre mariage » va mettre dans votre parti le clergé, la noblesse » et le tiers-état. »

On avait suspendu les représentations du Tartufe pour jouer une farce intitulée *Scaramouche ermite* . « Je voudrais bien savoir, dit Louis XIV, » pourquoi les gens qui se scandalisaient si fort » de la comédie de Molière ne disent rien de celle » de Scaramouche. — C'est, répondit le prince de » Condé, que les comédiens italiens n'ont offensé » que Dieu, tandis que les français ont offensé les » dévots. »

Comme tous les railleurs de profession, il n'aimait que les railleries qu'il dirigeait contre les au-

(1) Voir le portrait de ce prince par Bussy-Rabutin, mademoiselle de Montpensier, Anne de Gonzague, le cardinal de Retz.

tres, et pardonnait mal aisément celles dont il était l'objet : c'est ainsi qu'il ôta la lieutenance de ses gardes à Saint-Évremont, qui s'était moqué de sa manie du bel-esprit. Cependant, lorsque le coadjuteur publia son écrit *du vrai et du faux prince de Condé, et du cardinal de Retz*, ce prince dit tout haut : « Cette lecture m'intéresse infiniment, car » elle me fait connaître mes fautes que personne » n'ose me dire. »

Le père Bourdaloue devait prêcher le carême à Saint-Sulpice : comme il se faisait attendre, tout le monde causait librement dans l'église. Le prédicateur enfin arriva; dès qu'il parut : « Silence, s'é- » cria Condé, voici l'ennemi! »

Le duc de Candale, qui aspirait au titre de prince à cause de sa mère, qui était fille naturelle de Henri IV, parlant un jour de ses parens devant le prince de Condé, disait : *Monsieur mon père, madame ma mère....* Le prince, que ce ridicule ennuyait, se mit à crier aussitôt : « Monsieur mon écuyer, allez dire » à monsieur mon cocher qu'il mette messieurs mes » chevaux à mon carrosse. »

Il aimait à embarrasser les personnes qui venaient le complimenter dans ses voyages. L'abbé Boileau (frère du poète), doyen de la cathédrale de Sens,

qui connaissait cette manie du prince, commença ainsi son discours avec une crainte affectée : « Mon-
» seigneur, votre altesse ne doit pas être surprise
» de me voir trembler en paraissant devant elle à
» la tête d'une compagnie d'ecclésiastiques; car,
» si j'étais à la tête d'une armée de trente mille
» hommes, je tremblerais bien davantage. » Charmé de ce début, le prince embrassa l'orateur, le retint à dîner et le combla de caresses.

Lorsque le fils du grand Condé voulut faire peindre l'histoire de son père dans la galerie de Chantilly, il fut embarrassé à cause des exploits du héros contre la France et les armées du roi. Pour ne point taire ces événemens, le prince Jules fit dessiner la muse de l'histoire tenant un livre sur lequel était écrit : *Vie du prince de Condé.* Cette muse arrachait des feuillets du livre, qu'elle jetait par terre, et on lisait sur ces feuillets : *Secours de Cambrai; secours de Valenciennes; retraïte devant Arras* (1)..... Il semble qu'il eût été plus convenable au fils du grand Condé de se récuser dans cette cause, et de ne se souvenir que de Rocroy, de Lens et de Fribourg.

(1) Ce tableau est encore dans la galerie de Chantilly.

237.

CLAIRE CLÉMENCE DE MAILLÉ,

PRINCESSE DE CONDÉ.

(Peint d'après un portrait de la collection de Condé, qui appartient à S. A. R. le duc d'Aumale.)

Claire-Clémence de Maillé était fille du maréchal de Brézé, et nièce du cardinal de Richelieu, par sa mère Nicole-Duplessis Richelieu. Le 11 février 1641, elle épousa le grand Condé. Richelieu voulut donner à cette alliance une pompe extraordinaire. Il fit représenter sur le théâtre du Palais-Cardinal, un ballet allégorique où l'on célébrait la *prospérité des armes de la France*; le vainqueur de Rocroy et celui de La Rochelle n'y étaient pas oubliés.

Au milieu des orages que la guerre et la politique suscitèrent autour du prince de Condé, elle se montra souvent la digne compagne de ce héros. Son titre de princesse de Condé, sa magnificence, l'influence souveraine de son oncle le cardinal, lui

donnaient un grand état dans le monde; mais, quelques années après la mort de Richelieu, elle tomba dans un abandon presque général. « Elle était ré-
» duite, dit mademoiselle de Montpensier dans
» ses Mémoires (1), à ne voir personne. Un jour,
» un garçon qui avait été son valet de pied, à qui
» elle avait accoutumé de faire quelques largesses,
» entra dans sa chambre pour lui demander de
» l'argent; sa demande fut accompagnée de certai-
» nes manières. Un gentilhomme, qui sortait d'être
» page de M. le duc se querella avec l'autre, soit
» qu'il le regardât comme un voleur, ou qu'il fût
» fâché qu'il manquât de respect à madame la
» princesse. Ils mirent l'épée à la main; madame la
» princesse les voulut séparer, et elle reçut un
» coup d'épée.... Lorsque madame la princesse fut
» guérie, M. le prince la fit conduire à Châteauroux,
» qui est une de ses maisons, où elle a été gardée
» très-long-temps en prison. »

Cette aventure arriva au mois de février 1671; on prétendit dans le monde que ces deux hommes ne s'étaient battus que par jalousie; ce qui explique la colère du prince de Condé et la captivité de la princesse; elle mourut le 16 avril 1694.

(1) Tome IV, édition de Petitot.

238.

ARMAND DE BOURBON,

PRINCE DE CONTI.

(Peint d'après le portrait qui est dans la galerie du palais de Versailles.)

Armand de Bourbon, prince de Conti, pair de France, comte de Pézénas, baron de Fère en Tardenois, seigneur de l'Ile-Adam, chevalier des ordres du roi, chef de la branche de Conti, était fils de Henri de Bourbon, deuxième du nom, prince de Condé, et de Charlotte-Marguerite de Montmorenci. Il naquit à Paris, le 11 octobre 1629. Il fut baptisé à Saint-Sulpice, le 23 décembre 1630, et eut pour parrain le cardinal de Richelieu.

Il avait une belle figure; mais, comme il était faible de santé et contrefait dans sa taille, son père l'avait destiné à l'Église. Il fit beaucoup de progrès dans l'étude de la théologie et des sciences. On lui avait donné de riches bénéfices, les abbayes de Saint-Denis, de Cluny, de Lérins et de Molême.

A son entrée dans le monde, l'esprit et la beauté de la duchesse de Longueville, sa sœur, firent une vive impression sur lui : il s'efforça de lui plaire en partageant ses sentimens politiques, en suivant ses avis; et leur amitié devint aussi tendre que l'amour. Si, d'un côté, sa sœur, par ses discours, l'éloignait de l'état ecclésiastique, de l'autre, les lauriers déjà cueillis par son frère, le grand Condé, exaltaient sa pensée, et il ne désirait que l'occasion de quitter l'autel pour les armes.

Après la mort de son père, il renonça à l'Église, se jeta dans les intrigues, prit part aux premiers mouvemens de Bordeaux, et, dans la guerre de la Fronde, devint, par le crédit du coadjuteur et de madame de Longueville, généralissime de l'armée opposée à celle que Condé commandait pour la reine et Mazarin.

Bientôt Condé et lui, réunis contre le cardinal, furent arrêtés au Palais-Royal, et avec le duc de Longueville, conduits à Vincennes, puis à Marcoussis, et de là au Hâvre (1). Mazarin ayant été obligé de quitter la France par suite des troubles qui avaient suivi la rupture de Gaston avec la cour, les princes, devenus libres, rentrèrent dans

(1) Voir la notice du grand Condé.

la capitale le 16 février 1651. Le surlendemain la reine les déclara innocens par un acte qui fut enregistré au Parlement le 28 du même mois.

Le prince de Conti, las du joug de madame de Longueville, prit une affection profonde pour mademoiselle de Chevreuse. Malgré sa famille, il allait contracter avec elle un mariage secret, quand il apprit qu'elle avait eu des liaisons avec Noirmoutiers et Caumartin, et qu'elle était la maîtresse du coadjuteur. Furieux, il rompit avec elle, et se brouilla par là entièrement avec les frondeurs, qu'il avait d'ailleurs en aversion à cause des plaisanteries dont ils l'avaient accablé.

Après la retraite du prince de Condé aux Pays-Bas espagnols, il signa son traité particulier avec la reine-mère et le cardinal; et, comme Mazarin avait repris le pouvoir, il lui fit demander son amitié en lui proposant d'épouser mademoiselle de Martinozzi, sa nièce, et de lui remettre tous ses bénéfices. Le cardinal accepta, et le mariage eut lieu à Paris, où Conti s'était rendu le 22 février 1654. Cette alliance le brouilla de nouveau avec son frère. Entré dans la famille de Mazarin, il ne tarda pas à se ressentir de la protection du ministre : il fut nommé gouverneur de Guienne, puis général

de l'armée de Catalogne. Il partit pour Perpignan ; il attaqua Villefranche, et s'en rendit maître malgré les difficultés du terrain ; il marcha de là sur Roses, et força les Espagnols à en lever le siége ; ils perdirent beaucoup de monde dans leur retraite. Le prince de Conti retourna dans le Roussillon, et fit reposer ses troupes durant le mois d'août ; puis, avec un renfort qu'il attendait, il recommença la campagne en septembre.

Une fièvre subite le retint à Perpignan pendant que le duc de Candale assiégeait Puycerda. Se trouvant mieux, il se fit porter dans le camp, et, le 13 octobre, il ouvrit la tranchée. Le gouverneur de la ville ayant été tué d'un coup de canon, les habitans demandèrent à capituler, et Conti, maître de la place, le devint par là de toute la Cerdagne. Au printemps de l'année suivante, il retourna commander les armées en Catalogne, et prit Cap-de-Quiers et Castillon. Il devint à cette époque grand-maître de la maison du roi. En 1657, il fut envoyé commander en Italie ; mais il échoua avec le duc de Modène devant Alexandrie. En 1660, il eut le gouvernement du Languedoc, et remit celui de Guienne au duc d'Épernon. En 1661, il fut fait chevalier des ordres du roi. Il mourut à Pézenas, le

dimanche 21 février 1666. Son corps fut déposé dans l'église des Chartreux de Villeneuve-lès-Avignon.

« Un abbé de Toulouse, dit mademoiselle de » Montpensier, lui avait, quelque temps après son » mariage, inspiré de grands sentimens de dévo- » tion.» Son épouse, Marie Martinozzi, acheva de le rendre très-pieux. Dans les dernières années de sa vie, il se livra aux pratiques les plus austères de la religion, aux exercices continuels de pénitence et de charité. Il a laissé plusieurs ouvrages : *Traité de la Comédie et des Spectacles selon la tradition de l'Église. — Devoirs des grands, avec un testament. — Devoirs des Gouverneurs de province. — Lettres sur la grâce, en réponse à celles sur le même sujet du père De Champs*, qui avait été dans sa jeunesse son maître de théologie à Bourges.

Il eut, de son mariage avec la nièce de Mazarin, trois fils : 1° Louis de Bourbon, mort le jour de sa naissance; 2° Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti; 3° François-Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon.

Le prince de Conti était plein d'esprit et de science, et très-agréable dans la conversation; il avait du cœur et de bonnes qualités; mais il était

toujours dominé par quelqu'un ; cette faiblesse venait de son indécision naturelle et de sa légèreté. Il était dévot et sensuel à la fois : si l'amour du plaisir avait de l'empire sur son tempérament voluptueux, les idées pieuses en avaient autant sur son âme.

L'abbé de Choisy et Gourville s'accordent pour définir ainsi son caractère dans leurs Mémoires.

239.

ANNE-MARIE MARTINOZZI,

PRINCESSE DE CONTI.

(Peint d'après un portrait qui fait partie de la collection de Condé, appartenant à S. A. R. le duc d'Aumale.)

Anne-Marie Martinozzi, fille puînée du comte Jérôme Martinozzi, gentilhomme romain, et de Laura-Marguerite Mazarini, sœur aînée du cardinal Jules Mazarin, naquit à Rome en 1637. Elle fut mariée à Paris, le 22 février 1654, au prince de Conti. La mort de son époux la laissa veuve en 1666. Pleine de tendresse pour ses enfans, elle se livra tout entière à leur éducation. Le savant Lancelot fut choisi par elle pour leur précepteur. Elle fit examiner avec scrupule la fortune qu'elle tenait du cardinal, et restitua, de la manière qui lui parut la plus équitable, jusqu'à 800,000 livres qui lui avaient semblé avoir été mal acquises. Dès l'âge de dix-neuf ans elle avait pris en dégoût les grandeurs, et s'était retirée du monde, ne trouvant le bonheur que dans la pratique des vertus chrétiennes. Elle mit dans sa

maison la règle austère d'un couvent. Elle fut d'une charité admirable pour les pauvres, et, dans des momens de famine, elle se priva de tout pour les secourir. Elle contracta une intime liaison avec les solitaires de Port-Royal, et s'intéressa vivement à eux.

Elle mourut à Paris, dans son hôtel, le 4 février 1672, âgée seulement de trente-cinq ans. Son corps fut porté dans l'église de Saint-André, sa paroisse, son cœur aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, et ses entrailles à Port-Royal-des-Champs.

Voici comme madame de Motteville parle d'Anne-Marie Martinozzi dans ses Mémoires : « Avec de la » beauté, elle avait beaucoup d'esprit et de raison. » Ces qualités, si agréables à un mari, ont été per- » fectionnées par sa piété, qui a été si grande qu'elle » a eu l'honneur de suivre le sien dans le chemin » austère de la plus sévère dévotion ; mais elle a eu » cet avantage sur lui qu'elle a donné à Dieu une » âme toute pure, et dont l'innocence a servi de » fondement à sa vertu, à l'amour qu'elle a eu pour » lui, à l'estime qu'elle a faite de ses bonnes qua- » lités, et à la reconnaissance qu'elle a eue de l'hon- » neur qu'il lui avait fait. »

240.

CHARLES-PARIS D'ORLÉANS,

DUC DE LONGUEVILLE.

Charles Paris d'Orléans, fils de Henri II d'Orléans, duc de Longueville, et d'Anne-Geneviève de Bourbon-Condé, naquit le 29 janvier 1649, en l'Hôtel-de-Ville de Paris. On a vu, dans la notice consacrée à sa mère, que cette princesse, après le départ de la cour pour Saint-Germain, s'était transportée à l'Hôtel-de-Ville; que, reine d'un moment, elle y distribuait, à tous les partisans de la Fronde, les ordres, les récompenses, les décorations, et que, pour augmenter encore sa popularité, elle avait voulu y faire ses couches. Le fils qu'elle mit au monde fut tenu sur les fonts baptismaux par la ville de Paris, qui lui donna son nom.

Ce prince avait une figure noble, un caractère chevaleresque, une valeur qui allait jusqu'à l'audace. Il fit ses premières armes à l'âge de dix-sept ans, dans les campagnes de Flandre et de Franche-Comté, en 1667 et 1668; et, pour occuper son courage, il alla faire la guerre aux Turcs dans l'île de Candie, à la tête de cent gentilshommes français, volontaires comme lui. Le bruit de ses premiers exploits attira sur lui l'attention des Polonais, qui lui offrirent la couronne en 1672; mais cette année, le 29 juin, ce jeune prince, à la fleur de son âge, fut tué au passage du Rhin sous les yeux de Louis XIV, qui admirait et blâmait sa témérité (1).

Le corps de Charles Paris, duc de Longueville, fut transporté à Paris et inhumé dans le caveau de la chapelle d'Orléans, à l'ancien couvent des Célestines, près l'Arsenal.

On lit, dans les mémoires du temps, ce singulier éloge de ce prince : « Jamais un homme n'a eu tant » de solides vertus : il ne lui manquait que des

(1) La victoire était assurée aux Français. Les Hollandais fuyaient. Le duc de Longueville, emporté par son ardeur, les poursuit en criant : « Tuez! tuez! point de quartier pour cette canaille! » Un coup d'arquebuse vint le punir de son imprudence. Mademoiselle de Montpensier fit faire sur cet événement un tableau que l'on voit encore aujourd'hui au château d'Eu.

» vices, c'est-à-dire un peu d'orgueil, de vanité, de
» hauteur; mais, du reste, jamais on n'a été si près
» de la perfection. »

241.

COLBERT.

Colbert (Jean-Baptiste), ministre et secrétaire d'État, contrôleur-général des finances, surintendant des bâtimens et ordonnateur-général des arts et manufactures. Le lieu et la date de sa naissance sont incertains. Moréri dit qu'il naquit à Paris le 31 août 1619; une histoire de sa vie, imprimée à Cologne en 1695, dit qu'il naquit à Reims au mois de novembre 1625. Il était fils de Nicolas Colbert et de Marie Pussort. Le Laboureur, Ménage et quelques autres l'ont fait descendre d'une illustre famille d'Écosse, établie en France vers 1281; mais d'autres auteurs assurent que son père faisait le commerce des draps et des vins. L'abbé de Choisy dit dans ses Mémoires : « Colbert se piquait d'une » grande naissance, et avait là-dessus un furieux » faible : s'il avait tort ou raison, je m'en rapporte » aux généalogistes. Il fit enlever la nuit, dans

» l'église des Cordeliers de Reims, une tombe de » pierre où était l'épitaphe de son grand-père, » marchand de laine, demeurant à l'enseigne du » *Long-Vétu*, et en fit mettre une autre d'une » vieille pierre où l'on avait gravé en vieux langage » les hauts faits du preux chevalier Colbert, origi- » naire d'Écosse. » Quoi qu'il en soit, ce fut un grand homme. Dès sa première jeunesse il aima passionnément les sciences et les arts. Avide d'étudier les moyens propres à faire fleurir le commerce, il réfléchit et travailla dans ce but, en parcourant les provinces les plus commerçantes de France; son parent Saint-Pouange, beau-frère de Le Tellier, le plaça, en 1648, chez ce secrétaire d'État. Celui-ci le présenta à Mazarin, qui, devinant les talens de Colbert, se l'attacha et l'admit bientôt à travailler avec lui. Il fut à même d'apprécier de plus en plus son mérite, et, pour lui prouver combien il l'estimait, il lui fit donner le titre de conseiller d'État. Il le nomma ensuite intendant de sa maison. Colbert épousa, en 1651, Marie Charron, fille de Jacques Charron, seigneur de Ménars, grand-bailli de Blois. Quand les troubles de la Fronde forcèrent Mazarin à se retirer à Cologne, et puis à Sédan, d'où sa volonté gouvernait encore l'État, c'était

Colbert qui servait d'agent secret entre lui, Le Tellier et la reine, et il s'acquitta de ce pénible rôle avec une si grande prudence, qu'il ne fut jamais soupçonné par les ennemis de Mazarin. Aussi ce ministre l'en récompensa-t-il en lui faisant avoir la charge de secrétaire des commandemens de la reine, et en comblant son père et ses frères de bienfaits. En 1659, quand Mazarin eut l'idée d'obtenir du pape un secours pour l'île de Candie contre les Turcs, et de lui faire rendre au duc de Parme le duché de Castro, il chargea Colbert de cette double mission près du saint-père. Pendant son séjour à Rome un nouveau sujet de brouillerie survint entre la cour de France et le souverain pontife, et l'empêcha de réussir. En 1661 Mazarin, au lit de mort, le déclara l'un de ses exécuteurs testamentaires. Après avoir grandement vanté au roi son mérite, son activité, sa prudence, on raconte qu'il finit son éloge par ces mots : « Je vous » dois tout, sire, mais je crois m'acquitter en quel- » que sorte avec vous, en vous donnant M. Col- » bert. » L'abbé de Choisy dit que le commencement de la grande fortune de Colbert fut la révélation faite par lui au roi, lors de la mort du cardinal, que Mazarin avait en différens lieux plus de

quinze millions d'argent comptant dont on pourrait remplir les coffres de l'épargne, qui étaient vides. Louis XIV rendit justice aux grandes capacités de Colbert, et rétablit en sa faveur une des deux places d'intendant des finances qui avaient été supprimées à la mort des derniers titulaires. Mazarin, se sentant peut-être coupable de malversations dans le trésor, en avait vivement accusé Fouquet près de Louis XIV; Colbert acheva de perdre le surintendant dans l'esprit du monarque, en prouvant les erreurs dont les états de comptes étaient remplis. L'ambition égara alors Colbert jusqu'à le faire tromper Fouquet en l'amenant à vendre sa charge de procureur-général. Si l'on en croit Pélisson, il aurait même, pendant l'instruction du procès de Fouquet, soustrait violemment des pièces qui devaient le disculper. Il paraît aussi qu'il fit arrêter, dès leur impression, les deux premiers cahiers de la défense du surintendant. Si l'histoire a des torts à reprocher à Colbert dans cette circonstance, elle n'aura bientôt plus qu'à vanter les services éminens rendus par lui à l'État. Louis XIV, ne voulant plus de surintendant ni de premier ministre, lui accorda la commission de contrôleur-général des finances. Son premier soin fut de mettre

l'ordre et l'économie dans cette administration. Il poursuivit avec la dernière rigueur les traitans, qui, abusant de la faiblesse de Fouquet et de l'indulgence de Mazarin, avaient gagné d'immenses fortunes par leurs exactions et leurs friponneries; il les jeta dans les prisons, leur fit payer des taxes. Une remise de trois millions fut faite sur les tailles. Le peuple, vengé de riches fripons, soulagé d'impôts, favorisé dans son commerce, commença à respirer plus à l'aise. Colbert régla tout là où il n'y avait avant lui que vol et confusion. Il diminua les gages, fit cesser les gains, bannit le trafic des emplois, répartit justement les impôts. L'intérêt de l'argent fut réduit, une caisse d'emprunt remplaça l'usure. Tout fut examiné et ordonné avec un soin consciencieux et une haute intelligence. Rien ne le fit dévier de son but, et il y marcha avec une sagesse et un courage qu'on ne saurait trop admirer. Il rétablit la fortune de l'État, et fournit à Louis XIV les moyens de parler en maître à l'Europe et de faire de son siècle un grand siècle. Il eut, en 1664, la charge de surintendant des bâtimens, arts et manufactures du royaume; et, en 1669, le roi lui donna celle de secrétaire d'État et y ajouta le département de la marine. Colbert voulait que tout concourût

à la splendeur du règne de Louis XIV, les arts, les lettres, les sciences et le commerce; il voulait que les palmes de la paix se joignissent aux lauriers de la guerre dans la main de son roi. Il fonda l'académie des Inscriptions et Médailles en 1663, trois ans plus tard celle des Sciences, et celle d'Architecture en 1671; il réorganisa l'académie de Peinture et de Sculpture, et établit l'école de Rome. Persuadé que le siècle d'Auguste avait dû son éclat aux grands hommes que cet empereur encourageait de sa protection, il fit rayonner autour du trône les gens de mérite dans tous les genres. Nul ne se dérobait à sa vigilance ; il attirait jusqu'aux étrangers; il savait distribuer à prospos les pensions et les récompenses. Colbert présida à la construction du palais de Versailles, et prêta souvent les conseils de son goût et de son expérience aux génies de Mansard, du cavalier Bernin, de Perrault et de Le Nôtre. Il fit bâtir l'Observatoire, les Invalides, augmenta le jardin des Plantes et la bibliothèque du Roi. Il embellit Paris par des quais, des places, des boulevarts, des arcs de triomphe, la colonnade du Louvre et le jardin des Tuileries. Colbert, pour renfermer l'argent dans le royaume, introduisit en France ces industries dont elle était

obligée auparavant d'aller payer les productions à l'étranger. Il établit une foule de riches manufactures, parmi lesquelles celle des Gobelins a le premier rang. Nous rivalisâmes avec les fabriques les plus renommées des autres pays, pour les glaces, les toiles, les dentelles, les laines, les draps, la soie, etc. Le commerce prit une extension extraordinaire; pour aider le transport de ses produits, il fit réparer les anciennes routes, en ouvrit de nouvelles, et construisit le canal du Languedoc, qui joint les deux mers. Enfin par tous les moyens il essaya de faire fleurir le commerce, et l'honora jusqu'à permettre aux gentilshommes de l'exercer sans déroger. Par ses avis Louis XIV avança des sommes considérables aux deux compagnies des Indes; des colonies se formèrent à Cayenne et à Madagascar; les anciennes furent réunies au domaine de la couronne. Colbert, aussi jaloux de donner de la splendeur à la marine qu'il l'avait été d'accroître le commerce et de protéger les arts, fit construire de nombreux vaisseaux et bâtir des arsenaux maritimes à Brest, à Toulon, à Marseille, à Rochefort: l'instruction fut plus soignée; les marins furent classés, et l'avancement eut lieu régulièrement. C'est à Colbert qu'on doit encore l'Ordon-

nance de la marine, le Code Marchand et le Code Noir. En 1679, ayant suivi Louis XIV dans les Pays-Bas, il y fut très-malade, et ne dut sa guérison qu'au quinquina, remède jusqu'alors presque inconnu, que lui administra un médecin anglais. Colbert montra beaucoup de tolérance envers les protestans, et s'opposa toute sa vie à la révocation de l'édit de Nantes. Malgré tous les services que Colbert avait rendus à Louis XIV, Louvois commença bientôt à prendre tout l'empire sur l'esprit de ce monarque. Colbert, que la jalousie de Louvois chagrinait, et dont les travaux avaient usé la santé, tomba extrêmement malade. Ses derniers momens furent consacrés à la religion, qu'il avait pratiquée pendant sa vie (1); Bourdaloue l'assista, et il mourut le 6 septembre 1683, âgé de soixante-trois ans, dit d'Auvigny. Le peuple, qui le haïssait malgré ce qu'il avait fait pour lui, voulut troubler ses funérailles; elles n'eurent lieu que la nuit, et des soldats accompagnèrent son corps jusqu'à Saint-Eustache, où Girardon fut chargé de lui élever un magnifique monument. C'est un bonheur pour la France d'avoir produit Colbert, c'est une gloire

(1) Chaque jour il lisait quelques chapitres de la Bible, et récitait son bréviaire, même dans le temps de ses plus pressantes occupations.

pour Louis XIV de l'avoir si bien apprécié. Il fut un des plus grands ministres qui aient existé, et à sa mort on vit pâlir l'éclat qui jusque là avait environné le trône de Louis. La gloire de Colbert est d'avoir voulu non-seulement la grandeur du monarque, mais aussi la prospérité nationale.

Colbert, élu membre de l'Académie française, fut dispensé de prononcer un discours de réception suivant l'usage. Les affaires publiques servirent d'excuse à cette exception : quelques auteurs ont semblé penser que son manque d'instruction en fut le véritable motif.

Voici le portrait que l'abbé de Choisy trace de Colbert :

« Jean-Baptiste Colbert avait le visage naturelle-
» ment renfrogné : ses yeux creux, ses sourcils épais
» et noirs, lui faisaient une mine austère, et lui
» rendaient le premier abord sauvage et négatif;
» mais, dans la suite, en l'apprivoisant, on le trou-
» vait assez facile, expéditif et d'une sûreté inébran-
» lable. Il était persuadé que la bonne foi dans les
» affaires en est le fondement solide. Une applica-
» tion infinie et un désir insatiable d'apprendre lui
» tenaient lieu de science..... Esprit solide, mais
» pesant, né principalement pour les calculs, il dé-

» brouilla tous les embarras que les surintendans
» et les trésoriers de l'épargne avaient mis exprès
» dans les affaires pour y pêcher en eau trouble,
» ne fit plus que deux chapitres, l'un des revenus
» du roi, et l'autre de sa dépense. »

---

241 bis.

LE MÊME.

(Peint sur bois par Mignard.)

242.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

C. M.

Marie de Rabutin, marquise de Sévigné, fille de Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, et de Marie de Coulanges, naquit à Bourbilly, près Semur, en Bourgogne, le 5 février 1626. Privée de son père dès sa plus tendre enfance, elle fut élevée par les soins de sa mère, sous la tutelle de son aïeul maternel le marquis de Coulanges. L'étude développa de bonne heure ses dispositions naturelles; Ménage et Chapelain furent ses maîtres. L'élégante politesse de la cour acheva de former son esprit et son goût. Une physionomie vive et enjouée, des yeux brillans, une belle taille, une fraîcheur éblouissante, de beaux cheveux blonds et une dot considérable, attirèrent sur ses traces plusieurs seigneurs de la cour, qui demandèrent sa main : elle fut donnée au marquis de Sévigne

en 1644. Leur union ne fut ni longue ni heureuse. Le marquis, étourdi, galant, emporté, fut tué en duel, en 1651, par le chevalier d'Albret. Restée veuve à l'âge de vingt-cinq ans, elle s'occupa d'abord à réparer les désordres que les folles dépenses de son mari avaient introduits dans sa fortune. L'éducation et l'établissement de son fils et de sa fille devinrent ensuite l'objet de toute sa sollicitude, et la détournèrent de la pensée d'un nouveau lien. La jeunesse orageuse de son fils, qui était captivé par Ninon de Lenclos, l'affligea souvent : elle parvint enfin à lui faire épouser la fille d'un conseiller au Parlement, qui lui apporta soixante mille livres de rente. Quant à sa fille, qu'elle aimait si tendrement, elle la maria à M. de Grignan, lieutenant-général, qui commandait en Provence. Madame de Grignan quitta sa mère, en 1671, pour rejoindre son mari dans son gouvernement; et c'est alors que commença cette correspondance qui a immortalisé l'esprit et le cœur de madame de Sévigné. Sa plume, inépuisable comme sa tendresse, s'occupait sans cesse de sa fille; mais ce n'était pas encore assez pour elle, et le désir de se retrouver avec elle lui fit faire plusieurs voyages en Provence. Le dernier eut lieu en 1694. L'année

suivante, elle vit *toutes les magnificences champêtres* de la noce du marquis, son petit-fils, colonel à dix-huit ans; au mois de décembre de la même année, elle assista au mariage de cette charmante Pauline (1), fille de madame de Grignan, avec M. de Simiane. Mais la satisfaction qu'elle éprouva de ce double mariage fut altérée par les alarmes que lui causa la langueur de sa fille; elle se donna tant de peine pour la soigner, que sa propre santé, qui jusque là s'était conservée assez pure, assez fraîche pour que Coulanges lui donnât à cinquante ans le nom de *mère-beauté*, commença à se détériorer. Elle tomba malade, et une fièvre, suivie d'une petite-vérole maligne, l'emporta en 1696. Elle était dans sa soixante-dixième année.

Nous avons plusieurs portraits de madame de Sévigné : tous s'accordent à rendre une justice solennelle aux grâces de son esprit et au mérite de ses lettres, qui sont un ouvrage enchanteur. Soit qu'elle se livre au doux épanchement de son âme, soit qu'elle nous parle de la cour de Louis XIV, qu'elle rende compte du jugement de Fouquet, qu'elle retrace la magnificence de Chantilly, la mort héroï-comique de Vatel, la représentation

(1) C'est elle que madame de Sévigné appelait *ses petites entrailles*.

d'Esther à Saint-Cyr; soit qu'elle décrive le deuil qui couvrit la France à la mort de Turenne, telle est la magie de son style, que tantôt elle associe toute la nature à sa tendresse, tantôt elle nous transporte au milieu du grand siècle, et fait revivre sous nos yeux ses merveilles, ses désastres, ses prospérités (1). « C'est dommage, dit Voltaire dans » son *Siècle de Louis XIV*, qu'elle manque de goût, » qu'elle ne sache pas rendre justice à Racine, » qu'elle égale l'oraison funèbre de Turenne, pro- » noncée par Mascaron, au grand chef-d'œuvre de » Fléchier (2). » Thomas, dans son *Essai sur les mœurs et l'esprit des femmes*, la juge avec moins de sévérité; il termine ainsi son éloge : « S'il y » avait un être qui ignorât ce que c'est que la sen- » sibilité, il faudrait, pour lui donner une idée de » cette espèce de sens qu'il n'a pas, lui lire les let- » tres de madame de Sévigné. » Quant à son caractère, on sait qu'elle était dévote et janséniste, et

(1) Madame de Sévigné étudiait Tacite, et cette main délicate et légère, qui savait décrire avec des expressions si vives et si durables les scandales passagers de la cour, saisissait les crayons de l'éloquence et de l'histoire pour honorer la vertu de Turenne. (*Discours de* M. Villemain.)

(2) « Il en coûte, dit M. le vicomte de Ségur, de rappeler que, par esprit » de parti, madame de Sévigné donna l'avantage à Pradon sur Racine. » Elle entraîna dans son injustice madame Deshoulières, qui se permit un » sonnet injurieux contre Phèdre. »

pourtant accessible quelquefois à la vanité. Je ne citerai point ici l'auteur des *Amours des Gaules* : il avait adressé à madame de Sévigné des vœux qui furent dédaignés, et le dépit est toujours suspect. Il est vrai qu'elle raconte avec une orgueilleuse complaisance que Louis XIV lui a parlé à la représentation d'Esther à Saint-Cyr, et surtout qu'il a dansé avec elle. Elle était si satisfaite de cette faveur, qu'elle dit à Bussy-Rabutin, son cousin : « Il faut avouer que le roi a de grandes quali-» tés ; je crois qu'il obscurcira la gloire de tous ses » prédécesseurs. — On ne peut pas en douter, ré-» pliqua Bussy, après ce qu'il vient de faire pour » vous. » Mais ces petites faiblesses, qu'elle ne prend même pas le soin de déguiser dans sa correspondance, s'expliquent aisément par le magique enivrement qu'un roi jeune et brillant communiquait à une cour magnifique et galante, et par les hommages dont madame de Sévigné se voyait sans cesse entourée. Elle était, par l'éclat de son esprit et de sa beauté, le premier ornement du cercle de la duchesse de Montausier, si connu sous le nom de l'Hôtel de Rambouillet (1); et le prince de Conti, le

(1) C'était le rendez-vous de tous les beaux-esprits du temps. C'est là aussi que les petits poètes allaient lire leurs petits vers, et le babil papil-

comte de Lude, le somptueux Fouquet, le sage Turenne, briguèrent ses bonnes grâces; elle ne leur accorda que son estime et son amitié. Ménage lui-même ne fut pas insensible aux charmes de sa belle écolière. Elle le traitait comme un amant sans conséquence, ce dont le savant n'était pas fort charmé. Un jour elle lui dit : « Mettez-vous dans » mon carrosse : si vous me fâchez, je vous irai » voir chez vous. »

Il existe un très-beau portrait de madame de Sévigné aux Rochers : on en voit aussi un autre dans le château de Bussy, en Bourgogne, près de Semur. C'est là que Bussy-Rabutin s'était retiré pendant son exil, et qu'il s'est occupé, pour distraire ses ennuis, à faire peindre sur les boiseries des sujets

loté de ce petit Parnasse était devenu un objet de critique tant sur la scène que dans les journaux du temps. Parmi les pièces qui furent alors publiées pour tourner en ridicule le langage de l'hôtel de Rambouillet, nous avons remarqué cette *lettre du cavalier Courtois à mademoiselle Rudesse.*

« Mademoiselle,

» Je viens offrir un escadron de services à l'armée de vos mérites. Les » escopettes de votre beauté ont brûlé le pourpoint de mon âme. Les ca- » nonnades de vos dédains ont brisé les os de mes prétentions. Les trou- » pes de votre rigueur ont fait d'étranges dégâts dans les terres de ma fidé- » lité. Elles ont défoncé les tonneaux de mon espoir et bu tout le vin de » ma patience. Ah! permettez que le maître-d'hôtel de votre bonté fasse » du feu dans la chambre de votre cœur, pour y réchauffer les pieds de » mes désirs morfondus. »

divers, avec des devises qui faisaient allusion à ses aventures, et dont la plupart étaient des épigrammes contre les femmes de la cour. On remarque aussi, dans ce vieux château, la famille de Louis XIV peinte, dit-on, par Le Brun. Il ne reste dans celui de Bourbilly qu'un ancien portrait de madame de Chantal, en religieuse. Madame de Sévigné s'était aussi une fois habillée en religieuse pour un bal de la cour. Boursault, auteur du *Mercure galant*, lui adressa à cette occasion les vers suivans :

Il suffit de la voir, aussitôt on l'adore ;
Tout s'embellit de ses appas.
Les fleurs à son aspect, la prenant pour l'Aurore,
S'épanouissent sous ses pas.
Son regard adoucit le cœur le plus farouche ;
Voir Sévigné, c'est voir le ciel.
L'éloquence en riant s'écoule de sa bouche,
Ainsi qu'un pur rayon de miel.
Un soir que Sévigné, sous une simple guimpe,
Parut à la cour de Louis,
On crut que la beauté descendait de l'Olympe
Pour se changer en fleurs de lis
A son aspect, l'Amour, bénissant son étoile,
Sourit de voir sa mère, et soudain l'aborda ;
Mais Sévigné, qu'Amour toujours épouvanta,
Sur ses beaux yeux laissa tomber son voile,
Et l'Amour étonné crut alors voir Vesta.

243.

MADAME DE GRIGNAN.

Françoise-Marguerite de Sévigné, comtesse de Grignan, fille de Henri, marquis de Sévigné, et de Marie de Rabutin, naquit en 1646.

Élevée par les soins de la plus tendre des mères et de la femme dont le cœur avait le plus d'esprit, elle ne tarda pas à justifier les espérances que madame de Sévigné avait conçues de son mérite, de ses vertus et de ses grâces. Elle avait vingt ans lorsqu'elle fut présentée à la cour, et l'éclat de ses charmes fut admiré dans plusieurs ballets qui furent dansés devant Louis XIV. L'ambition plus que l'amour parut présider à son mariage : elle épousa, en 1667, François Adhémar de Monteil, comte de Grignan, lieutenant-général des armées du roi et gouverneur de Provence, qui était âgé de trente-neuf ans, déjà veuf deux fois et père de deux filles qu'il avait eues de sa première femme.

Quinze mois après son mariage, le service du roi appela M. de Grignan en Provence, où il commanda long-temps en l'absence du duc de Vendôme. Sa femme ne tarda pas à l'y rejoindre (1). Madame de Sévigné eut le cœur déchiré par cette séparation; et, pour charmer sa douleur, elle entreprit, avec sa fille, cette correspondance de tous les jours, qui, écrite au hasard, et destinée d'abord à l'intimité, est devenue l'objet de l'admiration publique, et l'un des monumens les plus élégans de notre littérature. Les lettres trompent un moment l'absence; mais, à la longue, elles ne font que rendre plus vif le besoin de se revoir : aussi la fille et la mère se rapprochaient-elles par de fréquens voyages; et l'on a calculé que, depuis le mariage de madame de Grignan jusqu'à la mort de madame de Sévigné, c'est-à-dire pendant vingt-sept années, elles n'ont pas été séparées, en tout, l'espace de sept ans. Cependant leurs caractères semblaient ne pas s'accorder en tous points. Madame de Sévigné, vive, enjouée, était très-affectueuse; sa fille avait aussi

(1) Quelques personnes ont paru croire que Louis XIV avait jeté les yeux sur elle, et que sa vertueuse résistance avait été la cause principale de sa retraite de la cour; mais ces assertions ne sont pas établies sur des témoignages assez authentiques.

beaucoup d'esprit, mais elle était grave, froide et souvent triste (1). Cette différence, qui tenait peut-être à leur position respective, ne mêla d'ailleurs que des nuages passagers, inaperçus, à leur inaltérable union; jamais une mère n'aima plus tendrement une fille plus digne d'être aimée.

Madame de Grignan ne survécut pas au chagrin d'avoir perdu son fils en 1704, et l'année 1705 la vit descendre au tombeau. Elle mourut à Marseille.

(1) Elle ne manquait pas non plus d'orgueil. Lorsqu'elle maria son fils, pour raccommoder sa fortune délabrée, elle dit au sujet de la mésalliance : « Il faut bien quelquefois fumer ses terres. »

244.

GUILLAUME DE PEICHPEIROU COMMINGES,

COMTE DE GUITAUT.

(Portrait original provenant du château d'Époisses (Côte-d'Or), et donné par la famille.)

Guillaume de Peichpeirou-Comminges, comte de Guitaut, neveu du comte François de Guitaut-Comminges, le capitaine des gardes d'Anne d'Autriche, naquit le 5 octobre 1626.

Il était page du roi lorsqu'il fit la campagne de Catalogne, et telle était la faveur dont il jouissait qu'à l'âge de vingt-deux ans il fut fait gouverneur des îles Sainte-Marguerite. En 1648, il succéda au comte de Bussy-Rabutin dans la charge de capitaine des chevau-légers du prince de Condé, dont il devint peu de temps après chambellan, et à la fortune duquel il demeura constamment attaché. Ce prince avait pour lui la plus haute estime, et plus d'une

fois, en son absence, il lui confia le commandement de ses troupes. En 1659, ce fut lui qui fut chargé de négocier la réconciliation du grand Condé avec la cour; et le roi, pour le récompenser de l'habileté avec laquelle il s'acquitta de cette mission, le créa chevalier de ses ordres. Il fut aussi gouverneur de Châtillon-sur-Seine et grand-bailli d'Auxois.

Il mourut à Paris le 27 décembre 1686. Il avait épousé Magdeleine de La Grange, marquise d'Époisses, dont la sœur s'était mariée à Jean Sobieski, roi de Pologne. Cette dame laissa en mourant, au comte de Guitaut son mari, la terre d'Époisses, par fidéi-commis entre les mains du grand Condé, qui devint par là, pendant un an, seigneur d'Époisses. A l'expiration de ce temps, ce prince remit à M. de Guitaut la possession de sa terre.

Le comte de Guitaut épousa en secondes noces, le 15 octobre 1669, Élisabeth de Vertamont, dont il eut cinq enfans. Leurs descendans habitent encore aujourd'hui le château d'Époisses, situé entre Avallon et Semur.

Le comte Guillaume de Guitaut fut l'ami de madame de Sévigné, et il existe dans la bibliothèque du château d'Époisses un grand nombre de lettres de cette femme célèbre dont MM. de Guitaut

ont permis l'impression dans la belle édition de MM. Gaux de Saint-Germain et Bossange.

On conserve avec un égal respect, dans cette même bibliothèque, cent cinquante lettres du grand Condé au comte de Guitaut, ainsi que la correspondance de plusieurs grands personnages et des hommes célèbres de cette époque.

245.

CHARLES II,

ROI D'ANGLETERRE.

C. M.

Charles II, roi d'Angleterre, fils de Charles I et d'Henriette-Marie de France, naquit le 29 mai 1630.

Charles I, désespérant de l'état de ses affaires, envoya son fils en France auprès d'Henriette sa mère, qui s'y était déjà réfugiée. « Il n'avait alors, dit ma- » demoiselle de Montpensier, que seize ou dix-sept » ans. Il était assez grand pour son âge, la tête belle, » les cheveux noirs, le teint brun, et passablement » agréable de sa personne. » La reine d'Angleterre eût vivement souhaité qu'il épousât mademoiselle de Montpensier; mais cette princesse raconte elle-même que cette proposition, qui lui fut faite à diverses époques, ne fut jamais assez de son goût pour qu'elle se décidât à l'accepter, malgré le plaisir qu'elle avait eu, soit à voir les grands yeux de ce

prince se fixer sur elle avec passion, soit à danser avec lui dans les ballets de la cour. A la mort de son père, Charles II fut reconnu roi d'Angleterre, d'abord en Irlande; mais, trop faible pour lutter contre l'ascendant, le génie et la puissance de Cromwell, il fut battu à Worcester, en 1651, et obligé de fuir à travers mille dangers. « Il repassa, avec quarante » ou cinquante cavaliers, au milieu de l'armée en- » nemie et de la ville au-delà de laquelle s'était » donné le combat. Il resta long-temps sur un » arbre, ensuite dans la maison d'un paysan, où » il coupa ses cheveux. Un gentilhomme, qu'il avait » reconnu sur son chemin, le mena chez lui, où il » séjourna. Il fut à Londres avec le frère du gentil- » homme, derrière lui en croupe. Il y coucha une » nuit, et dormit dix heures avec la dernière tran- » quillité; il se mit dans un bateau à Londres pour » aller jusqu'au port où il s'embarqua : ainsi il ar- » riva à Dieppe (1). De là il se rendit à Paris. Milord » Taff lui servait de grand-chambellan, de valet » de chambre, d'écuyer de cuisine et de chef de » gobelet. L'équipage était digne de la cour, et il » n'avait pas changé de chemise depuis l'Angleterre.

(1) C'est lui-même qui le raconta ainsi à mademoiselle de Montpensier. (Voir les Mémoires de cette princesse.)

» Milord Jennyn lui en donna une des siennes en » arrivant. La reine sa mère n'avait pas assez d'ar- » gent pour lui donner de quoi en acheter pour le » lendemain... Je portai à milord Taff 1,500 livres » pour le roi son maître (1). »

On chercha à le distraire, à la cour de France, par des plaisirs et des fêtes. Là, après n'avoir point réussi à obtenir la main de mademoiselle de Montpensier, quoiqu'il eût promis *de se faire catholique pour elle*, il demanda en mariage à Mazarin sa nièce Hortense Mancini. L'orgueilleux cardinal refusa cette alliance, qu'il essaya de renouer lorsque Charles fut remonté sur le trône; mais il fut à son tour dédaigné. La mort de Cromwell et le dévouement de Monck rendirent la couronne au fils de Charles I, en 1660. « Ce monarque, dit Voltaire, » fut reçu dans les plaines de Douvres par vingt » mille citoyens, qui se jetèrent à genoux devant lui. » Des vieillards, qui étaient de ce nombre, m'ont » dit que presque tout le monde fondait en larmes. » Son couronnement fut célébré le 22 et le 23 avril 1661, avec une magnificence extraordinaire. Cette cérémonie fut la plus somptueuse et la mieux ordonnée qu'on eût vue en Angleterre. La procession

(1) Mémoires du cardinal de Retz, tome II.

commença à la Tour, et, lorsque le roi en sortit, ceux qui marchaient les premiers étaient déjà dans Fleet-Street (1). L'année suivante (le 31 mai 1662), Charles II épousa l'infante de Portugal (Catherine). Elle débarqua à Portsmouth. Le roi s'y rendit, et ils furent mariés en particulier selon le rit romain, dans la chambre de la reine, par Aubigny, prêtre séculier, aumônier de cette princesse. Il n'y eut de présens à cette cérémonie que l'ambassadeur de Portugal, trois grands seigneurs et deux ou trois dames du même pays : ce qui l'avait rendu nécessaire, c'est qu'avant son départ de Lisbonne elle n'avait pas été épousée par procuration, selon la coutume. La reine ne voulut pas aller se coucher avant que Sheldon, évêque de Londres, n'eût prononcé qu'ils étaient mari et femme (2).

Cette reine avait beaucoup d'esprit, de la beauté, un caractère agréable et enjoué; mais elle eut beaucoup de peine à renoncer au costume de son pays pour adopter les modes de l'Angleterre. Elle s'y détermina à la fin pour plaire à son mari, dont elle était aimée, et auquel elle pardonnait ses nombreuses infidélités (3).

(1) Clarendon.
(2) Journal du roi Jacques II.
(3) Le 30 mars 1692, après la mort du roi, elle quitta Sommerset-House,

A son avénement à la couronne, Charles II avait cru nécessaire à sa tranquillité de faire couler sur l'échafaud le sang de plusieurs des juges de Charles I. Dix furent exécutés. On exhuma les corps de Cromwell et d'Ireton son gendre, et on les traîna au gibet sur la claie. Ces vengeances augmentèrent contre le nouveau roi la haine du parti qui avait détrôné son père. Les restes de ce même parti troublèrent son règne, et contribuèrent à l'expulsion de sa famille. « A la restauration, dit Burnett, une sorte de » joie extravagante s'empara de la nation, qui dé» truisit tout usage de vertu et de piété. Tout se » finissait par des débauches. Adoptés également » dans les trois royaumes, sous prétexte de boire » à la santé du roi, les excès et les émeutes se mul» tipliaient à l'infini. La classe des hypocrites et » celle des enthousiastes, tout aussi dangereux » quoique plus honnêtes gens, fournissaient aux » profanes, par la manière d'interpréter la reli» gion, les moyens de tourner en dérision la véri» table piété. » L'esprit français et ce brillant dédain des choses graves dominèrent à la cour. Ces sectes sombres et sévères, qui avaient mis tant d'enthou-

sa résidence ordinaire, et retourna à Lisbonne, où elle mourut le 31 décembre 1705.

siasme dans les cœurs, furent l'objet de la raillerie des courtisans et de toute la jeunesse; les indépendans ne parurent plus; les puritains furent contenus. Les plaisirs et la magnificence succédèrent à la sombre férocité du pouvoir de Cromwell; la galanterie et les fêtes s'introduisirent dans le palais de White-Hall. Mais, en adoptant les mœurs de la cour de Louis XIV, Charles fut asservi à ses intérêts. C'est ainsi que, lorsque le stathouder Guillaume déclara la guerre au roi de France, Louis XIV se servit de l'entremise de Henriette, duchesse d'Orléans, et sœur du roi d'Angleterre, pour détourner Charles II de toute alliance avec la Hollande (1); c'est ainsi que, plus tard, devenu indigent à force de prodigalités, il vendit à Louis XIV, pour 24,000 livres sterling, Dunkerque, acquise par les négociations et les armes de Cromwell, et devint le pensionnaire du roi de France : humiliation que la fierté anglaise ne lui pardonna pas.

Deux affreux désastres marquèrent les commencemens de son règne. La ville de Londres fut, en

(1) Henriette d'Angleterre, femme de Philippe duc d'Orléans, sous prétexte d'aller voir son frère à Londres, était chargée par Louis XIV d'engager ce monarque à s'unir avec la France contre la Hollande. Sa négociation eut un plein succès. Elle fut merveilleusement secondée par les charmes de la duchesse de Portsmouth, qu'elle avait emmenée avec elle, et qui captiva Charles II au point qu'il lui donna un souverain empire et sur son cœur et dans sa cour.

1666, ravagée par la peste, et presque entièrement détruite par un incendie. Mais, à l'étonnement de l'Europe, Londres se releva de ses cendres plus régulière, plus commode, plus belle qu'auparavant.

Ni ces accidens, ni ces travaux, ni la guerre de 1672 contre la Hollande, ni les cabales dont la cour et le Parlement furent remplis, ne dérobèrent rien aux plaisirs et à la gaîté que Charles II avait importés en Angleterre, comme des productions du climat de la France, où il avait demeuré plusieurs années. Ils ne changèrent rien non plus à l'amour de la liberté, dont le peuple était toujours animé. La passion du pouvoir absolu dans le roi et dans le duc d'York irritèrent l'esprit de faction. La haine des partis et des sectes vint encore désoler les trois royaumes. Il n'y eut plus, à la vérité, de grandes guerres civiles, comme du temps de Cromwell; mais une suite de complots, de conspirations, de meurtres juridiques, ordonnés en vertu des lois interprétées par la vengeance, et enfin plusieurs assassinats, auxquels la nation n'était pas accoutumée, affligèrent quelque temps le règne de Charles II. Il semblait, par son caractère doux et aimable, formé pour rendre sa nation heureuse, comme il faisait les délices de ceux qui

l'approchaient; mais sa douceur n'était quelquefois que de la dissimulation; il ne pouvait supporter aucun obstacle, parce que tout ce qui entravait sa puissance gênait ses plaisirs; et, sous les dehors d'un théisme tolérant, il cachait une sorte de fanatisme qui permit plus d'une fois que le sang coulât sur l'échafaud au nom de la religion.

Il n'avait point d'enfant, et son frère, le duc d'York, héritier présomptif de la couronne, avait embrassé la secte *papiste*, objet de l'animadversion de presque tout le Parlement et de la nation. Dès qu'on apprit cette défection, la crainte d'avoir un jour pour roi un papiste aliéna les esprits. Quelques malheureux de la lie du peuple révélèrent une conspiration des papistes qui, disait-on, ne se seraient proposé rien moins que de tuer le roi, de donner la couronne à son frère, de reconnaître le pape comme *propriétaire du royaume d'Angleterre*, et d'en laisser la lieutenance au général des jésuites, Oliva. On fit de nombreuses arrestations. Le Parlement procéda avec rigueur; les plus absurdes dénonciations devinrent, à des yeux prévenus, des preuves convaincantes. Plusieurs accusés périrent sur l'échafaud. Des jésuites furent écartelés. Le zèle contre le papisme fut porté si loin, que la chambre

des communes vota presque unanimement l'exclusion du duc d'York, et le déclara incapable d'être jamais roi d'Angleterre.

L'exaltation du peuple ne se borna pas à des démonstrations de haine et d'horreur contre le papisme : les accusations, les supplices continuèrent. Ce qu'il y eut de plus déplorable, ce fut la mort de lord Strafford, vieillard zélé pour l'État, attaché au roi, retiré des affaires, et achevant sa carrière honorable dans l'exercice paisible de toutes les vertus. Il passait pour papiste et ne l'était pas. Il fut condamné, et le roi n'osa lui donner sa grâce. « Faiblesse infâme, dit Voltaire, dont son » père avait été coupable, et qui perdit son père. »

L'Écosse n'était pas plus tranquille. Les presbytériens y commirent des assassinats. Charles II envoya contre eux le duc de Monmouth, son fils naturel. Ils levèrent une armée qui prit le nom *d'armée du Seigneur*, et qui n'en fut pas moins dispersée au premier coup de canon. Les troubles finirent par s'apaiser dans les trois royaumes, et la turbulence atrabilaire des factieux céda aux articieuses caresses du roi, et aux séductions qu'il employa pour corrompre et gagner le Parlement. Toutefois le second Parlement, convoqué en 1679,

montra plus de désintéressement, et même il procéda contre plusieurs parlementaires accusés d'avoir reçu de l'argent de la cour. Le roi, mécontent de cette austérité, et de plus en plus jaloux d'exercer le pouvoir absolu, cassa le Parlement, et régna sans en assembler désormais, jusqu'au 16 février 1685, époque de sa mort. On croit qu'il mourut dans la foi catholique, que pendant sa vie il avait secrètement protégée.

« Le roi ne le cédait à personne ni pour la taille » ni pour la mine. Il avait l'esprit agréable, l'hu- » meur douce et familière. Son âme, susceptible » d'impressions opposées, était compatissante pour » les malheureux, inflexible pour les scélérats, et » tendre jusqu'à l'excès. Son cœur était souvent la » dupe, plus souvent encore l'esclave de ses enga- » gemens (1). »

Le comte de Grammont, en traçant ce portrait, se souvenait trop de l'accueil flatteur qu'il avait reçu de Charles II; d'ailleurs, ce seigneur galant et frivole devait naturellement voir d'un œil favorable un prince léger, ami des plaisirs, heureux et fier de transporter à Londres l'élégance et les mœurs de la cour de Louis XIV; mais l'histoire, plus austère,

(1) Mémoires du comte de Grammont.

doit blâmer cette légèreté qui néglige les devoirs du trône, cette faiblesse qui laisse faire le mal, sans le vouloir peut-être, et d'autant plus funeste qu'elle prête un nom révéré aux passions ministérielles, aux vengeances particulières, aux persécutions religieuses. Burnett et Hume, sans se laisser séduire à des dehors aimables et gracieux, ont jugé ce prince avec plus de sévérité. « Avec de grands » défauts, dit le premier, il n'avait presque point » de vertus pour les réprimer : ce n'était guère chez » lui que quelques défauts plus légers qui servaient » de contre-poids aux autres. »

« Le caractère de Charles II, dit Hume, fut dan- » gereux pour ses sujets et peu honorable pour » lui-même. » Cependant il protégea les lettres, les arts, le commerce, et, avec plus de franchise et de tolérance, ce monarque eût laissé un nom plus glorieux dans les fastes de l'histoire d'Angleterre.

246.

MARIE DE SAVOIE-NEMOURS,

REINE DE PORTUGAL.

(Peint sur bois par Ducuyer.)

Marie-Françoise-Élisabeth de Savoie, fille de Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, et d'Élisabeth de Bourbon-Vendôme, naquit à Paris le 21 juin 1646. Cette princesse, connue d'abord sous le nom de mademoiselle d'Aumale, reçut, chez les filles de Sainte-Marie, une éducation digne de sa naissance, et elle devint aussi remarquable par les grâces de son esprit et l'amabilité de son caractère qu'elle l'était par sa beauté. Tant de qualités semblaient lui promettre le bonheur; mais la politique des cours en tient rarement compte, et c'est par ses propres intérêts qu'elle décide les unions. Aussi la main de Marie fut-elle donnée, le 25 juin 1666, à Alphonse VI, roi de Portugal, un de ces fléaux que le destin jette sur les trônes pour la

honte de la couronne et pour le malheur des peuples. Elle sentit, à la première vue, la plus violente antipathie pour ce prince, qui ne prit que trop le soin de la justifier. La couche royale était stérile, et le ciel avait interdit à Alphonse l'espoir d'être père. La jeune reine avait des scrupules à divulguer ce secret pour faire déclarer la nullité de son mariage : elle aima mieux se retirer, le 21 novembre 1667, au monastère de *l'Espérance*, d'où elle écrivit au roi pour lui faire part de la cause de sa retraite. Alphonse, étincelant de colère, court au monastère, menace d'enfoncer les portes, entre, et va se livrer contre la reine aux dernières extrémités, lorsque dom Pèdre, frère du roi, averti de ce désordre, survient à propos avec une nombreuse noblesse. Il calme la violence du roi et le ramène au palais, mais dans un tel état d'abattement et de stupidité que sa raison s'éclipsa. Sa conduite insensée et furieuse détermina la révolution qui lui fit ôter la couronne et qui donna la régence à son frère dom Pèdre. Alphonse, détrôné, vécut comme un simple particulier, et mourut en 1683 au château de Cintra en Portugal. Cependant la reine avait fait casser son mariage le 24 mars 1668, et, le 2 avril suivant, elle épousa dom Pèdre. Ses vertus,

qui avaient été comprimées pendant le règne d'Alphonse, éclatèrent sous l'autorité de dom Pèdre, qui se plaisait à partager le pouvoir avec elle : modeste et bonne, elle ne s'en servait que pour répandre des bienfaits et pour se faire aimer. Devenue mère de l'infante Isabelle, elle s'occupa à graver dans son âme les principes religieux dont elle était pénétrée : elle s'attachait surtout, dans les instructions qu'elle lui traçait elle-même de sa main, soit en vers, soit en prose, à élever son cœur vers Dieu. « La dévotion, disait-elle, est bonne pour nous » rendre heureux en ce monde et dans l'autre. » Telle était celle dont son âme était remplie, que, lorsque la cour alla passer le carnaval à Almérin, château des anciens rois de Portugal, à quinze lieues de Lisbonne, sur les bords du Tage, au lieu de se livrer aux plaisirs et aux fêtes, elle passa son temps dans les saints exercices et dans la prière, et se consacra tout entière à la religion. On croit même qu'elle avait le projet de faire bâtir un monastère des filles de la Visitation, afin de s'y retirer lorsqu'elle aurait pu remettre en d'autres mains les devoirs que lui imposait son rang. Elle ne se consolait de sa puissance qu'en la rendant, pour les malheureux, une source de bien et de consola-

tion. Son trésorier lui disait quelquefois qu'elle épuisait ses revenus, et qu'elle manquerait d'argent; mais elle lui répondait toujours « qu'elle se-
» rait assez riche pour faire des œuvres de charité
» tant qu'elle aurait assez d'ordre pour payer ceux
» à qui elle devait par justice. » Tant de vertu ne devait pas briller long-temps sur la terre! Atteinte d'une maladie de langueur, elle se prépara à la mort avec courage, mais sans faste, et rendit à Dieu, le 27 décembre 1683, à l'âge de trente-cinq ans, une âme pure, tranquille et heureuse de quitter les grandeurs de la terre.

247.

CHARLES V,

DUC DE LORRAINE ET DE BAR.

C. M.

Charles-Léopold-Nicolas-Sixte (Charles V), duc de Lorraine et de Bar, fils de Nicolas-François de Lorraine et de Claude-Françoise de Lorraine, naquit le 23 avril 1643. Il n'avait pas encore vingt ans, et il était dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, lorsqu'il vint à la cour de Louis XIV, afin de régler avec son père et son oncle, le duc Charles IV, qui sortait des prisons de Madrid, les destinées de la Lorraine. On pensa qu'un mariage serait le plus sûr moyen de concilier tous les intérêts. On songea d'abord, pour le prince Charles, à la nièce du cardinal Mazarin, cette Marie de Mancini qui, la première, avait fixé les regards du roi; mais Charles IV y mit des obstacles; et le jeune prince reporta ses vœux sur mademoiselle de Mont-

pensier, qui commençait à se faire vieille. La *grande Mademoiselle* le trouvait fort de son goût, « quoiqu'il » fût, dit-elle, mal vêtu, d'une beauté inanimée et » qu'il eût toujours un air gauche. » Mais il préférait à cette princesse mademoiselle d'Orléans, sa sœur, dont le caractère romanesque l'avait séduit, et qui était loin elle-même de le haïr. Lorsque le roi eut exigé qu'elle épousât le grand-duc de Toscane, elle fut au désespoir, et le prince Charles lui fit des adieux mêlés de larmes (1). Il demanda alors la main de mademoiselle de Nemours : ce mariage allait se conclure, lorsqu'une seconde fois Charles IV refusa son consentement, et signa, le 6 février 1662, le fameux traité de Montmartre. Le duc Nicolas-François et le prince son fils protestèrent hautement contre ce traité; et ce dernier, n'ayant pu fléchir en rien Louis XIV en sa faveur, disparut la nuit de la cour. Il venait de danser un ballet avec le roi : dès que la danse fut finie, il descendit dans la rue, où son carrosse l'attendait, ne fit que changer d'habits, et, suivi seulement de son écuyer et de son valet de chambre, il sortit de Paris, se rendit droit à Besançon; de là à Florence, pour y revoir la duchessa de Toscane, qu'il avait tant aimée;

(1) Voir la notice de cette princesse, n. 210.

à Rome, où le pape l'accueillit avec distinction; enfin à Vienne, où l'empereur Léopold le reçut comme un ami d'enfance et comme un frère.

Charles, né avec des dispositions guerrières, vit avec plaisir la guerre éclater en 1663 entre l'empereur et la Turquie. C'est à la bataille de Raab qu'il fit ses premières armes sous Montécuculli. Il y déploya une valeur éclatante; il arracha un drapeau des mains d'un Turc qui allait le percer de la lance à laquelle son drapeau était attaché. Léopold fit présent de ce trophée au prince Charles, qui l'envoya au duc François son père.

La Hongrie, la Turquie, les bords du Rhin, le virent tour à tour, prodigue de son sang et de son courage, faire briller ses talens militaires : c'est lui qui, en 1676, prit Philisbourg sur le maréchal de Luxembourg ; qui, en 1687, gagna sur les Turcs la fameuse bataille de Mohatz; qui, ayant mis pour devise sur ses étendards *aut nunc aut nunquam* (ou maintenant ou jamais), lutta avec une intrépide persévérance contre les refus de Louis XIV (1),

(1) Lors du congrès de Nimègue, en 1667, Louis XIV avait rédigé lui-même un projet par lequel il consentait à remettre Charles V en possession de ses états, mais à la condition que la ville de Nancy demeurerait à la France en toute souveraineté. La France demandait en outre un chemin pour le passage de ses troupes, et les places de Marsal et de Longwy. Le duc Charles rejeta ces propositions.

qui lui fermait toujours par ses armées le chemin de la Lorraine; qui, fidèle allié de l'empereur Léopold, se trouva sur tous les champs de bataille où il y avait de la gloire, des dangers et des blessures à recueillir. Tant de vaillance, tant de noblesse d'âme eussent mérité une couronne : Charles ne put jamais rentrer dans ses états, et mourut sur une terre étrangère. Il était à Inspruck lorsqu'il reçut une lettre de l'empereur Léopold qui l'invitait à venir à Vienne prendre part au conseil qui allait décider de la guerre. Il part, il arrive à Velz, petite ville à trois lieues de Lintz, et là, frappé d'apoplexie, il meurt le 18 avril 1690. Il avait épousé Éléonore-Marie, sœur de l'empereur Léopold et reine de Pologne.

« Ce prince, dit dom Calmet dans son Histoire » de Lorraine, était grand, bien fait, d'un air noble » et majestueux. Le trop d'embonpoint lui avait un » peu chargé la taille sur la fin de sa vie. Il affectait » une grande modestie dans ses habits, et était » modeste en toutes choses. Il avait l'esprit grand, » solide, judicieux, sachant parfaitement prendre » son parti, capable des plus grandes affaires tant » dans le conseil que dans l'exécution, prévoyant, » attentif, vigilant; modéré et ardent dans les af-

» faires qui demandaient de la promptitude et de
» la diligence; flegmatique et circonspect dans celles
» qui demandaient de la maturité; joignant la pru-
» dence de Fabius à la célérité d'Alexandre. Outre
» les qualités militaires qu'il possédait à un degré
» éminent, il avait celles de l'honnête homme, du
» chrétien, du bon prince, du grand politique. Il
» aimait les belles-lettres et la lecture, surtout celle
» de l'histoire. Il possédait parfaitement plusieurs
» langues. Il était sérieux, sage, parlant peu, mais
» parlant à propos; grave et majestueux envers les
» étrangers, mais sans hauteur et sans affectation :
» libéral, désintéressé, grand observateur de sa pa-
» role, et d'une éclatante piété. Aussi le roi Louis XIV
» avouait que sa moindre qualité était celle de
» prince, et, quand il apprit sa mort, il fit son éloge
» en peu de mots, disant que c'était *le plus grand*,
» *le plus sage*, *le plus généreux de ses ennemis.* »

Le corps de Charles V demeura en dépôt parmi ceux des archiducs, dans l'église des jésuites d'Inspruck, jusqu'au mois d'avril 1700, que le duc Léopold I, son fils, le fit porter à Nancy et lui fit faire des obsèques magnifiques. C'était répondre au vœu de son père, qui avait témoigné en mourant le désir d'être enterré dans les tombeaux de ses ancêtres.

248.

ÉLÉONORE-MARIE D'AUTRICHE,

REINE DE POLOGNE ET DUCHESSE DE LORRAINE.

C. M.

Éléonore-Marie d'Autriche, fille de Ferdinand III, empereur d'Allemagne, et d'Éléonore de Gonzague-Mantoue, sa troisième femme, naquit à Ratisbonne, le 31 mai 1655.

Élevée à la même cour que le prince Charles de Lorraine, elle avait de bonne heure conçu pour lui une vive affection; et l'empereur Léopold, son frère, qui aimait beaucoup Charles, désirait les unir; mais les convenances politiques voulaient qu'Éléonore épousât un prince souverain, et le duc Charles IV vivait encore, et il vivait dépossédé de ses États. L'abdication de Casimir, roi de Pologne, parut à l'empereur une circonstance favorable pour donner un monarque pour époux à sa sœur. Sollicitations, argent, séductions, il employa tous les

moyens pour attirer le choix des Polonais sur le prince Charles; mais une brigue plus puissante fit élire Michel Wiesnowiski. A peine ce nouveau roi de Pologne était-il sur le trône, qu'il envoya une ambassade à l'empereur pour lui faire part de son avénement à la couronne, et pour lui demander la main de la princesse Éléonore. Cette princesse se soumit à regret à la volonté de son frère, et le mariage fut conclu en 1670.

Quelque temps après, la nation polonaise conçut du mépris et de l'aversion pour Michel. Les mutins s'assemblèrent et marchèrent en armes à Varsovie, pour forcer le roi à descendre du trône. La reine, voyant son époux déconcerté, s'arme de courage, marche droit au camp des rebelles, assemble les principaux chefs, les harangue, les désarme par son éloquence et les ramène à leur devoir. Michel ne jouit pas long-temps de la paix que la reine son épouse avait reconquise pour lui; il mourut en 1674, et le duc de Lorraine fut de nouveau sur les rangs pour la couronne de Pologne; mais, malgré l'appui de l'empereur, il ne fut pas plus heureux que la première fois. Le choix tomba sur le grand-maréchal Sobieski, illustre par sa naissance, son mérite, ses grands biens et ses

belles actions. L'amour et la main d'Éléonore consolèrent le prince Charles de sa mauvaise fortune. Le mariage fut célébré, le 6 février 1678, à Neustadt, avec la plus grande magnificence (1). Cette princesse demeura toute sa vie tendrement attachée à l'époux que son cœur avait choisi; elle lui donna six enfans, et de ce nombre, Léopold I, duc de Lorraine, qui fut remis en possession de ses États en vertu du traité de Riswick, du 31 octobre 1697.

Elle mourut le 17 septembre 1697. C'était une princesse d'un génie supérieur, d'une sagesse profonde, d'une piété exemplaire. Son esprit était fort cultivé; elle savait et parlait sept langues différentes. Elle était d'une taille médiocre, mais bien prise, belle sans affectation; son air gracieux, la bienveillance de son sourire, ses manières aisées, polies, et le charme de sa conversation, la rendaient les délices de la cour de Vienne.

(1) Voir la description des cérémonies et des fêtes dans l'Histoire de Lorraine, tome III.

249.

JEAN III SOBIESKI,

ROI DE POLOGNE.

(Peint d'après un portrait qui est dans la galerie du palais de Versailles.)

Sobieski, fils de Jacques Sobieski et de Théophile Zolkiewska, roi de Pologne sous le nom de Jean III, naquit au château d'Olesko, l'an 1629.

Il voyageait avec Marc son frère, lorsque le bruit de la défaite des Polonais à Pilawiec, les rappela dans leur pays, en 1648. «Venez-vous nous venger? » leur dit leur mère avant de les embrasser. Je ne » vous reconnais plus pour mes enfans si vous » ressemblez aux lâches qui ont fui devant les Co- » saques. » Ces paroles d'une Spartiate furent le premier élan d'une gloire qui devait rayonner dans toute l'Europe.

Après plusieurs combats, où Jean Sobieski déploya le plus rare courage, il eut pour adversaire Charles-Gustave, roi de Suède, qui, à la tête d'une

formidable armée, gagna, en 1657, sous les murs de Varsovie, une grande bataille qui mit la liberté de la Pologne à deux doigts de sa perte. La mort prématurée de Gustave la sauva de ce danger. Vainqueur contre les Moscovites en 1665, il fut, la même année, moins heureux contre Lubomirski, qui avait levé l'étendard de la révolte contre le roi Casimir. Acculé dans les marais de Cujavie, il ne lui resta que l'honneur d'opérer une savante retraite. La victoire revint sous ses drapeaux dans le camp de Padalieck : vingt mille Tartares et Cosaques restèrent sur le champ de mort. Casimir V venait d'abdiquer, tous les yeux semblaient se diriger vers Sobieski pour lui offrir la couronne ; une intrigue la fit tomber sur la tête de Michel Wiesnowiski, qui la reçut avec effroi. C'était l'incapacité même. La noblesse polonaise voulait s'affranchir de ce joug humiliant ; Michel refusa de descendre du trône, et passa avec les Turcs un traité qui soumettait la Pologne à leur joug. « Il vaut mieux mourir avec » gloire que de vivre dans l'ignominie, » s'écria Sobieski, et il déchira le traité de Boudehaz, et il battit complètement les Turcs à Choczim. Le jour même de cette grande bataille, Michel mourut, et, lorsque la nation délibéra pour savoir

qui on appellerait au trône : « Celui qui l'a le mieux » défendu, dit le général Jablonowski. » C'était proclamer Sobieski. En effet, le vainqueur de Choczim fut couronné à Cracovie, le 2 février 1676, sous le nom de Jean III, avec sa femme, qu'il aimait tendrement : c'était une Française, Marie-Casimir de La Grange d'Arquien, fille du capitaine des gardes du duc d'Orléans et veuve de Zamoïski.

Son épée l'avait fait roi, son épée devait défendre sa couronne attaquée de nouveau par deux cent mille Turcs et Tartares. La paix de Zeorawno, conclue le 16 octobre 1676, arrêta ce torrent prêt à fondre sur la Pologne.

Sobieski jouissait, depuis six ans, des douceurs d'un repos qui n'était pas sans gloire, lorsqu'il en fut arraché par la voix de l'empereur Léopold I, qui implorait son appui contre l'invasion des Turcs, qui tenaient Vienne assiégée. Il marcha à son secours à la tête de vingt mille hommes : cette armée se grossit bientôt des troupes des alliés de l'empereur, et le roi de Pologne commandait à soixante-quinze mille hommes, lorsque, le 11 septembre, il parut sur les hauteurs du Calemberg à la vue des Turcs et des assiégés. Le bruit de son arrivée répandit

la terreur dans le camp ennemi : « Sobieski est » là ! » dit avec effroi le kan Selim-Gheraï au visir Kara-Mustapha; leurs soldats répétaient : « So- » bieski est là ! » et l'épouvante gagna tous les rangs, et l'armée des Turcs s'enfuit en déroute, abandonnant au vainqueur une multitude de prisonniers, un butin immense, et ces étendards sacrés auxquels de vieilles superstitions attachaient les destinées de l'empire de Mahomet. Sobieski fit son entrée à cheval dans Vienne, qu'il venait de délivrer, au milieu d'une foule innombrable qui bénissait son nom et qui baisait ses habits. L'empereur Léopold, par un orgueil mal entendu, ne mêla pas un seul mot de remercîment à la reconnaissance publique. Le roi de Pologne, en homme d'esprit, se vengea de cette mesquine jalousie : « Mon frère, lui dit-il en pre- » nant congé de lui, je suis bien aise de vous avoir » rendu ce petit service. »

De retour à Cracovie, il voulut s'occuper tranquillement des soins du gouvernement, mais les Polonais avaient à cœur de reprendre la place de Kaminieck sur les Turcs : il fallut donc que Sobieski remontât à cheval. Il comptait sur l'appui de Léopold; mais, ingrat envers son libérateur, ce prince n'envoya pas les troupes qu'il avait promises. Ka-

minieck, vainement bombardée, resta sous la domination ottomane; et le roi de Pologne, également obligé de renoncer à la conquête de la Moldavie, où il avait envoyé une armée avec le général Jablonowski, signa, les larmes aux yeux, le traité de Moscou.

De ce jour, sa vie fut moins brillante et moins heureuse; il eut à lutter contre ces factions orageuses qui, plus tard, livrèrent la Pologne comme une proie à l'ambition des puissances étrangères. Le germe de ces troubles découragea ses derniers regards, et lorsque sa femme, qu'il avait toujours aimée tendrement, lui recommandait l'avenir de ses enfans : « A quoi bon, disait-il, faire un testa» ment? on ne nous écoute pas vivans; morts, sui» vra-t-on nos volontés? »

Il avait vécu en héros, il mourut en sage, consolant sa famille et ses amis qui pleuraient autour de son lit : il était âgé de soixante-neuf ans.

Le plus bel éloge de Sobieski est dans l'exclamation de Charles XII visitant son tombeau : « Un si » grand roi ne devait pas mourir! »

250.

LE PAPE INNOCENT XI.

Innocent XI (Benoît Odescalchi), fils d'un banquier de Côme, dans le Milanais, naquit en 1611. Avant d'entrer dans les ordres, il porta les armes, mais il était appelé aux plus hautes dignités de l'Église. Promu à la pourpre romaine le 6 mars 1645, il fut ensuite légat de Ferrare et évêque de Novare; enfin pape le 21 septembre 1676. Le père d'Avrigny peint ainsi ce pontife : « Il avait l'air chagrin, les manières fières, le jugement bon, l'esprit pénétrant. Il savait peu, parce qu'il avait peu étudié. D'ailleurs, il était fort homme de bien, se réglant dans la pratique sur des maximes qui étaient austères jusqu'à la dureté; mais opiniâtre dans ses sentimens, inflexible, ne revenant presque point de ses premières impressions, persuadé qu'elles étaient fondées sur la raison et la justice (1). »

(1) Il montra une constante opposition aux vues de Louis XIV, soit

Ce portrait est à peu près conforme à tous ceux qui ont été tracés d'Innocent XI : quelques historiens l'ont traité moins favorablement; ils ont surtout blâmé son ignorance, sa négligence à remplir les fonctions pontificales dans les dernières années de sa vie; mais tous, Voltaire lui-même, ont rendu justice à la vertueuse rigidité de sa conduite.

Il mourut le 12 août 1689.

dans les disputes sur la régale, soit pour les nominations aux bénéfices, soit à l'égard des jésuites, qu'il n'aimait pas, surtout parce que le monarque français les protégeait.

251.

JACQUES II,

ROI D'ANGLETERRE.

(Peint d'après un portrait qui est au Musée Royal.)

Jacques II, roi d'Angleterre, second fils de Charles I et de Henriette de France, naquit à Londres, le 14 octobre 1633.

Pendant le procès du roi son père il se sauva sous des habits de femme, vint demander asile à la cour d'Anne d'Autriche, et anoblit son exil par la gloire des armes. Trois grands capitaines, Condé, Turenne et don Juan d'Autriche le virent combattre à leurs côtés avec la plus grande valeur. Lorsque les Anglais rappelèrent au trône Charles II, son frère aîné, il le suivit à Londres, devint grand-amiral du royaume, et illustra ce titre par une grande victoire qu'il remporta, en 1665, sur les Hollandais, commandés par l'amiral Opdam. Il fut moins heureux, en 1672, contre l'amiral Ruyter.

Néanmoins il jouissait d'une brillante réputation comme duc d'York, et l'on s'accordait à penser que, s'il montait sur le trône, il gouvernerait avec éclat. Après la mort de Charles II, ces espérances ne se réalisèrent point, et sa couronne, qui, le jour de son sacre, chancelait sur sa tête, rappela le funeste augure qu'on avait tiré de la même circonstance pour Henri III, roi de France. Et d'abord, pour régner sur un pays protestant, Jacques II était dans la position la plus défavorable : il avait abjuré la foi protestante pour embrasser la religion catholique, il s'était même, dit-on, affilié à la société de Jésus, et il se présentait à son peuple sous le joug du jésuite Péters, son confesseur, qui haïssait et persécutait tous ceux qui ne partageaient pas ses croyances religieuses. Néanmoins, comme tous les souverains à leur avénement à la couronne, il prodigua les plus belles promesses, il vanta dans une proclamation « son affection pour le peuple, » son éloignement pour le pouvoir arbitraire, son » dessein de gouverner l'Église et l'État selon les » lois, et de maintenir les priviléges de tous ces » sujets. » Sa conduite fut le contre-pied de ses flatteuses paroles. Cruel et vindicatif, il fit trancher la tête au comte d'Argyle et au duc de Mon-

mouth, qui s'étaient armés en Écosse pour soutenir les libertés de conscience, et, par son ordre, une commission de juges, ou plutôt de bourreaux, présidés par Jeffreys, son chancelier, parcourut les provinces de l'ouest, se faisant précéder par des instrumens de supplice, et condamnant à mort, sans aucune forme de procès, tous ceux qui étaient soupçonnés de n'être point favorables au papisme : plus de deux cent cinquante têtes tombèrent dans cette sanglante tournée! Jacques II, croyant qu'un trône s'affermit dans le sang, leva le masque, ne parla plus « que de son autorité souveraine, de sa » prérogative royale et de son pouvoir absolu, au- » quel tous ses sujets devaient une obéissance » sans réserve. » Dans la même déclaration, publiée en 1687, il annonçait qu'il voulait que ses sujets catholiques jouissent de tous les droits dont jouissaient ses sujets protestans; il révoquait et annulait de sa seule autorité tous les sermens qui pouvaient les rendre incapables d'occuper des emplois dans le royaume. Au nombre de ces sermens, était celui du *Test*, par lequel on abjurait la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie. On devina aisément que Jacques II n'avait en cela d'autre but que de confier toutes les charges de l'État

et tous les grades de l'armée à des papistes; et, dans le Parlement, dans le peuple, parmi les Wighs comme parmi les Torys, un cri d'alarme et de réprobation se fit entendre. Le roi n'en tint aucun compte, et, pour mieux insulter à l'opinion publique, il reçut publiquement en grande cérémonie, à Windsor, le nonce du pape: ce qui était un crime devant les lois du pays.

Lorsqu'un monarque outrage ainsi sans pudeur les droits d'une grande nation, il se rencontre tôt ou tard des âmes généreuses qui prennent en main la cause du peuple, et qui se révoltent contre la tyrannie. Plusieurs grands seigneurs et plusieurs évêques se réunirent dans l'intention de sauver la religion et l'État : ils firent sonder Guillaume, prince d'Orange, époux de Marie, fille de Jacques II, et, quand ils furent sûrs de son adhésion, ils préparèrent les esprits à sa prochaine arrivée. Ces dispositions n'étaient pas tellement secrètes que le roi n'en fût informé (1). Alors, comme tous les princes faibles, il fit toutes les concessions. Il supprima la cour ecclésiastique, rendit à la ville de Londres sa charte, aux communautés leurs

(1) Louis XIV l'en avait d'ailleurs fait prévenir par M. Barillon, son ambassadeur à Londres.

franchises; il cassa divers gouverneurs ou magistrats catholiques, et les remplaça par des protestans; mais il était trop tard. Un moment arrive où les concessions ne servent qu'à révéler aux nations la faiblesse du trône sans les satisfaire ni les rassurer. C'est donc en vain que Jacques avait détruit en quelques jours l'ouvrage de quatre ans de sollicitudes et de persécutions; c'est en vain qu'il avait fait baptiser solennellement son fils comme gage d'avenir pour l'Angleterre : on ne crut pas à sa bonne foi, et on répandit partout que le prince Édouard était un enfant supposé. Dans cet état critique, il renferma tout son espoir dans son armée, qu'il avait peuplée d'officiers catholiques; mais la présence du prince d'Orange, qui débarqua au mois de novembre 1688, lui causa une telle frayeur, que, sans oser combattre, dans la nuit du 11 au 12 décembre, il s'enfuit accompagné du chevalier Édouard Haller, du sieur Sheldon et de son valet de chambre. Il était dans un petit vaisseau, sur la côte de Feversham, où il attendait un vent favorable pour s'embarquer sur une frégate qui devait le transporter en France, lorsque, par l'imprudence du chevalier Haller, qui avait envoyé à la poste un domestique à sa livrée, il fut reconnu,

et, sur le conseil du gouverneur de la province, le comte de Winchelsea, il se rendit à Londres, où, par un de ces caprices populaires, inexplicables dans les révolutions, il fut reçu avec des acclamations triomphales. Ce fut le dernier éclair de sa royauté : trop faible pour lutter contre l'ascendant du prince d'Orange, il s'embarqua sur une frégate, le 23 décembre 1688, et passa en France. Louis XIV, qui haïssait Guillaume, s'empressa d'accueillir le monarque fugitif, et fit armer une flotte pour l'aider à reconquérir sa couronne. Jacques repassa en Irlande; mais, vaincu à la bataille de la Boyne, au mois de juin 1690, il fut obligé de venir redemander un asile au roi de France, tandis que l'Angleterre élevait le prince d'Orange au trône.

Louis XIV ne se découragea point dans ses efforts en faveur du roi détrôné; mais, comme si la mauvaise étoile de Jacques II exerçait sa désastreuse influence même sur les armes françaises, le combat naval de La Hogue enleva aux Stuarts tout espoir de retour, et Jacques II passa le triste reste de ses jours au château de Saint-Germain, dans les pratiques de la plus minutieuse dévotion. Il mourut le 16 septembre 1701.

Avec lui finit le règne d'une famille à laquelle

on pourrait justement appliquer ce mot si fin d'une femme d'esprit : « La couronne des rois est » presque toujours trop large, elle leur tombe sur » les yeux. »

252.

CHARLES II,

ROI D'ESPAGNE.

(En pied, peint par Jean Careno.)

Ce prince, fils de Philippe IV, roi d'Espagne, et de Marie-Anne d'Autriche, était né aussi faible d'esprit que de corps (1). Sa plus grande crainte cependant était de se laisser imposer des lois; et toute sa vie ne fut qu'un esclavage. Il ne quitta le joug de sa mère Anne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand III, que pour subir la domination de sa seconde femme Anne de Bavière. Son règne fut obscur, et sa destinée était de ne faire du bruit qu'après sa mort. Pendant qu'il vivait, l'Europe était inquiète de savoir entre les mains de qui tom-

(1) Telle était la profonde ignorance dans laquelle il avait été élevé, que, quand les Français assiégèrent Mons, il crut que cette place appartenait au roi d'Angleterre. Il ne savait ni où était la Flandre, ni ce qui lui appartenait en Flandre. (VOLTAIRE.)

berait l'immense héritage de ce monarque, qui n'avait et ne pouvait avoir d'enfans. On se demandait s'il vivait pour savoir s'il était mort; et son testament devint pour les souverains de l'Europe ce que les dents du dragon de la fable furent pour les compagnons de Cadmus.

Louis XIV et l'empereur Léopold étaient parens du roi d'Espagne au même degré; tous deux descendaient de Philippe III par les femmes : mais Louis était fils de l'aînée, Anne-Marie, femme de Louis XIII. Le dauphin avait encore un avantage sur les enfans de l'empereur; c'est qu'il était petit-fils de Philippe IV, et les enfans de Léopold n'en descendaient pas : les droits de la nature étaient donc dans la maison de France; mais la politique a aussi ses droits; et de ce nombre étaient les renonciations authentiques et ratifiées de Louis XIII et de Louis XIV à la couronne d'Espagne. La mère de Charles II, qui avait sur l'esprit de son fils un grand ascendant, avait rêvé un troisième avenir, hors des maisons de France et d'Autriche : c'était en faveur de son petit-neveu, fils de l'électeur de Bavière, Maximilien-Marie. Le roi le désigna secrètement pour son successeur. De leur côté, les diverses puissances imaginèrent de faire, du vivant

même de Charles II, un partage de la monarchie espagnole. On donnait au jeune prince de Bavière l'Espagne, les Indes-Occidentales et les Pays-Bas; le dauphin, fils de Louis XIV, devait posséder Naples, la Sicile et la province de Guipuscoa. On ne laissait à l'archiduc Charles, second fils de l'empereur Léopold, que le Milanais, et rien à l'archiduc Joseph, héritier de l'empire. La France, l'Angleterre et la Hollande signèrent cette convention. Le roi moribond, apprenant qu'on se disputait ainsi ses dépouilles avant sa mort, déclara hautement le jeune prince de Bavière unique héritier de tous ses États : mais, quelque temps après, ce prince étant mort à Bruxelles (1), les intrigues recommencèrent à Madrid, à Vienne, à Versailles, à Londres, à La Haye et à Rome. On proposa d'établir pour l'archiduc Charles le partage que d'abord on avait fait en faveur du Bavarois; mais l'empereur Léopold, qui espérait toute la succession, ne voulut pas signer le traité. Lorsque Charles II eut fait un nouveau testament, par lequel il léguait à l'archiduc Charles toute la monarchie espagnole, l'empereur

(1) Le bruit se répandit en Europe que cette mort, venue si à propos pour l'Autriche, était l'effet du poison. Mais un soupçon n'est pas une preuve.

se refusa également à appuyer ce legs par l'envoi d'une armée en Espagne. De petites intrigues de diplomatie achevèrent de brouiller les cabinets de Vienne et de Madrid (1). Louis XIV se hâta d'en profiter en envoyant le marquis d'Harcourt auprès de Charles II, avec la double mission d'offrir, comme ambassadeur, à ce monarque l'appui de la France, ou de prendre, en cas de refus, le commandement de l'armée des Pyrénées, et de menacer les frontières d'Espagne. Au milieu de cette crise, l'infortuné monarque, tourmenté par les puissances temporelles de la terre, s'avisa de consulter la puissance spirituelle : cet oracle fut favorable aux intérêts de la France. Innocent XII répondit que « les lois de l'Espagne et le bien de la chrétienté » exigeaient que le roi donnât la préférence à la » maison de France. » Le roi d'Espagne, pressé par Ubilla et le cardinal Porto Carrero, signa un troisième testament, qui donnait tous ses États au duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV (2). « Le pape, dit

(1) Un évêque de Lérida, ambassadeur de Madrid à Vienne, mécontent des propos que les archiducs tenaient contre les Espagnols, écrivit à son tour contre le conseil d'Autriche. Sa lettre devint publique. On y remarquait cette phrase : « Les ministres de Léopold ont l'esprit fait comme les » cornes des chèvres de mon pays, petit, dur et tortu. » L'évêque fut rappelé, et, à son retour à Madrid, il ne fit que fortifier l'aversion des Espagnols pour les Allemands.

(2) Voir la notice de Philippe V, roi d'Espagne.

» Voltaire, traita ce cas de conscience d'un souve-
» rain comme une affaire d'État, tandis que le roi
» d'Espagne faisait de cette grande affaire d'État un
» cas de conscience. Louis XIV en fut informé par
» le cardinal de Janson, qui résidait alors à Rome :
» c'est toute la part que la cour de Versailles eut à
» cet événement. Rien n'est plus vrai que la répu-
» tation de Louis XIV et l'idée de sa puissance fu-
» rent les seules négociations qui consommèrent
» cette révolution. »

Charles II languit encore un mois, et acheva à l'âge de trente-neuf ans, le 1er novembre 1700, la vie obscure qu'il avait menée sur le trône. On raconte que, quelque temps avant sa mort, ce monarque fit ouvrir à l'Escurial les tombeaux de son père, de sa mère et de sa première femme, Marie-Louise d'Orléans, et qu'il baisa ce qui restait de ces cadavres.

L'ouverture du testament de ce monarque fut très-dramatique. Chacun des ambassadeurs présens à la cour de Madrid croyait que son souverain allait être proclamé l'héritier de la monarchie espagnole; le comte de Harrach, ambassadeur de Léopold, en était surtout si persuadé, que d'avance il affectait un air triomphant. Le duc d'A-

brantès voulut s'amuser de son orgueil : au sortir du conseil, il sauta au cou du comte de Harrach, et lui dit : « C'est avec une joie extrême.... » Il fit une pause et reprit : « C'est avec le plus grand » contentement que je viens prendre congé de la » maison d'Autriche. » La gravité diplomatique se dérida aux dépens du comte de Harrach, qui avait été la dupe des accolades du duc d'Abrantès. La guerre devait bientôt changer ces rires en des pleurs de sang !

253.

MARIE-LOUISE D'ORLÉANS,

REINE D'ESPAGNE.

Marie-Louise d'Orléans, fille aînée de Philippe duc d'Orléans, *Monsieur*, et de Henriette-Anne d'Angleterre, née au Palais-Royal, à Paris, le 27 mars 1662, épousa, le 31 août 1679, Charles II, roi d'Espagne. Voici ce que mademoiselle de Montpensier raconte dans ses Mémoires à cette occasion (1) :

« *Monsieur* eût bien voulu qu'elle épousât M. le » dauphin. Je lui disais : « Ne menez pas si souvent » votre fille par ici, cela lui donnera des dégoûts » pour tous les autres partis, et, si elle n'épouse » pas le dauphin, vous lui empoisonnez le reste de » sa vie. » M. le dauphin ne donnait aucune marque » qu'il souhaitait ce mariage, ni le roi non plus. » Aussi, quand elle partit pour l'Espagne, elle était » au désespoir. Après avoir pris congé du roi dans

(1) Tome IV, édition de Petitot.

» la forêt de Fontainebleau, elle monta vite en car-
» rosse, sans dire adieu à Monseigneur. »

Cette princesse, en effet, aurait préféré vivre en France : elle aimait le fils de Louis XIV. Ce monarque, s'étant aperçu de sa tristesse, lui dit : « Mais » je ne pourrais faire mieux pour ma fille ! — Ah ! » lui répondit-elle les yeux en larmes, vous pou- » viez faire quelque chose de plus pour votre » nièce. »

Marie-Louise avait de la beauté, de la grâce, de l'esprit ; elle exerçait sur son faible époux, dont elle était tendrement aimée, un empire que la maison d'Autriche redoutait. Aussi les mémoires du temps laissent-ils croire qu'elle mourut empoisonnée. Madame de La Fayette dit que cette reine craignait elle-même cet attentat ; que, dans ses lettres à *Monsieur*, elle faisait confidence de ses craintes, et même que ce prince lui avait envoyé du contre-poison, qui n'arriva que le lendemain de sa mort. Saint-Simon laisse planer ses soupçons sur le comte de Mansfeld, ambassadeur de la cour de Vienne à Madrid, et sur la comtesse de Soissons, qui, accusée de ce crime, se réfugia chez cet ambassadeur. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un jour qu'il faisait très-chaud, la comtesse de Soissons servit du lait

à la reine, qui mourut quelques instans après l'avoir bu, dans les mêmes souffrances que madame Henriette sa mère à Saint-Cloud. Ce fut cette princesse qui informa Louis XIV que Charles II son époux ne pouvait avoir d'héritiers ; et, sur cet avis, le grand roi ourdit secrètement le projet de placer la couronne d'Espagne sur la tête de son petit-fils, depuis Philippe V.

D'après des documens peu connus, mais qui paraissent dignes de foi, on peut croire que cette reine périt victime d'une singulière intrigue de cour. Des personnes qui avaient le secret de l'impuissance de Charles II, et qui gémissaient de l'idée que la couronne d'Espagne resterait sans héritier, et passerait sur une tête étrangère, avaient, dit-on, imaginé de persuader à Marie-Louise, afin d'avoir un fils, d'admettre secrètement dans la couche royale un autre que son mari. Elle repoussa ce conseil avec une vertueuse indignation; mais, de ce moment, elle vit se tramer autour d'elle le projet d'appeler au trône d'Espagne une autre princesse de la complaisance de laquelle on espérerait plus; on nommait déjà même cette princesse allemande; la reine en écrivit à son père, *Monsieur*, frère de Louis XIV, et, pressentant les dangers dont

elle était menacée, elle lui demanda ce contre-poison qui arriva trop tard : la main de la comtesse de Soissons avait été plus prompte.

Marie-Louise d'Orléans, reine d'Espagne, mourut le 12 février 1689.

254.

ANNE-MARIE D'ORLÉANS,

REINE DE SICILE, PUIS DE SARDAIGNE.

(Peint d'après une gravure de la collection du roi, au Palais-Royal.)

Anne-Marie d'Orléans, mademoiselle de Valois, duchesse de Savoie, reine de Sicile, puis de Sardaigne, troisième fille de Philippe de France, duc d'Orléans, *Monsieur*, et de Henriette-Anne d'Angleterre, sa première femme, naquit à Saint-Cloud, le 27 août 1669.

Le duc de Savoie, Victor-Amédée II, s'était refusé à une union projetée entre lui et l'infante de Portugal; Louis XIV eut le désir de lui faire épouser sa nièce Anne-Marie d'Orléans, dans l'espoir de l'attacher à la France. Ce mariage eut lieu par procureur à Versailles, le 10 avril 1684; mais il n'empêcha point le duc de Savoie d'entrer dans des négociations secrètes avec les ennemis de la France,

et de conclure alliance, en 1690, avec l'empereur, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande.

Anne-Marie d'Orléans mourut à Turin, le 26 août 1728. Deux ans après cette mort, et un mois avant son abdication, Victor-Amédée épousa secrètement la veuve du comte de Saint-Sébastien, qui, fille d'honneur de la reine-mère, avait été le premier objet de son amour. La comtesse avait cinquante ans alors, et lui était dans sa soixante-cinquième année.

255.

MADAME DE LA VALLIÈRE (1).

Louise-Françoise de La Baume Le Blanc de La Vallière, fille de Laurent de La Baume Le Blanc et de Françoise Le Prévôt, naquit au château de La Vallière en Touraine, le 6 août 1644.

Bussy-Rabutin a tracé d'elle un portrait peu séduisant; mais madame de Motteville, mademoiselle de Montpensier lui ont rendu plus de justice. L'éclat et la blancheur de son teint, la douceur de ses yeux, la beauté de ses blonds cheveux, l'expression céleste de ses regards, la grâce répandue sur toute sa personne, quoiqu'elle fût un peu boiteuse, le charme de son esprit, dont son cœur faisait presque toujours les frais, la douceur angélique d'une âme délicate et tendre, justifient assez la passion que Louis XIV conçut pour mademoi-

(1) D'après une miniature originale du livre de feu madame la duchesse d'Orléans.

selle de La Vallière. Le roi, qui d'abord avait ri dans un bosquet de Versailles de la préférence qu'elle lui avait donnée sur tous les seigneurs de sa cour, eut occasion de causer avec elle en allant voir madame Henriette d'Angleterre, dont elle était fille d'honneur. L'agrément de sa conversation enchanta le monarque : il déclara son amour avec un tendre embarras; mademoiselle de La Vallière reçut cet aveu avec un trouble mêlé d'innocence et de plaisir. On sait que Louis, brûlant d'avoir un entretien avec elle, s'introduisit la nuit, par les toits, dans son appartement à Marly; on sait quels douloureux combats elle eut à soutenir entre l'amour et l'honneur, combien elle était sincère dans sa retraite au couvent des Ursulines de Saint-Cloud, où Colbert, au nom du roi, vint la chercher pour la ramener à la cour; on sait enfin que, vaincue par les prières, les pleurs et la tendresse de Louis, elle le rendit maître de ses charmes et de son cœur, et que, le 2 octobre 1666, elle donna le jour à mademoiselle de Blois, qui épousa dans la suite le prince de Conti. Ce fut à cette occasion que, par des lettres-patentes données à Saint-Germain-en-Laye et enregistrées au Parlement le 13 mai 1667, les seigneuries de Vaujour et de Saint-Chris-

tophe furent érigées en duché-pairie sous le titre de La Vallière, en faveur de madame de La Vallière et de sa fille. Elle donna au roi un nouveau gage de son amour, le 2 octobre 1667, dans la personne du comte de Vermandois. Aimée, heureuse, elle était l'objet des attentions les plus délicates, l'héroïne de toutes les fêtes; modeste, sans ambition et presque honteuse de son bonheur, elle ne songeait qu'à plaire à son royal amant : c'était sa vie. Un jour le roi, étant à la chasse, lui écrivit un billet sur une carte qui se trouva être le deux de carreau; et elle lui répondit par les vers suivans, sur l'air *le démon malicieux et fin*, air composé par Lulli et que toute la cour chantait :

« Pour m'écrire avec plus de douceur,
» Il fallait choisir un deux de cœur,
» Les *carreaux* ne sont faits, ce me semble,
» Que pour servir Jupiter en courroux;
» Mais deux *cœurs* vraiment unis ensemble
» Peuvent-ils rien s'annoncer que de doux ? »

L'infortunée ne prévoyait pas dans ce moment qu'une affection si tendre dût avoir un terme si rapproché! sa santé s'était altérée depuis ses dernières couches; elle avait maigri; au teint le plus beau avait succédé une grande pâleur; et ses yeux, toujours pleins de douceur, n'étaient plus animés du même feu. Une femme d'une beauté parfaite,

d'un esprit original et piquant, d'un caractère impérieux, madame la marquise de Montespan, était celle qui devait remplacer madame de La Vallière dans le cœur du monarque. Il ne l'appelait d'abord que l'*aimable étourdie;* il la nomma bientôt sa maîtresse. Convaincue de l'inconstance du roi, madame de La Vallière comprit qu'il n'y avait plus pour elle de consolations sur la terre; elle se retira dans un couvent à Chaillot, au mois de février 1671, pour y pleurer en silence et en liberté son amour et l'infidélité de Louis. Ce prince, qui lui avait donné une rivale, n'eut pourtant pas le courage de supporter son absence. « Il la ramena lui-» même à Versailles, causa une heure avec elle, et » pleura fort. » Retenue par obéissance à la volonté du roi, par cette influence d'une passion que le cœur ne peut jamais entièrement subjuguer, par les caresses de ses enfans, elle consentit encore à rester à la cour, souffrant avec une douceur, une patience, une résignation admirables : c'est sans doute la plus grande preuve d'amour qu'elle ait donnée au roi! mais, à la suite d'une maladie qui la conduisit aux portes du tombeau, elle se décida à consacrer à la pénitence le reste de ses jours. Le maréchal de Bellefonds, son ami, et Bossuet,

qu'elle consulta, la fortifièrent dans sa résolution. Sa correspondance et ses entretiens, soit avec l'évêque de Meaux, soit avec l'abbé de Rancé, respirent l'amour de la religion; et leurs saintes exhortations l'emportèrent sur les prières du roi, qui la supplia, mais plus en roi qu'en amant, de ne pas quitter le monde. Ce monarque allait partir pour la Flandre; madame de La Vallière vint le matin entendre la messe du roi; c'est là qu'elle le vit pour la dernière fois. La messe finie, et le roi parti, elle monta dans son carrosse, et alla descendre aux Carmélites, à Paris, dans la rue Saint-Jacques; se jeta aux genoux de la supérieure, madame de Jarnac, et fit couper sa belle chevelure. Là elle se soumit aux exercices les plus austères, et cette âme dévorée du besoin d'aimer fit hommage à Dieu seul des célestes trésors qu'elle enfermait. Elle fit profession le 3 juin 1675, sous le nom de *sœur Louise de La Miséricorde*. Toute la cour assista à cette pieuse cérémonie. La sœur Louise était dans la tribune des religieuses, à côté de la reine Marie-Thérèse, à qui elle avait causé tant de jalousie et de chagrin. Bossuet parla : le sermon fini, et les vœux prononcés, la reine, embrassant madame de La Vallière, lui donna le voile qui

devait pour toujours la séparer du monde (1).

La vie de madame de La Vallière, depuis son entrée au couvent, fut une vie de pénitence et de douleurs. Celle qui avait régné par l'amour et le plaisir, dans la cour la plus magnifique, n'avait plus d'autre soin que de se mortifier et de rechercher des souffrances. On l'a souvent trouvée saisie de froid et évanouie, soit dans l'église, soit dans les greniers où elle étendait le linge qu'elle avait lavé pour l'infirmerie. Le jeûne trop rigoureux qu'elle s'imposait finit par détruire sa santé, et elle succomba, le 6 juin 1710, dans la soixante-sixième année de son âge. La religion entoura de toutes ses consolations les derniers instans de la sœur Louise de La Miséricorde, et

. . . . . Des âmes la plus belle
S'exhala doucement d'un corps si digne d'elle,
Comme au gré d'un feu pur s'exhale vers les cieux
D'un beau vase d'albâtre un parfum précieux.

(1) Madame de La Vallière avait fait imprimer ses pieuses méditations. Elle en envoya un exemplaire à Bossuet, qui le corrigea, et même y ajouta plusieurs phrases écrites de sa main. Ce précieux exemplaire existe à la bibliothèque du Louvre.

255bis.

LA MÊME.

(Peint d'après un portrait qui est au palais de Neuilly.)

256.

MADAME DE MONTESPAN.

Françoise-Athénaïs de Rochechouart, marquise de Montespan, seconde fille de Gabriel de Rochechouart, premier duc de Mortemart, née en 1641, mariée en 1663 à Henri-Louis de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan.

L'âme douce, délicate et tendre de madame de La Vallière n'avait pu long-temps enchaîner le fastueux amour de Louis XIV. La beauté de madame de Montespan, l'éclat de son esprit, la majesté de sa démarche, un air de fierté répandu dans tous ses traits, semblaient mieux en harmonie avec les goûts et le caractère du monarque. Tandis que la sœur Louise de La Miséricorde prenait le voile dans un cloître, sa rivale recevait le tabouret à la cour (1). Madame de La Vallière aimait son amant

(1) Le roi demanda à la comtesse de Soissons sa démission de la charge de surintendante de la maison de la reine, pour la donner à madame de Montespan : on supposa le tabouret attaché à cette place, parce que madame de Montespan, ayant un mari, ne pouvait être faite duchesse.

pour lui-même, madame de Montespan n'aimait en lui que le roi. Elle triomphait de voir à ses genoux celui devant qui se prosternait la plus brillante cour de l'Europe, et son orgueil se plaisait à gouverner le monarque qui avait dit : *L'État, c'est moi!* Louis XIV l'aimait éperdument; il l'entourait de tous les prestiges de la grandeur et de la puissance; il lui donna des gardes (1); il la montrait avec complaisance à ses armées dans des chars décorés avec une pompe mythologique. Elle aimait l'éclat et les plaisirs; et la magnificence du roi allait au-delà de tous ses vœux. Marly, Versailles, Saint-Germain s'embellissaient tour à tour pour elle de toutes les recherches de la galanterie et de la magie des fêtes les plus somptueuses. Enivrée de tant d'amour et de tant de faste, fière d'avoir donné huit enfans au roi (2), et devenue la source de toutes

(1) C'était à la fois une prérogative pour madame de Montespan et un gage de sécurité pour le roi, qui passait chez elle une grande partie de la journée. On prétend aussi que c'était pour la mettre à l'abri des insultes du marquis de Montespan, qui passait pour brutal, et qui avait le *ridicule* de trouver mauvais que sa femme fût la maîtresse d'un autre.

(2) La jalousie de la reine et les soupçons de madame de La Vallière avaient rendu nécessaire de prendre des précautions pour rendre mystérieuse la première couche de madame de Montespan. Une femme de chambre se rend la nuit chez Clément, fameux accoucheur, qui, accoutumé à de pareilles aventures, se laisse conduire les yeux bandés dans un superbe appartement. On éteignit les bougies; Louis XIV, qui était caché sous les rideaux du lit, lui dit de ne rien craindre : « Je ne crains, reprit Clé-

les grâces et de toutes les faveurs de la cour, madame de Montespan était loin de penser que son amant aurait jamais le courage de l'abandonner : elle croyait à son crédit qui n'avait point de bornes, à son esprit dont les ressources étaient merveilleuses, à sa beauté qui n'avait rien perdu de sa fraîcheur et de son éclat; elle croyait aussi à la constance du prince qui avait oublié madame de La Vallière, et qui l'avait elle-même un moment dédaignée pour mademoiselle de Fontanges!... Quels furent sa honte et son dépit lorsqu'elle fut obligée de céder sa place à la veuve de Scarron! Madame de Montespan l'avait connue à l'hôtel d'Albret; elle lui avait fait continuer la pension dont Scarron avait joui; elle l'avait choisie pour gouvernante du premier enfant qu'elle avait eu du roi; et cette

» ment, que d'être dans la maison de Dieu où l'on ne peut ni boire ni » manger. — Rassurez-vous, reprit le roi. » Et en même temps il va lui-même à une armoire, y prend un pot de confitures, et le lui apporte avec du pain. Dès que Clément eut mangé, il voulut boire : le roi alla lui chercher du vin, et lui en versa deux ou trois coups l'un après l'autre. « Mais » vous, dit l'accoucheur, ne boiriez-vous pas bien aussi un verre de vin? » Si vous voulez que la malade soit promptement et heureusement délivrée, » il faut boire à sa santé. » Louis XIV ne se fit pas prier, et, quand madame de Montespan eut mis au jour l'enfant, qui fut depuis le duc du Maine, on banda les yeux à Clément, on lui mit une bourse de cent louis dans la main, et on le reconduisit chez lui, rue Saint-Antoine, avec les mêmes cérémonies.

C'est madame de Montespan qui inventa les robes volantes, pour *cacher ses grossesses*.

même femme, admise dans la confidence des amours de Louis XIV, avait employé tous les artifices d'une coquetterie surannée et tous les scrupules d'une dévotion qui sait accommoder les intérêts de la terre avec ceux du ciel, pour achever de perdre sa bienfaitrice dans l'esprit du roi, qui, devenu malade et moins galant, aspirait au repos, et n'avait plus la force de supporter la tyrannie capricieuse de sa maîtresse. C'est en 1680 que madame de Montespan reçut l'ordre de quitter la cour. Le sacrifice fut affreux pour son orgueil; mais ce même orgueil la soutint dans sa disgrâce. Jamais elle ne s'abaissa à rien demander, ni pour elle, ni pour personne. Le roi, ni les ministres, ni les juges, ne reçurent d'elle aucune lettre, aucune sollicitation. Elle se retira d'abord dans une communauté des filles de Saint-Joseph, à Paris, dont elle était fondatrice; mais elle ne pouvait s'y accoutumer. Elle promena son loisir et son inquiétude à Bourbon, à Fontevrault (1), aux terres d'Aubin. Elle ne dut

(1) L'abbesse de Fontevrault était sœur de madame de Montespan, ainsi que de madame de Thianges. Toutes les trois étaient charmantes de grâce, de beauté, d'esprit, et faisaient l'ornement de toutes les réunions de la cour et de toutes les fêtes de Versailles. L'abbé Testu disait : « Madame de Montespan parle comme une personne qui lit, madame de » Thianges comme une personne qui rêve, madame de Fontevrault comme » une personne qui parle. »

quelque tranquillité qu'aux pieuses exhortations du père Latour, général de l'Oratoire. Elle se condamna à la plus rude pénitence. Elle travaillait pour les pauvres aux ouvrages les plus grossiers. Sa table, autrefois somptueuse, devint plus que frugale (1); ses jeûnes se multiplièrent; ses macérations étaient continuelles; elle portait toujours des bracelets, des jarretières et une ceinture, armés de pointes de fer qui mutilaient son corps et le blessaient jusqu'au sang. Elle avait une telle frayeur de la mort, qu'elle payait plusieurs femmes pour la veiller pendant la nuit. Elle se couchait ses rideaux ouverts, avec un grand nombre de bougies allumées dans sa chambre. Si elle se réveillait, elle voulait toujours trouver ses veilleuses causant entre elles. Cependant, au milieu des privations et des souffrances qu'elle s'imposait, elle conserva toujours l'extérieur et les habitudes d'une reine. Il n'y avait qu'un fauteuil dans son appartement, et ce fauteuil n'était que pour elle. Toutes les da-

(1) Elle était gourmande, et la princesse Charlotte de Bavière (duchesse d'Orléans), dans ses *Souvenirs*, dit que madame de Montespan *faisait honneur à une bonne table, et buvait et sablait bravement sans s'enivrer.* Elle avait aussi beaucoup aimé le jeu. Elle perdit dans une nuit *quatre cent mille pistoles;* mais elle tourmenta le banquier jusqu'à ce qu'il l'eût acquittée. Il n'osa point refuser cette faveur à la maîtresse du roi, et fut dupe de sa complaisance.

mes de la cour se faisaient un plaisir de la visiter pour jouir de ses souvenirs et de la grâce enchanteresse de sa conversation. *Monsieur* et mademoiselle de Montpensier lui ont toujours porté beaucoup d'amitié. Elle fut belle jusqu'au dernier moment de sa vie, sans être malade et croyant toujours l'être. Cette inquiétude l'entretenait dans le goût des voyages, et la conduisit, pour la dernière fois, à Bourbon, en 1707. Ce n'était plus, comme au premier voyage qu'elle y fit dans le temps de sa faveur, « cette brillante divinité qui » était dans une calèche à six chevaux, avec un » carrosse derrière, attelé de même, avec six fem- » mes, deux fourgons à six mulets et dix ou douze » hommes à cheval sans ses officiers, un train de » quarante-cinq personnes, et qui recevait tous les » jours un courrier de l'armée (1). » Son équipage était simple et modeste, et le peu d'argent qu'elle avait elle le distribuait aux pauvres. Attaquée d'un transport au cerveau, à la suite d'une saignée faite mal à propos, elle expira à l'âge de soixante-six ans.

(1) Lettre de madame de Sévigné.

256bis.

MADAME DE MONTESPAN.

(D'après un portrait qui est au palais de Neuilly.)

257.

MADEMOISELLE DE FONTANGES.

(Peint d'après un portrait qui est au Musée Royal.)

Marie-Angélique d'Escorailles de Roussille, demoiselle, puis duchesse de Fontanges, née en 1661 de Jean Rigaud d'Escorailles, comte de Roussille, d'une ancienne famille d'Auvergne, et d'Aimée-Léonore de Plas.

Elle avait à peine dix-sept ans lorsqu'elle parut à la cour en qualité de fille d'honneur de la duchesse d'Orléans, Charlotte-Élisabeth de Bavière. La perfection de sa beauté, l'éclat de son teint, le blond cendré de sa longue chevelure, sa petite bouche ornée des plus jolies dents, la douce langueur de ses yeux bleus, la grâce de sa taille, la noblesse de sa démarche, excitèrent la plus vive admiration. Louis XIV, alors fatigué des humeurs et des caprices de madame de Montespan, ne fut

point insensible à tant d'attraits, malgré le peu d'esprit dont ils étaient, dit-on, accompagnés. Il déclara d'abord secrètement son amour, qui fut accueilli avec un tendre empressement, car mademoiselle d'Escorailles aimait le roi. Cette liaison n'avait point échappé à madame de Maintenon, qui se hasarda un jour à exhorter charitablement la nouvelle maîtresse « à se guérir d'une passion » qui ne pouvait que faire son malheur. — Vous » me parlez, Madame, répondit mademoiselle d'Es- » corailles, de quitter un sentiment comme on » quitte une chemise. »

Ce sentiment fut bientôt révélé à toute la cour. Lorsqu'au mois de février 1680 Louis XIV voulut aller au-devant de la dauphine Marie-Anne de Bavière, il nomma les personnes qui devaient être du voyage. On trouva dans la cour du palais un beau carrosse tout neuf, attelé de huit chevaux, et entouré d'une nombreuse livrée : on était à deviner à qui cet équipage était destiné, lorsque mademoiselle d'Escorailles monta dans le carrosse, et partit accompagnée de plusieurs voitures de suite, et d'un fourgon où elle trouva dix mille louis en or et un magnifique service de vermeil. Ce fut à cette époque qu'elle fut créée duchesse de Fontanges.

« Madame de Montespan, dit madame de Sévigné, » en fut enragée. »

La nouvelle duchesse ne jouit pas long-temps de son triomphe et de son bonheur. A la suite d'une couche sa santé s'altéra, au point qu'à l'âge de dix-neuf ans elle demanda la permission de quitter la cour et de se retirer au couvent de Port-Royal, rue Saint-Jacques, à Paris. La mort ne se fit pas attendre; à sa dernière heure elle demanda à voir le roi; il vint au couvent, et ne put retenir ses larmes. « Je meurs contente, dit-elle, puisque mes derniers regards ont vu que vous me pleurez. » Elle expira quelques momens après. C'était le 20 juin 1681.

Madame de Sévigné a dit, dans ses lettres, que « cette belle beauté, toujours languissante, était si » touchée de sa grandeur, qu'il fallait l'imaginer » précisément le contraire de cette petite violette » (madame de La Vallière) qui se cachait sous » l'herbe, et qui était honteuse d'être maîtresse, » d'être mère, d'être duchesse. » Cependant il faut rendre cette justice à mademoiselle de Fontanges, qu'elle aimait le roi pour lui-même; qu'elle chercha long-temps à cacher sa passion pour lui, et que, si pendant son règne d'un jour elle affecta un peu de hauteur, ce fut surtout pour humilier

madame de Montespan; et, certes, on peut lui pardonner aisément d'avoir ainsi vengé madame de La Vallière des humiliations que lui avait fait subir son orgueilleuse rivale.

La mode n'a pas rendu le nom de mademoiselle de Fontanges moins célèbre que l'amour de Louis XIV. Elle était un jour à la chasse avec le roi; le ciel se rembrunit, le vent s'élève; elle fait attacher ses cheveux avec un ruban rouge dont les nœuds retombaient sur son front. Cet ajustement plut si fort au roi, qu'il pria mademoiselle de Fontanges de ne pas le quitter de toute la journée. Elle parut donc ainsi coiffée le soir à la cour, et le lendemain la cour et la ville imitèrent cette coiffure, connue encore aujourd'hui sous le nom de *coiffure à la Fontanges*.

258.

MADAME DE MAINTENON.

Naître dans une prison (1), être transportée en Amérique dans les langes de la misère; revenir orpheline en France, aller implorer la pitié d'une vieille dame (2), se soumettre dans sa maison aux plus obscurs emplois; venir à Paris sans ressources et sans pain; à l'aide de son esprit séduire et épouser un poète cul-de-jatte, faire par ses grâces le charme de ses dîners et le bonheur de ses amis (3);

(1) F. d'Aubigné, fils de l'illustre Agrippa d'Aubigné, protestant, ami de Henri IV, était détenu pour dettes à Niort; il épousa la fille du concierge de sa prison. C'est là que naquit celle qui devait un jour, sous le nom de madame de Maintenon, jouer un rôle si extraordinaire à la cour de Louis XIV. Madame de Villette, sœur de M. d'Aubigné, étant venue rendre visite à l'accouchée, eut pitié de son enfant couvert de haillons, et l'emmena au château de Murçan; mais madame d'Aubigné la retira de ses mains, et la conduisit en Amérique, où elle accompagnait son époux.

(2) Madame de Neulliant, sa marraine, mère de la maréchale de Navailles, qui lui donnait à garder les clefs de son grenier, et la chargeait de voir tous les jours mesurer l'avoine de ses chevaux.

(3) Scarron l'avait trouvée aimable; ses amis lui persuadèrent de l'épouser et de faire la fortune de cette *charmante malheureuse*. La maison de ce poète devint le rendez-vous de tout ce que la cour et la ville avaient

retomber après sa mort dans la pauvreté; attirer, non impunément, les regards des grands seigneurs (1); passer d'une obscure mansarde dans les plus brillans hôtels; là satisfaire à tous ces détails dont l'usage des sonnettes a abrégé l'importunité; rechercher, conquérir à tous prix la faveur des gens de la cour; parvenir ainsi à la confiance de la favorite (2); se trouvant bientôt après dépo-

de gens d'esprit et à la mode. On y faisait des dîners simples, mais assaisonnés par la gaîté du poète et l'amabilité de sa compagne. On sait le mot de son cuisinier : « Madame, encore une histoire, le rôt nous man- » que. »

« Cette femme charmante assemblait, m'a-t-on dit,
» A de petits soupers très-grande compagnie;
» De sa table frugale et souvent mal servie
» Elle se plaignait seule, ou plutôt se moquait :
» Mais, si l'Aï, l'Arbois ou le Bordeaux manquait,
» Si les plats clairsemés se fuyaient sur la table,
» Elle contait : soudain, la gaîté délectable
» Se répandait partout, les ris gagnaient; le vin
» Était délicieux et le souper divin. »

(Delille.)

(1) Villars, père du maréchal et le maréchal lui-même, Beuvron, le maréchal d'Harcourt, les Villarceaux, qui l'introduisirent à l'hôtel de Richelieu et chez la maréchale d'Albret. C'est cette maréchale qui, se regardant un jour devant une glace, se trouvait le nez rouge, et se disait : « Où est-ce donc que j'ai pris ce nez-là ? » M. de Matha, qui l'entendit, faisant allusion au goût que la maréchale avait pour le vin, dit à son voisin : « *C'est au buffet!* »

(2) Lorsque madame de Montespan mit au jour le duc du Maine, on cherchait une personne pour élever mystérieusement ce fils du roi : le choix tomba sur madame Scarron, qui fut établie d'abord dans une petite maison au Marais, et depuis au château de Maintenon, dont elle a pris le titre.

sitaire du secret et des gages de ses amours, élever un fils du roi; intéresser le monarque par ses lettres sur la santé de cet enfant (1), lui servir de confidente et de médiatrice dans ses querelles avec sa maîtresse; flatter contre elle ses jalouses humeurs; opposer, aux emportemens d'une femme trop orgueilleuse, une douceur affectée et une fausse modestie; faire à propos intervenir le ciel pour alarmer la conscience du prince sur sa passion, et mêler à ses bénignes exhortations de mystiques coquetteries; supplanter enfin sa bienfaitrice, et prendre sa place dans le cœur et dans le lit de son royal amant: telle fut la première moitié de la vie de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon.

La seconde offre le spectacle de la puissance qu'une prude artificieuse peut exercer sur l'esprit et les sens d'un roi devenu vieux et dévot. Non contente d'avoir été secrètement épousée par Louis XIV (2), elle ne cessa de le presser pour faire

(1) Le duc du Maine était né avec un pied difforme. On l'envoya aux eaux de Baréges; c'est de là que la gouvernante écrivait à madame de Montespan des lettres qui étaient montrées au roi. L'élégance du style, le charme des pensées, la délicatesse des flatteries commencèrent à jeter dans le cœur du monarque le premier germe de cette passion qui remplit plus tard l'Europe de sa déplorable solennité.

(2) Louis XIV, après avoir consulté de Harlay, Bossuet, Fénelon et le père Lachaise, épousa secrètement en 1686 madame Scarron, dans une petite chapelle du château de Versailles, en présence de l'archevêque

déclarer publiquement son mariage, et poursuivit de sa haine les personnes qui osèrent détourner ce prince de cette faiblesse (1): condamnée à ne pas prendre le titre de reine, elle voulut du moins en exercer toute l'influence; elle eut l'art de circonvenir le monarque, de manière que sa famille elle-même n'avait part à ses caresses que lors-

de Paris (de Harlay), de son confesseur (le père Lachaise), de Montchevreuil et de Bontems, premier valet-de-chambre.

On raconte à l'occasion de ce mariage clandestin une anecdote singulière. Ce n'est pas la première fois que l'on mêle après coup les horoscopes aux fortunes extraordinaires, ou que l'on rattache avec complaisance une importance spéciale à des mots jetés au hasard, ou à de vaines circonstances qui seraient demeurées ensevelies dans l'oubli si l'avenir ne les avait réveillées avec éclat. La cour était à Saint-Germain. Louis XIV, instruit que des courtisans qui habitaient l'étage supérieur du château devaient y faire venir une fameuse devineresse de Paris, eut la fantaisie de consulter aussi l'oracle; et, bien déguisé, il se présenta à la magicienne, qui l'envisagea attentivement, et lui dit « qu'il était marié, mais galant et » à bonnes fortunes; qu'il deviendra veuf et qu'il se prendra de passion pour » une veuve surannée, de basse condition, et le reste de tout le monde; qu'il » l'épousera et aura un tel aveuglement pour elle qu'elle le gouvernera et » le mènera toute sa vie par le bout du nez. » Le roi s'échappa suffoquant de rire, et descendit dans son appartement. La première personne qu'il rencontra fut le duc de Créqui, avec lequel il était habitué à causer familièrement. Il se hâta de lui raconter mot pour mot le discours de la sibylle. Tous deux s'égayèrent à l'envi sur l'ineptie de la sorcière. Mais, quand dans la suite la mort de la reine et l'engouement de Louis XIV pour madame Scarron eurent réalisé une prédiction absurde, cette scène bouffonne se présenta sans cesse au roi humilié. Il n'osait lever les yeux devant Créqui, évitait soigneusement sa présence, et ne lui adressa plus ni un mot ni un regard.

(1) Elle ne pardonna pas entre autres à Louvois de s'être jeté aux genoux du roi, pour l'engager, dans les termes les plus énergiques, à ne point se rendre à des sollicitations qui le rendraient la fable de toute l'Europe.

qu'elle daignait le permettre ou n'en point prendre d'ombrage (1). C'est chez elle que le roi traitait avec ses ministres les affaires les plus importantes de l'État (2); c'est dans son cabinet que fut décidée la révocation de l'édit de Nantes! Le peuple n'attendit pas la postérité pour juger la protectrice des jésuites et l'amie du père Letellier. En vain elle affectait de la charité; en vain elle fondait des couvens (3), des hospices; l'opinion publique la poursuivait,

(1) Voir à ce sujet la correspondance de Charlotte de Bavière (Madame), et les autres Mémoires du temps, qui révèlent le despotisme introduit dans l'étiquette pour les relations du roi avec sa famille. Il n'y avait que le duc du Maine et la duchesse de Bourgogne qui eussent part aux faveurs de la jalouse concubine.

(2) Voir, dans les mémoires de Saint-Simon, le compte ingénieux qu'il rend des petits conseils qui se tenaient dans la chambre de madame de Maintenon. Il expose la tactique artificieuse de cette femme, qui voulait régner tout en laissant croire à Louis XIV qu'il était le maître. Mais la favorite, qui s'était rendue la source des grâces et du pouvoir, était elle-même assez rudement gouvernée par *Nanon Balbien*, vieille servante qu'elle avait conservée du ménage de Scarron, et qui, par la force de l'habitude, le zèle de ses soins, et la possession de ses premiers secrets, avait pris sur elle un irrésistible ascendant. Cette fille grossière était courtisée par les plus grands seigneurs; et c'est une vérité déplorable, mais c'est une vérité, que la cour de Louis XIV, pendant la domination de madame de Maintenon, fut en partie sous l'influence de cette nouvelle Ænone.

(3) On ne peut adopter sur la fondation de Saint-Cyr les odieuses suppositions de Bussy-Rabutin; mais il est permis de croire que la vanité ne fut pas étrangère à l'établissement de cette maison, lorsqu'on se rappelle avec quelle orgueilleuse complaisance madame de Maintenon y faisait réciter sur un théâtre :

« Peut-être on t'a conté la fameuse disgrâce
» De l'altière Wasti dont j'occupe la place. »

(*Esther.*)

soit à la comédie italienne, lorsqu'on jouait *la Fausse Prude* (1), soit dans le char de son royal époux, qui la promenait à la face de ses armées, comme il avait montré jadis madame de La Vallière et madame de Montespan : mais alors la beauté, la jeunesse et la gloire servaient de parure et d'excuse à ces amours triomphales, tandis qu'auprès de madame de Maintenon rien ne pouvait intéresser à une passion que flétrissaient l'âge, les rides et la dévotion (2). Tel était le sentiment qu'elle avait elle-même de l'aversion qu'elle inspirait, qu'elle ne fit que paraître un moment au lit

(1) Elle fit chasser de France les comédiens italiens, qui avaient représenté cette pièce, dans laquelle le public se plut à saisir hautement les plus malignes allusions contre madame de Maintenon.

(2) Le roi donnait à la cour le divertissement du siége de Compiègne. Madame de Maintenon y était en face de la plaine et des troupes, dans sa chaise à porteurs, entre ses trois glaces. Sur le bâton de devant, à gauche, était assise madame la duchesse de Bourgogne ; du même côté en arrière et en demi-cercle, debout, madame la Duchesse, madame la princesse de Conti et toutes les dames, et derrière elles des hommes. A la glace droite de la chaise, le roi debout, et, un peu en arrière, un demi-cercle de ce qu'il y avait en hommes de plus distingué. Jamais il ne parla qu'à madame de Maintenon, sauf quelques mots à la duchesse de Bourgogne, qui tâchait de se faire parler..... Canillac, chargé de venir prendre les ordres du roi, avisant cette chaise, le roi et toute son assistance, demeura court à regarder, la bouche ouverte, les yeux fixes et le plus grand étonnement peint sur son visage. Il ne put jamais remplir son message, et se retira. Ce fut le même effet parmi tout ce qui était dans la plaine, jusqu'aux soldats, qui se demandaient ce que c'était que cette chaise, et le roi baissé à tous momens dedans. Ce spectacle fit le bruit le plus singulier dans toute l'Europe.
(*Mémoires de* Saint-Simon.)

de mort de Louis XIV, et qu'elle se sauva à Saint-Cyr, non par excès de sensibilité, comme l'ont écrit ses panégyristes, mais par la crainte d'être insultée après les derniers soupirs de celui dont les respects seuls la protégeaient encore (1). C'est à Saint-Cyr qu'elle termina sa longue carrière; et sa mort, qui quelques années plus tôt eût fait tant de bruit en Europe, fut comme inaperçue (2).

(1) Louis XIV exigeait que sa famille et toute sa cour eussent pour madame de Maintenon le plus profond respect. Cette vénération, dont la flatterie faisait les frais, semblait consoler son orgueil de s'être humilié sous un joug qu'il avait accepté par une faiblesse humaine, conservé par un scrupule dévot et porté souvent avec un secret embarras.

(2) Elle mourut le 15 avril 1719, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

« Les regrets de sa perte, dit Saint-Simon, qui ne furent pas universels » à Saint-Cyr, n'en passèrent guère les murailles. Je n'ai su que d'Aubi- » gny, archevêque de Rouen, son prétendu cousin, qui fût assez sot pour » en mourir. »

259.

LE PÈRE LACHAISE.

Le Père Lachaise, jésuite, fils de Georges d'Aix, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, naquit au château d'Aix en Forez, le 25 août 1625. Il exerça, comme confesseur de Louis XIV, une longue influence sur la conscience du monarque et sur les affaires ecclésiastiques du royaume. On sait qu'il y a eu de tout temps une religion mitigée à l'usage des grands, et le père Lachaise ne se montra point trop sévère pour les faiblesses du roi. Il autorisa même de ses conseils et de sa présence la clandestinité de son mariage avec madame de Maintenon. « Ce jésuite, dit Saint-Simon, avait un esprit mé-
» diocre; le caractère bon, juste, droit, sensé. Il
» était doux, sage, modéré, ennemi de la délation,
» de la violence et des éclats. Il avait de l'honneur,
» de la probité, de l'humanité et de la bonté; affa-
» ble, poli, modeste, même respectueux; judicieux,
» précautionné, bon homme, bon religieux, fort

» jésuite, sans rage, sans servitude. Il n'entra point » dans la destruction de Port-Royal, ni dans au- » cune des machinations que les jésuites mirent en » usage pour perdre le cardinal de Noailles; il n'en- » tra pas non plus bien avant dans les affaires de » la Chine; il favorisa Fénelon (1). »

Se sentant vieillir, le père Lachaise pria le roi de songer à lui donner un successeur, et surtout de le choisir dans sa compagnie. « Nous sommes » si nombreux, si passionnés pour la gloire du » corps, disait-il à Louis XIV, qu'on ne pourrait » répondre de rien dans une disgrâce, et un *mau-* » *vais coup* est bientôt fait. » Louis XIV se souvint de Henri IV, et crut prudent de ne point se brouiller avec les jésuites. Le père Letellier, de fanatique mémoire, fut nommé confesseur du roi; mais le roi ne voulut point se séparer entièrement du père Lachaise. L'état de décrépitude où il était ne rebu-

(1) Fénelon, dans une lettre écrite en 1686 au marquis de Seignelay, fait l'éloge des conseils pieux et tolérans que ce jésuite lui donnait pendant les missions du Poitou pour la conversion des protestans. On lit aussi dans une lettre de madame de Maintenon au cardinal de Noailles, sous la date du 10 octobre 1708 : « Le père de Lachaise disait hier au roi que » M. l'archevêque de Cambrai, ayant taxé son clergé, et devant être taxé » lui-même à mille écus, par proportion à son revenu, avait déclaré qu'il » donnerait quinze mille francs pour soulager les curés de son diocèse. Le » père de Lachaise accompagna ce récit de toutes les louanges que la chose » mérite. »

tait point ce prince, et « jusqu'à la fin il se fit ap-
» porter *le cadavre*, et dépêcha avec lui les affaires
» accoutumées. »

Enfin, après un retour de Versailles, le père Lachaise s'affaiblit considérablement et reçut les sacremens. Il écrivit au roi, qui lui fit une réponse tendre et prompte de sa main. Il ne pensa plus après qu'à Dieu, et mourut calme et tranquille, le 20 janvier 1709, à cinq heures du matin. Son terrible successeur se chargea du soin de le faire regretter.

On avait mis au bas du portrait du père Lachaise ces deux vers latins :

« Magnus cui supplex soli se subjicit orbis,
» Se supplex soli subjicit ipse tibi.

Le père Lachaise possédait une maison de campagne, qui a formé la première enceinte du vaste cimetière qui porte aujourd'hui le nom de ce jésuite, et où tant de familles vont porter des hommages de larmes et de deuil.

260.

MARIE-CHARLOTTE DE CASTELNAU,

DUCHESSE DE GRAMMONT.

Marie-Charlotte de Castelnau, fille de Jacques, marquis de Castelnau, maréchal de France, naquit en 1648.

Le duc de Grammont (Antoine-Charles), fils du maréchal de ce nom, qui était parvenu à la plus haute fortune par son intimité avec Richelieu et Mazarin, était fort galant, et son nom, sa dignité, sa figure, et même ses vices brillans, lui donnaient des succès à la cour. Il distingua Charlotte de Castelnau, et elle accueillit ses hommages avec un si tendre empressement, que son frère, qui n'enten-
» dait pas raillerie, dit Saint-Simon, fit faire le
» mariage, *haut la main*, le 15 mai 1668. »

Le duc de Grammont, libertin et joueur, ne rendit pas sa femme heureuse. Resté veuf, le 29 janvier 1694, il se remaria, à l'insu de sa fa-

mille, avec une aventurière nommée Lacour, sans naissance et sans mœurs. C'était un trait d'adulation : il savait que madame de Maintenon tourmentait le roi pour le décider à publier son mariage : le duc de Grammont s'imagina qu'en rendant publique son abjecte alliance ce serait donner à Louis XIV un exemple agréable et encourageant. Mais le roi fut choqué de l'intention, et madame de Maintenon très-blessée du parallèle; le duc de Grammont fut puni, par la disgrâce, de ce dévouement maladroit.

261.

MARIE-MARGUERITE DE COSSÉ,

DUCHESSE DE VILLEROY.

C. M.

Marie-Marguerite de Cossé, fille de Louis de Cossé, duc de Brissac, née en 1648, épousa, le 28 mars 1662, François de Neufville, maréchal de Villeroi. Voici le portrait remarquable que Saint-Simon en a tracé dans ses Mémoires :

« La maréchale de Villeroi était extrêmement » petite; d'ailleurs d'une grosseur tellement démesurée, qu'à peine pouvait-elle se remuer. Ses » bras étaient plus gros qu'une cuisse ordinaire, » avec un petit poignet et une petite main mignonne au bout, et la plus jolie du monde. Le visage exactement comme un gros perroquet, et » deux gros yeux sortant qui n'y voyaient goutte. » Elle marchait aussi comme un perroquet. Avec » une figure si peu imposante, jamais femme n'im-

» posa tant. Avec une grande hauteur, elle avait
» une grande politesse, noble, discernée et deve-
» nue si rare. Personne aussi n'avait plus d'esprit,
» ni plus de sens et de justesse, avec un tour uni-
» que et très-salé et plaisant quand elle voulait,
» mais toujours avec dignité. Elle était d'un excel-
» lent conseil, et la meilleure et la plus sûre amie
» du monde, et, avec toute sa gloire, d'un com-
» merce le plus aise et le plus délicieux. Tout le
» monde ne lui convenait pas, et son choix était
» délicat. C'était la personne d'ailleurs qui se res-
» pectait le plus, et qui se faisait le plus naturelle-
» ment respecter par les autres. Le roi et madame
» de Maintenon la craignaient, et jamais elle ne fit
» un pas pour s'en approcher, quoique passant sa
» vie à Versailles, où elle avait toujours une cour,
» indépendamment de son mari et en ses absences.
» Elle souffrait du ridicule de ses grands airs : sou-
» vent il ôtait en particulier sa perruque chez elle,
» et elle ne disait mot, mais elle ne s'y accoutu-
» mait point. C'était la femme la plus sensible, et
» d'une conversation qu'on ne pouvait quitter.
» Elle avait eu la folie des Cossé sur la naissance, et
» l'avait fait sentir à ses enfans et quelquefois à son
» mari. Depuis, elle me disait quelquefois en riant,

» mais tête à tête, que les Villeroi n'étaient pas si » mauvais que je le pensais. Après les malheurs de » son mari et la bataille de Ramillies, cette femme, » accoutumée à la plus excellente compagnie, qui » ne pouvait ni se remuer ni lire, se mit à passer » sept à huit mois à Villeroi, toute seule, et à Paris, » fermant sa porte à tout le monde; elle n'y reçut » que ses meilleurs amis, mandés et peu souvent. » Le jeu, qu'elle avait fort aimé, elle se l'était re- » tranché depuis long-temps, sous le prétexte » de sa vue. Ainsi sa vie se passait dans son fau- » teuil, en prières et en lectures de piété que lui » faisaient ses domestiques. Je lui disais souvent » qu'elle se ferait mourir. Elle glissait et badinait » là-dessus, et avec son agrément ordinaire; mais » elle jetait quelques mots fort à propos de morale » et de pénitence.

» Je ne lui dis que trop vrai. Une vie si opposée » à celle qu'elle avait toujours menée, et si con- » traire à la nature, à laquelle rien n'était accordé, » la tua en deux ou trois ans. Elle mourut le 20 oc- » tobre 1708 (1). »

(1) Mémoires du duc de Saint-Simon, tome II, livre II.

262.

HENRI-JULES DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ.

Henri-Jules de Bourbon, fils du grand Condé et de Claire-Clémence de Maillé, naquit à Paris, le 29 juillet 1643. Lorsqu'il était encore enfant, son père avait pour lui une aveugle tendresse : il fallait admirer à tout propos sa grâce, son esprit, son courage. Mademoiselle de Montpensier raconte que, dans un voyage à Chambord, elle ne le trouva pas tel que l'avaient dépeint les adulations paternelles : « Il nous parut, dit cette princesse, un petit gar-» çon qui n'était ni bien ni mal fait, point beau, » et rien dans son air qui eût pu faire connaître » qu'il était prince du sang. Tout le monde voulut » faire plaisir à M. le prince; on fit semblant de » l'admirer; il l'amena dans ma chambre, il s'y en-» dormit. » Le prince de Condé désirait surtout

que son fils apprît le métier de la guerre; il le menait avec lui aux siéges, sur les champs de bataille; et certes il était difficile d'étudier sous un plus grand maître : mais Henri-Jules n'avait aucune aptitude à l'art des combats; et, tranquille héritier de la gloire de son père, il renferma sa vie dans les plaisirs de la cour et dans les délices de Chantilly. Il avait été question de lui faire épouser mademoiselle de Montpensier, qui était le point de mire de tous les grands seigneurs à marier, quoiqu'il eût quatorze ans de moins qu'elle; mais cette princesse exprima son refus en termes peu flatteurs (1). Henri-Jules épousa, le 11 décembre 1663, Anne de Bavière, seconde fille de la princesse Palatine. Le prince de Condé avait été fort galant, et personne n'était plus amoureux des femmes ni plus ingénieux à leur faire la cour. « C'était la ma-
» gnificence même, un Jupiter métamorphosé en
» pluie d'or. Tantôt il se transformait en laquais,
» tantôt en revendeuse à la toilette. Une fois il
» donna une fête magnifique au grand dauphin
» pour retarder le voyage en Italie d'une dame
» qu'il aimait (2). » Il perça tout un côté de rue par

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier, tome v.
(2) Madame de Nevers, que ce prince aimait beaucoup, craignant que

les maisons qu'il loua toutes, et qu'il meubla pour mieux cacher ses rendez-vous (1). » Sa galanterie n'était pas toujours exempte de familiarité. C'est à ce sujet qu'une bourgeoise, lui dit avec esprit : « Monseigneur, votre altesse a la bonté d'être trop » insolente. »

Ses fantaisies étaient continuelles, et l'indécision et le caprice étaient le fond de son caractère. Il changeait vingt fois d'avis sur les moindres choses, et n'était jamais sûr du lieu où il devait prendre son dîner. Il en avait toujours quatre tout prêts : un à Paris, un à Écouen, un à Chantilly et un où

son mari, sous prétexte d'une promenade en voiture, ne l'emmenât une seconde fois *à Rome*, en avertit le prince de Condé, qui pensa, par la connaissance du génie et du caractère de M. de Nevers, qu'il fallait employer son talent ou réveiller sa passion pour les vers. Il imagina donc de donner une fête à Monseigneur, à Chantilly ; il alla trouver M. de Nevers, et supposa avec lui un extrême embarras pour le choix du poète qui ferait les paroles du divertissement, lui demandant en grâce de lui en trouver un et de le vouloir conduire : sur quoi M. de Nevers s'offrit lui-même, comme M. le duc l'avait prévu. Enfin la fête se donna; elle coûta plus de cent mille écus, et madame de Nevers n'alla point à Rome.

(*Souvenirs de madame* DE CAYLUS.)

(1) Il fut éperdument amoureux et jaloux de la maréchale de Richelieu. Il dépensait des millions pour elle et pour surveiller ses infidélités. Il sut que le comte de Roucy partageait ses bonnes grâces. (C'est ce seigneur qui lui conseillait *sérieusement* de faire mettre du fumier à sa porte pour la garantir du bruit des cloches dont elle se plaignait toujours.) La maréchale, accablée de ses reproches, lui proposa, dit-on, de donner au comte de Roucy un rendez-vous chez elle, où M. le prince aurait des gens apostés pour s'en défaire. Le prince fut tellement indigné de cette proposition, qu'il avertit le comte de Roucy et ne revit plus la maréchale.

se trouvait la cour; mais la dépense n'en était pas considérable : c'était un potage, et la moitié d'une poule rôtie sur une croûte de pain.

Dans les quinze ou vingt dernières années de sa vie, le prince de Condé fut sujet à des égaremens qui annonçaient l'affaiblissement de sa raison. Sa plus grande folie était quelquefois de se croire chien et d'en imiter les manières. On prétendait l'avoir vu au coucher du roi, pendant la prière, jeter plusieurs fois la tête en l'air et ouvrir la bouche comme un chien qui aboie, mais sans faire de bruit. Sur la fin de ses jours, il n'entrait ni ne sortait rien de son corps qu'il ne le vît peser lui-même; d'où il résultait des dissertations qui désolaient *Finot,* son médecin. Ce qui l'embarrassait le plus fut que le prince ne voulait plus rien prendre, disant *qu'il était mort, et que les morts ne mangeaient pas.* Finot s'avisa enfin de convenir avec lui qu'il était mort, mais de lui soutenir qu'il y avait des morts qui mangeaient. Il amena chez lui quelques gens sûrs et bien dressés, qui firent les morts et qui avaient bon appétit. Cette ruse le détermina à manger, mais seulement avec eux; et Finot, qui assistait au repas et à la conversation, disait qu'il n'y avait rien de plus plaisant que ces *dialogues des*

morts. Cette bizarre fantaisie de M. le prince dura presque jusqu'au dernier jour de sa vie. Il montra à la mort une intrépidité qu'il avait puisée dans une maxime du grand Condé son père, « que, pour » ne point appréhender les périls de près, il fallait » s'y accoutumer de loin. » Il semblait qu'il se plût à retracer le spectacle de ses obsèques. Après avoir entretenu long-temps son fils des beautés de Chantilly, des augmentations qu'il avait projetées, des bâtimens qu'il avait commencés exprès pour l'obliger à les achever, il s'étendit sur les honneurs qui devaient accompagner sa pompe funèbre, marqua les cérémonies qui avaient été omises à celle de son père, qu'il fallait bien prendre garde d'omettre à la sienne. C'est au milieu de ces soins qu'il expira, le 1er avril 1709.

« M. le prince, dit Saint-Simon, était très-mince, » très-maigre, d'une assez petite mine, qui impo- » sait cependant par le feu de ses yeux et un com- » posé des plus rares. Personne n'a eu plus d'es- » prit, ni toutes sortes d'esprits, tant de savoir » dans tous les genres, et pour la plupart à fond. » Il avait un goût exquis, universel, une valeur » franche et encore plus naturelle, la plus grande » envie de plaire. Ses grâces et sa gentillesse éga-

» laient sa politesse et sa noblesse. Jamais on ne vit
» tant de talens inutiles, tant de génie sans usage. »

262bis.

LE MÊME.

(Peint d'après un portrait qui fait partie de la collection de Condé, appartenant à S. A. R. le duc d'Aumale.)

263.

ANNE DE BAVIÈRE,

PRINCESSE DE CONDÉ.

(Peint d'après une gravure de la collection du roi au Palais-Royal.)

Anne de Bavière, seconde fille d'Edouard de Bavière, prince palatin du Rhin, et d'Anne de Gonzague-Clèves, naquit le 13 mars 1648.

Elle fut mariée, dans la chapelle du château du Louvre, le 11 décembre 1663, à Henri-Jules de Bourbon, troisième du nom, prince de Condé, fils aîné du grand Condé et de Claire-Clémence de Maillé.

Les noces furent magnifiques; il y eut un grand souper auquel assistèrent le roi, la reine et toute la cour; les divertissemens furent du meilleur goût; la mariée était étincelante de pierreries dont la reine de Pologne lui avait fait présent. Cette union ne fut point heureuse, du moins pour la princesse. Son mari en était jaloux comme un infidèle,

quoiqu'elle fût laide, un peu bossue et très-vertueuse. Il s'étudiait à inventer mille persécutions pour la tourmenter; il faisait de sa vie un supplice de tous les instans. Sa piété, sa douceur et sa soumission auraient dû la garantir de tant d'ennuis!

Cette princesse mourut à Paris, le 23 février 1723, en sa soixante-quinzième année. Son corps fut enterré aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, et son cœur fut porté à l'abbaye de Maubuisson.

264.

LE GRAND DAUPHIN.

Louis, Dauphin, dit le grand Dauphin, fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche, naquit le 1er novembre 1661. Sa naissance donna lieu à des réjouissances publiques, où le roi fit éclater une magnificence égale à sa joie. Il eut pour gouverneur M. de Montausier (1), et Bossuet pour précepteur (2).

Ce prince avait l'air grand, quoique sa taille ne fût pas des plus grandes; il devint fort gros, et particulièrement par l'estomac, qu'il avait fort élevé, et les épaules, qu'il avait fort larges. Il était

(1) « L'humeur trop austère de M. de Montausier ne convenait pas à » un enfant né doux, paresseux et opiniâtre. La manière un peu rude » avec laquelle on le forçait d'étudier lui donna un si grand dégoût pour » les livres, qu'il prit la résolution de n'en jamais ouvrir un quand il serait » son maître. Il a tenu parole. »

(*Souvenirs de madame* DE CAYLUS.)

(2) C'est à lui que Bossuet adresse la parole dans son *Discours sur l'Histoire universelle.*

extrêmement blond, avait la peau fort blanche, les yeux bleus, l'ovale du visage un peu long, le nez grand et aquilin. Avec les plus belles jambes du monde, il tâtonnait toujours en marchant, et mettait le pied à deux fois. Il avait toujours peur de tomber, et il se faisait aider pour peu que le chemin ne fût point parfaitement droit et uni. Il était fort bien à cheval. Louis XIV avait coutume de dire : « Monseigneur a la bonne mine d'un » prince allemand. »

« Il était naturellement gai ; mais sa paresse était » si grande, qu'elle l'empêchait même de se livrer » à sa gaîté. Il aurait préféré sa chère paresse à tous » les royaumes du monde. Il ne craignait rien tant » que d'être roi, d'abord par tendresse et par vénéra- » tion pour son père, et pour le moins autant par la » crainte de régner. L'exercice du pouvoir suprême » n'avait pas pour lui les charmes du repos. Il pas- » sait des journées entières couché sur un lit, ou » traîné dans une chaise, tenant une canne à la » main, et frappant ses souliers sans dire un seul » mot. Jamais il ne disait son sentiment sur rien ; » mais, quand une fois par an il lui venait en tête » d'en parler, il s'exprimait très-noblement. Quel- » quefois, en l'écoutant parler, on se demandait à

» soi-même : ce prince manquerait-il d'idées? Un
» autre jour on était charmé de l'entendre raison-
» ner avec beaucoup d'esprit. Tantôt on le croyait
» le meilleur prince du monde, tantôt il faisait son
» possible pour tourmenter quelqu'un. Sa haine,
» comme son amitié, avait peu de consistance. Il
» avait de singulières opinions religieuses. Le plus
» grand péché, selon lui, était de manger de la
» viande un jour maigre.

» Si M. le Dauphin avait voulu, il aurait eu le
» plus grand crédit auprès du roi son père. S. M.
» lui avait dit que, s'il désirait faire du bien à quel-
» qu'un, il pouvait envoyer au trésor royal : mais
» le Dauphin n'a jamais profité de cette offre ; il di-
» sait qu'il serait assailli de trop de sollicitations.
» Il refusait aussi de se mêler des affaires de l'État,
» pour n'être pas obligé d'assister au conseil. Ja-
» mais il ne prit la peine de soutenir ou de desser-
» vir, d'aimer ou de haïr aucun ministre.

» Lorsque le roi d'Espagne partit d'ici, le roi et
» M. le Dauphin pleurèrent amèrement. Avant ce
» temps-là, le Dauphin n'avait jamais donné au-
» cune marque de tendresse à son fils : on ne le
» voyait jamais dans son appartement. Il vivait
» avec ses enfans comme avec des étrangers, ne

» nommant aucun d'eux *mon fils*, mais *monsieur* » *le duc de Bourgogne* (1), *monsieur le duc d'Anjou*, » *monsieur le duc de Berri;* et eux l'appelaient tou- » jours *Monseigneur*.

» Le Dauphin a fort bien vécu avec sa femme » les trois premières années de son mariage (2); » mais on les mit mal ensemble. On disait au » Dauphin que sa femme ne l'aimait pas, qu'elle le » prenait pour un sot, qu'elle avait des amans, et » que, pour se venger, il devait prendre des maî- » tresses (3).

(1) Le grand Dauphin était jaloux des qualités de son fils le duc de Bourgogne. Il croyait y trouver la censure de l'inutilité de sa vie, et les conseils des courtisans qui l'entouraient ne furent pas étrangers au choix du duc de Vendôme pour le commandement de l'armée de Flandre concurremment avec le duc de Bourgogne. On espérait, comme cela arriva, que l'esprit hasardeux et brusque de Vendôme contrarierait les vues du jeune prince et diminuerait sa gloire.

(2) Le grand Dauphin avait épousé, le 7 mars 1680, Marie-Anne-Victoire de Bavière. Ce prince avait été élevé dans une singulière innocence de mœurs. Lorsqu'il fut sur le point d'aller à Châlons, où il se maria, le roi, qui craignait qu'il ne fût bien neuf, dit à M. de Montausier de l'instruire. M. de Montausier n'eut aucun succès dans cette mission; Louis XIV y échoua lui-même. « Cependant, dit le roi, il ne faut pas avoir un affront. » On le mit entre les mains du duc d'Uzès. Ce galant seigneur se flattait d'avoir merveilleusement instruit le jeune prince; mais on prétend qu'à Châlons il avait tout oublié. Ce fut la maréchale de *** qui lui rendit la mémoire.

(3) Le Dauphin n'avait point les goûts voluptueux de son père; cependant il fit plus d'une fois de sa maison de Choisy l'asile mystérieux de ses plaisirs. La comtesse D****, dont Bussy-Rabutin trace un séduisant portrait, avait la plus grande part à ses hommages. Après la mort de la dauphine, il devint éperdument amoureux de mademoiselle de Choin,

» Le Dauphin était extrêmement aimé du peu-
» ple. »

La princesse Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, qui a tracé les détails que l'on vient de lire, raconte aussi que, lorsque le Dauphin eut la petite-vérole, elle alla trouver le roi, et que S. M. lui dit en riant : « Eh bien ! Madame, vous nous avez tant » menacés des affreuses douleurs que souffrirait le » Dauphin à la suppuration ! il ne souffre point du » tout, et ses grains commencent déjà à sécher. » La princesse, effrayée, répondit au roi : « Tant pis » s'il ne souffre pas ; il doit souffrir horriblement » dans la suppuration, et je voudrais entendre

une des filles d'honneur de la princesse de Conti. Cette demoiselle avait un embonpoint excessif, un teint fort brun, une démarche singulière ; mais de beaux yeux, de belles mains, de l'esprit, de l'âme et un charme indéfinissable. Elle repoussa long-temps les vœux du prince ; elle se déguisait, changeait sans cesse de domicile ; mais, toujours observée, toujours poursuivie, elle finit par dire à l'héritier du trône, qu'elle voyait à ses genoux : « Si vous m'aimez, vous n'avez qu'un mot à me dire ; mais, ce mot, je » ne puis l'entendre sans la permission du roi. » Le Dauphin lui répondit à tout hasard qu'il avait le consentement de son père. Mademoiselle de Choin le crut, ou feignit de le croire, et leur mariage fut, dit-on, secrètement béni. Mademoiselle de Choin habitait le château de Meudon : lorsque le roi y venait, elle préparait les fêtes, les plaisirs, mais elle ne paraissait pas ; non que Louis XIV l'eût défendu, mais parce que tel était son goût. Les courtisans du Dauphin étaient devenus les siens ; de ce nombre était le maréchal d'Huxelles. Mademoiselle de Choin avait une chienne dont elle était folle ; le maréchal lui envoyait tous les jours des têtes de lapin rôties. Le lendemain de la mort de Monseigneur, l'envoi des têtes de lapin cessa, et la petite chienne de la favorite perdit les bonnes grâces du maréchal.

» qu'il souffrît beaucoup : cela vaudrait infiniment » mieux. » Le roi répliqua : « Oui, vous en savez » plus que tous les médecins. » Et la duchesse : « Je sais ce que c'est que la petite-vérole par ma » propre expérience, plus sûre que la science : je » souhaite de tout mon cœur me tromper. » Le lendemain, vers minuit, le Dauphin n'existait plus ! c'était le 14 avril 1711. On a dit de lui qu'il avait été fils de roi, père de roi, et jamais roi.

Malgré sa *chère paresse*, ce prince faisait la guerre avec courage et non sans succès. C'est en 1674, au siége de Dôle, qu'il fit ses premières armes. En 1688, nommé généralissime de l'armée que Louis XIV envoyait pour prévenir les entreprises de la ligue d'Augsbourg, il prit Philisbourg (1), Heidelberg, Manheim, et revint à Versailles, vainqueur du Palatinat. En 1693, il se mit à la tête des troupes sur le Rhin, et obligea le prince Louis de Bade à re-

(1) C'est au siége de Philisbourg que les soldats le surnommèrent *Louis-le-Hardi*. « Il fallut tenir monseigneur à quatre, dit madame de » Sévigné; il voulait être à la tranchée. Vauban le prit par le corps et le » repoussa avec M. de Beauvilliers. »

« A son retour, le roi lui fit une infinité de caresses et l'accabla de dou- » ceurs. On représenta à Trianon un opéra auquel le roi et la reine d'An- » gleterre assistèrent. La princesse de Conti, madame la duchesse, et ma- » dame de Blois y dansaient et en étaient le principal ornement, car du » reste les vers en étaient très-mauvais et la musique des plus médiocres. »

(Madame de La Fayette.)

passer le Necker avec l'armée impériale; dans la campagne de 1694, il commandait en Flandre.

La passion favorite du grand Dauphin était la chasse. Il lui arriva un jour une aventure qu'on sera peut-être bien aise de retrouver ici. Ce prince avait fait une partie de chasse au loup, qui l'entraîna à dix ou douze lieues de Versailles. Il s'égara dans un bois, seul avec le grand-prieur. La nuit les ayant surpris, ils résolurent de la passer à la première maison qu'ils rencontreraient. Le sort voulut que ce fût une église, avec une maisonnette d'un curé de village. Ils frappent à la porte. Le prêtre ouvre, croyant qu'on venait l'appeler pour quelque malade. Il fut étonné de voir deux personnes à cheval lui demandant un asile pour la nuit, et cependant il leur donna l'hospitalité. La faim les tourmentait, le curé mit à la broche un gigot de mouton. Les hôtes demandèrent du vin : il n'y en avait pas au logis. Le curé va en chercher au village voisin, et le grand-prieur se met à tourner la broche. « Et nos chevaux, dit le Dauphin; il faudrait chercher un peu de foin ou de paille au grenier pour donner à ces pauvres bêtes.— Mais, lui dit le grand-prieur, je ne puis pas faire tout à la fois les fonctions de palefrenier et de cuisinier. Choisissez,

Monseigneur. » Comme le prince avait ses grosses bottes, il aima mieux se mettre à la place du grand-prieur, et celui-ci monta au grenier. Dans l'intervalle, le curé arriva avec des provisions. Le souper, assaisonné par l'appétit, parut délicieux. Le bon prêtre, qui n'avait pour tout ornement de chambre qu'un lit, le leur céda, et alla coucher au prochain village, chez un paysan de ses amis. A la pointe du jour, la suite de Monseigneur, qui le cherchait partout, étant venue près de cette maison, donna du cor. Le Dauphin fut bientôt levé; il remonta à cheval et regagna Versailles. Quelque temps après leur départ, survint le curé avec quelques bouteilles de vin pour le déjeûner de ses hôtes; mais, voyant les portes ouvertes et ne trouvant plus personne, il crut avoir logé des voleurs.

Cependant, le Dauphin ayant raconté son aventure à son père, le roi fit dire au curé de venir lui parler. « Je suis étonné, dit le monarque, qu'étant » pasteur, honoré par votre piété, votre probité, » vous donniez retraite la nuit à des larrons. » Le curé protesta qu'il ne les connaissait pas lorsqu'il les avait accueillis. « Mais les reconnaîtriez-vous » bien maintenant si vous les voyiez? » Il répondit qu'il croyait qu'oui. Le roi donna ordre tout

bas d'appeler Monseigneur et le grand-prieur, et, comme ce dernier vint le premier, le curé l'apercevant se mit à crier : « Sire, en voilà un! » et, le Dauphin venant ensuite : « Sire, voilà l'autre! » Le roi lui dit : « Je vous ferai bonne justice : ne » vous mettez pas en peine. » Mais, comme le curé vit que toute la cour portait un grand respect à Monseigneur, il revint à lui, et, se doutant de sa méprise, il lui demanda pardon de l'avoir pris pour un voleur. Le roi lui fit donner une pension de cinq cents écus par an, pour passer la vie à son aise, et se ressouvenir qu'il avait logé le Dauphin de France. « Allez, ajouta-t-il, logez toujours dans » votre maison de tels larrons, et ressouvenez-vous » de moi dans vos prières. » On peut croire que le curé ne regretta pas son gigot de mouton.

264bis.

LE MÊME.

(Enfant et en pied, tirant un coup de pistolet.)

C. M.

264ter.

LE MÊME.

(Jeune, d'après l'original qui est au Palais-Royal.)

264quater.

LE MÊME.

264quinto.

LE MÊME.

(D'après Hyacinthe Rigaut.)

264sexto.

LE MÊME.

265.

MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIÈRE,

DAUPHINE.

(Peint d'après un portrait qui est au Musée Royal.)

Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, fille aînée de Ferdinand-Marie, électeur duc de Bavière, et d'Adélaïde-Henriette de Savoie, naquit le 18 novembre 1660. Lorsqu'elle entendit parler de projets de mariage pour le grand dauphin, elle ne dissimula pas tout le plaisir qu'elle aurait à devenir la belle-fille de Louis XIV, et ses vœux furent comblés le 7 mars 1680. Le roi et la reine se rendirent au-devant d'elle à Châlons, où son mariage fut célébré. « Elle était habillée de brocard blanc, dit » mademoiselle de Montpensier, de rubans blancs » à la coiffure, les cheveux noirs : le froid l'avait » rougie; le premier coup d'œil n'était pas beau. » Elle voulut se confesser : on fut fort embarrassé :

» il n'y avait personne qui sût l'allemand. Il se » trouva là un chanoine qui, dit-il, n'avait jamais » confessé qu'un soldat blessé : on s'en accom- » moda. Quand tout cela fut fait, on alla à la cha- » pelle de M. de Châlons, où on les maria. On lui » porta un présent que nous avions vu ranger chez » madame de Montespan. Madame la dauphine » n'en offrit rien à personne, pas même à la reine, » qui aurait été fort aise d'en avoir, et qui avait » dit, quand on lui montra le présent : « Le mien » n'était pas si beau, quoique je fusse plus grande » dame.» La reine avait toujours dans la tête qu'on » la méprisait, et cela faisait qu'elle était jalouse » de tout le monde; et surtout, quand on dînait, » elle ne voulait pas que l'on mangeât. Elle disait » toujours : « On mangera tout; et on ne me laissera » rien! » Le roi s'en moquait (1). »

A l'arrivée de la dauphine, cette belle cour de France perdait déjà de sa grandeur et de son lustre : c'était le commencement du règne de madame de Maintenon. Cette femme, qui était jalouse de tout ce qui pouvait arriver au cœur de Louis XIV, contribua, dit-on, à éloigner la dauphine de la familiarité du roi : elle n'entrait pas après souper dans

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

les cabinets de S. M. (1). Tout ce qui entourait cette jeune princesse était vendu à la favorite, et madame de Montchevreuil, gouvernante de ses filles d'honneur, ne négligea rien pour troubler le repos de son intérieur, en ménageant au dauphin des infidélités dont le cœur de la dauphine souffrait beaucoup : non qu'elle fût réellement amoureuse de son mari; mais « ce qui lui déplaisait, c'est que » le dauphin menait ses amours tambour battant, » enseignes déployées; et que ses maîtresses se » moquaient d'elle, lui riaient au nez et la tour- » naient en ridicule (2). » Elle fut fort maltraitée dans ses couches, et, depuis la naissance du duc de Berry, elle ne jouit pas d'un instant de santé. La veille de sa mort, ayant le jeune prince sur son lit, elle lui dit : « Mon cher Berry, je t'aime bien, mais

(1) Elle avait d'abord fort bien réussi auprès du roi, qui aimait à la voir et à causer avec elle; mais peu à peu elle se retira du grand monde et madame de Maintenon ne fut pas seule à la décider à prendre ce parti. Elle avait auprès d'elle Bassola, une femme de chambre allemande, qui avait été élevée avec elle, et qui était à peu près de son âge. Cette fille, qui ne se plaisait pas à la cour, et qui ne parlait qu'allemand, finit par séquestrer sa maîtresse, qui se dégoûta de toute autre consolation, et qui résista à tous les efforts que fit Louis XIV pour engager la dauphine à tenir cercle chez elle et à en faire les honneurs. Il avait employé les procédés les plus gracieux et toutes les ressources que son ingénieuse galanterie savait si bien lui suggérer. Rebelle à tant de séductions, elle vécut triste et délaissée dans sa solitude; et, en mourant, elle demanda pardon au roi de son peu de complaisance.

(2) Souvenirs de la princesse Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans.

» tu me coûtes bien cher. » Chaque fois qu'elle se plaignait, on cherchait à faire croire que c'était une absence, un accès de folie. Une heure avant d'expirer, elle disait : « Aujourd'hui je prouverai » que je n'étais pas folle quand je me plaignais; on » croira enfin que j'étais malade. » Et la mort vint confirmer ses noirs pressentimens, le 20 avril 1690 (1).

La dauphine n'était pas jolie; mais sa taille était belle, son air aimable, son esprit cultivé. Elle avait une politesse recherchée (2), et une sorte de mélancolie qui ajoutait à son caractère de l'intérêt et du charme. Elle était unie d'une amitié fort tendre avec la duchesse d'Orléans (Charlotte de Bavière) : toutes deux se confiaient mutuellement leurs ennuis, qu'elles attribuaient à madame de Maintenon, et la dauphine lui disait : « Nous som- » mes toutes deux malheureuses; mais la différence » qu'il y a, c'est que vous avez fait tout votre pos- » sible pour ne pas venir dans ce pays-ci, et moi,

(1) Bossuet dit au roi, qui était dans la chambre de la dauphine mourante. « Il faudrait que Votre Majesté se retirât. — Non, non, répondit le » roi, il est bon que je voie comment meurent mes pareils. »

(2) Lorsqu'en arrivant en France elle reçut le compliment des députés de Strasbourg, elle leur dit : « Messieurs, parlez-moi français, je n'entends » plus l'allemand. »

» au contraire, j'ai remué ciel et terre pour y être,
» de sorte que je mérite plus mon sort que vous. »

Cette princesse fut enterrée à Saint-Denis. « Au
» service, après les funérailles, dit la princesse
» Charlotte de Bavière, lorsque j'allai à l'offrande
» en tenant d'une main un cierge, et, de l'autre,
» *nota benè*, de bonnes pièces d'or, je les remis à
» l'évêque qui dit la grand'messe, et qui était assis
» près de l'autel, dans une chaise à bras. Il voulut
» donner ce cierge à ceux qui l'assistaient, aux
» prêtres de la chapelle du roi; mais les moines de
» Saint-Denis prétendirent que le cierge et les
» pièces leur revenaient de droit. Ils accoururent,
» se jetèrent sur l'évêque, faillirent à briser le
» cierge, et firent tomber la mitre de la tête de mon-
» seigneur. Si j'avais tardé à me sauver, l'évêque
» et tous les combattans seraient tombés sur moi.
» Je m'en allai loin de là voir à mon aise cette
» sainte bataille. »

266.

PHILIPPE D'ORLÉANS,

RÉGENT DE FRANCE.

(En pied, peint d'après un portrait original qui est au Palais-Royal.)

Philippe, duc d'Orléans, fils de Philippe, duc d'Orléans (*Monsieur*), frère de Louis XIV, et de Charlotte-Élisabeth de Bavière, naquit à Saint-Cloud, le 2 août 1674.

« Ce prince semblait être né pour être, en se li-
» vrant à son naturel, ce que le duc de Bourgogne
» avait eu tant de peine à devenir en réprimant le
» sien. En lui brillaient tous les agrémens de l'es-
» prit et tous les charmes du langage : une justesse,
» une précision, une clarté dans les idées, un don
» de les développer qui lui rendaient tout facile et
» tout simple; une force de conception, une sûreté

» de mémoire à laquelle rien n'échappait, et de là
» une multitude de connaissances acquises sans
» travail et comme en se jouant; une éloquence na-
» turelle et une grâce plus séduisante, plus persua-
» sive que l'éloquence même; une sagacité dans les
» détails, une rapidité de vue dans l'ensemble le
» plus compliqué des affaires, qui les saisissait du
» premier coup d'œil; une valeur franche et mo-
» deste, digne du sang de Henri IV, auquel il se
» flattait de ressembler dans ses vertus comme dans
» ses faiblesses, et dont il avait réellement la bonté,
» l'affabilité populaire, la gaîté vive, la douceur,
» l'excessive facilité à oublier l'injure, et singuliè-
» rement les talens de la guerre, pour laquelle il se
» sentait né; enfin, toutes les qualités de l'homme
» aimable et tous les germes du grand homme. Il
» avait eu dans son enfance un précepteur digne
» de lui, le bon et sage Saint-Laurent : il le perdit,
» et de ses mains son âme, encore neuve et flexi-
» ble, tomba dans celles de Dubois, qui s'efforça
» de détruire les heureux fruits de sa première édu-
» cation. Mais, n'ayant trouvé dans Philippe ni la
» vigueur ni le ressort que les atrocités demandent,
» Dubois ne parvint qu'à inspirer le goût du vice
» et des voluptés à ce jeune prince, qui, naturelle-

» ment indolent et léger, nonchalamment livré à » des passions douces, se jouant de l'opinion, était » aussi éloigné des grands crimes que des gran- » des vertus ; bon sans estime pour la bonté, » incapable de se venger, n'aimant de sa gran- » deur que la facilité de vivre au gré de ses capri- » ces, et si ennemi de la gêne qu'une couronne » même l'aurait importuné s'il en avait senti le » poids (1). »

Il fit ses premières armes dans la campagne de Flandre; on admira sa valeur à Mons, à Namur, à Nerwinde, où il commandait la cavalerie, le 7 juillet 1693. Louis XIV, qui lui avait donné en mariage une de ses filles, Françoise-Marie de Bourbon, charmé de ses premiers exploits militaires (2), et voulant le placer sur un plus grand théâtre, lui confia, en 1708, le commandement de l'armée d'Italie, que venait de quitter le duc de Vendôme. C'est à

(1) Régence du duc d'Orléans. (MARMONTEL.)

(2) Le roi, par suite de cette jalousie des branches aînées contre les branches cadettes, s'était long-temps refusé à donner un commandement militaire au duc d'Orléans, et, malgré les vices de son éducation, c'est peut-être à ce refus qu'il faut attribuer les premiers désordres de la conduite de ce prince, qui cherchait à amuser et à étourdir son oisiveté au milieu d'une cour galante et dans la société des seigneurs les plus libertins. Monsieur se fâcha même avec son frère, Louis XIV, au sujet de ce refus.

(Voir les *Mémoires de* SAINT-SIMON, tome v.)

cette occasion que furent publiées ces lettres-patentes : « Ayant jugé à propos de choisir un chef » pour prendre le commandement général de nos » armées d'Italie, nous avons résolu d'envoyer no- » tre très-amé neveu le duc d'Orléans, tant pour » répondre à l'ardent désir qu'il témoigne depuis » long-temps de se voir à la tête de nos troupes, » et de pouvoir, en signalant sa valeur, se rendre » utile à notre gloire et au bien général de l'État, » que parce que nous reconnaissons qu'outre l'é- » lévation d'esprit et les sentimens qu'il a, dignes » de la grandeur de sa naissance, il a, par ses soins » et son application, acquis de bonne heure l'expé- » rience et les talens nécessaires pour le comman- » dement des troupes, ainsi qu'il a fait assez paraî- » tre dans celui de notre cavalerie, qu'il a exercé » avec toute l'habileté d'un grand capitaine. » Jeune, amoureux de la gloire, et fier d'avoir à se mesurer avec le prince Eugène et le duc de Savoie, le duc d'Orléans brûlait de donner la bataille sous les murs de Turin. Le conseil de guerre partageait son impatience, lorsque le maréchal de Marsin, qui était d'un avis contraire, exhiba l'ordre secret du roi, qui défendait de tenter le combat. Le moment favorable au succès était passé : le lendemain le

prince Eugène attaqua l'armée française, qui fut mise en déroute; le maréchal de Marsin fut tué; le duc d'Orléans courut lui-même danger de la vie; on déplora l'impérieuse nécessité qui avait enchaîné sa vaillance; et, lorsque, après avoir mis le reste de ses troupes en quartier d'hiver, il reparut à la cour, Louis XIV, écoutant l'opinion publique, fit un gracieux accueil au guerrier qu'il avait empêché de vaincre, et lui donna le commandement de l'armée qu'il envoyait en Espagne pour soutenir les droits de Philippe V. Lérida et Tortose le vengèrent de Turin; mais le bruit de sa gloire effraya l'envie, tant à Versailles qu'à Madrid. La princesse des Ursins, dévouée à madame de Maintenon, qui n'aimait pas le duc d'Orléans, persuada au trop crédule Philippe V que ce prince voulait non-seulement s'emparer de sa couronne, mais même attenter à ses jours (1). Le vainqueur de Lérida ne recueillit donc pour prix de ses services que d'odieux soupçons, et à son retour il ne trouva à la cour que des accusateurs. Le grand dauphin osa

(1) On avait imaginé une fable aussi absurde qu'atroce pour prêter un motif à ce crime supposé. On prétendait qu'il avait promis à la reine douairière d'Espagne, Marie-Anne de Neubourg, de l'épouser, et à mademoiselle de Séry, depuis comtesse d'Argenton, qu'il aimait, de la faire monter sur le trône d'Espagne après la mort de cette reine.

pour la première fois ouvrir un avis en présence du roi, et ce fut pour provoquer sa sévérité contre un prince de son sang. Une voix généreuse s'éleva en faveur du duc d'Orléans, ce fut celle du duc de Bourgogne. Il se rappelait que, dans ses démêlés avec le duc de Vendôme, pendant la campagne de Flandre, le duc d'Orléans avait pris sa défense, et qu'il s'était déclaré pour Fénelon, lors de la disgrâce de ce grand homme : la reconnaissance, l'équité, et l'élévation de son âme, ne lui permirent pas de se taire, et il justifia son ami du crime de trahison. Mais le premier pas vers la calomnie était fait : ce fut le signal de toutes les intrigues que les ennemis du duc d'Orléans mirent en jeu pour perdre un prince dont l'éclat et la popularité faisaient ombrage... La duchesse d'Orléans éprouve, dans l'une de ses couches, de violentes coliques qui font craindre pour ses jours : on répand qu'elle a été empoisonnée par son époux! Les trois dauphins meurent d'une rougeole pourprée (1), et les mêmes

(1) Ce mal fit périr à Paris, en moins d'un mois, plus de cinq cents personnes. M. le duc de Bourbon, petit-fils du grand prince de Condé, le duc de La Trémouille, madame de La Vallière, madame de Listenai, en furent attaqués à la cour. Le marquis de Gondrin, fils du duc d'Antin, en mourut en deux jours ; sa femme, depuis comtesse de Toulouse, fut à l'agonie. Cette maladie parcourut toute la France ; elle fit périr en Lor-

rumeurs s'élèvent contre le duc d'Orléans, et le parti de madame de Maintenon le signale au peuple comme l'empoisonneur de la famille royale! Louis XIV, entouré de tombeaux, et prêt à y descendre lui-même, est en proie aux plus douloureuses perplexités; les courtisans, dans le lâche désir de complaire à la vieille favorite, cherchent à fortifier des soupçons que le cœur du monarque n'ose accepter contre un prince qu'il appelle un *fanfaron de vices*, mais qu'il ne croit pas capable de commettre un crime. Un seul homme, le premier chirurgien, *Maréchal*, étranger à toutes ces intrigues de cour, prenait hautement le parti du duc d'Orléans. Il disait au roi : « Après s'être » montré si jaloux de soutenir la gloire de sa fa- » mille, le duc d'Orléans a-t-il pu concevoir le pro- » jet d'en être l'empoisonneur? Celui qui eût mé- » dité de tels attentats eût-il été assez stupide pour » prendre publiquement des leçons d'un prétendu » art d'empoisonner (1)? Un prince capable d'as-

raine les aînés de ce duc de Lorraine (François) destiné à être un jour empereur et à relever la maison d'Autriche.

(Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*)

(1) Le duc d'Orléans avait beaucoup de goût pour la chimie, et s'était formé un laboratoire où il passait avec Homberg, son maître, plusieurs heures de la journée.

» souvir son ambition par de tels moyens n'eût-il » pas frappé ses victimes à de plus longs interval- » les? Qui le mettait à l'abri de la vengeance du roi? » Ah! Sire, votre neveu est innocent! » Louis XIV, qui avait besoin de retrouver sa propre opinion dans le cœur d'un honnête homme, écoutait Maréchal avec plaisir; mais, assiégé par toute sa cour, il n'osait ni absoudre ni condamner le duc d'Orléans, lorsque ce prince désespéré vint lui demander lui-même un jugement et la Bastille. « Sire, » dit-il au roi, je viens vous demander ce que le » maréchal de Luxembourg, accusé, obtint de la » justice de Votre Majesté (1), la Bastille, des juges » et des accusateurs qui se nomment. Je suis soup-

(1) Le duc de Luxembourg avait été compromis dans la fameuse affaire des poisons, en 1680, où figurait aussi un grand nombre de personnages marquans de la cour, tels que la comtesse de Soissons, la duchesse de Bouillon, madame de Polignac, le duc de Vendôme. Il s'agissait simplement de nécromancie. Parmi les imputations qui faisaient la base du procès, on disait que le maréchal de Luxembourg avait fait un pacte avec le diable, afin de pouvoir marier son fils à la fille du marquis de Louvois. L'accusé, qui unissait le nom de Montmorency à celui de la maison impériale de Luxembourg, répondit : « Quand Mathieu de Montmorency » épousa la veuve de Louis-le-Gros, il ne s'adressa point au diable, mais » aux états-généraux, qui déclarèrent que, pour acquérir au roi mineur » l'appui de Montmorency, il fallait faire ce mariage.» Le roi lui dit de se rendre en prison, et que, s'il n'était pas coupable, les juges qu'il avait désignés ne tarderaient pas à faire éclater son innocence. Il resta quatorze mois à la Bastille, en sortit sans jugement, reparut à la cour, où il fut aussi bien traité que par le passé, et ne se vengea de Louvois et de la calomnie qu'en remportant de nouvelles victoires.

» çonné de crimes qui font frémir : Sire, c'est un » tourment qu'il faut faire cesser pour vous et pour » moi. Je ne crains ni la prison, ni l'appareil d'un » jugement, pour vous en délivrer, et pour mon- » trer à l'univers que le sang de Henri IV a con- » servé en moi toute sa pureté. » Le duc d'Orléans, avec une éloquence qui lui était naturelle, et qu'exaltaient à la fois le sentiment de son innocence et son indignation, peignit son caractère tout entier, ce qu'il avait de faible et de bon ; il rappela l'amitié qui l'unissait au duc de Bourgogne, et au nom de ce prince il versa un torrent de larmes. Louis XIV, ému, mais dissimulant son trouble, ne voulut point accéder à la demande de son neveu, qui le conjura du moins d'ordonner que la Bastille fût ouverte à Homberg, son maître de chimie : ce que le roi ne lui refusa pas d'abord ; mais la lettre de cachet ne fut pas expédiée.

La démarche franche et hardie du duc d'Orléans jeta la terreur parmi ses ennemis : madame de Maintenon, l'âme secrète de toutes ces machinations, cessa de troubler et d'égarer la conscience du roi. « Jamais peut-être, dit le cardinal de Beaus- » set, Louis XIV n'a mieux montré la grandeur de » son caractère que dans ces affreux momens. Seul,

» il opposa la conviction de son âme vertueuse » aux injustes clameurs de la calomnie; il ne changea rien à son accueil et à ses bontés pour son » neveu en présence de sa cour, ni dans l'intérieur de sa société. Son exemple avertit la cour » de se taire, et détrompa la prévention populaire. La postérité équitable a confirmé le jugement de Louis XIV. » On pourrait ajouter que c'est Louis XV qui a fait le jugement de la postérité, lorsqu'il a dit : « Ce qui prouve le mieux » l'innocence du duc d'Orléans, c'est que j'existe. »

Cependant Louis XIV touchait à ses derniers momens, et il ne restait de la branche aînée de la famille royale qu'un faible rejeton pour supporter le poids de son vaste héritage. Les courtisans qui s'étaient éloignés du duc d'Orléans, lorsqu'il était en butte aux intrigues qu'ils avaient eux-mêmes favorisées, se rapprochèrent insensiblement du prince que sa naissance allait sans doute appeler à la régence du royaume : et lui, rendu à la tranquillité et à ses douces habitudes, riait des oscillations de la cour, et de ce flux et reflux d'hommages et d'adulations (1). La même haine qui l'a-

(1) Trois jours avant la mort du roi, un cordial qu'on lui avait fait prendre ayant un peu rappelé ses forces, l'appartement de son neveu, qui

vait déjà si odieusement calomnié veillait encore auprès du lit de mort de Louis XIV; et là, au nom des mêmes calomnies, elle sollicitait le roi d'exclure le duc d'Orléans de la régence. Le monarque ne céda point entièrement à ces nouvelles attaques; il prit un terme moyen dans son testament. Il remit la régence, ainsi que la tutelle du jeune roi, à un conseil dont le duc d'Orléans serait le chef, sans autorité personnelle, et sans autre prérogative que la prépondérance de sa voix en cas de partage. Quant à la personne du roi, elle était confiée au duc du Maine, comme surintendant de l'éducation, et à ce titre la maison du roi, tant civile que militaire, devait lui obéir, et n'obéir qu'à lui. Si le duc du Maine venait à manquer, le comte de Toulouse devait prendre sa place.

Louis XIV n'avait pas dissimulé qu'il n'avait pas suivi dans ce testament toute sa volonté. « J'ai fait » mon testament, disait-il à la reine d'Angleterre; » on m'a tourmenté; on ne m'a donné ni paix ni » repos qu'il ne fût fait; » et, en disant ces mots, ses yeux avaient passé sur madame de Maintenon.

regorgeait de monde, fut vide en un instant. Mais, dès que le roi retomba, tout reflua bien vite vers le prince, et lui s'en amusait comme d'une scène comique.

(Marmontel.)

Aussi, après avoir reçu les sacremens, le 25 août 1715, il fit appeler le duc d'Orléans, l'embrassa deux fois, l'assura qu'il l'avait toujours aimé, et que dans son testament *il ne lui avait fait aucun tort* (1). « Je vous recommande, ajouta-t-il, le dau-
» phin; servez-le comme vous m'avez servi. S'il
» vient à manquer, vous serez le maître, et la cou-
» ronne vous appartient. » On sent que Louis XIV, éclairé sur l'innocence et les hautes qualités de son neveu, avait voulu, par ces paroles et par ces caresses, imprimer un désaveu solennel, tant aux calomnies dont le duc d'Orléans avait été l'objet qu'à son propre testament, qui n'était pas l'expression libre de ses derniers vœux.

Cette scène attendrissante et remarquable eut une grande influence sur l'opinion publique dans tous les rangs de la société. Comme le testament ne devait être ouvert qu'après la mort du roi, la cour s'imagina que la régence était dévolue au duc d'Orléans, et elle vint adorer le soleil levant. La ville se disait : « Si le duc d'Orléans était coupa-
» ble, le roi, en mourant, n'aurait pas désiré le
» voir; le roi n'aurait pas embrassé l'empoisonneur
» de ses enfans! » La multitude, toujours aussi

(1) Mémoires de Dangeau.

prompte à se dépouiller d'une opinion qu'à l'accepter sans examen, suivit le mouvement de la cour, et se tourna avec espérance vers un prince libéral, aimable et bon. L'armée, qui répugne toujours à placer un crime à côté du courage, ne se souvenait que de Nerwinde et de Lérida; et le Parlement, fatigué des querelles théologiques et du joug de Rome, que Louis XIV expirant avait voulu lui imposer, désirait un prince connu pour n'avoir point un respect aveugle pour les volontés du saint-siége. Aussi, lorsque, le 2 septembre 1715, le lendemain de la mort du roi, le duc d'Orléans se présenta devant cette assemblée, il y fut accueilli avec la plus grande faveur. Il s'éleva avec autant d'adresse que de fermeté contre les dispositions du testament de Louis XIV; il rappela avec éloquence les dernières paroles qu'il avait recueillies de ce monarque au lit de mort. « A quelque titre, » ajouta-t-il, que j'aie droit à la régence, j'ose vous » assurer, Messieurs, que je la mériterai par mon » zèle pour le service du roi et par mon amour » pour le bien public, surtout étant aidé par vos » conseils et par *vos sages remontrances;* je vous » les demande d'avance, en protestant devant cette » auguste assemblée que je n'aurai jamais d'autre

» dessein que de soulager les peuples, de rétablir
» le bon ordre dans les finances, de retrancher les
» dépenses superflues, d'entretenir la paix au de-
» dans et au dehors du royaume, de rétablir sur-
» tout l'union et la tranquillité de l'Église, et de
» travailler enfin, avec toute l'application qui me
» sera possible, à tout ce qui peut rendre un État
» heureux et florissant. »

Ces paroles, qui furent suivies d'un discours de G.-F. Joly de Fleury, en faveur du duc d'Orléans, produisirent un grand effet. « Les gens du roi
» retirés, la matière mise en délibération, M. le
» le duc d'Orléans fut déclaré régent en France
» pour avoir l'administration du royaume pendant
» la minorité du roi. » Le duc d'Orléans, après avoir remercié la compagnie du titre glorieux qu'elle venait de lui déférer, demanda que, malgré la clause du testament qui portait *que le duc de Bourbon n'aurait entrée au conseil de régence qu'à vingt-quatre ans accomplis*, ce prince, qui avait vingt-trois ans, y fût admis sur-le-champ. Cette faveur lui fut accordée. Il obtint également le commandement des troupes de la maison du roi, qui avait été promis, par le testament de Louis XIV, au duc du Maine, déclaré surintendant de l'éducation du

jeune roi; et, après avoir communiqué au Parlement un nouveau plan d'administration trouvé dans la cassette du duc de Bourgogne, le régent s'en retourna comme en triomphe dans son palais, au milieu des acclamations du peuple (1).

Le conseil de régence fut ainsi composé : le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, chef du conseil; le duc du Maine, le comte de Toulouse, le chancelier Voisin, le duc de Saint-Simon, les maréchaux de Villeroy, d'Harcourt et de Besons, Chavigny, ancien évêque de Troyes, et Torcy, tous ceux-là opinant ; La Vrillière, tenant le registre, mais n'ayant point de voix, et Pontchartrain, sans fonction, admis à titre de faveur, en considération du chanchelier son père. Six autres conseils, chargés de la distribution et du partage des affaires, et subordonnés au conseil de régence, furent créés d'après le plan du duc de Bourgogne.

Cependant Philippe V, du fond de de la retraite où l'enfermait Albéroni, regrettait d'avoir renoncé au trône de France, dont il n'eût plus été séparé que par la vie d'un faible enfant. La duchesse du

(1) Voir le procès-verbal de ce qui s'est passé au Parlement le lendemain de la mort du roi Louis XIV, sous la présidence de messire Jean-Antoine de Mesme, premier président.

Maine ose élever sur ce regret le plan d'une conspiration, qui avait pour but de donner le titre de régent de France à Philippe V, d'en laisser les fonctions au duc du Maine; de faire révoquer l'arrêt du conseil de régence, du 2 juillet 1717, qui, annulant l'édit de 1714 et la déclaration de 1715, déclarait le duc du Maine et le comte de Toulouse inhabiles à succéder à la couronne, et les privait de la qualité de princes du sang; enfin de s'emparer de la personne du régent. C'était le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris, qui devait diriger les fils du complot. Albéroni, pressé de satisfaire le roi son maître, que ses sombres vapeurs faisaient alternativement passer des espérances les plus chimériques au plus morne découragement, écrivit à Cellamare : *Mettez le feu aux mines!* Il était impatient d'avoir les manifestes et les lettres qu'on avait rédigées à Paris, et que la cour d'Espagne devait faire paraître au moment où la conspiration éclaterait. Pour lui faire cet envoi, l'ambassadeur choisit l'abbé Porto-Carrero. Il fit arranger pour lui une chaise à double fond, et employa ses secrétaires à copier les papiers qu'Albéroni voulait connaître. On ne s'accorde pas sur le véritable moyen par lequel on découvrit la conspiration; les uns

prétendent que ce fut par l'indiscrétion d'un secrétaire d'ambassade chez une courtisane; d'autres que, la malle de Porto-Carrero ayant versé près de Poitiers, on découvrit les papiers; suivant les Mémoires de la régence, ce serait un copiste, employé de la bibliothèque, qui aurait tout révélé à l'abbé Dubois. Quoi qu'il en soit, le régent, maître du secret de la conspiration formée contre lui, « n'eut, » dit M. Lacretelle, que les mouvemens de la plus » belle âme. Ce fut alors que l'on put comprendre » combien le crime était étranger à un homme qui » voyait à regret l'occasion d'une juste vengeance. » Jamais il ne s'exprima avec plus de noblesse et » moins de passion que lorsqu'il eut à rendre » compte, au conseil de régence, d'un complot » qui appelait en France la guerre civile et la » guerre étrangère.... Il était impatient de faire » grâce et de produire aux yeux des Français » toute la bonté de son caractère; il traita comme » une intrigue ce que des hommes d'État, moins » humains et moins habiles, auraient puni comme » une conspiration; fit remettre en liberté le duc » et la duchesse du Maine, ainsi que les autres » prisonniers; et, heureux de se voir justifier » par la voix du peuple de tous les griefs affreux

» que l'Espagne alors s'efforçait de faire répéter » contre lui, il chantait avec complaisance et en » riant aux éclats une chanson où il était désigné » sous le nom de *Philippe-le-Débonnaire.* »

Cette levée de boucliers de l'Espagne contre la France, le soin injurieux qu'Albéroni prit de récompenser Cellamare, en le nommant vice-roi de Navarre à son retour à Madrid; la hauteur et les intrigues de ce ministre audacieux, ne causèrent de véritable chagrin au duc d'Orléans que celui de le mettre dans la nécessité de déclarer la guerre à Philippe V. En vain le duc de Saint-Simon, un des confidens du régent (1), s'opposa-t-il avec éloquence à cette résolution, l'influence de Dubois l'emporta : la guerre fut déclarée le 2 janvier 1719; Fontenelle en rédigea le manifeste, et Berwick passa les Pyrénées. Philippe V se mit lui-même à la tête de son armée, dans l'espoir, dont l'avait flatté Albéroni, que les soldats français passeraient dans son camp. Mais ils furent fidèles à leurs drapeaux, et la victoire leur fut fidèle. Albéroni fut sacrifié; Philippe V accéda au traité de Londres, et la paix fut rétablie entre la France et l'Espagne.

Le régent porta alors toute sa sollicitude sur

(1) Le duc de Saint-Simon, auteur des *Mémoires.*

l'état des finances du royaume. Louis XIV avait laissé pour plus de deux milliards de dettes. Tandis que le conseil rêve aux moyens d'éviter une banqueroute, se présente un aventurier, un Écossais, qui offre son système comme la pierre philosophale. Il consistait à produire deux sortes de papiers, dont l'un avait le caractère de biens-fonds, et portait des revenus susceptibles d'accroissement; l'autre était une monnaie d'une valeur égale à celle de l'argent et d'un usage plus commode. L'abus de ce système fut d'élever successivement la valeur idéale des actions de commerce et la somme des billets de banque à un excès insoutenable. Tous les yeux furent fascinés; grands seigneurs, bourgeois, artisans, valets, tout le monde courait à la banque de la rue Quincampoix, comme on court aujourd'hui à la Bourse (1); une sorte de démence financière s'était emparée de toutes les têtes : on se croyait au pays d'Eldorado; la fortune avait confondu tous les rangs. Mais ces métamorphoses ne durèrent qu'un jour; ces brillans palais de papier se dispersèrent; les sources du Missis-

(1) Les Mémoires de la régence font mention d'un bossu qui gagna en peu de jours cent cinquante mille livres pour avoir prêté sa bosse en forme de pupitre aux agioteurs de la rue Quincampoix.

sipi (1), dont on avait fait le Pactole, tarirent; et le nouveau Midas, poursuivi de l'indignation de ce même peuple qui l'adorait alors qu'il changeait tout en or, fut contraint de s'enfuir, et d'aller cacher à Venise sa honte, sa misère et son tombeau.

Cette magie du papier-monnaie était un moyen d'administration si séduisant, que, lorsque le régent la vit s'échapper de ses mains, il tomba dans une sorte de langueur, dont son favori Dubois sut habilement profiter pour le gouverner. Cet abbé voyait que les dignités de l'Église pouvaient seules lui fournir un moyen d'arriver au premier ministère. Nommé d'abord archevêque de Cambrai, il fut fait cardinal sous le pontificat d'Innocent XIII (le cardinal Conti); quelque temps après il entra au conseil de régence, et, le 22 août 1722, le duc d'Orléans eut la faiblesse de faire déclarer le ministre de ses plaisirs premier ministre du royaume. On dit que le régent tenait du médecin

(1) Law avait formé en 1718 une compagnie dont l'objet spécieux était la plantation et la culture des terres de la Louisiane que le roi cédait. On fut dupe de ce nouveau rêve, et les actions de la nouvelle compagnie se perdirent dans les brouillards du Mississipi.

Le duc de Bourbon profita du système de Law pour accroître considérablement sa fortune; aussi disait-on, à l'occasion des fêtes magnifiques qu'il avait données à Chantilly après le sacre du roi : « Il faut que le Mississipi ait passé par là. »

Chirac que Dubois n'avait qu'une année à vivre; et peut-être cette prédiction ne fut-elle pas étrangère au choix que le régent avait bien voulu faire de Dubois pour le ministère. Après sa mort (1), le jeune roi Louis XV, qui avait été sacré le 25 octobre 1722, pria le duc d'Orléans de se charger du portefeuille; et ce prince, qui paraissait s'être voué à la mollesse et aux délices, sentit qu'il devait à sa propre gloire et au bonheur de la France de consacrer de nouveau à l'administration du royaume ses soins et ses talens : il s'occupa des affaires avec une activité infatigable; et le monarque et la nation payèrent ses efforts de leur amour et de leur reconnaissance. Mais l'excès du travail ne lui avait pas fait interrompre ses plaisirs : il exigea de la nature plus que les forces humaines ne peuvent accorder, et il en fut victime. Il avait promis pourtant à son médecin, qui l'avait menacé d'une mort subite, de se réformer. Le jour même qu'il devait adopter ce nouveau régime, c'était le 2 décembre 1723, il dîna beaucoup, et, en attendant l'heure de son travail avec le roi, il s'enferma

(1) Le régent, après la mort du cardinal, écrivit à Nocé, un de ses amis, que la jalousie de Dubois avait fait éloigner : « Reviens, mon cher » Nocé ; rien ne pourra plus nous désunir désormais : *morta la bestia*, » *morto il veleno.* »

avec sa maîtresse, la duchesse de Phalaris. Il était à peine auprès d'elle, qu'un coup de sang le fit tomber sans connaissance et sans mouvement. La duchesse, effrayée, remplit l'air de ses cris; mais les secours, trop tardifs, furent inutiles; le duc d'Orléans expira. Il était âgé de quarante-neuf ans.

On serait tenté de louer le duc d'Orléans au-delà de la justice, parce qu'il a été calomnié par-delà toute mesure. Sa proximité du trône, sa lutte avec Philippe V, ses rivalités avec les princes légitimés, sa popularité, sa gloire, devaient nécessairement lui susciter les inimitiés inséparables de sa position; mais la faction d'Espagne, dans ses libelles, autant que le parti de la duchesse du Maine dans ses *Philippiques* (1), dépassa toutes les bornes, en mêlant le poison et l'inceste à leurs accusations. Tous les historiens qui ont écrit de bonne foi ont repoussé, avec une juste indignation, des attentats qu'un écrivain qui se respecte devrait rougir seu-

(1) Un homme, qui sera éternellement l'opprobre de la littérature, fit contre le régent une satire atroce. Ce malheureux, qui avait été page dans la maison du duc du Maine, eut la bassesse de se rendre calomniateur pour lui faire sa cour. Il fut enfermé, il méritait de l'être; mais il vécut, et quel autre qu'un prince naturellement bon eût laissé vivre l'auteur des *Philippiques?* Il en voulut entendre la lecture, et il ne parut s'indigner qu'à l'imputation du poison. Alors, en frémissant d'horreur, il s'attendrit, et ses larmes coulèrent. La santé du roi, affermie de plus en plus lorsqu'il lui fut livré, et lorsqu'il lui aurait été si facile de trancher le fil de sa vie, le

lement de supposer; mais, en même temps, ils ont déploré que la légèreté de caractère du régent, son esprit frondeur, son mépris de l'opinion, aient prêté des armes trop faciles à la haine pour égarer la crédulité publique. La clémence même, ce céleste privilége des nobles âmes, était interprétée contre lui. On essayait de faire croire qu'elle n'était en lui qu'un besoin de pardon pour lui-même. Il est fâcheux que, dans le rang du haut duquel il devait à une grande nation l'exemple de toutes les vertus, il l'ait plus d'une fois étonnée du scandaleux éclat des voluptés; mais, si, laissant de côté ces faiblesses de l'homme, qui meurent avec les sens, l'histoire ne juge que le guerrier, le politique et l'administrateur, elle assignera une place glorieuse au héros de Nerwinde et de Lérida, au pacificateur de l'Europe, au protecteur éclairé des lettres et des arts (1), et se plaira à sanctionner ces beaux vers de Voltaire :

justifia pleinement de cette accusation; et *Lagrange-Chancel*, célèbre par la honte de s'en être rendu l'organe, traîna, hors de sa prison, une vie odieuse à tous les gens de bien. Le régent se l'était fait amener dans son cabinet, lui avait demandé s'il croyait réellement tout le mal qu'il avait dit de lui. Lagrange répondit sans hésiter qu'il le pensait. « Tu as bien fait » de me répondre ainsi, dit le prince; car, si tu m'avais dit que tu avais » écrit contre ta conscience, je t'aurais fait pendre. »

(Marmontel, *Régence*, page 526.)

(1) Il les cultivait lui-même. Il aimait la peinture et peignait presque

« Près de ce jeune roi, s'avance avec splendeur
» Un héros que de loin poursuit la calomnie.
» Facile et non pas faible, ardent, plein de génie,
» Trop ami des plaisirs et trop des nouveautés;
» Remuant l'univers du sein des voluptés,
» Par des ressorts nouveaux sa politique habile
» Tient l'Europe en suspens divisée et tranquille.
» Les arts sont éclairés par ses yeux vigilans;
» Né pour tous les emplois, il a tous les talens,
» Ceux d'un chef, d'un soldat, d'un citoyen, d'un maître.
» Il n'est pas roi, mon fils, mais il enseigne à l'être. »

toute l'après-dînée à Versailles et à Marly. Il se connaissait en tableaux, il les aimait et en fit une collection qui, dit Saint-Simon, ne le cédait pas en nombre et en perfection aux tableaux de la couronne. C'est lui qui a dessiné les dessins de Daphnis et Chloé. Il savait très-bien la musique. Il a composé deux ou trois opéras assez jolis. Son capitaine des gardes Lafare en a fait les paroles.

266bis.

LE MÊME.

(En pied.)

266ter.

LE MÊME.

(D'après Hyacinthe Rigaut.)

267.

FRANÇOISE-MARIE DE BOURBON,

DUCHESSE D'ORLÉANS;

ET LOUIS D'ORLÉANS SON FILS.

Françoise-Marie de Bourbon (mademoiselle de Blois), fille légitimée de Louis XIV et de madame de Montespan, naquit en 1677. Le roi, qui l'aimait beaucoup, la maria, le 18 février 1692, à Philippe, duc d'Orléans, fils de Monsieur, et depuis régent du royaume. « Feu Monsieur, dit la mar-» quise de Caylus, donna les mains à ce mariage, » non-seulement sans peine, mais avec joie. Ma-» dame (Charlotte de Bavière) tint quelques dis-» cours mal à propos, puisqu'elle savait bien qu'ils » étaient inutiles. » Cette aversion de la princesse Palatine pour sa bru ne s'affaiblit point; elle disait souvent : « Si j'avais pu de mon sang rache-» ter le mariage de mon fils, je l'aurais fait. » Son

orgueil souffrait de ce qu'elle appelait pour son fils une *mésalliance*, tandis que de son côté mademoiselle de Blois croyait avoir honoré son époux en lui donnant sa main (1). Ces prétentions contraires ne servaient pas à entretenir une bien douce union entre les deux princesses. Aussi Charlotte de Bavière, dans sa correspondance, ne trace-t-elle pas un portrait flatteur de la duchesse, épouse du régent. Le duc de Saint-Simon, dont les Mémoires sont si précieux à consulter sur les grands personnages de la cour de Louis XIV, l'a dépeinte sous de plus favorables couleurs. Elle avait le teint, la gorge, les bras et les yeux admirables, de belles dents, une jolie bouche, de charmans cheveux châtains. Elle était grande, mais elle avait tout un côté du corps un peu plus gros que l'autre, ce qui lui donnait, soit quand elle marchait, soit quand elle était assise, quelque chose de singulier dans la tournure. Elle avait cette finesse d'esprit particulière à madame de Montespan et à ses sœurs; elle parlait avec éloquence, délicatesse et agrément : elle semblait même dire jusqu'à ce qu'elle

(1) Lorsqu'il fut question de la marier au duc d'Orléans, on lui dit que ce prince était amoureux de la duchesse de Bourbon; elle répondit nonchalamment : « Je ne me soucie pas qu'il m'aime, je me soucie qu'il » m'épouse. »

ne disait pas. Elle avait la fierté de sa mère, et affectait dans sa maison, ou plutôt dans sa cour, les grands airs du roi son père (1). Le duc d'Orléans, qui riait quelquefois des scènes de dignité dans lesquelles elle se complaisait, l'appelait *madame Lucifer;* et ce surnom, qui caractérisait une sorte de puissance, ne lui déplaisait pas. Elle était jalouse de son mari et blessée de ses infidélités; mais, au lieu d'éclater en reproches, elle se réfugiait dans la froideur, ou se vengeait par des épigrammes. Cependant le duc d'Orléans la traitait à merveille; il lui laissait gouverner sa maison avec une autorité absolue, et lui assurait un revenu de quatre cent quatre-vingt mille livres. Elle avait un goût excessif pour les bijoux; et on raconte qu'elle pleura tout un jour du regret de n'avoir pas eu de superbes pendans d'oreilles que le régent donna à madame la duchesse de Berri, sa fille. Sa vie, au reste, était fort languissante : elle passait la plus grande partie de son temps couchée. Cette habitude l'empêchait de dîner soit avec le roi, soit avec les

(1) La timidité de madame la duchesse d'Orléans vis-à-vis du roi était extrême. Le roi l'eût fait trouver mal d'un seul regard un peu sévère, et madame de Maintenon aussi. En public, elle ne leur répondait jamais qu'en balbutiant, et la frayeur sur son visage. »

(*Mémoires du duc de* Saint-Simon.)

princes ou princesses, et elle prenait ses repas à une petite table avec la fille de madame de Thiange, qui était son amie et sa favorite. La représentation la fatiguait; elle vivait assez solitaire, se faisait faire des lectures jusqu'au dîner, s'occupait d'ouvrages le reste de la journée, et du monde depuis cinq heures du soir. Malgré les charmes de son esprit et l'éclat de sa maison, sa société n'était pas toujours amusante, parce que cette espèce de culte dont elle désirait sans cesse être l'objet ne laissait personne à son aise autour d'elle, et que l'ennui suit de bien près l'étiquette. Elle aimait beaucoup ses frères le duc du Maine et le comte de Toulouse, et elle ne se livrait qu'avec eux aux douceurs de l'intimité.

Cette princesse mourut le 1er février 1749.

267bis.

LA MÊME.

(Peint d'après une miniature qui est au Palais-Royal.)

267ter.

LA MÊME.

(Peint d'après un portrait qui est au Palais-Royal.)

267quater.

LA MÊME.

268.

ÉLISABETH-CHARLOTTE D'ORLÉANS,

DUCHESSE DE LORRAINE.

Élisabeth-Charlotte d'Orléans (mademoiselle de Chartres), fille de Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, et d'Élisabeth-Charlotte de Bavière, naquit à Saint-Cloud, le 13 septembre 1676.

Sans être précisément jolie, cette princesse avait de l'éclat et de la grâce. Sa peau était d'une blancheur éblouissante; son port était plein de noblesse; elle dansait à merveille. Son esprit se développa de bonne heure; elle n'avait que douze ans, que déjà on citait à la cour ses reparties; on admirait surtout sa modestie dans un âge où s'éveille l'amour-propre, et ses goûts studieux au milieu des plaisirs dont elle était environnée. Lorsque la paix de Riswick eut rendu la Lorraine au prince Léopold, fils de Charles V, sa mère, Éléonore d'Autri-

che, demanda pour lui la main d'Élisabeth. Le mariage fut arrêté et conclu le 13 octobre 1698; le duc d'Elbeuf l'épousa par procuration dans la chapelle du château de Fontainebleau, et elle partit pour la Lorraine. Le duc son époux était venu au-devant d'elle jusqu'à Vitry-le-Français. Caché dans la foule qui offrait ses hommages à l'illustre voyageuse, il fut bientôt reconnu par la princesse, qui avait vu son portrait, et la première entrevue ne fut pas moins tendre que celle de Henri IV à Lyon avec Marie de Médicis. Son arrivée à Nancy devint le signal des fêtes et des réjouissances. Comme on lui faisait observer l'enthousiasme des habitans : « L'attachement du peuple, répondit-elle, avertit » les princes de l'exemple et de l'amour qu'ils lui » doivent. » Cette maxime fut la règle de sa conduite, et elle partagea avec Léopold le soin de faire le bonheur et la gloire de la Lorraine. Ses vertus, ses bienfaits lui gagnèrent tous les cœurs; et, lorsqu'en 1729 son époux la laissa veuve, tous les suffrages l'appelèrent à la régence. Son fils, le duc François III, était alors à Vienne auprès de l'empereur Charles VI, qui avait pour lui l'affection d'un père, et qui lui donna plus tard (1736) en mariage Marie-Thérèse d'Autriche, sa fille et son héritière.

D'importans changemens survinrent à cette époque dans la politique de l'Europe ; et les duchés de Lorraine et de Bar furent cédés en souveraineté à Stanislas, roi de Pologne et beau-père de Louis XV, pour être réunis après sa mort à la couronne de France. L'acte de cession de la Lorraine fut donné à Presbourg le 13 février 1737. Le duc François III, pour répondre aux vues de l'empereur son beau-père, y consentit; il réserva seulement la principauté de Commercy, pour être donnée en souveraineté à la duchesse douairière sa mère, avec un revenu de six cent mille livres. Le départ de cette princesse de Lunéville fit verser des pleurs à tous les habitans. « Que l'on se représente, dit le R. P. » Collin, des milliers de personnes se jetant à ge- » noux au-devant du carrosse de la princesse, lui » fermant tous les passages sans que l'on pût les » faire retirer; des cris entendus de toutes parts » pour que l'on arrêtât les chevaux de peur de voir » écraser une multitude éplorée, qui ne pensait » plus à sa propre vie dans cette cruelle détresse, » et qui demandait en fondant en larmes que » leur mère ne les abandonnât pas. Un prince » de la maison de Savoie, ayant été présent à cette » cruelle scène, dit qu'un effet si lamentable était

» propre à donner l'idée du jugement dernier. »

La princesse Charlotte honora sa retraite par de nouveaux actes de bienfaisance et par la pratique de toutes les vertus. Malheureusement, sa raison s'affaiblit et même s'égara avec l'âge, et elle n'en retrouva plus qu'une lueur au lit de mort, lorsqu'elle reçut les saints sacremens. Elle expira le 23 décembre 1744; c'est à Nancy qu'elle reçut les honneurs funèbres.

Sa conduite était exemplaire, sa piété douce, sa bonté active autant qu'ingénieuse. Apprenait-elle que quelqu'un de sa cour avait perdu au jeu? le lendemain elle envoyait chez lui la somme qu'il regrettait. Si quelque fléau détruisait une chaumière, elle la faisait relever. Lorsque la flamme dévora son palais de Lunéville, elle demanda si personne n'avait péri; rassurée à cet égard : « Le reste nous » touche peu, dit-elle, nous trouverons le moyen » de faire rebâtir notre palais, au lieu que nous » ne pourrions rendre la vie à ceux qui l'auraient » perdue. »

268bis.

LA MÊME.

269.

FRANÇOIS-LOUIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONTI.

François-Louis de Bourbon, prince de Conti, fils d'Armand de Bourbon, prince de Conti, et d'Anne-Marie Martinozzi, naquit le 30 avril 1664, et épousa, le 29 juin 1688, Marie-Thérèse de Bourbon.

Peu de princes ont possédé à un degré plus éminent toutes ces heureuses ou brillantes qualités qui attirent l'amour ou l'admiration. Sa figure était charmante; sa taille n'était pas sans défauts; il avait les épaules trop hautes et la tête un peu penchée; mais il y avait tant de grâces répandues dans toute sa personne, qu'on aimait jusqu'à ses imperfections. Doué d'un rare courage, il le signala, à vingt ans, au siége de Luxembourg; dans la campagne de Hongrie, en 1685; au combat de Steinker-

que; aux journées de Fleurus et de Nerwinde. C'est à cette dernière bataille qu'en précipitant la cavalerie ennemie dans la Gette il reçut un coup de sabre sur la tête. Le bruit de sa valeur et de son mérite appela sur lui les regards et les vœux des Polonais. Il fut élu roi de Pologne en 1697 (1);

(1) L'évêque de Cujavie, qui n'est pas en droit de proclamer, proclama l'électeur de Saxe, et fit chanter le *Te Deum* dans la plaine de Varsovie, ce qui est contre les règles, et le cardinal de Radzienski ne fit proclamer le prince de Conti qu'après avoir vu les délibérations des nonces, qui lui furent portées par le maréchal de la noblesse avec le consentement unanime des palatinats; ensuite de quoi il alla dans Varsovie, à la tête des députés de tous ces palatinats, faire chanter le *Te Deum* dans l'église de Saint-Jean, et faire tirer le canon, ce qui est dans toutes les formes.

« Le prince Radziwill, après avoir donné sa voix pour M. le prince de Conti, à la tête de son palatinat, voyant que le palatinat de Masovie avait donné sa voix à l'électeur de Saxe, crut pouvoir le ramener, parce qu'il a beaucoup de vassaux en Masovie. Dans cette confiance, il y marcha pour leur parler; mais les plus séditieux lui crièrent que, s'il avançait, ils le tueraient. Cela ne l'intimida point, il s'approcha, il leur parla; et, voyant qu'ils étaient un peu ébranlés, il prit l'enseigne qui était à la tête du palatinat, et leur cria : « Mes frères, il faut maintenant me tuer ou » me suivre. » Tout le palatinat le suivit, et se rangea du parti de M. le prince de Conti.

» M. le prince de Conti eut une grande audience avec le roi dans son cabinet, avant la messe; il en sortit les larmes aux yeux, et les courtisans ne doutèrent point que ce ne fût un adieu, et avec raison, car le prince partit l'après-dîner (1er septembre 1697). Il porta avec lui deux millions quatre cent mille livres; et, outre cela, le roi lui fait donner cent mille livres pour son équipage, et laisse à sa disposition cinq frégates qu'il mène avec lui. Le roi lui a parlé avec tant d'amitié, tant d'estime, tant de confiance, et lui donne tout ce qu'il souhaite si noblement, que ce prince part pénétré des bontés et de la générosité du roi, qui a eu dans tout le cours de cette affaire-là le procédé du monde le plus noble, le plus obligeant et le plus sage.

» M. le prince de Conti a dîné chez Monseigneur pour prendre congé de

mais son rival, l'électeur de Saxe, nommé par un autre parti, lui enleva cette couronne. On dit qu'il n'en eut pas de regrets, parce qu'il revenait auprès de la duchesse de Bourbon (mademoiselle de Nantes), dont il était tendrement aimé. De retour en France, le prince de Conti se livra aux charmes d'une vie douce, élégante, qu'embellissaient à la fois les arts, les lettres, l'amour et les plaisirs. « C'était un très-bel esprit, dit Saint-Simon, lu-
» mineux, juste, exact, vaste et étendu. Il avait
» une lecture infinie. Chez lui, le frivole, l'utile,
» l'agréable et le savant, se trouvaient réunis à
» leurs places et avec distinction. Son esprit était
» solide, brillant, vif; ses reparties promptes, plai-
» santes (1), infiniment sensées; sa politesse ex-
» quise. Il répandait le gracieux partout sans affec-
» tation, avec toute la futilité du monde, de la
» cour et des femmes. Il possédait leur langage, et

lui; et Monseigneur lui témoigna encore plus d'amitié que jamais, lui disant : « J'avoue que je suis au désespoir que nous nous séparions, quoique
» je sois bien aise de penser que votre mérite va être récompensé, et que
» vous allez être un des plus grands rois du monde. »

(*Mémoires de* Dangeau.)

(1) Un jour son écuyer vint lui rendre compte qu'il n'y avait plus de fourrages pour son écurie. Il fit venir son intendant, qui s'excusa sur ce qu'il n'y avait point d'argent chez le trésorier, et que tous les fournisseurs refusaient de faire crédit, à l'exception du rôtisseur. « Eh bien, dit le
» prince, qu'on donne des poulardes à mes chevaux. »

» l'on s'apercevait aisément qu'il avait été sifflé » dans leur cage. Il avait la valeur des héros, leur » maintien, leur simplicité, qui cachait beaucoup » d'art. »

Malgré son empressement à plaire à Louis XIV, le prince de Conti ne fut pas toujours dans ses bonnes grâces. Madame de Maintenon ne lui pardonnait pas d'effacer le duc du Maine, son favori; et le roi lui-même, qui voulait être l'unique objet de tous les hommages, ne voyait pas, dit-on, sans jalousie, que tout ce que la cour avait de plus distingué, soit en femmes, soit en hommes, se pressât autour d'un prince si aimable et si digne d'être aimé. Un autre motif plus puissant encore de cette froideur, c'est la correspondance du prince de Conti, qui fut interceptée, et où la princesse, le prince lui-même et d'autres seigneurs parlaient avec une légèreté injurieuse de madame de Maintenon et du roi lui-même. Une lettre signée du marquis de L..... disait, en parlant de Louis XIV : « C'est un roi de théâtre quand il faut représenter; » un roi d'échecs quand il faut se battre. » Ce ne fut qu'en 1709 que le monarque, à la sollicitation de Chamillart, le rappela à la cour, et lui confia le commandement de l'armée de Flandre. Il ne put

jouir de cette faveur inespérée. Une maladie de langueur s'était emparée de lui; il était réduit au lait pour toute nourriture. Il fit venir de Suisse un habile médecin : il était trop tard. La goutte l'enleva à l'âge de quarante-cinq ans, le 22 février 1709. Pendant qu'il était malade, la foule remplissait, inquiète, les rues voisines de son hôtel. A la cour, à la ville, on se demandait avec la plus tendre sollicitude des nouvelles du prince de Conti; et les regrets et les larmes de tout Paris donnèrent à sa mort l'air d'une calamité publique.

Son corps fut porté à Saint-André-des-Arcs, sa paroisse, et fut enterré auprès du corps de la princesse de Conti, sa mère (1).

J.-B. Rousseau a consacré à la mémoire de ce

(1) « M. le prince de Conti avait conservé une extrême vénération pour » sa mère, dont la vertu, la piété et l'amabilité étaient remarquables. Ses » enfans étant tout petits chez elle à Paris, elle appela en pleine nuit, et or- » donna qu'on les lui apportât. Cela surprit fort ses gens, qui lui représen- » tèrent ce qui se pouvait sur un ordre si bizarre : que ses enfans dormaient, » qu'il n'y avait point de cause et de raison. Elle persista, et, comme on » tardait, elle rappela encore, et réitéra son ordre si formellement qu'elle » fut obéie. A peine ses enfans étaient-ils dans sa chambre, que celle où » ils couchaient tous deux, et d'où on les avait apportés, fondit tout en- » tière, sans que personne se fût aperçu qu'elle menaçait en rien. Le » prince de Conti se souvenait toujours de cela avec admiration pour ma- » dame sa mère, qui ne voulut jamais dire qui l'avait obligée à envoyer » ainsi quérir ses enfans. »

(*Monarchie de Louis XIV, observations sur les Mémoires de* Dangeau.)

prince une de ses belles odes : nous en citerons quelques strophes :

« Conti n'est plus, ô ciel ! ses vertus, son courage,
» La sublime valeur, le zèle pour son roi,
» N'ont pu le garantir au milieu de son âge,
» De la commune loi.

» Il n'est plus, et les dieux, en des temps si funestes,
» N'ont fait que le montrer aux regards des mortels.
» Soumettons-nous : allons porter ces tristes restes
» Au pied de leurs autels.

» Ce qu'il eut de mortel s'éclipse à notre vue :
» Mais de ses actions le visible flambeau,
» Son nom, sa renommée en cent lieux répandue,
» Triomphent du tombeau.

» Muses, préparez-lui votre plus riche offrande,
» Placez son nom fameux entre les plus grands noms :
» Rien ne peut plus faner l'immortelle guirlande
» Dont nous le couronnons.

» Oui, cher prince, ta mort, de tant de pleurs suivie,
» Met le comble aux grandeurs dont tu fus revêtu,
» Et sauve des écueils d'une plus longue vie
» Ta gloire et ta vertu. »

269bis.

LE MÊME.

(Peint par Mignard.)

270.

MARIE-THÉRÈSE DE BOURBON,

PRINCESSE DE CONTI.

(Peint sur cuivre par Delamarre Richard, en 1693.)

Marie-Thérèse de Bourbon, princesse de Conti, fille de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, et d'Anne de Bavière, née le 1er février 1666; fut unie, le 29 juin 1688, à François-Louis de Bourbon, prince de Conti.

« Cette princesse, dit la duchesse d'Orléans (1), » a beaucoup souffert de la jalousie de son mari, » quoiqu'elle n'y donnât pas le moindre sujet. » Quand elle croyait passer la nuit à Versailles, il » la menait à Paris ou à Chantilly; et, quand elle » croyait coucher à Paris ou à Chantilly, il fallait » qu'elle retournât à Versailles. Eh bien! depuis la » mort du prince, au lieu de jouir de son repos,

(1) Lettres et souvenirs de la princesse Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans.

» elle ne fait que pleurer son mari, et voudrait le
» ravoir, au risque d'être encore tourmentée. Il est
» impossible d'être plus vertueuse que l'a toujours
» été cette princesse. Elle est très-petite et un peu
» de travers, mais elle n'est pas bossue; elle a de
» beaux yeux comme son père; elle a toutes les
» vertus et la piété imaginables; on voit qu'il y a
» du bon sang allemand dans ses veines. »

La princesse de Conti mourut le 20 février 1732.

270bis.

LA MÊME.

271.

LOUIS-JOSEPH, DUC DE VENDOME.

(En pied.)

Louis-Joseph, duc de Vendôme, fils de Louis, cardinal, duc de Vendôme, et de Laure de Mancini, né le 30 juin 1654, marié, le 21 mai 1710, à Marie-Anne de Bourbon.

Il gagna ses éperons sur le champ de bataille, et passa par tous les grades militaires avant d'arriver au commandement des armées. Ses plus beaux faits d'armes sont la prise de Barcelone en 1697, les batailles de Luzara et de Cassano en 1705, où, réparant les défaites du maréchal de Villeroi, il battit les Impériaux, et se mesura avec avantage contre le prince Eugène; enfin, en 1710, la bataille de Villaviciosa, qui affermit pour jamais la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe V. « Le » conseil du roi d'Espagne, dit Voltaire, voyant » qu'il n'avait aucun capitaine à opposer à Starem-

» berg, qu'on regardait comme un autre Eugène, » écrivit à Louis XIV pour lui demander le duc » de Vendôme. Ce prince, retiré dans Anet, partit » alors, et sa présence valut une armée. » La réputation qu'il s'était faite en Italie frappait les Espagnols. Sa popularité, sa libéralité, qui allaient jusqu'à la profusion et au désordre (1), sa franchise, sa familiarité avec les soldats, lui gagnaient les cœurs. Dès qu'il mit les pieds en Espagne, il lui arriva ce qui était arrivé autrefois à Bertrand Duguesclin : son nom seul attira une foule de volontaires. Il n'avait point d'argent; les communautés des villes et des villages en donnèrent. Un esprit d'enthousiasme saisit la nation. Le débris de l'armée qui avait perdu la bataille de Sarragosse se rejoignirent sous lui à Valladolid. Le duc de Vendôme, sans laisser ralentir un moment cette nouvelle ardeur, ramène le roi à Madrid, oblige l'ennemi à se retirer vers le Portugal, le suit, passe le Tage à la nage; fait prisonnier, dans Brihuega, Stanhope avec cinq mille Anglais; atteint le général Staremberg, et le lendemain lui livre la bataille

(1) Le plus grand désordre régnait dans sa maison : désintéressé jusqu'à l'insouciance, négligé jusqu'à la malpropreté, il se laissait voler par ses domestiques, et riait lui-même de leur adresse.

de Villaviciosa. Philippe V, qui n'avait point encore combattu avec ses autres généraux, animé de l'esprit du duc de Vendôme, se met à la tête de l'aile droite; le général prend la gauche : il remporte une victoire entière. Les espérances de l'archiduc Charles sont renversées, et Philippe V règne sans concurrent en Espagne (1).

Ce monarque se montra reconnaissant pour l'illustre guerrier qui l'avait rétabli sur le trône. Il le nomma prince de son sang, mit à sa disposition une partie des trésors qui arrivaient d'Amérique, mais que Vendôme refusa; lui fit rendre enfin dans sa cour tous les hommages que l'on doit à la gloire. Le duc ne jouit pas long-temps de cette insigne faveur. Il aimait la table jusqu'à l'excès (2); il ne survécut pas aux suites d'un dîner où il avait mal calculé les forces de son estomac. Il expira à Vinaros, le 11 juin 1712. Philippe V voulut que la nation espagnole prît le deuil, et qu'il fût enterré

(1) On assure qu'après la bataille, Philippe V n'ayant point de lit, le duc de Vendôme lui dit : « Je veux vous faire donner le plus beau lit sur lequel » jamais roi ait couché ; » et il fit faire un matelas des étendards et des drapeaux pris sur l'ennemi.

(2) Il était fort gourmand, et souvent, à la guerre, la réputation de bonne chère que l'on faisait dans tel ou tel endroit décidait des campemens du duc de Vendôme. Aussi faillit-il quelquefois à être surpris et enlevé par l'ennemi.

au monastère de l'Escurial, dans le tombeau des infans d'Espagne.

« Le duc de Vendôme était d'une taille ordinaire, » un peu gros, mais vigoureux, fort et alerte, un » visage fort noble, et l'air haut avec de la grâce » naturelle dans le maintien et dans la parole. Il » avait beaucoup d'esprit naturel, qu'il n'avait ja- » mais cultivé (1), et une énonciation facile, soute- » nue d'une hardiesse naturelle; beaucoup de con- » naissance du monde et de la cour, et, sous une » apparente incurie, un soin et une adresse à en » profiter en tout genre; surtout admirable cour- » tisan, poli par art, mais avec choix et mesure; » familier et populaire avec le commun, par une » affectation qui voilait sa vanité et le faisait aimer » du vulgaire; au fond, l'orgueil même. » Saint-Simon, qui a tracé ce portrait, a ajouté sur la vie privée du duc de Vendôme des détails qui respirent le cynisme, l'amertume et l'exagération. Il paraît toutefois que, si ce grand capitaine avait quelques-unes des vertus de César, il n'était pas

(1) Philippe V lui dit un jour : « Il est surprenant qu'étant le fils d'un » père dont le génie était borné, vous ayez d'aussi grands talens. — Mon » esprit, répondit Vendôme, vient de plus loin. » Il voulait dire de Henri IV, dont il était arrière-petit-fils.

tout-à-fait étranger à ses vices; mais l'histoire jette un voile sur les faiblesses de l'homme, et se glorifie de présenter aux regards de la postérité le vainqueur de Luzara et de Villaviciosa.

---

271 bis.

LE MÊME.

(Équestre.)

272.

MARIE-ANNE DE BOURBON,

DUCHESSE DE VENDOME.

(Peint sur cuivre.)

Marie-Anne de Bourbon, mademoiselle d'Enghien, fille de Henri-Jules, duc de Bourbon, prince de Condé, et d'Anne, princesse palatine de Bavière, née le 24 février 1678, fut mariée, le 21 mai 1710, à Louis-Joseph, duc de Vendôme, dont elle n'eut point d'enfans. C'est Louis XIV qui désira l'union de cette princesse avec le duc de Vendôme. Restée veuve après deux ans de mariage, et maîtresse d'une belle fortune (car le duc son époux lui avait fait donation de tous ses biens), on dit qu'elle ne voulut pas dérober à l'amour les beaux jours qui lui restaient. S'il faut en croire des mémoires particuliers, un gentilhomme espagnol, le chevalier de *Soldoville*, aurait été admis à tous les secrets de sa bienveillance; mais il ne jouit pas long-temps de

cette faveur, car, au mois d'avril 1718, elle fut attaquée d'une fièvre maligne qui l'emporta presque subitement. Elle voulait se confesser et faire son testament : les médecins ne voulurent ni du notaire ni du confesseur, afin d'éviter pour la malade une révolution. Deux heures après elle n'existait plus. Ses amis et ses domestiques furent ainsi frustrés du bien qu'elle voulait leur faire. « Le pauvre » Espagnol ne dit mot; il l'aimait véritablement, » et il la regrettait plus que tous les biens du » monde. Si elle eût été mariée avec lui, et si elle » lui avait donné quelque bien par le contrat de » mariage, il n'aurait pas voulu le demander, pour » ne point faire de tort à la mémoire de sa maî- » tresse. Telle est la mode d'aimer en Espagne; cette » mode ne paraît pas encore avoir été introduite » en France (1). »

(1) Mémoires particuliers sur les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI.

273.

LE CARDINAL DUBOIS.

Guillaume Dubois naquit à Brive-la-Gaillarde, le 6 septembre 1656. Le bon et sage Saint-Laurent, précepteur du duc de Chartres (depuis duc d'Orléans régent), avait besoin d'un aide pour corriger les thèmes de son élève : il savait que l'abbé Dubois était assez versé dans les lettres latines; mais il ignorait les défauts et les vices qui entachaient son caractère : il lui confia cet emploi secondaire. Après la mort de Saint-Laurent, Dubois demeura seul chargé de l'éducation du jeune prince. Ambitieux, et sans cesse occupé de faire servir sa position à son avenir, il comprit que, s'il se bornait à donner des leçons de littérature au duc de Chartres, il n'acquerrait pas sur son âme l'influence utile à ses projets. Il étudia cette âme jeune, qui commençait à s'ouvrir aux passions, et, la trouvant accessible à l'attrait des plaisirs, il s'appliqua

à y verser le poison des théories les plus imprudentes et le goût des plus dangereuses voluptés. L'heureux naturel du prince modifia l'effet de ces fatales doctrines; mais, complice heureux des complaisances de son précepteur, dans un âge où les passions ont tant d'empire, il s'accoutuma à un ascendant qui s'était formé sous les auspices du plaisir, et finit par se laisser entièrement dominer par un homme qu'il n'estimait pas, mais qui avait eu l'art de se rendre nécessaire à son aimable nonchalance.

Lorsque le régent prit les rênes du gouvernement, sa mère (la princesse Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans) ne s'était permis de lui donner qu'un seul conseil, c'était de ne point appeler Dubois aux affaires. Le régent l'avait promis; mais, à la fin de l'année 1715, Dubois fut nommé conseiller d'État. Le siècle commençait à devenir indulgent; cependant cette nomination causa un grand scandale; l'ambitieux abbé, qui riait le premier du mépris qu'il inspirait, ne vit dans cette faveur qu'un premier pas vers le grand but où il marchait. Pour y arriver plus sûrement, il sentit qu'il fallait agrandir son existence; et ses liaisons avec lord Stairs et lord Stanhope, auxquels on prétend qu'il vendait

les secrets de l'Etat, firent couler dans ses coffres les guinées de l'Angleterre (1). Dubois ne voyait dans l'alliance de la France et de l'Angleterre qu'un moyen de satisfaire sa cupidité; mais la pensée du régent pour l'union de ces deux grandes puissances était haute et sage. Par là sa politique mettait un immense contre-poids dans la balance de l'Europe; et il est certain que c'est par cette alliance que le régent paralysa l'ambition d'Albéroni, déconcerta les projets de la cour d'Espagne, et parvint à maintenir la France dans une paix honorable.

Dubois s'attacha également à gagner les maîtresses du régent (2), qui se dévouèrent à lui, soit par reconnaissance, soit par intérêt; il s'efforça enfin d'isoler le prince de ses autres favoris qui n'avaient pas un grand respect pour le nouveau conseiller d'État; et il obtint leur éloignement de la condescendance de son ancien élève (3). Resté

(1) On prétend qu'il parvint à posséder en places, en bénéfices, en pensions, deux millions de revenu. Le gouvernement anglais lui fournissait, dit-on, la moitié de cette somme.

(2) Madame de Parabère, entre autres, était dévouée à Dubois, qui souvent se servait de son influence pour obtenir ce qu'il désirait du régent.

(3) Canillac et Nocé furent disgraciés. Nocé avait dit au régent, qui lui annonçait la nomination de Dubois comme conseiller d'État : « Votre al-» tesse royale peut en faire tout ce qu'elle voudra ; mais elle n'en fera ja-» mais un honnête homme. » C'est à lui que le duc d'Orléans, après la

maître du terrain, il veut recommencer la toute-puissance des Richelieu, des Mazarin; ils étaient cardinaux et premiers ministres, il veut aussi devenir premier ministre et prince de l'Église. L'archevêché de Cambrai vint à vaquer par la mort du cardinal de La Trémouille. Dubois eut l'impudence de solliciter le siége de Fénelon (1) : le régent eut la déplorable faiblesse de le lui accorder (2). Le

mort de Dubois, écrivit : « Reviens, mon cher Nocé ; rien ne pourra plus » nous désunir désormais : *Morta la bestia, morto il veneno.* » Lorsque ce spirituel courtisan était parti pour l'exil, on lui avait dit que sa disgrâce ne serait pas longue. « Qu'en sait-on ? reprit-il.— C'est le régent qui » l'assure. — Le régent! qu'en sait-il lui-même? »

(1) Dubois, instruit de la mort du cardinal de La Trémouille, va trouver le régent. « Monseigneur, lui dit-il, j'ai rêvé cette nuit que j'étais ar- » chevêque de Cambrai. — Tu fais des rêves bien ridicules, lui répond le » régent en le regardant avec mépris. — Eh! pourquoi ne me feriez-vous » pas archevêque tout comme un autre ?—Toi, archevêque! miséricorde! » En sortant de cette entrevue, Dubois écrivit à Néricault-Destouches, qui était chargé d'affaires à Londres, d'engager le roi Georges I à demander au régent l'archevêché de Cambrai pour le ministre auteur de l'alliance entre les deux nations. A cette proposition, le roi d'Angleterre, partant d'un éclat de rire : « Eh! comment voulez-vous, dit-il à Destouches, » qu'un prince protestant se mêle de faire un archevêque en France? Le » régent en rira, et sûrement n'en fera rien. — Pardonnez-moi, sire, dit » Destouches ; il en rira, et ne le fera pas moins. » On prétend qu'il lui présenta en même temps une lettre tout écrite et des plus pressantes. On ajoute que le monarque la signa, et l'abbé Dubois fut nommé archevêque de Cambrai.

(2) Parmi les bruits que fit naître cet événement, on disait que le nouvel archevêque était marié; qu'il avait épousé dans le Limousin une jolie paysanne que dans sa jeunesse il avait vainement essayé de séduire. L'intendant de Limoges, gagné par Dubois, alla, dit-on, trouver le curé du lieu où ce mariage avait été contracté ; et, à la suite d'un souper où il enivra le bon ecclésiastique, il déchira subtilement la page du registre où le mariage était inscrit. Mais ce n'était pas tout : on ajoute que Dubois n'a-

nouvel archevêque intriguait à Rome pour obtenir le chapeau de cardinal. La mort de Clément XI, qui ne lui était pas favorable, ranima ses espérances. Le cardinal de Rohan promit au cardinal de Conti de lui faire obtenir la tiare par tous les moyens dont pouvait disposer la cour de France à Rome, s'il s'engageait à donner le chapeau à l'archevêque de Cambrai. L'ambitieux Conti le promit par écrit : devenu pape, sous le nom d'Innocent XIII, il créa Dubois cardinal (1).

vait reçu aucun des ordres sacrés, et que l'évêque de Nantes, Tressan, lui avait conféré dans une heure tous les ordres qui conduisent à la prêtrise et la prêtrise même. On appela cette cérémonie *la première communion de l'abbé Dubois.* Il fut sacré le 9 juin 1720, au Val-de-Grâce, avec une grande magnificence, par le cardinal de Rohan, assisté de Massillon. Le régent vint à la cérémonie, malgré la promesse qu'il avait faite à Saint-Simon de n'y point paraître. C'est madame de Parabère qui, craignant que Dubois ne lui imputât l'absence du régent, et que plus tard elle ne fût elle-même sacrifiée au ressentiment de ce puissant favori, obtint du régent, son amant, qu'il ne tiendrait pas la parole donnée à Saint-Simon, et qu'il assisterait au sacre de Dubois.

(1) Lorsque le cardinal de Rohan et le cardinal Dubois vinrent prendre séance au conseil de régence, tous deux voulurent avoir la préséance sur les maréchaux et les ducs. Ceux-ci, offensés de cette prétention, se retirèrent. D'Aguesseau fut exilé, et le duc de Noailles devint le compagnon de sa disgrâce. Ayant rencontré au Louvre le cardinal Dubois, il lui dit : « Cette journée sera fameuse dans l'histoire, monsieur ; on n'oubliera pas » d'y marquer que votre entrée dans le conseil en a fait déserter tous les » grands du royaume. » Dubois se vengea de cette apostrophe par une lettre d'exil. Le duc de Noailles ne fut rappelé qu'après la mort de Dubois. A sa première entrevue avec le duc d'Orléans, ce prince l'embrassa tendrement et lui protesta que sa disgrâce ne venait que de ce *coquin de cardinal.* « Eh bien ! ajouta-t-il, que dirons-nous ? » Noailles répondit en homme d'esprit : « *Pax vivis, requies defunctis.* »

(*Mémoires de* Noailles.)

Ce n'était pas assez pour le petit abbé de Brive-la-Gaillarde : il aspirait au portefeuille de premier ministre. A la majorité de Louis XV, le régent crut devoir cesser de tenir les rênes de l'État. Soit lassitude des affaires, soit qu'il crût qu'un ministre choisi dans un rang inférieur aux princes du sang ferait mieux ressortir l'autorité royale, soit enfin, comme on l'assure, qu'il eût reçu du médecin Chirac la certitude que les maladies par lesquelles Dubois expiait ses débauches ne pouvaient le laisser vivre encore que quelques mois, le duc d'Orléans, malgré le conseil de ses amis, malgré la clameur qu'il pressentait devoir s'élever contre cette scandaleuse nomination, eut la faiblesse de faire déclarer le cardinal premier ministre, le 22 août 1722. Aucun acte remarquable ne signala son ministère : mais ce joug honteux pesait également au duc d'Orléans et à la nation : il tardait que la prédiction de Chirac s'accomplît. La vanité du premier ministre servit à la réaliser. Il se souvenait que le cardinal de Richelieu, qu'il parodiait, avait des gardes et se faisait rendre les honneurs militaires. Cette orgueilleuse fantaisie engagea le cardinal Dubois à monter à cheval pour faire la revue de la maison du roi : le mouvement qu'il se donna fit

crever l'abcès qu'il avait à la vessie ; il ne survécut pas à l'opération ; il mourut à Versailles, le 10 avril 1723, à l'âge de soixante-six ans. Une question d'étiquette épiscopale, élevée par lui-même, le priva de recevoir les secours de la religion (1).

L'élévation de cet homme fut un des plus monstrueux caprices de la fortune. Né obscur et pauvre, avec une figure ignoble où tous les vices de son âme étaient stigmatisés, il parvint aux plus hautes dignités de l'État et de l'Église, et gouverna en ministre absolu un peuple qui le méprisait ; mais, doué d'un esprit fin et délié, adroit jusqu'à la fourberie, souple jusqu'à la bassesse, quelquefois hardi jusqu'à l'impudence, il spécula sur les faiblesses humaines, il flatta les vices, et, substituant le cynisme à l'hypocrisie, qui à la cour vieillie de Louis XIV et de madame de Maintenon était la source de toutes les grâces, il osa fonder ses succès

(1) Le cardinal Dubois se voyait mourir et affectait de paraître exempt des terreurs de l'autre vie. Les molinistes, dont il avait relevé le parti, se gardaient bien de l'obséder dans ses derniers momens. On crut cependant qu'il convenait à toutes ses dignités pontificales qu'il reçût le viatique ; on vint le lui proposer. Il s'emporta contre ceux qui lui parlaient de faire venir le curé avec les saintes huiles. « Oublie-t-on qui je suis ? s'écria-t-il. » Il faut bien d'autres cérémonies pour administrer le viatique à un cardi- » nal ; qu'on aille consulter sur ce point le cardinal de Bissy. » Et il se donna ainsi le temps de mourir sans les secours de l'Église. »

(*Histoire de France pendant le dix-huitième siècle.*)

sur l'effronterie, et se fit gloire de la corruption. Telle est la séduction du pouvoir ou la dépravation des peuples, que cet homme, qui se plaisait à profaner tout ce qui a droit sur la terre à nos hommages, fut admis à toutes les distinctions humaines pendant sa vie (1), et qu'après sa mort on lui fit de royales funérailles et on frappa des médailles en son honneur.

(1) Dubois voulut aussi être membre de l'Académie française, et l'Académie, qui ne hait pas les grands seigneurs, accueillit avec transport dans son sein le cardinal-ministre. Ce fut là qu'on entendit Fontenelle, chargé de lui répondre en qualité de directeur, lui dire, en parlant de sa nomination au cardinalat, sollicitée par différens souverains, « qu'il parut alors » être un prélat de tous les états catholiques et un ministre de toutes les » cours. » Il ajouta : «Vous vous souvenez que mes vœux vous appelaient » ici long-temps avant que vous y pussiez *apporter tant de titres :* per- » sonne ne savait mieux que moi que vous y auriez apporté ceux que nous » préférons à tous les autres. »

274.

FRANÇOIS D'AUBUSSON,

DUC DE LA FEUILLADE,

MARÉCHAL DE FRANCE.

(Peint d'après le portrait qui se trouve au palais de Versailles.)

François d'Aubusson, troisième du nom, vicomte de La Feuillade, duc, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roi, colonel des gardes-françaises, gouverneur du Dauphiné, cinquième fils de François d'Aubusson II, comte de La Feuillade, et d'Isabeau Brachet; né ....; marié, le 9 avril 1667, à Charlotte Gouffier, fille de Henri, marquis de Boissy, et d'Anne Hennequin; mort dans la nuit du 18 au 19 septembre 1691.

Le vicomte de La Feuillade descendait de Pierre d'Aubusson, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il avait eu pour ancêtre Ébon, prince d'Aubusson, qui avait joui de la faveur de Pepin-le-Bref, et il se croyait des droits au titre de

prince du saint-empire. Ses prétentions à la noblesse étaient telles, qu'il ne connaissait qu'à très-peu de familles en France plus d'ancienneté qu'aux d'Aubusson. Aussi Louis XIV disait-il gaîment : « Pourvu que La Feuillade m'accorde d'être aussi » bon gentilhomme que lui, c'est tout ce que je lui » demande. »

Entré au service en 1651, il fit avec distinction la guerre de la Fronde, et parvint promptement par sa valeur au grade de mestre de camp. Le traité des Pyrénées ayant éteint la guerre civile en 1659, un grand nombre de gentilshommes français demandèrent au roi la permission d'accompagner, comme volontaires, le comte de Coligny, que Louis XIV envoyait avec un corps de six mille hommes au secours de l'empereur. La Feuillade obtint le commandement en second dans cette expédition. Nommé duc et lieutenant-général à son retour, il suivit le roi dans les Pays-Bas, en 1667. A la paix d'Aix-la-Chapelle, « il mena à ses dépens, » en Candie, dit un écrivain du temps, deux cents » gentilshommes volontaires, des meilleures mais » sons du royaume, dont l'un des principaux était » M. le comte de Saint-Pol, cadet pour lors et de- » puis duc de Longueville, quand son frère fut

» tout-à-fait fou. La Feuillade, ne fit rien d'utile
» pour le salut de la place; mais il fit une vigou-
» reuse sortie, où il perdit une grande partie de son
» monde, et s'en revint. Il alla ensuite en Espagne
» avec le marquis de Béthune, qui lui devait servir
» de second, présenta le combat à Saint-Aunay
» parce qu'il avait parlé du roi peu respectueuse-
» ment. Saint-Aunay, goutteux et cassé, nia le fait
» et se moqua de lui. Cette aventure de don Qui-
» chotte ne laissa pas de plaire au roi. » En 1672, La Feuillade fait la campagne de Hollande. Plus tard, il contribue à la conquête de la Franche-Comté et commande en Flandre et en Sicile. De ce moment sa fortune prit un essor plus rapide et plus élevé: il est nommé successivement colonel des gardes-françaises, pair et maréchal de France, gouverneur du Dauphiné et chevalier des ordres du roi.

La carrière militaire du duc de La Feuillade ne fut pas sans éclat; mais il dut moins son élévation à ses services qu'à la faveur de son souverain. Louis XIV voulait être aimé pour lui-même : aussi il était très-sensible au culte que lui rendait La Feuillade, et les extravagances du duc trouvaient grâce à ses yeux, parce qu'elles avaient leur excuse

et leur source dans un dévouement sans bornes pour sa royale personne.

S'il faut en croire un écrivain contemporain, La Feuillade attendit long-temps les bienfaits du monarque. On lit dans les Mémoires de l'abbé de Choisy : « M. de La Feuillade vint un jour chez ma » mère à Saint-Germain; il ferma la porte et com- » mença à se promener à grands pas comme un » furieux; il jeta son chapeau par terre, et disait » tout haut : « Non, je n'y puis plus tenir; je suis » percé de coups; j'ai eu trois frères tués à son ser- » vice; *il* sait que je n'ai pas un sou et que c'est » Prudhomme qui me fait subsister; et *il* ne me » donne rien. Adieu, je m'en vais chez moi, et j'y » trouverai encore des choux. » Ma mère lui répon- » dit : « Êtes-vous fou? ne connaissez-vous pas le roi? » c'est le plus habile homme de son royaume. Il ne » veut pas que ses amis se rebutent. Il les fait at- » tendre quelquefois long-temps. Mais heureux » ceux dont il a exercé la patience; il les accable » de bienfaits. Attendez encore un peu, et il vous » donnera assurément, puisque vos services mé- » ritent qu'il vous donne. Mais, au nom de Dieu, » redoublez d'assiduités; paraissez gai, content, » trouvez-vous à tous les passages, demandez tout

» ce qui vaquera ; et, si une fois le roi rompt sa gour-
» mette de politique, s'il vous donne une pension
» de mille écus, vous êtes grand seigneur avant
» qu'il soit deux ans. » Il la crut, fit sa cour à l'or-
» dinaire et s'en trouva bien. »

L'espèce d'idolâtrie que La Feuillade avait pour Louis XIV, et qui, pour ainsi dire, résume toute sa vie, se manifesta, en 1686, par une action qui fut traitée par les uns de folle ostentation, et qui parut aux autres l'expression noble et grande de la reconnaissance d'un sujet comblé des bienfaits de son roi. Il acheta l'hôtel de Senneterre, l'un des plus beaux de Paris ; le fit abattre, et, au milieu d'un terrain qui fut depuis nommé la place des Victoires, il éleva une statue de Louis XIV, qui est l'un des ouvrages les plus remarquables de l'époque (1). Cette statue lui coûta cinq cent mille livres, qui font aujourd'hui près d'un million ; et il dépensa presque autant pour rendre la place régulière. Voici comment un témoin occulaire rapporte l'inauguration de ce monument. « On vit à Paris, la
» même année (1686), à la face de Dieu et des hom-
» mes, une cérémonie fort extraordinaire : le ma-

(1) Cette statue a été détruite pendant la révolution ; on en conserve les bas-reliefs aux Invalides.

» réchal de La Feuillade fit la consécration de la
» statue du roi qu'il avait fait élever dans la place
» appelée des Victoires. Le roi est à pied et la Re-
» nommée lui pose une couronne de laurier sur
» la tête. C'est le plus beau jet de bronze qu'on ait
» encore vu. La Feuillade fit trois tours à cheval
» autour de la statue, à la tête du régiment des
» gardes dont il était colonel, et fit toutes les pro-
» sternations que les païens faisaient autrefois de-
» vant les statues de leurs empereurs. Le prévôt des
» marchands et les échevins étaient présens. Il y
» eut, le soir, un feu d'artifice devant l'Hôtel-de-
» Ville et des feux par toutes les rues. La Feuil-
» lade avait la vision de fonder des lampes perpé-
» tuelles qui auraient éclairé la statue jour et nuit;
» on lui retrancha le jour. Il voulut aussi acheter
» une cave dans l'église des Petits-Pères, qu'il pré-
» tendait pousser jusqu'au milieu de la place des
» Victoires, afin de se faire enterrer précisément
» sous la statue de son maître. »

La Feuillade avait l'esprit vif et pénétrant. Ses idées étaient chevaleresques, quelquefois extravagantes, mais toujours empreintes d'un sentiment de grandeur. Courtisan très-délié, flatteur fort habile, il sut se pousser à la cour et s'y maintenir

malgré l'inimitié de Louvois. Admis dans l'intimité de Louis XIV, il lui parlait à toute heure et lui écrivait fort souvent. Ses ennemis blâmaient hautement cette familiarité ; mais ils enviaient en secret le savoir-faire de La Feuillade et sa faveur auprès du maître.

Il avait de la bravoure ; maintes fois il en donna des preuves. Cependant l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules* cherche dans ses mémoires, avec une perfide malignité qui lui est propre, à jeter des doutes sur le courage d'un homme qui avait répandu son sang sur plusieurs champs de bataille. Les insinuations du comte de Bussy-Rabutin, qui était l'ennemi particulier du duc de La Feuillade, ne mérite aucun crédit.

Le maréchal de La Feuillade, chargé d'honneurs, mourut subitement dans la nuit du 18 au 19 septembre 1691.

275.

FRANÇOIS-HENRI DE MONTMORENCY,

DUC DE LUXEMBOURG,

MARÉCHAL DE FRANCE.

(Peint d'après un portrait qui est au Musée Royal.)

François-Henri de Montmorency, duc de Luxembourg, né le 8 janvier 1628, était fils de François de Montmorency, comte de Bouteville, qui eut la tête tranchée sous Louis XIII pour s'être battu en duel contre le marquis de Beuvron et le comte de Bussy.

Il avait à peine quinze ans lorsqu'il se trouva à la bataille de Rocroi; le courage et la victoire du grand Condé firent sur son âme une profonde impression, et l'exemple de ce héros, pour lequel il eut toujours autant d'amitié que d'admiration, ne fut pas sans influence sur la belle carrière militaire qu'il parcourut. La campagne de la Franche-Comté en 1688, l'expédition de Hollande en 1672, sa fameuse retraite, admirée par ses ennemis, sa belle conduite à la bataille de Senef et au siége de Charleroi, qui

lui valut le bâton de maréchal de France, les victoires de Fleurus, de Steinkerque, de Nerwinde, ont justement placé Luxembourg au premier rang des grands capitaines dont s'honore la France.

Louis XIV avait pour lui la plus haute estime. Lorsque les envieux du maréchal (et de ce nombre était Louvois) murmuraient à Versailles qu'il s'était trompé et laissé surprendre à Steinkerque par le prince d'Orange (qui avait en effet, mais vainement, attaqué l'armée française pendant son sommeil), le roi leur répondit : « Qu'aurait-il fait de » plus s'il n'avait pas été surpris? » Une autre fois, c'était après Nerwinde, Luxembourg avait écrit à Louis XIV, du champ de bataille, ce billet si spirituellement flatteur : « Vous m'avez dit de prendre » une ville et de gagner une bataille; je l'ai prise » et je l'ai gagnée. » Le monarque dit : « Luxem- » bourg a attaqué en Condé, et le prince d'Orange » fait sa retraite en Turenne. »

A côté de ces hautes marques d'estime, on aura peine à croire que ce même prince ait permis que le maréchal fût arrêté, enfermé à la Bastille, et jugé comme complice de la fameuse affaire des poisons, en 1680. Tel fut pourtant l'ascendant de Louvois que ce grand capitaine fut obligé de se justifier. On

sait la noble réponse qu'il fit à cette sotte demande : s'il n'avait pas fait un pacte avec le diable, pour pouvoir marier son fils avec la fille du marquis de Louvois? — « Quand Mathieu de Montmorency » épousa une reine de France, il ne s'adressa point » au diable, mais aux états-généraux, qui déclarè- » rent que ce mariage était nécessaire pour acqué- » rir au trône l'appui des Montmorency. »

On a également imprimé partout son ingénieuse raillerie en réponse à la boutade du prince d'Orange, qui s'était écrié : « Ne battrai-je jamais ce » bossu-là ? — Comment, dit Luxembourg, sait-il » que je suis bossu? il ne m'a jamais vu par der- » rière. »

Ses nombreux triomphes firent souvent chanter des *Te Deum* à Notre-Dame. C'était l'usage de placer dans l'église les drapeaux pris sur l'ennemi. A l'une de ces cérémonies, le prince de Conti aperçut le maréchal de Luxembourg qui avait quelque peine à fendre la foule pour entrer : « Messieurs, s'écria- » t-il, laissez passer le tapissier de Notre-Dame. »

Après sa mort, qui arriva le 4 janvier 1695, la victoire abandonna Louis XIV : on ne survit pas impunément à des hommes tels que Condé, Turenne et Luxembourg !

276.

ANNE-JULES DUC DE NOAILLES,

MARÉCHAL DE FRANCE.

Anne-Jules de Noailles, fils d'Anne de Noailles, capitaine des gardes, naquit en 1650. Il fit ses premières armes en 1608, lors de la conquête de la Franche-Comté, et se distingua en 1672 au siége de Valenciennes. Témoin satisfait de son courage et de ses talens militaires, Louis XIV lui donna à trente ans une preuve de sa haute confiance en l'appelant au commandement du Languedoc; la mission était difficile; les ordres donnés par le gouvernement contre les protestans, qui étaient en grand nombre dans cette province, la rendirent douloureuse; le duc de Noailles chercha du moins à en tempérer la rigueur, et, lorsque advint la révocation de l'édit de Nantes en 1685, il présida à l'exécution de cette mesure impolitique et bar-

bare avec fermeté, mais en même temps avec prudence et modération.

La guerre lui ouvrit un théâtre plus digne de son caractère. Nommé commandant de l'armée de Catalogne, et maréchal de France en 1693, il se distingua par la prise de Roses, et mit le sceau à sa réputation par la bataille du Ter. Remplacé par le duc de Vendôme, il revint à Versailles, où Louis XIV, qui l'aimait, le reçut avec une affectueuse distinction; c'est lui qu'il choisit pour accompagner son petit-fils, le duc d'Anjou, à la frontière, lorsque ce jeune prince allait régner en Espagne sous le nom de Philippe V.

Cependant cette faveur parut décroître lorsque le cardinal de Noailles son frère, archevêque de Paris, fut disgracié à la suite des dissentions religieuses élevées dans son diocèse. La santé du maréchal, déjà altérée, se ressentit vivement de ces contrariétés; il mourut à Versailles, le 2 octobre 1708.

Le maréchal de Noailles avait épousé, en 1671, Marie-Françoise de Bournonville, femme aimable et spirituelle, dont le mérite et l'influence ne furent pas inutiles au crédit de sa nombreuse famille.

276bis.

ANNE-JULES DUC DE NOAILLES,

MARÉCHAL DE FRANCE.

277.

NICOLAS CATINAT,

MARÉCHAL DE FRANCE.

(Peint d'après un portrait qui est au Musée Royal.)

Nicolas Catinat, maréchal de France, était fils d'un conseiller au Parlement de Paris et de Françoise Poissi; il naquit le 1er septembre 1637.

Sa famille le destinait au barreau; son goût l'entraîna vers les armes, et la France compta un héros de plus. Les batailles de Staffarde et de La Marsaille, où il défit le duc de Savoie, ont immortalisé son nom; mais ses vertus privées l'ont rendu plus célèbre encore que sa gloire militaire. Il n'était point rare à cette époque de remporter une victoire; mais se montrer modeste (1), désinté-

(1) Quelques jours après la bataille de La Marsaille, Palaprat (c'est lui-même qui rapporte cette anecdote dans la préface de ses comédies), étant à souper dans la tente du maréchal, on vint à parler des différentes qualités des généraux : le poète, faisant allusion au grand capitaine qui était présent, dit : « J'en connais un si simple, que, sortant de gagner » une bataille, il jouerait tranquillement une partie de quilles. » Catinat repartit froidement : « Je ne l'estimerais pas moins si c'était en sortant de » la perdre. »

ressé dans son triomphe, employer une partie de son traitement à soulager les soldats (1) les plus malheureux, avec une fortune plus que médiocre; répondre au roi, qui dit avec bienveillance : « Grâce » à vous, mes affaires vont bien, mais comment » vont les vôtres? — Fort bien! sire. » Et ne rien accepter; refuser également d'être chevalier des ordres, ne paraître à la cour que pour s'y faire oublier, soutenir avec une noble simplicité la disgrâce de Louis XIV; abaisser, sans se plaindre, ses lauriers devant l'orgueilleuse incapacité de Villeroi (2); fatigué de la cour, qui ne le comprenait pas, goûter en philosophe les charmes de la retraite, et mourir en homme de bien : une telle conduite était moins commune, et c'est le plus bel éloge de Catinat. On croirait voir une de ces figures antiques représentées avec une si admirable énergie par Plutarque; et Louis XIV n'a pas été démenti par la postérité pour avoir dit, en le créant ma-

(1) Les soldats l'appelaient entre eux le *Père-la-Pensée*, à cause de son air calme et réfléchi.

(2) En 1701, lorsqu'il s'agissait de faire la guerre au prince Eugène, la cour avait hésité entre Villeroi, Vendôme et Catinat pour commander l'armée française. Le prince Eugène dit à cette occasion : « Si c'est Ville- » roi qui commande, je le battrai; si c'est Vendôme, nous nous battrons; » si c'est Catinat, je serai battu. » Les intrigues de la cour envièrent cette gloire au vainqueur de Marsaille.

réchal de France : « C'est bien la vertu couron-
» née (1). »

Ce grand homme mourut, le 25 février 1712, dans sa terre de Saint-Gratien, près Montmorency.

(1) En 1774, l'Académie française proposa pour sujet du prix d'éloquence l'éloge de Catinat. Ce prix fut remporté par La Harpe.

278.

ABRAHAM DU QUESNE.

Abraham Du Quesne, fils d'Abraham Du Quesne, capitaine de vaisseau; né à Dieppe, en 1610, marié à Gabrielle de Bernière; mort à Paris, le 2 février 1688.

C'est un des hommes dont la marine française ait le plus à s'honorer. Les mers de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, ont retenti de sa gloire. La Suède l'a vu, en 1644, monter sur ses vaisseaux, en qualité de vice-amiral, pour combattre et vaincre la flotte danoise. Rappelé en France, il lui consacra ses talens, et fit respecter son pavillon. C'est surtout dans les guerres de Sicile, en 1676, qu'il fonda sa réputation par des victoires qui agrandirent la puissance de Louis XIV. La Hollande et l'Espagne avaient réuni leurs flottes sous le commandement de Ruyter. Du Quesne eut la gloire de vaincre dans deux combats cet illustre rival, qui fut tué

dans le second. Grâce à son courage et à son habileté, Tripoli, Alger, Gènes furent obligés d'implorer la clémence du grand roi : et l'Angleterre, qui jusque alors avait vu le pavillon français s'abaisser devant le sien, reconnut que tout serait égal entre les deux nations sur mer (1). Du Quesne n'eut pas la douleur de voir le désastre de La Hogue : il mourut à Paris le 2 février 1688, laissant quatre fils dignes héritiers de son nom et de sa valeur.

Du Quesne était doué d'un courage intrépide; il avait un coup d'œil admirable. Aussi habile à expliquer les secrets de son art qu'à les mettre à exécution, il a fait faire à la marine française de grands progrès. Simple dans ses mœurs, modeste et bon, il était recherché de tout ce qui savait apprécier la vertu et le mérite. Louis XIV l'aimait, quoiqu'il fût calviniste; il l'excepta de la funeste révocation de l'édit de Nantes, et il lui fit don de la terre de Bouchet près d'Étampes, qu'il érigea en marquisat,

(1) Le conseil du roi Charles II insistait pour que l'Angleterre conservât son premier droit. Louis XIV écrivit au comte d'Estrade, son ambassadeur à Londres : « Le roi d'Angleterre et son chancelier peuvent voir » quelles sont mes forces; mais ils ne voient pas mon cœur. Tout ne m'est » rien à l'égard de l'honneur. » L'usurpation des Anglais céda au droit naturel et à la fermeté de Louis XIV. (*Siècle de Louis XIV.*)

sous la condition qu'elle porterait le nom de *Terre Du Quesne.*

Cet acte fait regretter que Louis XIV n'ait pas étendu cette même générosité à d'autres protestans qui avaient également des droits à cette honorable distinction.

279.

JEAN-BARTH.

Jean-Barth naquit à Dunkerque, en 1650. Il était fils d'un malheureux pêcheur. Il exerça lui-même cette profession dans sa première jeunesse; mais son caractère aventureux la lui fit bientôt abandonner. L'état de marin sourit à son intrépidité. Il se rendit en Hollande, et s'y fit mousse. On remarqua bientôt son activité infatigable, sa force étonnante et son courage qui ne s'effrayait de rien. Le célèbre Ruyter vivait alors, et fut son maître; il servit sous lui.

La France ayant déclaré la guerre à la Hollande en 1671, Jean-Barth, chez qui le sentiment de l'honneur suppléait à l'éducation, dont il manquait entièrement, ne voulut pas se battre contre sa patrie; il s'échappa et revint à Dunkerque. C'est de cette époque que date sa renommée.

Marin habile, héros audacieux, il monta sur un

corsaire qui ne rentrait que suivi de prises considérables. Avec une galiote de deux canons et de trente-six hommes d'équipage qu'il avait armée à ses frais, il prit à l'abordage devant le Texel, en 1675, une frégate de dix-huit, montée par soixante-cinq hommes. Il s'associa ensuite avec plusieurs armateurs, et commanda un plus grand navire, puis quelque temps après une petite escadre. Il livra cent combats avec des forces inégales, et remporta toujours la victoire par un élan de bravoure incroyable. Il se jetait le premier à l'abordage, s'attachait au commandant ennemi, l'abattait, et, tout couvert de sang, affrontait les plus grands périls pour exciter les siens. Il coula en mer ou amena au port de Dunkerque une foule innombrable de vaisseaux. Louis XIV, admirant sa valeur, voulut l'en récompenser par l'envoi d'une médaille et d'une chaîne d'or. Des volumes ne pourraient suffire à rapporter tous les traits d'audace extraordinaire de Jean-Barth. Son courage ne connaissait point d'obstacles, et semblait, au contraire, grandir à l'aspect des dangers. Sa ville natale et toute la France retentissaient du bruit de ses exploits.

Jean-Barth fut fait par le roi lieutenant de vaisseau. En 1689, il escortait, avec le chevalier de

Forbin, un convoi de vingt navires marchands qui allaient au Hâvre, quand deux vaisseaux anglais, de cinquante pièces de canon, se présentèrent dans la Manche. Jean-Barth, malgré les conseils de Forbin, ne voulut pas gagner le large; le combat s'engagea, ils y firent des prodiges de valeur; mais, abandonnés par ceux des navires marchands qu'ils avaient armés, ils furent faits prisonniers et conduits à Plymouth, d'où ils réussirent à s'échapper. Ils abordèrent à quelques lieues de Saint-Malo. Louis XIV, pour leur témoigner son contentement de la défense héroïque qu'ils avaient faite, les nomma tous deux capitaines de vaisseau, leur octroyant quatre cents écus de gratification. Jean-Barth battit vingt fois, en diverses occasions, des flottes hollandaises et anglaises. Au péril de sa vie, il remporta des avantages inespérés, toujours dus à l'intrépidité qui ne l'abandonnait point. En 1691, Forbin l'amena à la cour; le roi le reçut avec distinction et bonté. Les manières de Jean-Barth étaient grossières, et faisaient dire aux courtisans : « Allons, voici le chevalier de Forbin qui mène » l'*ours* (1). » Un matin qu'il était venu de bonne

(1) Un ours de cette espèce vaut mieux que les autres animaux qui rampent dans les cours et lèchent les pieds de leurs maîtres.

heure chez le roi, et qu'on le faisait attendre dans l'antichambre, il tira sa pipe, battit le briquet, et se mit à fumer. On voulut l'en empêcher; il continua, disant que c'était une habitude prise au service du roi, et que le roi était trop juste pour la trouver mauvaise. Louis XIV, que l'on vint avertir, se mit à rire, et répondit : « Je parie que c'est » Jean-Barth; laissez-le faire. » Jean-Barth passait pour avare; il le savait, et, pour se défendre de ce reproche, à son audience de congé, il se présenta à Versailles avec un habit et une culotte de drap d'or doublé de drap d'argent. Il fit remarquer à Louis XIV cette riche culotte, qui, dit-on, par la gêne qu'elle lui imposait, en le forçant de marcher les jambes écartées, lui donnait une attitude fort divertissante pour les spectateurs.

Un navire armé était vraiment la patrie de Jean-Barth; c'est là qu'il était lui-même : grand, vigoureux, bien fait, sachant à peine écrire son nom, rude et libre dans ses façons, courageux à l'excès, il était né pour commander à des marins et pour vivre au milieu d'eux; même à la cour, il n'avait pu rien changer à ses habitudes de parler et d'agir. Franc et hardi, il ne soupçonnait pas qu'il y eût un langage de convention. Aussi, quand le roi lui

dit : « Je viens de vous nommer chef d'escadre, » il répondit simplement : « Sire, vous avez bien » fait. »

Jean-Barth retourna à Dunkerque. Trente-deux vaisseaux de guerre anglais et hollandais bloquèrent bientôt ce port. Il trouva le moyen, le 7 octobre 1693, de passer entre eux tous avec sept frégates et un brûlot. Dès le lendemain il prit quatre navires anglais richement chargés; quelques jours après, il brûla une flotte de quatre-vingt-six bâtimens de la même nation, alla faire une descente vers Newcastle, et incendia environ cinq cents maisons, puis rentra à Dunkerque avec des prises évaluées à cinq cent mille écus. Il revint à la voile, et s'empara d'une flotte hollandaise, chargée de blé. Chaque sortie de Jean-Barth était signalée par de nouvelles victoires. Il sauva la France de la disette en amenant, malgré l'ennemi, des convois de grains dans ses ports. Au retour d'une de ces expéditions, il reçut du roi la croix de Saint-Louis. Vers le commencement de l'été de 1694, il était parti avec six vaisseaux pour aller chercher dans les ports du Nord une flotte chargée de blé pour le compte du roi : il la rencontra en route, à la hauteur du Texel; mais elle était déjà prise par une

escadre de huit vaisseaux de guerre hollandais, commandée par le contre-amiral de Frise; il n'hésita pas à l'attaquer, malgré son infériorité numérique. « Il faut avancer et combattre, dit-il à ses » officiers, l'intérêt de la France le demande. Ca- » marades, point de canons, point de fusils; son- » geons à donner des coups de pistolet, de sabre. Je » vais attaquer le contre-amiral et vous en rendre » bon compte. » Il monta en effet à l'abordage, s'empara de trois vaisseaux, et reprit toute la flotte. Une médaille fut frappée en souvenir de cette belle victoire, dont les résultats étaient si utiles au pays désolé par la famine; et Louis XIV envoya des lettres de noblesse au célèbre marin. Deux ans après, en 1696, Jean-Barth fit encore éprouver une perte immense aux Hollandais, dans un combat naval à quelques lieues de leurs côtes. En 1697, il fut chargé de conduire en Pologne le prince de Conti, compétiteur de l'électeur de Saxe pour le trône laissé par Sobieski. Avec six vaisseaux et une frégate, il manœuvra habilement dans la nuit, et échappa à dix-neuf vaisseaux ennemis qui attendaient son passage. Au point du jour, il en trouva deux à la voile, et neuf mouillés entre la Meuse et la Tamise. Jean-Barth, sans crainte, les dépassa hardi-

ment. Quand il n'y eut plus aucun danger, le prince de Conti lui dit : « S'ils nous avaient attaqués, ils » auraient pu nous prendre. » Jean-Barth lui répondit avec calme : « Cela était impossible : mon fils » avait ordre de se tenir à la sainte-barbe, prêt à y » mettre le feu au premier signal. »

La paix de Riswick ne laissa pas long-temps Jean-Barth en repos. La guerre de la succession d'Espagne vint réveiller son courage. En 1702, le roi lui donna le commandement d'une escadre qui était dans le port de Dunkerque. En pressant les travaux nécessaires pour les réparations de ses vaisseaux, il gagna une pleurésie, et mourut, le 27 avril 1702, dans sa cinquante-deuxième année. Il fut enterré à Dunkerque. Il laissa un frère et un fils, qui soutinrent l'honneur de son nom.

280.

FRANÇOIS DE SALIGNAC
DE LA MOTHE-FÉNELON,
ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI.

François de Salignac de Lamothe-Fénelon, archevêque de Cambrai, naquit au château de Fénelon, en Périgord, le 6 août 1651, de Pons de Salignac, comte de Lamothe-Fénelon, et de sa seconde femme, Louise de La Cropte de Saint-Abre.

A l'âge de douze ans il fut envoyé à l'université de Cahors, où il ne tarda pas à se distinguer. La rapidité de ses progrès engagea son oncle le marquis Antoine de Fénelon (dont le grand Condé disait « qu'il était également propre pour la conver- » sation, pour la guerre et le cabinet ») à faire venir à Paris le jeune Salignac, et à le placer au collége du Plessis. C'est là qu'il acheva ses études et qu'il forma son goût et son style aux sources brillantes et fécondes de l'antiquité. Destiné à l'é-

tat ecclésiastique, autant par le vœu de sa famille que par l'exaltation rêveuse de son imagination, il entra d'abord au séminaire de Saint-Sulpice, sous la direction du père Tronson. Là il se fit remarquer par les grâces et l'éclat de son esprit; et, lorsque le duc de Beauvilliers fut nommé gouverneur du duc de Bourgogne, en 1689, ce fut Fénelon qu'il fit agréer pour précepteur du prince. Madame de Maintenon ne fut pas étrangère à ce choix : elle avait vu plusieurs fois Fénelon chez le duc de Beauvilliers; elle avait été séduite par les charmes de sa conversation et la candeur de ses manières; et lui, qui s'était aperçu de cette heureuse impression sur la favorite, lui avait témoigné des égards qui allaient jusqu'à la flatterie. Sa secrète ambition (car il était difficile de ne pas en avoir à la cour de Louis XIV) s'était également servie de l'influence mystique de madame Guyon, si célèbre par sa passion pour la *spiritualité*, et par le fidèle attachement de l'archevêque de Cambrai. Une fois placé auprès du petit-fils de Louis XIV, Fénelon comprit toute l'étendue des devoirs qu'il avait à remplir. Son premier soin fut de dompter la violence des passions de son illustre disciple, qui était né avec un tempérament de feu, un ton ab-

solu de volonté, une impatience énergique de toute résistance (1). Devenu maître de son caractère, il s'appliqua à former son âme à tout ce qu'il y a de vraiment grand, et à la rendre digne de commander à des hommes. Le succès le plus honorable couronna les généreuses instructions de Fénelon. Ce sage avait préparé pour la France un monarque ami de la justice et des lois, qui eût été le père du peuple, et qui n'eût pas craint de faire asseoir la liberté sur le trône.

Élevé à l'archevêché de Cambrai, en 1695, Fénelon fut sacré par l'évêque de Meaux. Bossuet avait d'abord protégé de son crédit à la cour la fortune de ce prélat; mais il ne tarda pas à se montrer jaloux de sa réputation et du concert de louanges qui s'élevaient de toutes parts vers le précepteur du duc de Bourgogne. Une circonstance fit prendre à cette jalousie les couleurs de l'animosité. Avant de partir pour son diocèse, Fénelon avait fait imprimer son livre des *Maximes des Saints*, fondé sur le dogme d'aimer Dieu pour lui-même. Le roi en parla à Bossuet, qui traita d'*hérésie fatale* le quiétisme de l'archevêque de Cambrai, et qui agit avec tant d'ardeur à Rome et à Ver-

(1) Voir la notice du duc de Bourgogne.

sailles contre celui dont il craignait la rivalité (1), que Louis XIV écrivit de sa main au pape Innocent XII pour accuser le livre des *Maximes;* que le père La Chaise et madame de Maintenon n'osèrent plus soutenir l'auteur, qui était leur ami, et qu'après une conversation, où le roi prétendit avoir entendu dans l'archevêque de Cambrai *le plus bel esprit et le plus chimérique de son royaume*, Fénelon fut exilé dans son diocèse, au mois de juillet 1697. La première fois qu'il prêcha à Cambrai, ce fut pour condamner lui-même son livre; et, laissant à l'évêque de Meaux le soin de prouver les vérités de la religion, il se contenta de la faire aimer.

Rien de plus noble, de plus pur, de plus admirable que la conduite de l'archevêque de Cambrai dans son diocèse. Ses instructions pastorales respiraient la plus douce tolérance (2). Il exerçait envers les étrangers la plus honorable hospitalité; il répandait des aumônes avec une charitable profu-

(1) Pendant la dispute entre ces deux prélats, madame de Grignan dit un jour à Bossuet : « Mais est-il donc vrai que l'archevêque de Cambrai » ait tant d'esprit ? — Ah! madame, répondit l'évêque de Meaux, il en a » à faire trembler ! »

(2) Un des curés du diocèse de Cambrai se félicitait devant Fénelon d'avoir aboli la danse des paysans les jours de fêtes. « Monsieur le curé, lui » dit l'archevêque, ne dansons point, mais permettons à ces pauvres » gens de danser. Pourquoi les empêcher d'oublier un moment qu'ils sont » malheureux ? »

sion (1); il visitait les pauvres et les malades, et sa présence leur faisait oublier et leurs souffrances et leurs misères. Les étrangers s'empressaient à le voir; les généraux ennemis respectaient son asile. Mais, dans ce monde, quelque chose de terrestre se mêle toujours à la vertu la plus pure; et la cour de Louis XIV était environnée de tant de séductions, qu'il était bien difficile d'en détacher entièrement son souvenir. Fénelon se rappelait quelquefois avec complaisance la faveur dont il avait joui, le bonheur qu'il avait à vivre auprès du duc de Bourgogne; et, lorsque ce prince devint, par la mort de son père, dauphin et héritier de la couronne, peut-être l'âme de son précepteur ne resta-t-elle pas étrangère à toute idée d'ambition. Cependant son *Télémaque* n'était pas un moyen de rentrer en grâce auprès d'un monarque orgueilleux, qui crut voir dans ce magnifique ouvrage la satire de son règne (2). La rapide mort du duc de

(1) Dans le funeste hiver de 1709, Fénelon avait dans ses greniers pour cent mille francs de grains. Il les fit distribuer aux soldats et refusa d'en recevoir le prix.

(2) Son *Télémaque* fut composé pendant son séjour à la cour, vers 1694, et destiné à l'instruction du duc de Bourgogne, sans devoir jamais être donné au public. « Tout le monde sait, dit Fénelon lui-même, que cet » ouvrage ne m'a échappé que par l'infidélité d'un copiste. Je l'ai fait dans » un temps où j'étais charmé des marques de confiance et de bonté dont « le roi me comblait. Il aurait fallu que j'eusse été non-seulement l'homme

Bourgogne acheva d'ôter à l'archevêque de Cambrai toute espérance de reparaître à la cour; et, tout entier aux provinces confiées à son administration pastorale, il s'y fit adorer comme la vivante image de la divinité, dont il était le plus digne ministre. Son diocèse ne jouit pas assez long-temps de ses vertus. A la suite d'un accident de voiture, il fut atteint d'une maladie qui le conduisit au tombeau le 7 janvier 1715, huit mois avant Louis XIV. Ses derniers momens furent ceux du juste mourant, et il était donné à ce grand homme de bien de remplir et de quitter la vie avec une égale dignité (1).

» le plus ingrat, mais encore le plus insensé, pour y vouloir faire des » portraits satiriques et insolens. J'ai horreur de la seule pensée d'un tel » dessein. » Cependant Louis XIV ne pardonna jamais le *Télémaque* à son auteur. On assure qu'après l'avoir lu, il dit à son petit coucher : « Je » savais bien, par le livre des *Maximes*, que M. l'archevêque de Cambrai » était un mauvais esprit; mais je ne savais pas qu'il fût un mauvais cœur : » je viens de l'apprendre en lisant *Télémaque*. » Et l'opinion du maître était tellement répandue, que ni M. de Bose, le successeur de Fénelon à l'Académie, ni M. Dacier, qui en était le directeur, n'osèrent dire un mot de Télémaque..... Fénelon s'était montré bien différent : en faisant l'éloge de Pélisson, qu'il remplaçait à l'Académie, il rappela ses disgrâces, ses longs malheurs, son noble courage, sa généreuse fidélité à l'amitié : « Pour montrer toute sa vertu, ajouta-t-il, il ne lui manquait que d'être » malheureux; il le fut. » C'était dans la bouche de Fénelon une sorte d'anticipation sur son propre avenir.

(1) Son testament était fait dès le 5 mai 1705. Ce fut l'abbé de Chantérac, son parent et son ami, qui en fut nommé l'exécuteur. Il porte un caractère de modestie et de simplicité qui se retrouve dans la lettre que Fénelon adressa en mourant à Louis XIV par l'intermédiaire du père Le Tellier.

« Ce prélat, dit Saint-Simon, etait grand, mai-
» gre, bien fait, avec un grand nez, des yeux dont
» le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et
» une physionomie telle que je n'en ai jamais vu
» qui y ressemblât, et qui ne pouvait s'oublier,
» quand on ne l'aurait vue qu'une fois. Elle rassem-
» blait tout, et les contraires ne s'y combattaient
» point : elle avait de la gravité et de l'agrément,
» du sérieux et de la gaîté; elle sentait également
» le docteur, l'évêque et le grand seigneur. Tout
» ce qui y surnageait, ainsi que dans sa personne,
» c'était la finesse, l'esprit, les grâces, la décence,
» et surtout la noblesse. Il fallait faire effort pour
» cesser de le regarder (1). »

Il fut enterré à Cambrai. Le marquis de Fénelon, ambassadeur de France auprès des États-Généraux, fit placer, en 1724, sur le tombeau de son grand-oncle, une longue inscription latine composée par le père Sanadon, jésuite. Les éloges que renferme cette inscription sont gravés dans tous les cœurs; et le nom de Fénelon sera béni tant que la vertu, la charité et la gloire seront honorées sur la terre.

(1) Mémoires de Saint-Simon. Consulter aussi, sur la vie et le caractère de Fénelon, son éloge par d'Alembert, son histoire par M. de Beausset, le *Siècle de Louis XIV*, etc., etc.

281.

EMMANUEL DE LA TOUR D'AUVERGNE,

CARDINAL DE BOUILLON.

(Peint d'après une gravure de la collection du roi, au Palais-Royal.)

Emmanuel-Théodose de La Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, grand-aumônier de France, abbé et général de Cluni, de Saint-Ouen, de Rouen, de Saint-Vast d'Arras, de Saint-Martin, de Pontoise, etc., troisième fils de Frédéric-Maurice de La Tour, premier du nom, duc de Bouillon, et d'Éléonore-Catherine Fébronie de Bergh, naquit au château de Turenne, le 24 août 1643. Sa maison était très-ancienne; plusieurs généalogistes la font descendre des ducs d'Aquitaine, comtes d'Auvergne. Il fut dès son enfance destiné à être chevalier de Malte, et s'appela *le chevalier*, jusqu'au jour où il embrassa l'état ecclésiastique et prit le nom du duc d'Albret. Lorsque son père, après l'arrestation des princes, eut protesté pour leur liberté, et accompagné la princesse

de Condé à Bordeaux, Emmanuel-Théodose fut sur le point d'être pris avec sa mère, par l'ordre de la reine-mère; mais un valet de chambre le sauva, lui et ses trois frères. Il vécut plusieurs mois caché et habillé en fille; sa figure était si jolie, ses traits si délicats, qu'ils se prêtaient parfaitement à ce déguisement. La paix faite, il rejoignit son père et sa mère. On cite sa réponse à Mazarin : le cardinal était allé les visiter pour leur prouver sa réconciliation entière; il caressa les enfans, et dit à Emmanuel : « Et vous aussi, ne voulez-vous » pas être de mes amis? — Non, s'écria-t-il, » vous avez trompé mon papa. » Dès son bas âge il donna une haute idée de son avenir, en dépassant tous ses camarades d'études. Il continua à se faire remarquer par ses talens précoces, et jouit de bonne heure d'une grande considération. « Ja- » mais jeune homme, dit l'abbé de Choisy, n'en- » tra dans le monde si agréablement : il était » beau comme un ange, et avait beaucoup d'es- » prit, de finesse et de vivacité, qui le menaient » quelquefois au-delà du but. » A peine à vingt-cinq ans, il obtint le chapeau de cardinal : son oncle, le maréchal de Turenne, le demanda pour lui au roi, qui l'accorda avec plaisir. Il le nomma

plus tard, en 1671, grand-aumônier de France.

Poursuivi par l'inimitié de Louvois, qui avait toujours été mal avec Turenne, le cardinal se vit enlever l'évêché de Liége. Il publia bientôt un mémoire où il affectait des prétentions exorbitantes pour la maison de La Tour, et commença par ses hauteurs à s'attirer les froideurs de Louis XIV. Une lettre de lui, vraie satire contre le roi, qui fut surprise, et plus tard sa conduite dans son ambassade à Rome en 1698, achevèrent de lui aliéner l'esprit du monarque. On le rappela, il refusa de quitter Rome; on saisit ses revenus. Il rentra en France en 1700, et obtint la jouissance de ses biens; mais il fut exilé à son abbaye de Tournus. Ennuyé de vivre loin de la cour, il sortit de France en 1710, s'en alla dans les Pays-Bas, puis à Rome, où le pape le reçut froidement, et où il passa ses derniers jours dans le repos, satisfait de sa position de doyen des cardinaux et de la restitution de ses bénéfices. Le cardinal de Bouillon mourut à Rome, le 2 mars 1715, dans sa soixante-douzième année.

Savant et spirituel, il était également estimé pour ses vertus; mais son orgueil l'égara et le perdit. La disgrâce toutefois ne l'abattit point : il la supporta avec une honorable constance.

282.

ROBERT DE COTTE.

Robert de Cotte, petit-fils de Frémin de Cotte, qui était architecte ordinaire de Louis XIII; né en 1656; marié, en 1699, à la sœur de Jules Mansart, auquel il succéda, en 1708, dans la place de premier architecte du roi; mort en 1735.

Ce célèbre artiste a décoré Paris et Versailles d'excellens morceaux d'architecture. C'est lui qui dirigea les travaux du dôme des Invalides, qui dessina le portail de Saint-Roch qui fait face à la rue Saint-Honoré, éleva les nouveaux bâtimens de Saint-Denis, finit la chapelle de Versailles, et fit l'élégant péristyle de Trianon. Louis XIV rendait justice à son goût, à son génie, et il le décora du cordon de Saint-Michel.

283.

ÉLISABETH DE LORRAINE,

PRINCESSE D'ÉPINOY.

C. M.

Élisabeth de Lorraine (demoiselle de Commercy), fille de François-Marie de Lorraine, comte de Lislebonne, et d'Anne de Lorraine, sa seconde femme, née le 5 avril 1664, épousa, le 7 octobre 1691, Louis de Melun, prince d'Épinoy.

La princesse d'Épinoy, belle-mère de celle-ci, était sœur du duc de Rohan-Chabot et de deux beautés, madame de Soubise, qui fut la maîtresse de Louis XIV, et madame de Quoetquen, célèbre par le secret du siége de Gand que M. de Turenne, amoureux d'elle, n'eut pas la force de lui cacher. Par la protection de M. de Louvois, elle avait obtenu le tabouret de grâce pour son fils le prince d'Épinoy. Le désir de rendre ce tabouret plus solide lui fit briguer le mariage de mademoi-

selle de Commercy, alors dans toute la confiance déclarée de Monseigneur, ainsi que madame et mademoiselle de Lislebonne, sa mère et sa sœur aînée. Cette raison, dans une fille de la maison de Lorraine, fort belle et fort bien faite, la fit passer sur plusieurs années qu'elle avait de plus que son fils et sur la médiocrité du bien. La princesse d'Épinoy aimait à figurer dans les intrigues de cour, était de la société intime de la princesse de Conti et dans les bonnes grâces du grand dauphin, dont elle protégea un moment les amours avec mademoiselle Choin.

Dans les premiers temps que Monseigneur jeta les yeux sur mademoiselle Choin, madame d'Épinoy fut souvent confidente des intrigues employées par la princesse de Conti et madame de Maintenon pour en détourner le goût du prince; et, lorsque la princesse de Conti, alarmée de l'empire que mademoiselle Choin était à la veille de prendre sur le dauphin, la renvoya, ce fut chez madame d'Épinoy qu'elle fut recueillie. Là le dauphin vit mademoiselle Choin avec moins de gêne. Madame d'Épinoy, craignant que les visites fréquentes de Monseigneur, suspectes si elles étaient mystérieuses, scandaleuses si elles étaient publiques, ne ter-

nissent sa réputation et n'irritassent le roi, sacrifia sa protégée à sa tranquillité, et mademoiselle Choin se retira dans un petit appartement où elle cacha son nom. Elle était également dévouée à madame de Maintenon; mais il paraît qu'elle avait acheté la faveur dont elle jouissait auprès de cette favorite par des complaisances peu honorables pour son caractère. Madame de Maintenon avait sa police à la cour, et la duchesse de Bourgogne, qu'elle aimait d'autant plus que cette princesse avait l'affection du roi, était un des principaux objets de son inquisition. Un jour la duchesse de Bourgogne, étant chez madame de Maintenon, s'amusait à jouer avec des papiers qui étaient sur la table; elle aperçut une lettre ouverte où elle vit son nom : elle se troubla. « Qu'avez-vous donc, mignonne? lui dit » madame de Maintenon; comme vous voilà! Qu'a- » vez-vous donc vu? » La princesse lui montra la lettre et la signature : « Eh bien! oui, reprit-elle, » c'est une lettre que m'écrit madame d'Épinoy; » puisque vous l'avez vue, lisez-la tout entière, et, » si vous êtes sage, profitez-en. » C'était un compte que madame d'Épinoy rendait à madame de Maintenon des quatre ou cinq dernières journées de la duchesse de Bourgogne, mot à mot, lieu par lieu,

heure par heure, dans lequel il était fort question de Nangis (1), et de beaucoup de manéges et d'imprudences. La princesse pensa s'évanouir à cette lecture, et madame de Maintenon, par un reste d'autorité que lui laissaient les soins qu'elle avait donnés à la duchesse de Bourgogne encore enfant à son arrivée en France, lui montra les dangers d'une conduite imprudente, et lui fit promettre d'être à l'avenir plus circonspecte et moins curieuse.

(1) Nangis, seigneur aimable et galant, sur lequel la duchesse de Bourgogne avait laissé tomber un regard de bienveillance.

284.

MARIE DE LORRAINE,

PRINCESSE DE MONACO, DUCHESSE DE VALENTINOIS.

C. M.

Marie de Lorraine, fille de Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, et de Catherine de Neuville-Villeroi; née le 12 août 1674; mariée, le 13 juin 1688, à Antoine Grimaldi, prince de Monaco et de Valentinois; morte le 30 octobre 1724.

« Cette fille de M. d'Armagnac, plus coquette à » elle toute seule que toutes les femmes du royaume » ensemble, » dit madame de La Fayette, était fort liée avec madame la duchesse de Bourbon, et la galanterie n'était pas étrangère à cette intimité. M. le prince les faisait observer. Un jour on vint lui dire qu'on avait vu un homme sortir de chez la duchesse. Il envoya sur-le-champ chercher la dame d'honneur pour savoir quel était cet homme. On fit de grandes perquisitions : enfin on trouva que

c'était un peintre, que la duchesse de Valentinois avait fait venir pour avoir un portrait en miniature qu'elle destinait à M. de Barbesieux. Cette aventure interrompit pendant quelque temps les relations de la duchesse de Valentinois avec la duchesse de Bourbon.

Madame de Maintenon écrivait d'elle : « La du-
» chesse de Valentinois serait la plus aimable femme
» du royaume si elle n'en était pas la plus coquette.
» Vous n'imaginez point combien toutes ses ma-
» lices nous donnent de chagrin. »

285.

CHARLOTTE DE LORRAINE,

DEMOISELLE D'ARMAGNAC.

C. M.

Charlotte de Lorraine, demoiselle d'Armagnac, fille de Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, et de Catherine de Neufville-Villeroy, naquit le 6 mai 1677.

Louis XIV avait de la bienveillance et de l'amitié pour mademoiselle d'Armagnac. Lorsqu'au mois d'avril 1706 le cardinal de Médicis, qui n'était pas engagé dans les ordres, quitta le chapeau pour se marier, il écrivit au roi pour être marié de sa main. Le roi jeta les yeux sur mademoiselle d'Armagnac; et, dans cette vue, il en parla à M. Le Grand (M. le comte d'Armagnac, grand-écuyer), qui le pria de trouver bon, avant de lui répondre positivement, qu'il en parlât à sa fille. Mademoiselle d'Armagnac répondit que, « si le roi jugeait » que cela fût bon pour ses affaires, elle était toute

» prête à se sacrifier ; mais que, si on lui en lais-
» sait le choix, elle aimait beaucoup mieux rester
» comme elle était. » M. Le Grand rendit compte au roi de la réponse de sa fille, que le roi a fort louée.

Dangeau, qui rapporte cette anecdote, raconte aussi qu'au mois de janvier 1713, « M. Le Grand,
» qui était incommodé depuis deux mois, se trou-
» vant un peu mieux, se fit porter chez le roi après
» son dîner. Le roi, sortant pour aller à Marly, le
» vit dans son cabinet, s'approcha de lui et le fit
» asseoir. M. Le Grand lui dit qu'il avait une grâce
» à lui demander qui lui tenait fort à cœur, et qu'il
» songeait qu'étant tous les jours en état de mou-
» rir par les grands maux qu'il souffrait, il laissait
» mademoiselle d'Armagnac sans biens, si le roi
» n'avait la bonté de lui en faire. Le roi lui dit : « Eh
» bien, monsieur, que souhaitez-vous pour elle? »
» en lui donnant de grandes louanges, de sa con-
» duite et de ce qu'elle n'avait jamais voulu être
» mariée à des princes étrangers : M. Le Grand lui
» demanda de vouloir bien assurer à sa fille, après
» sa mort, la pension de trente mille livres que le
» roi a la bonté de lui donner; et le roi le lui ac-
» corda dans l'instant. »

286.

LOUIS DE BOURBON,

COMTE DE VERMANDOIS.

(En pied, peint par Mignard (1).)

Louis de Bourbon, comte de Vermandois, fils légitimé de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière, naquit le 2 octobre 1667.

Ce prince, avec une belle figure, avait dans sa personne et dans ses manières ces grâces naturelles qui rendaient sa mère si intéressante. Il avait été élevé avec les plus grands soins, et son esprit et son cœur en avaient profité. Son père l'aimait tendrement; mais, au commencement de 1683, le prince de Conti l'ayant mené souper avec quelques jeunes gens qui s'étaient fait remarquer par le dérèglement de leurs mœurs, le roi en fut instruit, et, dans sa colère, il exila le prince de

(1) Il est représenté avec sa sœur, mademoiselle de Blois, princesse de Conti.

Conti dans ses terres, et défendit au comte de Vermandois de paraître en sa présence. On pense que madame de Maintenon ne fut pas étrangère à cette rigueur, parce qu'elle était jalouse des avantages que le comte de Vermandois avait sur le duc du Maine. C'est à cette époque que quelques historiens romanciers ont reporté l'anecdote du Masque de Fer, prétendant que cet illustre prisonnier n'était autre que le comte de Vermandois. C'est une erreur : M. de Vermandois obtint la permission de reparaître devant le roi avant de partir pour aller faire sa première campagne. Il avait vingt ans. Le roi le fit accompagner par son précepteur, M. de Gosse, homme de mérite et ecclésiastique pieux. Il lui promit de lui écrire, et le chargea de donner fréquemment de ses nouvelles à sa mère. Il se rendit devant Courtray, à l'armée commandée par le maréchal d'Humières. La place fut prise le 6 novembre; le 12, M. de Vermandois tomba malade, et le lendemain on reconnut que sa maladie était une fièvre putride, qui avait déjà fait des progrès, parce que le désir de se trouver à une affaire la lui avait fait cacher dans le principe. Le maréchal dépêcha un courrier pour en instruire le roi, qui, fort alarmé, envoya sur-le-champ son premier mé-

decin, en lui ordonnant « de lui mander des nou-
» velles du prince deux fois par jour, ainsi que tous
» les changemens qu'il pourrait éprouver. » Le
18 novembre 1683, le comte de Vermandois ex-
pira entre les bras de M. de Gosse, qui lui ferma
les yeux. Son corps, envoyé à Arras, y fut enterré
le 25 avec beaucoup de pompe. Louis XIV donna
une somme d'argent au chapitre d'Arras « pour la
» fondation d'un obit à perpétuité pour le repos de
» l'âme de M. le comte de Vermandois, fils du roi. »

Bossuet fut chargé de la tâche pénible de com-
muniquer la nouvelle de sa mort à sa mère. Il se
rendit au couvent des Carmélites, et lui annonça
sa triste mission. Elle ne poussa pas un soupir,
elle ne versa pas une larme; mais elle devint pâle
et tremblante, et dit d'une voix presque éteinte :
« Faut-il que je pleure sa mort avant d'avoir
» achevé de pleurer sa naissance! »

287.

ANNE-MARIE DE BOURBON,

MADEMOISELLE DE BLOIS,

PRINCESSE DE CONTI.

Mademoiselle de Blois, fille légitimée de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière, naquit le 2 octobre 1666.

Cette princesse était toute faite de grâces, d'agrémens, de beauté. Si elle paraissait dans les cercles ou dans les bals de la cour, tous les yeux se fixaient sur elle avec admiration (1). Elle aimait à s'assurer par elle-même de l'effet de sa danse, et, d'un ton qui trahissait une coquette sécurité, elle demandait dans les bals, soit à madame de Riche-

(1) « Conti me parut mille fois plus légère,
» Que ne dansent aux bois la nymphe et la bergère.
» L'herbe l'aurait portée, une fleur n'aurait pas
» Reçu l'empreinte de ses pas.
» Elle semblait raser les airs à la manière
» Que les dieux marchent dans Homère. »
(La Fontaine.)

lieu, soit à madame de Montespan ou à madame de La Vallière, qu'elle appelait toujours *sa belle maman* : « Le roi est-il content de moi? » « Enfin, dit » madame de Sévigné, avec de certaines *chosettes* » sorties de sa belle bouche, elle enchantait par son » esprit. »

Le roi son père la maria, le 16 janvier 1680, à Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti. « La » cour est toute réjouie, dit madame de Sévigné » dans ses lettres, du mariage du prince de Conti » avec mademoiselle de Blois. Ils s'aiment comme » dans les romans. Madame de Colbert, gouver- » nante de cette princesse, ne voulait pas que le » prince la vît avant le soir. Il força les portes, se » jeta à ses genoux et lui baisa la main. Elle, sans » autre façon, l'embrassa, et la voilà à pleurer. » Cette bonne petite princesse est si tendre et si » jolie qu'on voudrait la manger. Le comte de » Grammont fit ses complimens comme tous les » autres au prince de Conti : « Monsieur, je me ré- » jouis de votre mariage; croyez-moi, ménagez le » beau-père (Louis XIV), ne le chicanez point; vi- » vez bien dans cette famille, et je vous réponds » que vous vous trouverez fort bien de cette al- » liance. » Le roi se réjouit de tout cela. On dit des

» merveilles de la générosité et de la belle âme du
» prince de Conti. Il jette l'argent héroïquement;
» il a des bontés de Henri IV, des procédés de
» Bayard et des justices de Sully. »

La princesse de Conti eut la petite-vérole, à Fontainebleau, à l'âge de dix-huit ans : son mari en fut atteint au milieu des soins qu'il lui rendait, et en mourut presque subitement. Cette princesse, restée veuve dans toute la fraîcheur de la jeunesse (1) et tout l'éclat de la beauté, ne songea pas à se remarier, mais elle ne voulut pas que tant de grâces fussent perdues pour les amours. On l'accusait de coquetterie, d'inconstance; plus impérieuse que tendre, elle tourmentait par sa fierté et ses caprices ceux dont elle avait accueilli les hommages, et rarement c'était le même encens qui brûlait sur ses autels. Aussi, lorsque l'ambassadeur de Maroc, en recevant le portrait du roi, demanda pour son maître le portrait et la main de la princesse de Conti, Périgny fit ce couplet pour elle :

« Pourquoi refusez-vous l'hommage glorieux
» D'un roi qui vous attend et qui vous croira belle ?
» Puisque l'hymen à Maroc vous appelle,

(1) On assure que le prince de la Roche-sur-Yon, son frère, ne se trompait pas lorsque, voyant danser la princesse de Conti quelque temps après son mariage, il dit tout haut : « Vraiment voilà une *demoiselle* qui » danse bien ! »

» Partez, c'est peut-être en ces lieux
» Qu'il vous garde un amant fidèle.

En amitié elle était d'un caractère plus sûr qu'en amour; et les personnes qui l'approchaient n'avaient qu'à se louer de sa bonté et de son généreux attachement.

Elle mourut le 3 mai 1739.

(1) On publia en 1706 une relation historique de l'amour de l'empereur de Maroc pour la princesse de Conti. On y remarque une lettre où *ce sublime Africain*, après avoir promis à son impératrice *des tigres tachetés qui viendront badiner sur ses genoux d'albâtre, des éléphans pour porter son corps d'ivoire, des femmes pour la chatouiller afin de la faire rire*, termine par ces mots : « Je vous ferai part de la marque » la plus éclatante de la dignité impériale, puisque je vous accorderai » l'honneur d'aller à la chaise percée au son des trompettes et des tam- » bourins. »

Dangeau raconte que, le portrait de la princesse de Conti ayant été perdu aux Indes, les sauvages qui le trouvèrent l'adorèrent sous le nom de la déesse Monas.

288.

LOUIS-ARMAND DE BOURBON,

PRINCE DE CONTI,

(Peint d'après le portrait qui est dans la galerie du palais de Versailles.)

Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, pair de France, comte de Pézénas, châtelain de l'Ile-Adam, second fils d'Armand de Bourbon et de Marie Martinozzi, naquit à Paris, le 4 avril 1661. Il fut baptisé dans la chapelle du Louvre, et fut nommé *Louis* par le roi et la reine sa mère, le 28 février 1662. Il épousa, le 16 janvier 1680, Anne-Marie de Bourbon (1), dite mademoiselle de Blois,

(1) Nous avons cité dans la notice de la princesse de Conti, n. 287, quelques vers qui furent faits à l'occasion de la passion qu'elle avait inspirée au roi de Maroc. Voici ceux que composa J.-J. Rousseau sur le même sujet :

« Votre beauté, grande princesse,
» Porte les traits dont elle blesse
» Jusques aux plus sauvages lieux.
» L'Afrique avec vous capitule,
» Et les conquêtes de vos yeux
» Vont plus loin que celles d'Hercule. »

légitimée de France, fille de Louis XIV et de madame de La Vallière.

Les soins dévoués qu'il prodigua à sa femme, qui était atteinte, à Fontainebleau, de la petite-vérole, causèrent sa mort : il expira le 9 novembre 1685.

Ce prince avait été fort dévot dans les premières années de sa jeunesse; mais bientôt il avait laissé là ses habitudes religieuses, et s'était lié avec ces jeunes seigneurs débauchés qui avaient formé à la cour, une coterie dont le libertinage et l'irréligion étaient les bases. Il faisait gloire de sa mauvaise conduite et de sa prodigalité, choses qui déplaisaient singulièrement au roi. A ces funestes penchans, il joignait de brillantes qualités, de l'esprit et de l'instruction. Il donna de bonne heure de son mérite et de son courage les plus hautes espérances. En 1683, il fit sa première campagne, et se distingua aux siéges de Courtray et de Dixmude; en 1684, à celui de Luxembourg, où il commandait un régiment, il fit des merveilles de bravoure. Il désirait beaucoup aller combattre en Allemagne. Le roi, qui l'en avait empêché d'abord, le lui permit bientôt. Il partit avec son frère, le prince de La Roche-sur-Yon, et le prince de Turenne. Il as-

sista à la bataille de Gran, le 16 août 1685, et à la prise de Nervhausen, le 19; il y déploya le plus grand courage.

Il mourut sans enfans, et fut enterré à Valery, dans le tombeau des princes de sa maison.

289.

LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON,

DUC DU MAINE.

Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV et de la marquise de Montespan, naquit le 31 mars 1670. « J'ai ouï conter à » M. de Lauzun, dit mademoiselle de Montpensier, » que, le jour que madame de Montespan accoucha » du duc du Maine, c'était à minuit sonnant, le » dernier jour de mars ou le premier avril si l'on » veut. On n'eut pas le temps de l'emmaillotter, on » l'entortilla dans des langes, et M. de Lauzun le » prit dans son manteau et le porta dans un car- » rosse qui l'attendait au petit parc de Saint-Ger- » main; il mourait de peur qu'il ne criât. » On le remit entre les mains de madame de Maintenon, qui l'éleva avec un soin tout particulier. Il avait une charmante figure, beaucoup de gentillesse; mais il était boiteux. Sa gouvernante le conduisit d'a-

bord en Hollande, pour le faire voir à un homme que l'on disait posséder des secrets merveilleux pour guérir cette infirmité. C'était un charlatan, dont les remèdes ne firent qu'aggraver le mal. Madame de Maintenon mena ensuite le duc du Maine aux eaux de Barége. C'est de là qu'elle écrivait ces charmantes lettres qui furent la première source de sa fortune auprès du roi.

Le duc du Maine puisa, à l'école de cette femme spirituelle, des qualités plus aimables que solides. Il écrivait avec grâce, contait avec finesse, et se faisait remarquer par l'élégance de ses manières et par son affabilité. Mais il manquait d'énergie dans le caractère, et, s'il faut en croire Saint-Simon, on allait jusqu'à suspecter son courage. Il raconte à ce sujet une anecdote singulière. Les gazettes avaient dit, sans doute pour flatter le roi, qui aimait beaucoup son fils, que dans la campagne de Flandre ce jeune prince avait donné des preuves de la plus brillante valeur, et que même il avait été blessé. Des bulletins plus officiels apprirent plus tard que le duc du Maine ne s'était pas même présenté sur le champ de bataille. Le roi, étonné de cette contradiction, demanda la vérité à son valet de chambre Devienne, qu'il se plaisait quelquefois à faire

causer sur les nouvelles du jour. Devienne lui avoua franchement le bruit le plus vrai, le plus généralement accrédité; c'est que le duc du Maine ne s'était point battu. Louis XIV en prit une telle humeur, qu'en sortant de table il frappa de sa canne un valet de pied dont l'unique tort était d'avoir mis un biscuit dans sa poche. Cet excès de vivacité, si contraire au caractère du roi, excita une surprise générale. Il n'y eut que les plus intimes confidens qui eurent le secret de cet étrange emportement.

Le duc du Maine était le favori de madame de Maintenon. C'est pour lui que son ambitieuse sollicitude tourmentait sans cesse le roi; c'est à son influence que le duc du Maine dut le rang et les honneurs de prince du sang pour lui et ses enfans; c'est elle encore qui persécuta Louis XIV au lit de mort pour que, dans son testament, ce prince eût un pouvoir égal à celui du duc d'Orléans, que sa naissance appelait à la régence. Aussi le duc du Maine embrassa-t-il avec reconnaissance les intrigues que madame de Maintenon ne cessait d'ourdir à la cour pour nuire aux autres branches légitimes de la famille royale. Sa femme, Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, qu'il avait épousée

le 19 mars 1692, avait une ambition plus active que la sienne, et souvent elle se plaignait de son calme et de son indolence. Douée du génie de l'intrigue, hardie jusqu'à la témérité, orgueilleuse et dévorée de l'ambition de gouverner l'État, elle entra dans la conspiration de Cellamare (1) avec une ardeur que son pacifique époux était loin de partager. Elle voulut imiter la duchesse de Bragance, qui avait conduit le plus vaste complot à l'insu de son mari, et l'avait fait conspirateur et roi presqu'en dépit de lui-même. Le complot ayant été découvert, le duc du Maine, qui en aurait volontiers recueilli les fruits, subit avec impatience la captivité que le régent crut devoir lui infliger. Il maudissait sa femme de lui avoir attiré cette disgrâce; il protesta hautement contre l'intrigue où elle s'était engagée, et, lorsqu'il fut remis en liberté, il se garda bien de retourner auprès d'elle à Sceaux. Il choisit un autre de ses châteaux, Clagny, pour sa retraite, et fut assez long-temps sans vouloir se rapprocher de la duchesse. Cependant la réconciliation eut lieu, et le duc reprit auprès de sa femme sa soumission craintive. Tous deux renoncèrent aux soins de l'ambition; mais une maladie longue et

(1) Voir la *Conspiration de Cellamare*, par l'auteur de ces Notices.

cruelle, qui peu d'années après affligea le duc du Maine, ne lui permit pas de goûter le calme auquel il était rendu, et pour lequel la nature l'avait formé. Réservé, taciturne, dévot, il perdit chaque jour ces grâces légères de l'esprit que Louis XIV et madame de Maintenon avaient tant admirées en lui. Après d'inexprimables souffrances, le cancer qu'il avait au visage lui ôta l'une après l'autre toutes les fonctions de la vie, enfin la vie même. Il expira le 14 mai 1736.

« Sa mort, dit madame de Staal, fut aussi chré-
» tienne que douloureuse. La religion, peut-être
» plus que la nature, avait mis en lui toutes les ver-
» tus et le rendait fidèle à les pratiquer. Il aimait
» l'ordre, respectait la justice et ne s'écartait ja-
» mais des bienséances. Son goût le portait à la re-
» traite, à l'étude et au travail. Doué de tout ce qui
» rend aimable dans la société, il ne s'y prêtait
» qu'avec répugnance. On l'y voyait pourtant gai,
» facile, complaisant et toujours égal. Sa conversa-
» tion, solide et enjouée, était remplie d'agrémens,
» d'un ton aisé et léger; ses récits amusans, ses
» manières noblement familières et polies, son
» air assez ouvert. Le fond de son cœur ne se dé-
» couvrait pas : la défiance en défendait l'entrée,

» et peu de sentimens faisaient effort pour en » sortir. »

La fortune du duc du Maine était considérable. Mademoiselle de Montpensier lui fit don de la principauté de Dombes, du comté d'Eu et du château de Sceaux, pour racheter la liberté du duc de Lauzun, alors enfermé dans la citadelle de Pignerol (1). Les fils du duc du Maine prirent les noms de prince de Dombes et de comte d'Eu.

(1) Voir les Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

289bis.

LE MÊME.

290.

ANNE-LOUISE-BÉNÉDICTE DE BOURBON,

DUCHESSE DU MAINE.

(Peint sur cuivre.)

Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, fille de Henri-Jules, duc de Bourbon, prince de Condé, et d'Anne de Bavière; née le 8 novembre 1676; mariée, le 19 mars 1692, à Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine (1); morte en 1753.

(1) « Le roi, sur les cinq heures (12 février 1692), envoya querir M. le » prince, et lui proposa le mariage de M. le duc du Maine avec mademoi- » selle de Charolois, sa fille. Le lendemain, le roi alla voir madame la prin- » cesse, qui était venue le matin de Paris; le roi lui dit qu'il venait en forme » pour lui demander mademoiselle de Charolois, sa fille, pour M. le duc du » Maine... M. le duc du Maine épousa mademoiselle de Charolois, à la » messe du roi, sur les six heures. On entra dans l'appartement dès que le » roi d'Angleterre fut arrivé. Le roi tint le *portique* (espèce de jeu), et en- » suite alla à la musique. Le roi d'Angleterre donna la chemise au marié.

» Le roi a donné à mademoiselle de Charolois cent mille francs, comme » on les donne à toutes les princesses du sang qui se marient, et un million » à M. le duc du Maine. On ne donne d'ordinaire que cinquante mille écus » aux princes du sang. » (*Mémoires de* Dangeau.)

Cette princesse était blonde, fort petite, mais d'une très-jolie figure; ses yeux étaient charmans, toute sa personne séduisante de grâces. Son caractère ne répondait pas à tant d'agrémens. Orgueilleuse et violente, hardie jusqu'à l'audace, impatiente de toute prudence, dévorée d'ambition et tourmentée du besoin de l'intrigue, elle ne rendit pas heureux son mari, qu'elle précipita souvent malgré lui dans des démarches plus que hasardées. Lorsqu'en 1716 le duc de Bourbon présenta requête au Parlement, tendante à priver le duc du Maine et le comte de Toulouse du rang et des prérogatives de princes du sang, et que, par sa déclaration du 2 juillet 1717, le Parlement les dépouilla de ces priviléges, ne leur réservant que le droit de séance dans son sein, dont ils étaient en possession, la duchesse du Maine, fière du sang de Condé, dit au duc : « Il ne me reste donc plus que » la honte de vous avoir épousé! » Sa fureur ne fut pas moins grande lorsque la surintendance de l'éducation du roi fut enlevée au duc du Maine pour être donnée au duc de Bourbon. Forcée de quitter l'appartement qu'elle occupait aux Tuileries, elle ordonna qu'on le démeublât, et, pour qu'on eût plus tôt fait, elle brisa elle-même les glaces,

les porcelaines et tout ce qui lui tomba sous la main (1). Cette colère prit bientôt après le caractère de la vengeance; et c'est contre le régent qu'elle devait éclater. La duchesse du Maine, indignée de la tranquillité de son mari, qu'elle appelait misère, faiblesse, entra dans la fameuse conspiration de Cellamare, qui avait pour but d'enlever le régent lorsqu'il irait prendre le commandement d'une armée aux Pyrénées, de mettre le roi d'Espagne à la tête des affaires de France, et d'en confier la direction au duc du Maine. La duchesse du Maine chercha à rallier à ses projets des hommes dont le nom pouvait lui gagner des partisans. Elle jeta d'abord les yeux sur le maréchal de Villars; mais il était vieux, sa fortune était faite, et il n'avait point appris à conspirer à la cour de Louis XIV. Elle fut plus heureuse auprès du comte de Laval, dont l'activité, l'audace et le dévouement égalaient sa haine contre le duc d'Orléans; du cardinal de Polignac, dont l'esprit était vif et brillant, mais dont le caractère était inquiet; du jeune duc de Richelieu, déjà célèbre par ses succès en amour, et dans lequel la duchesse du Maine croyait voir un nouveau comte de Fiesque, habile à conduire des

(1) Mémoires du maréchal de Villars.

complots du sein des plaisirs. C'était à Sceaux que se tenaient les conférences; et l'appareil des fêtes ou les récréations de l'esprit y déguisaient les projets des conspirateurs. Le cardinal de Polignac y faisait des lectures des fragmens inédits de son *Anti-Lucrèce;* Richelieu venait y raconter avec une grâce frivole et ses duels et ses aventures galantes; le seul Laval conservait quelque chose de sombre, et cherchait dans les regards de la duchesse du Maine le signal pour agir. Mais, tandis que la petite cour de Sceaux attendait le mot d'ordre d'Albéroni, les papiers de l'ambassadeur, que l'abbé Porto Carrero emportait en Espagne, sont saisis en route, les uns disent d'après les révélations d'une courtisane, les autres par suite de la banqueroute d'un banquier espagnol qui s'enfuyait de Londres (1). Le régent fait arrêter à Sceaux le duc du Maine, et la duchesse du Maine dans son hôtel à Paris. Elle prit secrètement ses pierreries avec elle. On s'en aperçut, et on jugea à propos de ne les lui point laisser emporter, sous prétexte qu'elle n'avait pas besoin de ces ornemens dans la nouvelle demeure qu'on lui destinait. Elle fut conduite au château de Dijon. « Ce qu'il y a de plai-

(1) Mémoires de Dangeau.

» sant dans le choix de cette prison, dit le duc de » Saint-Simon, c'est qu'il fut proposé par le régent » devant M. le duc de Bourbon et moi. M. le duc » trouva étrange que M. le duc d'Orléans le consti- » tuât le geôlier de sa tante; mais, après quelques » contestations, il finit cependant par l'approuver. » Ce n'était certes point un tour maladroit de la » part de M. le duc d'Orléans de rendre M. le duc » garant et responsable de cette chère tante, dont » le sexe, l'humeur et la naissance inspiraient les » craintes les mieux fondées. »

Le régent était décidé à ne relâcher ni les chefs de la conspiration ni leurs adhérens sans un aveu de leur part. La duchesse du Maine, qui ne désirait rien tant que sa liberté, donna l'exemple. D'après sa déclaration, qu'elle écrivit de sa propre main, elle eut permission de revenir à Sceaux : elle comptait y trouver le duc son époux; mais il refusa de s'y rendre, irrité de la captivité qu'elle lui avait attirée par son imprudence. Affligée de cette nouvelle espèce de disgrâce, elle vint prier le duc d'Orléans de la raccommoder avec son mari. « Entre nous, lui répondit en riant le ré- » gent, *tout est oublié;* mais, pour le reste, j'ai ap- » pris de Sganarelle qu'entre l'arbre et l'écorce il

» ne faut pas mettre le doigt. » Cependant le duc du Maine finit par se laisser fléchir, et se réconcilia avec la duchesse.

Dédaigneuse de l'étiquette et de la gêne des cours, cette princesse aimait à jouir de sa liberté, et Sceaux était devenu le rendez-vous des plaisirs. Là elle jouait la comédie, et on la voyait sur le même théâtre avec Baron : les beaux-esprits s'y donnaient rendez-vous, et Chaulieu et La Fare y brûlaient en son honneur cet encens léger qui parfume leurs poésies. Lamothe, qu'elle appelait son *berger*, lui écrivait des lettres en vers; ceux qu'il lui adressa sur l'amitié sont charmans :

« Je veux que, délicate, elle se fasse un crime
» De ne me pas ouvrir le fond de votre cœur;
» Elle a comme l'amour sa dernière faveur,
» C'est son secret le plus intime. »

Les seigneurs qui étaient admis dans ces brillantes réunions offraient, à leur tour, à celle qui les présidait, des fêtes qu'on appelait les *nuits blanches*. On faisait une loterie des vingt-quatre lettres de l'alphabet : celui qui tirait le C donnait une comédie, l'O appelait un opéra, le B un ballet. C'est là que Saint-Aulaire composa pour la duchesse du Maine, qui l'appelait son Apollon, ce

quatrain sur lequel il est arrivé si légèrement à l'immortalité :

« La divinité qui s'amuse
» A me demander mon secret,
» Si j'étais Apollon, ne serait point ma muse,
» Elle serait Thétis, et le jour finirait. »

290bis.

LA MÊME.

» ne faut pas mettre le doigt. » Cependant le duc du Maine finit par se laisser fléchir, et se réconcilia avec la duchesse.

Dédaigneuse de l'étiquette et de la gêne des cours, cette princesse aimait à jouir de sa liberté, et Sceaux était devenu le rendez-vous des plaisirs. Là elle jouait la comédie, et on la voyait sur le même théâtre avec Baron : les beaux-esprits s'y donnaient rendez-vous, et Chaulieu et La Fare y brûlaient en son honneur cet encens léger qui parfume leurs poésies. Lamothe, qu'elle appelait son *berger*, lui écrivait des lettres en vers; ceux qu'il lui adressa sur l'amitié sont charmans :

« Je veux que, délicate, elle se fasse un crime
» De ne me pas ouvrir le fond de votre cœur;
» Elle a comme l'amour sa dernière faveur,
» C'est son secret le plus intime. »

Les seigneurs qui étaient admis dans ces brillantes réunions offraient, à leur tour, à celle qui les présidait, des fêtes qu'on appelait les *nuits blanches*. On faisait une loterie des vingt-quatre lettres de l'alphabet : celui qui tirait le C donnait une comédie, l'O appelait un opéra, le B un ballet. C'est là que Saint-Aulaire composa pour la duchesse du Maine, qui l'appelait son Apollon, ce

quatrain sur lequel il est arrivé si légèrement à l'immortalité :

« La divinité qui s'amuse
» A me demander mon secret,
» Si j'étais Apollon, ne serait point ma muse,
» Elle serait Thétis, et le jour finirait. »

290bis.

LA MÊME.

291.

LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON,

COMTE DE TOULOUSE.

(En dieu marin.)

C. M.

Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV et de madame de Montespan, naquit le 6 juin 1678.

Doué d'une charmante figure, il avait aussi le plus aimable caractère. « C'était, dit Saint-Simon, » l'honneur, la vertu, la droiture, la vérité, l'é- » quité même, avec un accueil aussi gracieux qu'un » froid caractère le pouvait permettre; de la valeur » et de l'envie de faire, mais par les bonnes voies, » et en qui le sens droit et juste suppléait pour le » très-ordinaire à l'esprit. Tout appliqué d'ailleurs » à savoir sa marine de guerre et de commerce, et » l'entendant très-bien. » Il donna, comme grand-amiral, des preuves de son courage et de son ha-

bileté, le 24 septembre 1704, à la bataille de Malaga. Sa flotte rencontra à la hauteur de cette ville celle de l'amiral Rook; le combat dura depuis dix heures du matin jusqu'à dix heures du soir; l'avantage demeura au comte de Toulouse, dont le vaisseau se battit avec opiniâtreté contre celui de l'amiral Rook, et le démâta. Il fut exposé pendant tout le combat au feu le plus vif, et plusieurs de ses pages furent tués à ses côtés. Sa valeur, son sang-froid, et la précision admirable avec laquelle il donnait ses ordres, lui gagnèrent l'estime de tous les braves, dont il avait déjà obtenu l'affection. Esménard, dans le cinquième chant du poème de *la Navigation*, a chanté ce combat et la gloire du comte de Toulouse :

« Non, jamais en cédant l'Anglais impérieux
» Ne reçut, ne porta des coups plus glorieux.
» Toulouse en a frémi. Le trépas l'environne;
» Ici le fer brûlant, qui se brise et qui tonne,
» Tombe en grêle de feu sur ses braves soldats,
» Sur ses hardis marins vieillis dans les combats.
» Là ces guerriers enfans, dont le jeune courage
» Brille de leur faiblesse et des grâces de l'âge,
» Élèves d'un héros, et fiers de son appui,
» Par la foudre en éclats sont tombés devant lui.
» . . . . . .
» C'en est fait, d'Albion les vaisseaux embrasés
» Vengent de nos guerriers les mânes apaisés.
» Son orgueil convaincu déguise en vain ses pertes :
» De ses débris fumans les vagues sont couvertes;
» Sa flotte réunie, après mille détours,

» De la nuit et des vents implore le secours,
» Et, fuyant vers ces monts divisés par Hercule,
» Jusque sous leur appui s'épouvante et recule. »

Le comte de Toulouse était trop ennemi de l'intrigue pour seconder celles de son frère, le duc du Maine, avec lequel il était froidement : cependant leurs intérêts communs les rapprochèrent en 1717, lorsque, sur la demande du duc de Bourbon, le Parlement les priva des noms, droits et prérogatives de princes du sang. L'année suivante, on revint sur cette décision, à l'égard seulement du comte de Toulouse et de ses enfans (1).

Louis XV aimait beaucoup ce prince; il se rendait souvent à Rambouillet, où le jeune monarque prit ce goût de la chasse qui devint chez lui une passion. Le cardinal de Fleury, fatigué, dit-on, des affaires après la disgrâce de M. de Chauvelin, songeait à se donner un successeur, et c'est sur le comte de Toulouse qu'on prétend qu'il avait jeté les yeux (2). Les mesures étaient prises, dit-on,

(1) Voir la *Conspiration de Cellamare*, chapitre des princes légitimés.

(2) Le comte de Toulouse était souvent consulté par le cardinal de Fleury sur des questions importantes et délicates. Telle fut celle du duel entre le grand-prieur et le marquis de Conflans. Voici la réponse de ce prince : « Les lois sur les duels sont sages; mais, jusqu'à ce qu'on ait trouvé le » moyen de sauver l'honneur d'un homme, il faut en particulier compâtir à ce » qu'il est obligé de faire. J'ai vu le feu roi bien sévère sur les duels; mais

pour le nommer premier ministre à Rambouillet, où le roi devait aller passer une partie de l'automne avec sa cour, lorsque la mort termina sa carrière. Taillé pour la seconde fois de la pierre, il soutint ses souffrances pendant vingt-deux jours avec une héroïque fermeté. Avant d'expirer, il fit venir le duc de Penthièvre, son fils, à qui il donna les plus sages et les plus nobles instructions. Louis XV, qui l'aimait beaucoup, envoyait à chaque instant savoir de ses nouvelles, et le prince, touché de ces marques de bonté, retrouva toutes ses forces pour en remercier le premier chirurgien, et le prier d'assurer le roi de son respect, de sa reconnaissance et de sa fidélité. Quelques minutes après, il expira; c'était le 1er décembre 1737.

» en même temps, si, dans son régiment, qu'il approfondissait plus que les » autres, un officier avait une querelle, et ne s'en tirait pas selon l'honneur mondain, il approuvait qu'on lui fît quitter le régiment. Nous » voyons bien que les deux principes ne s'accordent pas; mais l'un et l'autre doivent se trouver dans tout homme, puisqu'ils ont été dans le roi » le plus juste et le plus ferme. »

(*Lettre du comte de Toulouse au cardinal de Fleury, du* 27 *mars* 1737.)

291 bis.

LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON,

COMTE DE TOULOUSE.

291 ter.

LE MÊME.

(Jeune.)

291 quater.

LE MÊME.

(Enfant.)

292.

MARIE-VICTOIRE-SOPHIE DE NOAILLES,

COMTESSE DE TOULOUSE.

Marie-Victoire-Sophie de Noailles, fille d'Anne-Jules, duc de Noailles, et de Marie-Françoise de Bournonville, née le 6 mars 1688, mariée en premières noces à Louis de Pardaillan d'Antin, marquis de Gondrin, et en secondes noces, le 22 février 1723, à Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse; morte le 23 septembre 1766.

La marquise de Gondrin était charmante; devenue veuve, elle séduisit par ses grâces et son amabilité le comte de Toulouse, qui d'abord l'épousa secrètement, mais qui déclara ensuite son mariage. Elle faisait à merveille les honneurs de sa maison, et Louis XV appréciait infiniment les agrémens de sa société. Aussi allait-il souvent chasser à Ram-

bouillet, afin d'y passer la soirée. Là, content parce qu'il était libre, le jeune roi, dans des soupers délicieux dont mademoiselle de Clermont, mademoiselle de Sens, mademoiselle de Charolois et la comtesse de Toulouse faisaient le charme et l'ornement, se livrait avec abandon aux jouissances de l'esprit et aux plaisirs d'une conversation vive et enjouée. C'est au milieu de ces fêtes et de cette douce intimité qu'on prétend que la comtesse de Toulouse obtenait de sa majesté toutes les grâces qu'elle sollicitait. C'est là qu'elle prépara la fortune du duc d'Antin, enfant de son premier lit; c'est là qu'elle ménagea pour le duc de Penthièvre, fils du comte de Toulouse, encore enfant, la survivance de la charge de grand-amiral et des gouvernemens de son père.

Elle était fidèle en amitié: lorsque madame de Mailly (1), première maîtresse de Louis XV, fut exilée pour faire place à sa sœur, madame de Châteauroux, la comtesse de Toulouse ne cessa pas de l'accueillir, et même elle la logea dans son palais pendant plus d'une année.

(1) Un jour la comtesse de Mailly, étant arrivée trop tard à un sermon, occasiona quelque dérangement. Un homme de mauvaise humeur s'écria : « Voilà bien du tapage pour une .....! — Puisque vous la connais-» sez, répondit la comtesse de Mailly, priez Dieu pour elle. »

Elle conserva jusqu'à l'âge avancé de soixante-dix-huit ans la bienveillance et l'amitié de Louis XV, et mourut entourée de l'estime et de la considération publiques.

292bis.

LA MÊME.

Steinkerque par plusieurs charges courageuses, et se couvrit de gloire à la bataille de Nerwinde, où il contribua puissamment à la victoire en se mettant à la tête des soldats et en se jetant lui-même au milieu des ennemis. Il fit encore la campagne de Flandre, en 1694, sous les ordres du dauphin.

Louis de Bourbon mourut subitement, à Paris, le 4 mars 1710, dans sa quarante-deuxième année. Son corps fut transporté à Valery; son cœur fut déposé chez les jésuites de la rue Saint-Antoine.

Il avait épousé à Versailles, le 24 juillet 1685, Louise-Françoise de Bourbon (mademoiselle de Nantes), fille légitimée de Louis XIV.

295.

LOUISE-FRANÇOISE DE BOURBON,

MADEMOISELLE DE NANTES,

DUCHESSE DE BOURBON.

(Peint sur cuivre.)

Louise-Françoise de Bourbon (mademoiselle de Nantes), fille légitimée de Louis XIV et de madame de Montespan, née le 1er juin 1673, épousa, le 24 juillet 1685, Louis III, duc de Bourbon. Comme elle n'avait que douze ans accomplis, il leur fut interdit de vivre ensemble pendant quelques années. Ce mariage se fit à Versailles, où il y eut une illumination et toute la magnificence que le roi aimait à déployer. Madame la duchesse de Bourbon eut la petite-vérole à Fontainebleau dans le temps de sa plus grande beauté. Cette maladie faillit à lui coûter la vie. Le grand Condé, alarmé sur les dangers de sa petite-fille, partit de Chantilly

avec la goutte pour venir lui rendre les plus tendres soins. Le roi s'empressa également de l'aller voir. « Mais, dit madame de Caylus, M. le prince » se mit au travers de la porte pour l'empêcher » d'entrer, et il se fit là un combat entre l'amour » paternel et le zèle d'un courtisan, bien glorieux » pour madame la duchesse. Le roi fut le plus fort, » et passa outre malgré la résistance de M. le prince. » La duchesse se rétablit, et ne perdit rien de ses » grâces et de son éclat. »

Cette princesse était d'une figure charmante; ses yeux pétillaient d'esprit; comme madame de La Vallière, elle boitait tout bas, mais c'était aussi en elle une grâce de plus. Elle dansait à merveille, et on admirait l'élégance de sa taille et la noblesse de son port. Elle possédait à un degré éminent le don de plaire; sa conversation était remplie de traits et de charme; on ne lui reprochait que d'y mêler un peu trop de malice et d'avoir quelque penchant à tourner tout en ridicule (1). « C'était, dit Madame, » duchesse d'Orléans, une belle petite chatte, qui

(1) La duchesse de Bourbon, qui n'aimait pas la princesse de Conti, peut-être parce qu'elle aimait trop le prince de Conti, avait imaginé de faire un roman et de transporter les caractères et les mœurs du temps présent sous les noms de la cour d'Auguste. Celui de *Julie* était réservé à la princesse de Conti, mais, à la vérité, sous des couleurs moins hardies que celles que quelques historiens ont prêtées à cette fille d'Auguste.

» en jouant et minaudant agréablement, fait sentir » ses griffes. » Les dames de son temps se livraient aux plaisirs de la table plus que celles de nos jours, et on prétend que la duchesse de Bourbon ne dédaignait pas

« Du vin d'Ai la mousse pétillante,
» Ni du Tokai la liqueur jaunissante. »

Il était impossible de faire les honneurs de ses soupers avec plus de grâce et d'enjouement. L'amusement des autres semblait devenir le sien. Prévenante avec tout le monde, elle avait l'art de mettre chacun à son aise. Il était impossible de résister aux charmes de ses manières. Ceux qui l'aimaient ne pouvaient jamais lui ravir leur attachement. Ceux mêmes que parfois atteignaient ses épigrammes n'avaient pas la force de la haïr. Cependant Louis XIV la grondait souvent de cette manie de chansonner toute la cour. Madame de Maintenon s'avisa aussi de lui faire quelques observations sur son amour pour les plaisirs : « Voulez-vous donc, madame, » lui dit-elle, que je devienne dévote et pédante » comme vous? Je ne fais que ce que vous faisiez à » mon âge. »

Le prince de Conti (François-Louis) aima cette princesse jusqu'à la passion. On dit qu'il lui sacrifia

la couronne de Pologne, dans la crainte de vivre éloigné d'elle. Il mettait tant de délicatesse et de circonspection dans ses relations avec elle, « qu'on » n'avait d'autres raisons de les soupçonner, dit » madame de Caylus, si ce n'est que le prince de » Conti et la duchesse de Bourbon paraissaient » faits l'un pour l'autre. » Un jour que le duc de Bourbon avait envoyé au prince de Conti un sonnet dans lequel il comparait la princesse de Conti à Vénus, le prince de Conti répliqua par ces vers :

« Adressez mieux votre sonnet :
» De la déesse de Cythère
» Votre épouse est ici le plus digne portrait,
» Et si semblable en tout, que le dieu de la guerre,
» La voyant dans vos bras, entrerait en courroux.
» Mais ce n'est pas la première aventure
» Où d'un Condé Mars eût été jaloux.
» Adieu, grand prince, heureux époux :
» Vos vers semblent faits par Voiture
» Pour la Vénus que vous avez chez vous. »

La mort prématurée du prince de Conti fut pour elle un chagrin affreux; mais elle se servit de l'empire qu'elle avait sur elle-même pour cacher sa douleur; et, si son amour avait donné quelques inquiétudes à son mari, elle employa tous ses soins à les lui faire oublier.

Cette princesse mourut le 16 juin 1743.

296.

ANNE-MARIE-VICTOIRE DE BOURBON,

MADEMOISELLE DE CONDÉ.

(Peint sur cuivre.)

Anne-Marie-Victoire de Bourbon, mademoiselle de Condé, fille de Henri-Jules, prince de Condé, et d'Anne de Bavière, née le 11 août 1675, morte à la fleur de son âge, le 23 octobre 1700.

Mademoiselle de Condé devait épouser M. le duc du Maine; mais on lui préféra sa sœur cadette, parce que celle-ci avait peut-être *une ligne de plus*. Elle ressentit vivement cet affront, et elle en a conservé le souvenir jusqu'à la fin de ses jours.

Elle était bien faite, d'un esprit doux et raisonnable. La duchesse de Bourbon (mademoiselle de Nantes) appelait ses belles-sœurs *les poupées du sang;* et ces plaisanteries ne contribuèrent pas à faire régner l'harmonie dans une cour où chaque princesse voulait briller et effacer ses rivales.

297.

LOUIS DE FRANCE,

DUC DE BOURGOGNE.

(En pied.)

Louis de France, duc de Bourgogne, fils de Louis, le grand dauphin, et de Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, naquit le 6 août 1682. Sa naissance fit éclater une allégresse universelle. Louis XIV s'étant montré en public, la foule le porta depuis la surintendance, où la dauphine était accouchée, jusqu'à ses appartemens (1). On faisait des feux de joie dans les cours du château : on y jeta les parquets et lambris destinés pour la grande galerie de Versailles. On vint le dire au roi, qui répondit en riant : « Qu'on les laisse se réjouir, nous

(1) Le roi donnait sa main à baiser à tout le monde. Spinola, dans la chaleur de son zèle, lui mordit le doigt. Sa majesté se mit à crier : « Je » demande pardon à Votre Majesté, lui dit Spinola; mais, si je ne l'avais » mordue, elle n'aurait pas pris garde à moi. »

» aurons d'autres parquets. » A Paris, les boutiques furent fermées pendant trois jours : les rues étaient pleines de tables où les passans étaient invités à boire et à manger sans payer. Ce fut à cette occasion que Louis XIV fit ouvrir au public ses appartemens, à certains jours de la semaine. On y donnait à jouer, on y servait des rafraîchissemens de toute espèce, et le monarque oubliait son orgueil pour venir goûter dans ces assemblées le bonheur d'être aimé de ses sujets : elles furent interrompues à la mort de la reine.

Le duc de Bourgogne eut pour gouverneur le duc de Beauvilliers, et Fénelon pour précepteur. Ils prodiguèrent à leur illustre élève les soins les plus tendres et les plus sages instructions. Le caractère du jeune prince n'était pas facile à manier (1). Ennemi de toute résistance, fougueux,

(1) Voici le portrait que Saint-Simon a laissé de ce prince :

« La nécessité de le laisser courbé en dessinant, à quoi il avait beaucoup » de goût et d'adresse, a peut-être beaucoup nui à sa taille. Il était plutôt » petit que grand; son visage était long et brun, le haut parfait, avec les » plus beaux yeux du monde; il avait un regard vif, touchant, frappant, » admirable, assez ordinairement doux, toujours perçant, et une phy- » sionomie agréable, liante, fine, spirituelle jusqu'à inspirer de l'esprit ; » le bas du visage assez pointu, et le nez long, élevé, mais point beau. » Ses cheveux étaient châtains, et si crépus et en telle quantité qu'ils » bouffaient à l'excès; les lèvres et la bouche agréables quand il ne par- » lait pas; quoique ses dents ne fussent pas vilaines, le râtelier supé- » rieur s'avançait trop. Il avait les plus belles jambes et les plus beaux

emporté, on dit qu'il allait jusqu'à briser ses pendules lorsqu'elles sonnaient l'heure qui l'avertissait de se rendre là où il ne voulait pas aller; que souvent il lui est arrivé de s'impatienter contre la pluie quand elle dérangeait ses promenades. Il aimait avec ardeur tout ce qui était plaisir, et se défendit mal contre l'attrait des passions. L'auteur de *Télémaque* ne parvint à triompher de ses emportemens que par sa douceur et les innocens artifices qu'il employait. Un jour que le duc de Bourgogne s'arrêtait à considérer les outils d'un menuisier qui travaillait dans son appartement, l'ouvrier, à qui Fénelon avait fait sa leçon, lui dit du ton le plus absolu de passer son chemin. « Retirez-vous, » mon prince, s'écria-t-il : quand je suis en fureur,

» pieds qu'après le roi j'aie jamais vus à personne ; cependant ses jambes » étaient trop longues, aussi bien que ses cuisses, pour la proportion du » corps. »

« Ce prince naquit terrible, et sa jeunesse fit trembler. Il était dur » et colère, impétueux avec fureur, passionné pour toute espèce de vo- » luptés ; aimant les femmes, le vin, la bonne chère, la chasse, la mu- » sique avec une sorte de ravissement, et le jeu, où il ne pouvait suppor- » ter d'être vaincu; farouche, barbare en railleries, saisissant les ridicules » avec une justesse qui assommait; il était de la hauteur des cieux..... » Mais Dieu, qui est le maître des cœurs, fit de ce prince un ouvrage de » sa droite ; et, entre dix-huit à vingt ans, il accomplit son œuvre; et » d'un abîme de vices sortit un prince affable, doux, humain, modéré, » patient, modeste, pénitent, humble et austère pour soi, et tout appli- » qué à ses devoirs. »

(*Mémoires de* Saint-Simon.)

» je casse bras et jambes à tous ceux qui se ren-
» contrent sous ma main. » Le duc courut se plain-
dre à son précepteur. « C'est un bien bon ouvrier,
» lui dit Fénelon; son unique défaut est de se
» livrer à la colère. — C'est le plus méchant des
» hommes, reprit le jeune prince. — Et quel nom
» donneriez-vous donc à un prince qui battrait son
» valet de chambre dans le temps même que celui-ci
» lui rendrait des services? »

Une autre fois tous ses officiers eurent ordre de lui demander en l'abordant s'il n'était point malade. Il se le persuada lui-même. Le médecin Fagon fut appelé, lui tâta le pouls, et finit par lui dire : « Monseigneur, ne vous seriez-vous pas livré à
» quelque emportement? — Vous l'avez deviné,
» répondit le duc de Bourgogne : est-ce que cela
» peut rendre malade? » Le docteur alors fit des dangers de la colère une peinture effrayante, qui produisit une impression salutaire sur l'esprit du prince. Ces défauts disparurent sous l'influence de la sagesse et de la religion, et l'élève de l'archevêque de Cambrai devint un modèle de vertu. Il faut plaindre la France de n'avoir pas été gouvernée par un prince qui, dès l'âge de sept ans, répondit à M. le duc de Montausier, qui lui demandait lequel il choi-

sirait de tous les titres des rois de France : *Celui de père du peuple!* par un prince qui avait pour maxime que les *rois sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois;* et qui, lorsqu'on découvrit la statue équestre de Louis-le-Grand sur la place Vendôme, refusa d'assister à la fête donnée au milieu des misères publiques, en s'écriant : « Comment oser se réjouir quand le peuple souf- » fre?..... » Mais la santé du duc de Bourgogne était chancelante; sa complexion délicate annonçait qu'il ne vivrait pas long-temps, et la mort vint justifier cette triste appréhension le 18 février 1712. Dans sa dernière maladie, il témoigna un grand désir de voir le duc de Bretagne, son fils aîné; mais, faisant réflexion que sa maladie était du nombre de celles qui se communiquent. « Il faut, dit-il, le » laisser à Meudon : *je le reverrai bientôt.* » Sur ce propos, un officier courut, plein de joie, annoncer à madame de Maintenon que l'auguste malade concevait l'espoir de sa guérison. — « Vous ne » voyez pas que c'est dans l'éternité qu'il compte » revoir son fils? Il dit *bientôt*, parce qu'aux yeux » de sa foi la plus longue vie n'est qu'un songe. » On rappela comme une prédiction ce qu'avait dit le duc de Bourgogne lorsque, quinze jours après

sa mort, le duc de Bretagne le suivit dans le tombeau.

Ce prince était charitable, bienfaisant sans ostentation; il avait une grande piété, beaucoup d'esprit, le goût de la musique et de la poésie. Il aimait à protéger les gens de lettres, et La Fontaine eut part à sa générosité. Informé que ce poète était malade et dans le besoin, il le fit visiter par un de ses gentilshommes, qui lui porta cinquante louis avec un brevet de pension sur la cassette du prince.

Il avait l'âme mélancolique, mais de la gaîté dans l'esprit. En 1689, il avait sept ans, le roi lui avait demandé s'il voulait être mousquetaire noir ou gris; il répondit qu'il voulait être tous les deux, et que pour cela sa majesté n'avait qu'à lui donner un de ses chevaux pies. — Un jour qu'il soupait chez le maréchal de Bouflers, ce seigneur sortit précipitamment de table, s'excusant sur un accès de goutte. En rentrant, il fut accueilli par un rire général; les convives lui dirent que personne ne s'était mépris sur la véritable cause de son départ, et le duc de Bourgogne lui chanta ce couplet impromptu :

« Dans le temple du dieu Ripaille,

» N'est-on pas tous de même taille?
» Que chez Louis, chez le dauphin (1),
» On craigne les vapeurs du vin;
» Mais, près d'un duc de Bourgogne,
» Profane qui n'est point ivrogne! »

« Il aimait excessivement les femmes, comme » presque tous les bossus; mais, sa dévotion ne lui » permettant pas d'autre amour que celui de sa » femme, il en était excessivement amoureux (2). » Il avait tellement peur de plaire à toute autre, » qu'un jour, une jeune dame lui ayant dit qu'il » avait de beaux yeux, il se mit à loucher tout de » suite pour ne pas faire trop d'impression sur le » cœur de cette dame (3). »

Il était brave de sa personne, et il servit avec distinction. Il commanda, en 1702, l'armée de Flandre. Il profita de cette campagne pour écrire d'abord à Fénelon une lettre affectueuse, et lui faire ensuite une visite à Cambrai, où il lui dit en présence de toute sa suite : « Je sais ce que je vous » dois; vous savez ce que je vous suis. » Il avait en tête Marlborough; et, selon le témoignage du marquis de Quincey, qui servait dans cette armée, « le

(1) Le grand dauphin, père du duc de Bourgogne, qui ne devint dauphin à son tour qu'en 1711, année de la mort du fils de Louis XIV.

(2) Le duc de Bourgogne avait épousé, le 7 décembre 1697, Marie-Adélaïde de Savoie.

(3) Souvenirs de la princesse Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans.

» duc de Bourgogne fit voir dans cette première
» campagne toute la valeur, la fermeté et l'habileté
» qu'on n'acquiert d'ordinaire que par l'expérience
» d'un grand nombre d'années. Il charma les offi-
» ciers et les soldats par ses attentions pour eux,
» et par des manières gracieuses accompagnées de
» toutes sortes de bontés. »

« Nommé, en 1703, généralissime de l'armée
» d'Allemagne, il prit Vieux-Brisack. C'est là que
» les officiers qui l'entouraient l'engageaient à faire
» périr par le dernier supplice un espion ennemi
» qui s'était introduit dans son camp. Le prince
» voulait lui faire grâce. On chercha à le détourner
» de cet acte de clémence en lui faisant observer
» que l'espion était huguenot. C'est pour cela, ré-
» pondit en souriant l'élève de Fénelon, qu'il a
» besoin de temps pour s'instruire et se convertir.»

Généralissime de l'armée de Flandre en 1708, il eut à lutter contre l'opiniâtreté du duc de Vendôme, que le roi lui avait associé dans le commandement. A la suite du combat malheureux d'Oudenarde, le duc de Vendôme, enivré de son autorité et de colère, osa dire d'un ton impérieux au duc de Bourgogne, qui faisait quelques observations : « Souvenez-vous, prince, que vous n'êtes venu

» qu'à condition de m'obéir. » Le duc de Bourgogne remporta sur lui-même une victoire difficile à l'homme qui sent qu'il va bientôt exercer le pouvoir suprême; il garda le silence plutôt que d'exposer par une querelle terrible le sort de l'armée française, déjà compromis par l'insousiance de Vendôme, et menacé par les armes d'Eugène et de Marlborough. Il savait supporter les privations et les fatigues de la guerre. Au combat d'Echlet, où le duc de Bourgogne avait en tête Marlborough, les deux armées se canonnèrent long-temps sans s'approcher. La soif et la faim avaient obligé le prince de descendre de cheval. Ses officiers se disposaient à lui servir un repas. « Non, dit le duc » de Bourgogne, ce n'est pas ici le temps ni le lieu » de tenir table; » et, se contentant d'un léger rafraîchissement, il reprit ses armes. Au même instant, un boulet de canon renverse la table qu'il quittait, brise son siége et emporte la tête d'un valet de chambre. L'admirable conduite du duc de Bourgogne porta Louis XIV à déroger à l'inflexibilité de ses maximes politiques, à cette jalousie du pouvoir absolu continuée par une habitude de cinquante ans. « Toute la cour fut étrangement » surprise, dit Saint-Simon, lorsque le roi, ayant

» retenu un matin le nouveau dauphin seul dans
» son cabinet, ordonna le même jour à ses minis-
» tres d'aller travailler chez le jeune prince toutes
» les fois qu'il les manderait. »

Voltaire avait dit : « Nous avons cent volumes
» contre Louis XIV, et pas un qui fasse connaître
» les vertus du duc de Bourgogne, qui aurait mé-
» rité d'être célébré s'il n'eût été que particulier. »
Ce regret a été entendu par M. Lemontey, qui, dans
son *Essai sur la monarchie de Louis XIV*, a rendu
un noble hommage à ce prince, que le ciel ne fit
que montrer à la terre.

« Le duc de Bourgogne, dit cet écrivain, qui
» avait reçu des passions violentes et une éduca-
» tion sainte, épuisa tour à tour les excès que peu-
» vent produire des causes si contraires; mais il
» était revenu par ce double égarement à une sa-
» gesse solide, qui promettait à la France un mo-
» narque accompli et un législateur doué précisé-
» ment des qualités les plus propres à corriger les
» imperfections du gouvernement de son aïeul.
» Déjà il avait fait remarquer beaucoup de lumières
» dans sa piété, beaucoup d'humanité dans son
» amour de la gloire, et de modestie dans ses con-
» naissances. Son esprit, qu'on jugeait vaste par

» ses vues et modéré par ses projets, ne portait
» aux hommes ni assez de mépris pour négliger
» leur bonheur ni assez d'estime pour ne pas en-
» chaîner leurs passions. Il avait l'espoir de tendre
» la main à la liberté publique, qui palpitait en-
» core sous ses décombres, et d'unir le prince, le
» peuple et l'armée par un faisceau d'institutions
» généreuses. Il eût fait à peu de frais la part de la
» liberté, dans un siècle où les sujets, froissés par
» l'excessive énergie du pouvoir, eussent adoré
» comme des bienfaits les simples précautions d'un
» roi prudent; car, d'ailleurs, le Français, plus avide
» des libertés qu'on lui refuse que pressé de jouir
» de celles qu'on lui accorde, préfère des conces-
» sions modiques, faites de bonne foi, à des libé-
» ralités captieuses. L'âme du dauphin, droite et
» forte, toute de génie et de candeur, se perpétua
» par le souvenir de ses nobles pensées. Ce fut un
» ruisseau qui, sortant d'une source haute et pure,
» a porté aux générations la tradition d'utiles ré-
» formes, et fait germer les premières semences
» d'un esprit public (1). »

(1) Voir aussi l'Histoire du duc de Bourgogne par l'abbé Proyart, et l'éloge de ce prince par Duclos, dans ses Mémoires sur Louis XIV et sur Louis XV.

297bis.

LOUIS DE FRANCE,

DUC DE BOURGOGNE.

(Peint par Mignard.)

298.

MARIE-ADÉLAIDE DE SAVOIE,

DUCHESSE DE BOURGOGNE.

Marie-Adélaïde de Savoie, fille aînée de Victor-Amédée II, duc de Savoie, et d'Anne-Marie d'Orléans, née le 9 décembre 1685, épousa, le 7 décembre 1697, Louis de France, duc de Bourgogne. Louis XIV déploya la plus brillante magnificence dans les fêtes qui furent données à Versailles pour ce mariage. « La galerie du château fut éclairée de » quatre mille bougies pour un bal où les dames » parurent toutes en velours noir, étincelantes de » pierreries. Les hommes étaient également char- » gés de diamans. Le bal fut suivi d'une collation » aussi somptueuse qu'élégante. Elle offrait en plein » hiver tous les agrémens du printemps réunis aux » richesses de l'automne. Une infinité de tables » ambulantes présentaient des parterres émaillés » de fleurs. Ce service étonna tous les convives.

» Le roi et les jeunes époux en firent les honneurs. » Des filous trouvèrent le moyen de se glisser parmi » cette riche assemblée; ils y volèrent beaucoup » de pierreries; ils allèrent jusqu'à couper un mor- » ceau de la robe de la duchesse de Bourgogne pour » enlever une agrafe de diamans. Le chevalier de » Sully surprit sur le fait un de ces voleurs. C'était » un homme de la première qualité. On jugea qu'il » avait voulu se procurer de quoi payer son habit, » et le roi lui fit grâce (1). »

La duchesse de Bourgogne était gracieuse, spirituelle, douce et gaie, et infiniment aimable quand elle voulait. Elle paraissait se soucier fort peu de sa figure. Sa toilette était faite en un moment; le peu de soin qu'elle y donnait n'était que pour la

(1) Ce trait paraîtrait incroyable si l'on ne se rappelait les confidences des Mémoires de Grammont et les aveux de Saint-Simon sur les infidélités que se permettaient au jeu les plus grands seigneurs de la cour. « Des » bandits que nous ferions chasser de nos antichambres jouissaient d'hono- » rables familiarités. Les Pomenars (*), les Charnacé, les Falaris, pour- » suivis pour des crimes ignominieux, tels que le vol et la fausse monnaie, » étaient, à la faveur d'un nom connu et d'un cynisme amusant, admis et » fêtés dans les compagnies les plus hautes et les plus précieuses. On sou- » riait aux bons mots de ces enfans perdus de la Grève qui se jouaient » avec une grâce effrontée de leur tête et de leur honneur. »

(Lemontey, *Monarchie de Louis XIV.*)

(*) *Pomenars*, passant à Laval, trouva une grande assemblée de peuple : il demanda ce que c'était. « C'est, lui dit-on, que l'on pend en effigie un gentilhomme qui avait enlevé la fille » M. le comte de Créance. » Cet homme-là, *c'était lui-même.* il approcha, il trouva que le peintre l'avait mal habillé, il s'en plaignit ; il alla souper et coucher chez le juge qui l'avait condamné, et le lendemain il alla aux Rochers raconter son aventure à madame de Sévigné.

cour. Elle n'aimait la parure que pour les bals et les fêtes, et ce n'était encore que par complaisance pour le roi. Madame de Maintenon, qui cherchait toujours l'occasion d'amuser les vieux jours de Louis XIV, vit dans cette jeune princesse un instrument à ses vues; elle l'entoura de caresses pour la captiver, lui laissa faire toutes les folies qui lui passaient par la tête, plaça auprès d'elle des femmes évaporées qui ne songeaient qu'au plaisir, et lui apprit si bien à plaire au monarque, qui *gémissait de végéter entre les cardinaux et les membres du conseil*, que Louis chérissait la duchesse de Bourgogne par-dessus tout au monde. Il s'amusait de ses vivacités et de ses étourderies. Elle aimait les hommages. Elle se faisait un jeu de s'environner d'adorateurs; mais elle était plus coquette que galante. Toutefois l'originalité de sa conduite avait porté quelque préjudice à sa réputation. Quelques seigneurs prirent sa familiarité pour un autre sentiment; ils se montrèrent hardis dans leurs vœux. On s'était plu à répandre à la cour qu'elle avait eu du goût pour M. de Nangis; « mais, dit madame » de Caylus, c'était plutôt une galanterie inno- » cente qu'une passion. » Elle avait montré assez imprudemment que le jeune duc de Fronsac (de-

puis maréchal de Richelieu) n'était pas éloigné de lui plaire, et ce premier succès n'avait pas peu servi à la réputation galante du jeune duc.

Saint-Simon raconte aussi que Maulevrier, fils d'un frère de Colbert, mort de douleur de n'être pas maréchal de France à la promotion où l'avait été le maréchal de Villeroy, osa porter ses vues jusqu'à cette princesse, et qu'un jour, emporté par sa fougue et sa témérité, il lui reprocha Nangis, la menaça de tout faire savoir au roi, à madame de Maintenon, lui serra les doigts à les lui écraser, et, furieux, la conduisit de la sorte chez elle, éperdue et prête à s'évanouir. Soit que cette circonstance lui eût ouvert les yeux et l'eût ramenée au sentiment de sa dignité, soit qu'elle eût enfin été plus touchée de l'amour excessif que son époux avait pour elle, la duchesse de Bourgogne abjura ses erreurs et son étourderie, et devint tendre et attentive pour le duc de Bourgogne. « Les deux ou trois » dernières années de sa vie (dit la princesse Char- » lotte, duchesse d'Orléans), ont offert en elle un » changement total; on n'eut plus qu'à se louer de » sa raison, de sa politesse. Elle représentait convena- » blement, parlait aux gens et parlait très-bien (1).»

(1) On lit, dans les mêmes souvenirs, « que souvent, dans le cabinet

La duchesse de Bourgogne dominait absolument son mari; il n'aimait que ce qu'elle aimait; mais l'amour tenait, dit-on, entre eux, du partage de Montgomery, *tout d'un côté, rien de l'autre* (1). Ce-

» même du roi, étant devant le feu de la cheminée, debout derrière un » écran, elle se faisait donner un remède, et trouvait fort plaisant que la » femme chargée de cette fonction le lui donnât à genoux. » Saint-Simon rapporte le même trait, et ajoute que Louis XIV et madame de Maintenon en rirent beaucoup.

(1) Elle prenait pourtant l'intérêt le plus vif à la grandeur personnelle et à la gloire du duc de Bourgogne. Pendant que ce prince faisait la campagne de Lille, on la pressait un soir de jouer, dans le salon de Marly. « Eh! répondit-elle, avec qui voulez-vous que je joue? avec des femmes » qui tremblent pour leurs maris, leurs enfans, leurs frères, et moi qui » tremble pour l'État? »

Cette princesse avait laissé échapper quelques larmes au récit de l'affaire de Nimègue, où le duc de Bourgogne se conduisit d'une manière brillante. Le mouchoir qui servit à essuyer ces douces larmes fut envoyé au duc de Bourgogne, avec ces vers allégoriques de J.-B. Rousseau :

« Amour, voulant lèver un régiment,
» Battait la caisse autour de ses domaines.
» Soins et soupirs étaient ses capitaines,
» Dards et brandons faisaient son ornement;
» Un étendard lui manquait seulement.
» Il le cherchait, quand notre jeune Alcide,
» Victorieux du Batave timide,
» Lui dit : Amour, obéis à mes lois :
» Va de ma part trouver Adélaïde,
» Entretiens-la de mes premiers exploits;
» Cours à ses pieds en remettre l'hommage,
» Vole et reviens. Le dieu fait son message.
» En lui parlant, il voit couler soudain
» Des pleurs mêlés de tendresse et de joie;
» Prix du vainqueur, qu'une soigneuse main
» Va recueillir dans un drapeau de soie.
» Amour sourit, et, le mettant à part :
» Bon! bon, dit-il, voilà mon étendard.

pendant il était un point sur lequel le duc de Bourgogne ne lui cédait pas : c'était sur les secrets de l'État, dont elle sollicitait quelquefois la connaissance avec une impatiente curiosité. Dans une occasion où elle redoublait ses instances, le duc lui répondit en chantant ces vers :

« Jamais mon cœur n'est qu'à ma femme,
» Parce qu'il est toujours à moi ;
» Elle a le secret de mon âme,
» Quand il n'est pas secret du roi ? »

La dauphine avait fait tirer son horoscope en Italie; on y prédisait qu'elle mourrait à l'âge de vingt-sept ans. Elle parlait très-souvent de cette prédiction. Un jour, elle dit au dauphin : « Voici le » temps qui approche, je dois bientôt mourir. » Comme vous ne pouvez demeurer sans femme, » tant à cause de votre rang que suivant vos prin- » cipes de dévotion, dites-moi, je vous prie, qui » vous épouserez. » Il lui répondit : « J'espère que » Dieu ne me punira pas assez sévèrement pour » que je vous voie mourir; mais, si ce malheur m'arri- » vait, je ne me remarierais sûrement pas, car je ne

» Sous ce drapeau, caporaux ni gendarmes,
» Tours ni remparts, rien ne m'arrêtera,
» Et, par hasard, quand il me manquera,
» J'ai ma ressource en ces yeux pleins de charmes ;
» Notre héros souvent leur donnera
» Sujets nouveaux à de pareilles larmes ! »

» pourrais soutenir votre mort, et je vous suivrais » avant que huit jours fussent passés. » Il tint parole, puisqu'il cessa de vivre le septième jour après la mort de sa femme, qui arriva le 12 février 1712. Pour la dauphine, elle disait souvent : « Il » faut bien que je me réjouisse, car je ne me réjoui- » rai pas long-temps : je dois mourir cette année. » On s'efforçait de lui ôter ces idées; on les tournait en ridicule; mais, quand elle tomba malade, elle dit au premier instant : « Je n'en reviendrai pas. » Et elle ne devina malheureusement que trop juste. La funeste prédiction de l'Italie était sans cesse présente à son imagination; et telle est la faiblesse humaine, qu'il n'est pas impossible que cet horoscope ait influé sur sa santé et sur sa vie.

« Avec elle, dit une lettre du temps, s'éclipsè- » rent joie, plaisirs, amusemens, et toute espèce » de grâces. Les ténèbres couvrirent toute la sur- » face de la cour; elle l'animait tout entière. Si » la cour subsista après elle, ce ne fut plus que » pour languir. Le roi fut profondément affligé de » sa perte. » Et comment ne pas croire à tant de regrets lorsqu'on lit dans Saint-Simon le séduisant portrait qu'il a tracé de cette aimable princesse?

« La dauphine, dit-il, n'avait pas la figure régu-

» lièrement jolie; mais elle avait le plus beau teint
» et la plus belle peau, peu de gorge, mais admi-
» rable, un port de tête galant, gracieux, majes-
» tueux, et le regard de même; le sourire le plus
» expressif, une taille longue, ronde, même aisée,
» parfaitement coupée, une marche de déesse sur
» les nues; elle plaisait au dernier point. Les grâces
» naissaient de tous ses pas, de toutes ses manières
» et de ses discours les plus communs; un air
» simple et naturel, toujours naïf, un langage as-
» saisonné d'esprit charmaient avec cette aisance
» qui était en elle jusqu'à la communiquer à tout
» ce qui l'approchait. Sa gaîté jeune, vive et ac-
» tive, l'attachait à tout, et sa légèreté de nymphe
» la portait partout. Elle aimait tous les spectacles,
» était l'âme des fêtes, des plaisirs, des bals, et y
» ravissait par les grâces, la justesse et la perfec-
» tion de sa danse. Elle aimait le jeu, s'amusait au
» petit jeu, car tout l'amusait; elle préférait le gros
» jeu, y était nette, exacte, la plus belle joueuse
» du monde. Également gaie et amusée à faire
» les après-dînées des lectures sérieuses, à conver-
» ser sur elles, et à travailler avec ses *dames sérieu-*
» *ses*, car on appelait ainsi ses dames du palais les
» plus âgées.

» Elle n'épargna rien pour gagner madame de » Maintenon, qu'elle appelait *ma tante*, et par elle » le roi. En particulier, causant, sautant et volti- » geant autour d'eux, tantôt perchée sur le bras » d'un fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se » jouant sur leurs genoux, elle leur sautait au cou, » les embrassait, les baisait, les caressait, les chif- » fonnait, leur tirait le dessous du menton, les » tourmentait, fouillait leurs poches, leurs papiers, » leurs lettres, les décachetait, les lisait quelque- » fois malgré eux. Admise à tout, à la réception » des courriers qui apportaient les nouvelles les » plus importantes, entrant chez le roi à toute » heure, même pendant le conseil, utile et fatale » aux ministres mêmes, mais toujours portée à » obliger, à servir, à excuser, à bien faire. Elle était » si libre qu'entendant un soir le roi et madame » de Maintenon parler avec effusion de la cour » d'Angleterre, dans les commencemens qu'on es- » péra la paix par la reine Anne : « Ma tante, se » mit-elle à dire, il faut convenir qu'en Angle- » terre les reines gouvernent mieux que les rois; » et savez-vous bien pourquoi, ma tante? » tou- jours courant et gambadant : « C'est que, sous le » règne des rois, ce sont les femmes qui gou-

» vernent, et que, sous celui des reines, ce sont
» les hommes. »

(*Mémoires de* Saint-Simon, tome iv.)

298bis.

LA MÊME.

299.

CHARLES DE FRANCE,

DUC DE BERRI.

Charles de France, duc de Berri, troisième fils de Louis Dauphin (le grand Dauphin) et de Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière; naquit à Versailles le 31 août 1686.

Lorsqu'il était enfant, on admirait sa grâce, sa gentillesse, la finesse de ses reparties et les tours qu'il jouait à ses précepteurs et à ses maîtres. Ces dispositions furent tout-à-coup comme interceptées : en grandissant, son esprit devint plus que médiocre, son instruction nulle; il ne sut jamais guère que lire, écrire; et cette inaptitude, dont il avait lui-même le sentiment, le rendait triste, timide et gauche. Il était mieux partagé du côté du cœur. C'était le meilleur homme du monde, le plus doux, le plus affable. Il aimait la vérité, la justice, la religion; son air inspirait la confiance. Il était d'une assez belle taille, avait les cheveux blonds,

le teint frais, le visage ouvert et brillant de santé. Louis XIV le maria, le 6 juillet 1710, avec la princesse Louise-Élisabeth d'Orléans, fille de Philippe d'Orléans. Ces deux caractères ne pouvaient pas sympathiser ensemble; et les désordres de la duchesse de Berri firent le malheur de son époux, qui l'avait aimée tendrement. On a dit qu'elle avait hâté la mort du duc de Berri : c'est une calomnie. « Le duc de Berri a été lui-
» même la cause de sa mort : il s'est tué à force de
» manger et de boire, et surtout en cachant un
» mal qu'il s'était fait en tombant à la chasse, mal
» qui lui faisait rendre beaucoup de sang. Il avait
» défendu à ses valets de chambre, sous peine
» d'être chassés, de parler des suites de cette chute,
» et de dire qu'il rendait du sang. Après sa mort,
» on a trouvé des vases pleins de sang sous sa chaise
» et sous son lit. Avant de savoir cet accident, on
» ne croyait le prince malade que de trop manger;
» on lui donna souvent l'émétique; c'est ce qui ac-
» céléra sa mort. Il disait au père de La Rue, son
» confesseur : « Ah! mon père, je suis la seule cause
» de ma mort. Ses regrets étaient déchirans, mais
» trop tardifs (1). »

(1) Souvenirs de Madame, duchesse d'Orléans (Charlotte de Bavière).

Dangeau, le Suétone de Versailles, donne aussi sur la mort de ce prince des détails intérieurs qui doivent faire tomber tous les bruits d'empoisonnement que quelques libelles ont cherché à accréditer contre la duchesse de Berri :

« Le roi, dit-il, à la date du 3 mai 1714, le roi, » qui se fait rendre compte à tous momens de la » santé de monseigneur le duc de Berri, apprit à » son réveil qu'il avait passé une très-mauvaise » nuit. Les médecins ne doutent plus qu'il n'y ait » une veine rompue dans l'estomac, causée par » un effort qu'il fit à la chasse (1), jeudi, en re- » tenant son cheval, qui avait fait une grande » glissade. On dit même que le corps avait porté » sur le pommeau de la selle; mais on n'a com- » mencé à parler de cela qu'hier au matin : il en » avait tenu le cas fort secret. On assure même » qu'il avait craché et rendu du sang tous les jours » depuis cet accident-là. Les vomissemens ont » commencé à finir à neuf heures du matin : on » ne l'en croit que plus malade. Il espérait ne pas » mourir; mais bientôt après le mal augmenta.... » On porta à monseigneur le duc de Berri le viati- » que et les saintes huiles; le roi demeura près

(1) Ce prince aimait beaucoup la chasse, et il y était fort adroit.

» d'une heure dans sa chambre, l'y vit recevoir le » saint sacrement, qu'il reçut avec beaucoup de » dévotion et de respect.

» Monseigneur le duc de Berri expira à quatre » heures du matin. Il dit, avant que de mourir, au » père de La Rue, son confesseur, l'accident qui » lui était arrivé jeudi à la chasse. Quand il eut » perdu la parole, il prit le crucifix que son con- » fesseur avait dans sa main; il le baisa, et puis le » mit sur son cœur. Il est mort dans cette attitude » avec beaucoup de fermeté et de religion.

» Il est universellement regretté à la cour et dans » Paris. »

300.

MARIE-LOUISE-ÉLISABETH D'ORLÉANS,

DUCHESSE DE BERRI.

Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans, deuxième fille de Philippe, duc d'Orléans, régent, et de Françoise-Marie de Bourbon, naquit le 20 août 1695, et épousa, le 6 juillet 1710, Charles de France, duc de Berri. La duchesse d'Orléans, qui désirait ardemment marier sa fille avec le duc de Berri, craignait que ce mariage ne réussît pas tant que sa fille ne serait pas à Versailles sous ses yeux. Là cette jeune princesse, qui comprit que sa fortune dépendait de sa conduite, en eut une excellente. Déjà elle avait montré que rien ne lui coûtait pour satisfaire son ambition. Des l'âge de douze ans, elle pensa qu'elle avait trop de dispositions à engraisser, et que, si elle continuait sa manière de vivre, ce pourrait être un obstacle aux vues qu'on avait

pour elle. Cette idée lui fit prendre la résolution de ne guère manger, de peu dormir et de faire beaucoup d'exercice, quoiqu'elle fût naturellement gourmande et paresseuse. Cette princesse était belle, bien faite, avec un peu de négligence dans la taille; ses jolis yeux eussent été plus charmans encore si leur regard eût été moins hardi. Elle avait beaucoup d'esprit, une élocution pleine de grâce, l'imagination vive et galante, et la plus agaçante coquetterie. Malheureusement, on l'avait accoutumée de bonne heure à suivre toutes ses volontés, à satisfaire tous ses caprices; et personne cependant n'aurait eu plus besoin d'une éducation sévère, pour tempérer l'ardeur d'un sang qui ne la laissait pas assez maîtresse de sa raison. Ses manières devinrent libres, sa conversation plus qu'enjouée, son amour pour les plaisirs sans bornes (1). Ainsi dépouillée de la pudeur, la première de toutes les grâces, elle ouvrit un vaste champ à la médisance et même à la calomnie. On lui supposa des actions qui feraient rougir à la fois et frémir la

(1) Par un contraste singulier, elle prit un appartement aux Carmélites du faubourg Saint-Germain, où elle allait s'enfermer quelquefois plusieurs jours de suite. Là elle priait, jeûnait, se livrait à tous les exercices d'une austère dévotion; elle rentrait ensuite dans le monde, et y reprenait le cours de ses premiers plaisirs.

nature. Certes, on ne peut nier que la duchesse de Berri ne se soit égarée jusqu'au vice; mais, quels qu'aient été les désordres de sa conduite et l'emportement de ses passions, jamais ses mains n'ont versé de poison ni attenté aux jours de personne, et ce n'est que la calomnie, excitée par cet esprit de parti toujours hostile à la branche dont elle était issue, qui a pu supposer qu'elle n'avait pas été étrangère à la mort de son mari.

Après la mort du duc de Berri, en 1714, elle épousa, dit-on, secrètement, le comte de Rioms, lieutenant de dragons, petit-neveu du duc de Lauzun. Fort de l'exemple et des instructions de son oncle, il traita la duchesse de Berri comme Lauzun avait traité mademoiselle de Montpensier : mais, par une de ces bizarreries que le caractère des femmes peut seul expliquer, cette princesse, d'ailleurs si fière, subissait cette tyrannie et paraissait même n'en aimer que plus un homme qui n'avait ni naissance, ni figure, ni esprit.

L'amour de la table et des voluptés calcina de bonne heure le sang de cette princesse : elle tomba malade le 28 mars 1719; et, après avoir souffert pendant trois mois des douleurs effroyables, elle expira le 21 juillet, dans sa vingt-quatrième année.

« Elle reçut les derniers sacremens, dit la princesse » Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, avec » une résignation et une fermeté qui faisaient fen- » dre le cœur. Elle est morte comme on s'endort. » Mon fils (le régent) est resté auprès d'elle jusqu'à » ce qu'elle ait perdu connaissance. La pauvre du- » chesse de Berri a abrégé elle-même ses jours en » mangeant secrètement du lait, des melons et des » figues..... On a transporté, sans grand appareil, » et de nuit, le corps à Saint-Denis, où toute la » maison l'a accompagné. Mon fils est au désespoir. » C'était son enfant le plus chéri. »

Ainsi mourut à la fleur de son âge une princesse qui eût fait par ses grâces, son esprit et son amabilité, l'honneur et le charme de la cour, si elle n'eût point profané par sa conduite les dons brillans dont la nature s'était plu à la parer.

300bis.

LA MÊME.

300ter.

LA MÊME.

301.

LOUIS-ARMAND DE BOURBON,

(DEUXIÈME DU NOM)

PRINCE DE CONTI.

(Peint d'après une gravure de la collection du roi au Palais-Royal.)

Louis-Armand de Bourbon, deuxième du nom, prince de Conti, duc de Mercœur, pair de France, comte d'Alais, de Beaumont-sur-Oise et de Pézénas, châtelain de l'Ile-Adam, marquis de Graville et de Portes, etc., etc., chevalier des ordres du roi, gouverneur du haut et bas Poitou, était le troisième fils de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, et de Marie-Thérèse de Bourbon, dite *mademoiselle de Bourbon*. Il naquit à Paris le 10 novembre 1695. Il fut baptisé, dans la chapelle du château de Versailles le 3 juin 1704, et tenu sur les fonts par le roi et par la reine de la Grande-Bretagne. Il porta le titre de *comte de La Marche*

jusqu'à la mort de son père. Il épousa, à Versailles, le 9 juillet 1713, Louise-Élisabeth de Bourbon, seconde fille de Louis de Bourbon, troisième du nom, duc de Bourbon, et de Louise-Françoise de Bourbon. La même année il fit sa première campagne sous le maréchal de Villars dans l'armée du Rhin. Il prit part au siége de Landau, à la défaite des Impériaux près de Fribourg et à la prise de cette dernière ville, le premier novembre. Au mois d'avril de 1717, il fut nommé gouverneur du Poitou, et il entra au conseil de régence.

Il était d'un caractère original et fort distrait : lorsqu'on y pensait le moins, il tombait sur sa canne. « On y était si accoutumé du temps du feu » roi (Louis XIV) que, lorsqu'on entendait tomber » quelque chose, on disait : Ce n'est rien, c'est le » prince de Conti qui tombe (1). »

Ce prince mourut le 4 mai 1727.

(1) Souvenirs de la princesse Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans.

302.

LOUISE-ÉLISABETH DE BOURBON,

PRINCESSE DE CONTI.

(En pied.)

Louise-Élisabeth de Bourbon, fille de Louis III, duc de Bourbon, et de Louise-Françoise de Bourbon, née le 22 novembre 1693, épousa, le 3 juillet 1718, Louis-Armand, prince de Conti.

C'était une femme très-aimable, de la politesse la plus affable, du caractère le plus heureux. On disait d'elle « qu'elle faisait à la beauté le tort de » prouver que l'agrément et la grâce la surpassent.» Son mari l'aimait, mais il était si original que la princesse n'avait pas pour lui la même tendresse. Quelquefois il passait la journée dans la chambre de sa femme à lui lire Ovide en latin, dont elle n'entendait pas un mot; il avait toujours deux pistolets chargés, dans son lit : la princesse se munit un jour d'une épée et d'un fusil, et lui déclara

qu'elle le recevrait avec ses armes s'il revenait encore avec ses pistolets; il renonça à cette manie.

La princesse de Conti mourut, le 27 mai 1775, regrettée de toutes les personnes qui avaient eu le bonheur de la connaître.

303.

CHARLES XII,

ROI DE SUÈDE.

(Peint d'après l'original qui est au Musée Royal)

Charles XII, fils de Charles XI, roi de Suède, et d'Ulrique-Eléonore de Danemarck, naquit à Stockholm, le 27 juin 1682.

Charles XII, par la mort de son père, était resté, à l'âge de quinze ans, maître de la couronne de Suède. Frédéric IV, roi de Danemarck, Frédéric-Auguste, roi de Pologne, et Pierre-le-Grand, czar de Moscovie, se prévalant de son extrême jeunesse, se liguent contre lui. Charles, instruit que le Danois assiége Tonningue, dans le duché de Holstein, marche sur Copenhague, sa ville capitale. Le roi de Danemarck lève le siége de Tonningue. Le roi de Pologne, effrayé, abandonne Riga, capitale de la Livonie, qu'il assiége avec huit mille hommes; le jeune prince bat à Nerva quatre-vingt mille Russes,

fait trente mille prisonniers, qu'il renvoie, ne gardant que les officiers-généraux. Sur les bords de la Riga, il défait les Saxons commandés par Stenau, se rend maître de Varsovie, bat le roi Auguste près de Clissau et à Pultesk, le détrône, donne le sceptre de Pologne à Stanislas Leczinski; met en fuite le général Schulembourg, qui combattait pour Auguste, domine en Saxe, force le roi Auguste à signer son abdication; met les Russes en fuite près de Smolensko, est vaincu à Pultava par Pierre-le-Grand, s'enfuit chez les Turcs, séjourne à Bender, tâche, par les intrigues de Poniatowski, d'engager le sultan à déclarer la guerre à la Russie; ne veut point partir malgré les ordres de la Porte, se défend avec quarante domestiques contre dix mille hommes, qui avaient reçu du sultan l'ordre de s'emparer de sa personne; tombe prisonnier entre les mains des janissaires, apprend le mauvais état de ses affaires dans le Nord; reçoit à Démotica une lettre de sa sœur, part pour ses États avec une escorte magnifique, renvoie sa suite, se rend seul avec un de ses officiers à Stralsund, arrive déguisé dans cette ville, fait des prodiges de valeur infructueux, et revoit la Suède. Bravant les dangers comme les plaisirs, prodigue de son sang comme

de ses trésors, fier d'avoir conquis et donné des États, égal dans la prospérité, inflexible dans le malheur, toujours magnanime et au-dessus de sa fortune, vaincu et maître d'un royaume épuisé, mais redoutable encore, il passe en Norwège, conçoit avec son ministre Gortz le projet de bouleverser l'Europe, attaque Frédérickshall, reçoit enfin, le 30 novembre 1718, une balle qui le tue au moment où, avec Siquier, son aide-de-camp, il allait reconnaître les fortifications de cette place.

On a dit de Charles XII, comme de Gustave-Adolphe, qu'il avait péri de la main des siens, et non de celle de l'ennemi. On croit en trouver un fort indice dans la forme de sa blessure, qui est constatée par le moule en plâtre de sa tête, et par l'état de son chapeau et des vêtemens qu'il portait lorsqu'il fut tué. Tout cela est conservé dans l'arsenal de Frédérickshof, près Stokholm : ses habits sont d'un drap très-grossier, et ressemblent à ceux que nos paysans portent le dimanche ; mais sa chemise est d'une finesse remarquable. Ses gants sont de peau de renne, à grands bords, et très-bien faits. Le gant droit est teint de sang, et il y en a aussi sur le baudrier, parce que, dès qu'il se sentit frappé, il porta la main droite sur le pommeau

de son épée, on prétend même que, quoique frappé à la tête, il vécut assez long-temps pour tirer son épée à moitié. On conclut de ce mouvement qu'il avait senti que le coup venait de l'intérieur de la tranchée, et non pas de la place. On assure, et l'état des gants et du baudrier confirme cette opinion, qu'au moment de sa mort Charles XII était occupé à considérer les ouvrages de Frédérickshall, qu'il avait la tête appuyée sur la main droite, et que son coude droit était lui-même appuyé sur le parapet de la tranchée. Le chapeau (qui au reste ressemble à un chapeau de curé, et n'a d'autre ornement qu'un gros bouton de cuivre doré), est percé d'un trou de balle au-dessus de l'œil gauche. La tête en plâtre indique deux trous de balle dont l'un correspond à celui du chapeau, et l'autre est derrière l'oreille droite. Si le trou derrière l'oreille était réellement plus petit que celui au-dessus de l'œil, ainsi qu'on l'affirme, et que la tête en plâtre semble l'indiquer, il serait certain que le coup qui a frappé Charles XII aurait été tiré de l'intérieur de la tranchée, et d'un point où sa position l'empêchait absolument de voir qu'on l'ajustait.

On ajoute à ces indices des circonstances dont l'authenticité n'est point établie, mais auxquelles

beaucoup de Suédois paraissent croire. On dit que, long-temps après la mort de Charles XII, un colonel Tronstedt avait avoué sur son lit de mort que c'était lui qui l'avait tué. Il est certain qu'il était alors ingénieur, qu'il se trouvait ce jour-là dans la tranchée devant Frédérickshall, et que le roi n'avait auprès de lui qu'un autre officier nommé *Siquier*, qui a été soupçonné lui-même d'avoir été dans le complot. Siquier était dans le parti du prince de Hesse, que l'ordre de succession appelait au trône dans le cas où Charles XII mourrait sans enfans. Ce parti redoutait l'esprit aventureux de Charles XII, et ne voyait que sa mort qui pût mettre un terme aux guerres continuelles dans lesquelles il entraînait son pays. On présume en outre qu'il existait un traité secret entre ce parti et les Danois, et ce qui porte à admettre cette conjecture c'est que, après la mort de Charles XII, le prince de Hesse, devenu Frédéric I, au lieu de soutenir la guerre avec avantage comme il le pouvait facilement, au lieu de prendre *Frédérickshall*, que les Danois eux-mêmes reconnaissent avoir été sur le point de succomber, au lieu enfin de faire ensuite une paix honorable et avantageuse, se hâta de conclure un traité honteux pour la Suède, dans lequel il consentit au rétablissement du péage du Sund,

dont les Suédois s'étaient affranchis depuis 1660 (1).

Charles XII était d'une taille avantageuse; il avait un très-beau front, de grands yeux bleus remplis de douceur; mais le bas du visage désagréable, trop souvent défiguré par un rire qui ne partait que des lèvres. Intrépide jusqu'à la témérité, ferme jusqu'à l'opiniâtreté, libéral jusqu'à la profusion, juste quelquefois jusqu'à la cruauté, il a porté à l'excès toutes les vertus des héros.

Il montait à cheval trois fois par jour, se levait à quatre heures du matin, s'habillait seul, ne buvait point de vin, ne restait à table qu'un quart d'heure, exerçait ses troupes tous les jours, n'avait d'autre maîtresse que la gloire, ne connaissait d'autre plaisir que celui de faire trembler l'Europe.

Charles avait de l'aversion pour le latin: on lui dit que le roi de Pologne et le roi de Danemarck l'entendaient; il l'apprit sur-le-champ. Il étudia aussi la langue française, mais ne voulut jamais la parler, même avec des ambassadeurs français.

Un jour il s'amusait à regarder deux plans, l'un d'une ville de Hongrie conquise par les Turcs, l'autre de Riga conquise par les Suédois. Au bas de

(1) Ces renseignemens ont été recueillis sur les lieux mêmes par un illustre voyageur qui a daigné nous en donner communication.

la première étaient écrites ces paroles de Job : *Dieu me l'a donnée, que le Seigneur soit béni!* Le prince, encore enfant, écrivit au bas de l'autre : *Dieu me l'a donnée, le diable ne me l'ôtera pas.*

Dans la première bataille où il se trouva, n'ayant jamais entendu de mousqueterie chargée à balles, il demanda au major-général Stuart ce que c'était que ce petit sifflement qu'il entendait à ses oreilles. « Le bruit des balles que l'on vous tire, lui dit le ma- » jor. — Bon, répondit le roi, ce sera là dorénavant » ma musique. » A la bataille de Nerva, il reçut une balle morte dans sa cravate noire; son cheval fut tué sous lui; le roi sauta légèrement sur un autre cheval en disant : « Ces gens-ci me font faire » mes exercices. » Il s'était avancé fort près sous les murs de Thorn, avec un de ses généraux : craignant que ce général, qui était vêtu d'un habit bleu galonné d'or, ne fût trop aperçu, il le prend par le bras, se met devant lui et le couvre. Au même instant une volée de canon, qui venait en flanc, renverse le général mort sur la place même que le roi quittait à peine.

Un Livonien, nommé Pekail ou Paikel, venait d'être jugé à mort à Stockholm. Après sa condamnation, il fit proposer au sénat de donner au roi

le secret de faire de l'or si on voulait lui pardonner. On fit l'expérience devant les magistrats de la ville; on porta à la Monnaie l'or qui se trouva dans le creuset, à la fin de l'expérience. Le roi, néanmoins, dit qu'il n'accorderait jamais à l'intérêt ce qu'il avait refusé à l'amitié. Le roi Auguste, informé de cette inflexibilité, s'écria : « Je ne m'é-
» tonne pas que le roi de Suède ait tant d'indiffé-
» rence pour la pierre philosophale, il l'a trouvée
» en Saxe. » Charles en effet y avait puisé des sommes immenses. Passant près de Dresde, il rendit une visite au roi Auguste, qu'il avait détrôné. Après avoir déjeûné avec ce prince, il l'embrassa et retourna vers son armée, fort inquiète de son absence. Sur la nouvelle que le roi Auguste tenait conseil extraordinaire à Dresde : « Vous verrez, dit
» Charles XII, qu'ils délibèrent sur ce qu'ils de-
» vaient faire hier. »

La veille de la bataille de Pultava, il reçut une balle au talon : « Travaillez, dit-il au chirurgien,
» taillez hardiment, ne craignez rien. » Il tenait lui-même sa jambe avec ses deux mains, regardant les incisions qu'on lui faisait, comme si l'opération eût été faite sur un autre. Le jour de la bataille il était à la tête de l'infanterie, porté sur un

brancard; les deux chevaux qui le traînaient furent enlevés par le canon ennemi. Le roi ne dut son salut qu'à Poniatowski, général de la garde suédoise de Stanislas. Chez les Turcs, le baron Fabrice qui, par son amabilité, avait gagné la confiance du roi, lui fit lire les tragédies de Corneille et de Racine, et les ouvrages de Boileau. Mithridate était la tragédie qui lui plaisait le plus (sans doute à cause du rapport qu'il y avait entre lui et ce roi vaincu et respirant la vengeance). Quand on lui lut le trait de la huitième satire de Boileau, où l'auteur traite Alexandre de fou, il déchira le feuillet. Le lendemain du fameux combat de Bender : « On prétend, » lui dit Fabrice, que Votre Majesté a tué de sa » main vingt janissaires. — Bon, dit le roi en sou- » riant, on augmente toujours les choses de moitié. »

Charles, sorti de la Turquie, marchait seul avec un officier nommé During : Ce jeune homme, accablé de fatigue, tombe évanoui. Charles veut partir seul : During dit au maître de poste de donner *à son cousin*, qui ne voulait pas l'attendre, son plus mauvais cheval. Le roi, sur un cheval rétif et boiteux, ne put avancer. During, après avoir dormi trois heures, monte dans un chariot, et ne tarde pas à atteindre le roi.

Charles XII dictait des lettres à un secrétaire, dans Stralsund assiégé. Une bombe perce le toit et éclate près de la chambre même du roi; la plume échappe des mains du secrétaire. « Qu'y a-t-il donc? » dit le roi d'un air tranquille. Celui-ci ne put répondre que ces mots : « Eh! Sire, la bombe! — Eh » bien! reprit le roi, qu'a de commun la bombe » avec la lettre que je vous dicte? Continuez. »

On voit encore dans l'arsenal de Frédérickshof un étendard que Charles XII prit en Pologne, de sa propre main, et l'épée dont il se servait habituellement : elle est grande, mais elle n'est pas lourde.

304.

LOUIS HECTOR DE VILLARS,

DUC DE VILLARS,

MARÉCHAL DE FRANCE.

Louis-Hector de Villars, duc de Villars, pair et maréchal de France, fils de Pierre, marquis de Villars, et de Marie Gigault de Bellefons, naquit à Moulins, en 1652.

Tourmenté de bonne heure du désir de se faire un nom, Villars, très-jeune encore, allait au-devant de toutes les occasions, de tous les dangers même qui pouvaient servir son ambition et son amour pour la gloire. Aussi Louis XIV disait-il : « Il semble, dès qu'on se bat en quelque endroit, » que ce petit garçon sorte de terre pour s'y trou- » ver. » Cette envie de se distinguer, jointe à un courage intrépide (1), lui fraya bientôt le chemin

(1) On le pressait, en 1677, de prendre une cuirasse pour une action qui devait être vive et meurtrière. « Je ne crois pas, répondit-il tout » haut en présence de son régiment, ma vie plus précieuse que celle de » ces braves gens-là. »

des honneurs militaires. Le passage du Rhin en 1672, le siége de Maestricht, la bataille de Senef, en 1674, la campagne d'Allemagne contre le duc de Wirtemberg, qui fut fait prisonnier, virent tour à tour Villars donner des preuves de valeur et d'habileté; et les plus grands capitaines, Condé, Turenne, Créqui, le désignaient unanimement pour leur successeur. Il commandait à Friedlingen, le 14 octobre 1702, lorsque le prince de Bade y fut complètement battu. Il ne fut pas moins heureux l'année suivante à Hochstet. L'électeur de Bavière, aux troupes duquel il avait joint son armée, ne voulait pas donner la bataille sans avoir conféré avec ses ministres et ses généraux. « C'est moi, lui » dit hardiment Villars, qui suis votre ministre et » votre général quand il s'agit de livrer bataille. » Et il fut vainqueur.

A son retour en France, il fut envoyé dans les Cévennes pour anéantir la résistance des protestans qui, sous le nom de *Camisards* (1), s'étaient saintement révoltés contre la révocation de l'édit

(1) Villars avait mis à prix la tête du chef des Camisards, nommé *Cavalier*. Cet homme, navré des nombreux supplices de ses compagnons, vint se livrer lui-même au maréchal, qui, touché de son courage, fit compter les mille écus promis pour tous, et lui donna en même temps une amnistie pour lui et pour quatre-vingts personnes de sa suite.

de Nantes. Il est regrettable que Villars ait été chargé de cette espèce de guerre civile, dont la cour, qui ne l'aimait pas, lui confia le soin dans l'intention d'obscurcir sa gloire. Ce n'est point du sang français que devait se rougir son épée! Empressons-nous de le suivre sur des champs de bataille plus dignes de sa vaillance et de sa gloire; soit à Stolhoffen, en 1707, luttant victorieusement contre les alliés commandés par Marlborough; soit en 1708, dans le Dauphiné, forçant le duc de Savoie, déconcerté dans tous ses projets, à dire : « Il faut que ce maréchal de Villars soit sorcier » pour savoir tout ce que je dois faire : jamais » homme ne m'a donné plus de peine; » soit à Malplaquet, en 1709, où il eût triomphé sans la blessure qu'il reçut en combattant; blessure qui fit croire à sa mort, et qui jeta le désordre dans l'armée française. C'est là qu'on proposa au maréchal de lui administrer *en secret* le saint viatique. « Non, dit Villars, puisque l'armée n'a pu me voir » mourir en brave, il est bon qu'elle me voie mou- » rir en chrétien. »

Heureusement ses blessures n'étaient pas mortelles; il devait vivre encore pour le salut de la France. Le royaume, épuisé d'hommes et d'argent,

était dans la consternation. Les esprits ne se rassuraient point par les conférences d'Utrecht, que les succès du prince Eugène pouvaient rendre infructueuses. L'alarme était à Versailles. La mort du grand dauphin, arrivée depuis un an, celles du duc et de la duchesse de Bourgogne et du duc de Berri, enlevés rapidement depuis quelques mois, et portés dans le même tombeau; toutes ces infortunes domestiques, jointes aux calamités étrangères et à la misère publique, faisaient regarder la fin du règne de Louis XIV comme un temps marqué pour les désastres. Il appartenait à Villars de relever tant de courages abattus, tant de destinées flétries par le malheur. La victoire que ce grand capitaine remporta à Denain (24 juillet 1712) (1) replaça la France à son rang, et Louis XIV, que ses ministres engageaient à se retirer à Chambord, respira plus librement à Versailles, et put se croire encore le grand roi. Le maréchal de Villars, après avoir terminé la guerre

(1) Il est juste de faire mention du maréchal de Montesquiou, qui, par une brillante attaque, contribua puissamment au gain de la bataille de Denain. C'est là que Villars, qui savait animer par des saillies le courage du soldat, dit au régiment de Navarre, qui était mal vêtu, en leur montrant l'ennemi dont les uniformes étincelaient : « Messieurs de Navarre, habillez-vous! »

par ce coup d'éclat, eut aussi l'honneur de conclure la paix à Rastadt avec le prince Eugène. « Mon-
» sieur, lui dit Villars en l'abordant, nous ne
» sommes point ennemis : vos ennemis sont à
» Vienne, et les miens sont à Versailles. » En effet, soit par la rapidité de sa fortune, dont il fut l'artisan, soit par la brusque franchise de son caractère, soit aussi par un penchant trop facile à déprécier le mérite de ses rivaux pour exalter ses propres succès, le maréchal de Villars n'avait pas eu l'art de se faire bien venir des courtisans; mais on avait besoin de ses talens et de ses lumières; et, après la mort de Louis XIV, le vainqueur de Denain fut fait président du conseil de guerre en 1715, et admis au conseil de régence en 1718. La carrière des combats devait encore se rouvrir pour lui. Lorsqu'en 1733 l'Empire, l'Angleterre, l'Espagne, se liguèrent contre la France, il fallait envoyer une armée en Italie. Villars avait quatre-vingt-deux ans; mais les vieux souvenirs de gloire dont il était entouré le firent préférer à tous les autres capitaines; et, décoré du titre de *général des camps et armées du roi*, titre qui n'avait été accordé à personne depuis Turenne, il partit pour le Milanais. Son grand âge et l'affaiblissement de sa santé

ne lui permirent de faire qu'une seule campagne. Comme il revenait en France, il tomba malade à Turin. Tandis que son confesseur le préparait à la mort, on lui annonça que le maréchal de Berwick avait été tué sur le champ de bataille d'un coup de canon. « Cet homme, s'écria Villars, a toujours » été heureux. » Il expira peu de temps après, le 17 juin 1734. Il avait épousé, le 1er février 1702, Angélique Roque de Varengeville, dont il n'eut qu'un fils, le duc de Villars, qui fut gouverneur de Provence.

Le maréchal de Villars était d'une taille avantageuse, brun, bien fait; sa physionomie était vive, ouverte; son langage était prompt, ses gestes fréquens. Il était sur les champs de bataille courageux jusqu'à la témérité; à la cour, hardi jusqu'à l'imprudence; dans la société, un peu trop occupé de son mérite. Il ne dédaigna aucun genre de gloire, et se fit recevoir à l'Académie Française. Ce n'est pas qu'il eût de grands titres à cette faveur littéraire; cependant il a écrit quelque chose (1), et l'on ne peut pas en dire autant de tous les académiciens. Il

(1) Nous avons des mémoires du maréchal de Villars. Voltaire dit que le premier tome de ses mémoires est de lui, et que les deux autres sont d'une main étrangère et un peu différente.

était d'ailleurs tout couvert des lauriers de ses victoires, et, lorsque Lachapelle répondit à son discours de réception en 1714, il s'écria : « La fortune » devait mettre Cicéron à ma place pour répondre » à César. » « Il n'y a guère d'hommes, dit Voltaire, » dont la fortune ait fait plus de jaloux, et qui ait » dû moins en faire. Il a été maréchal de France, » duc et pair, gouverneur de province; mais aussi » il a sauvé l'État, et d'autres, qui l'ont perdu, ou » qui n'ont été que courtisans, ont eu à peu près » les mêmes récompenses. Il n'a guère commencé » à jouir de sa gloire que vers l'âge de quatre-vingts » ans. »

La France verra toujours avec reconnaissance,

« Dans les champs de Denain, l'audacieux Villars
» Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars. »

305.

LE MARÉCHAL DE TESSÉ.

(Peint par Hyacinthe Rigaut.)

René Froulay, comte de Tessé, fils de René de Froulay et de Madeleine de Beaumanoir, se distingua dans les camps et dans les ambassades. Il remplaça, en 1694, non sans distinction, Catinat dans le Piémont. Il fut moins heureux en 1704, en Espagne, et n'honora point à Gibraltar et à Barcelone le bâton de maréchal de France qu'il venait de recevoir; mais, l'année 1707, il chassa les Piémontais du Dauphiné, et rétablit sa réputation. Quelques années après, le dégoût du monde lui inspira le dessein de se retirer aux Camaldules; il quitta un moment cette retraite pour se charger des affaires de France en Espagne. Après avoir rempli cette mission avec esprit et succès, il rentra dans sa solitude en 1725, et y mourut le 10 mai de la même année, à l'âge de soixante-quatorze ans,

laissant la réputation d'un bon capitaine, d'un adroit courtisan, d'un habile négociateur. Ce fut lui qui fut chargé d'aller au-devant du czar Pierre lorsque ce monarque vint à Paris, au mois de mai 1717.

« C'était un homme grand, bien fait, d'une figure fort noble et fort agréable, doux, liant, » poli, flatteur, voulant plaire à tout le monde. Il » devint bientôt, comme d'Huxelles, mais dans un » genre différent, l'homme à tout faire de M. de » Louvois, et celui qui de partout l'informait de » toutes choses. Aussi en fut-il promptement et » raidement récompensé. Il acheta pour rien la » charge de colonel-général des carabins, qui le » porta à celle de mestre-de-camp-général en 1684. » Il venait d'être fait maréchal-de-camp en 1688, » quand Louvois le fit faire chevalier de l'ordre; » trois ans après, il eut le meilleur gouvernement de » Flandre, qui est Ypres; et, en 1692, il fut tout à » la fois lieutenant-général et colonel des dragons. » C'était un Manceau digne de son pays, fin, adroit » à merveille, fourbe et artificieux de même. Il » avait le jargon des femmes, assez celui de courtisan, tout-à-fait l'air d'un seigneur et du grand » monde, sans pourtant dépenser. Au fond, igno-

» rant à la guerre, qu'il n'avait jamais faite que par » un hasard d'avoir été partout, et de s'être trouvé » toujours à côté des actions et de presque tous les » siéges. Avec un air de modestie, hardi à se faire » valoir, à insinuer tout ce qui lui était utile. Tou- » jours au mieux avec tout ce qui fut en crédit et » dans le ministère, surtout avec les puissans va- » lets. Sa douceur et son accortise le firent aimer : sa » fadeur et le tuf qui se trouvait bientôt, pour peu » qu'il fût recherché, le firent mépriser. Conteur, » quelquefois assez amusant, bientôt après plat et » ennuyeux, et toujours plein de vues et de mané- » ges. Il sut profiter de ses bassesses et de l'amitié » que madame la duchesse de Bourgogne se piqua » d'avoir pour lui, comme ayant été l'instrument » de son bonheur, et parce qu'elle sentait que cela » plaisait au roi et à madame de Maintenon et à » M. le duc de Bourgogne (1). »

Le maréchal de Tessé avait pour gendre Maulevrier, célèbre par sa folle galanterie pour la duchesse de Bourgogne et pour la reine d'Espagne sa sœur. Instruit de l'embarras que son imprudente passion causait à la duchesse de Bourgogne, il lui persuada de le suivre en Espagne, où il venait

(1) Mémoires de Saint-Simon.

d'être nommé pour succéder à Berwick. Il parla à Fagon, qui, du fond de sa chambre et du cabinet du roi, dont il était le premier médecin, voyait tout et savait tout. Fagon fut d'avis qu'il n'y avait que l'air des pays chauds qui pût être favorable à Maulevrier. Le roi, madame de Maintenon, toute la cour, trouvèrent ce raisonnement sans réplique; le maréchal de Tessé n'eut rien de plus pressé que de faire cesser les frayeurs de la duchesse de Bourgogne; il partit avec son gendre dans les premiers jours d'octobre de l'année 1705, et, le lendemain de son arrivée à Madrid, il fut fait grand d'Espagne de la première classe.

Il avait épousé, le 10 juin 1674, Marie-Françoise Aubez d'Annay, dont il eut le comte de Tessé, qui fut premier écuyer de la reine Marie Leczinska. « Cette princesse, dit madame Campan dans ses » Mémoires, estimait ses vertus, mais s'amusait quel- » quefois de la simplicité de son esprit. Un jour qu'il » avait été question des hauts faits militaires qui » illustraient la noblesse française, la reine dit au » comte : « Et vous, monsieur de Tessé, toute votre » maison s'est aussi bien distinguée dans la carrière » des armes? — Ah! Madame, nous avons tous été » tués au service de nos maîtres. — Que je suis

» heureuse, reprit la reine, que vous soyez resté
» pour me le dire ! » Ce bon M. de Tessé avait marié
» son fils à l'aimable, à la spirituelle fille du duc
» d'Ayen, depuis maréchal de Noailles. Il aimait
» éperdument sa belle-fille, et n'en parlait jamais
» qu'avec attendrissement. La reine, qui cherchait
» à l'obliger, l'entretenait souvent de la jeune com-
» tesse, et lui demanda un jour quelle qualité il
» remarquait essentiellement en elle. « Sa bonté,
» madame, sa bonté, répondit-il les yeux pleins de
» larmes : elle est douce.... douce comme une ber-
» line. — Voilà bien, dit la reine, une comparai-
» son d'un premier écuyer. »

306.

CHARLES DE MATIGNON,

COMTE DE GACÉ,

MARÉCHAL DE FRANCE.

Charles de Matignon, comte de Gacé, fils de François de Matignon, comte de Gacé, et d'Anne Malon de Bercy, naquit le 28 mai 1647. Il fit ses premières armes sous le nom de chevalier de Torigny, à la défense de Candie, où il reçut sa première blessure. Depuis la campagne de 1688 jusqu'à celle de 1703, il est peu de siéges auxquels il n'ait pas assisté, peu de batailles où il n'ait pas signalé son courage; et Fleurus et Dunkerque, et Mons et Namur, le virent gagner à la pointe de l'épée le grade de lieutenant-général. En 1708, il fut chargé de l'expédition qui devait assurer la descente du prétendant en Écosse. « Tout le fruit de » l'entreprise fut perdu, dit Voltaire; il n'y eut que

» Matignon qui y gagna : ayant ouvert les ordres » de la cour en pleine mer, il y vit les provisions » de maréchal de France; récompense de ce qu'il » voulut et ne put faire. » Il revint en Flandre, et fut nommé, avec le duc de Vendôme, pour commander sous les ordres du duc de Bourgogne, dans la campagne de Lille, en 1708. Après le combat d'Oudenarde, lorsque le duc de Vendôme tint ce conseil de guerre dans lequel il parla avec tant de hauteur au duc de Bourgogne, le maréchal de Matignon soutint que le danger était aussi imminent que le prince l'avait dit, et Vendôme, accablé de tant de convictions, s'écria avec colère : « Eh bien ! » messieurs, je vois bien que vous le voulez tous; » il faut donc se retirer. » Et l'on se retira. Cette campagne fut le terme de la carrière militaire du maréchal de Matignon. Retiré à Paris, il mourut, le 6 décembre 1729, dans la quatre-vingt-troisième année de son âge. Il avait épousé, le 8 avril 1681, Marie-Élisabeth Berthelot, fille de François Berthelot, secrétaire des commandemens de madame la dauphine.

307.

LE CARDINAL DE TENCIN.

Pierre Guérin de Tencin naquit à Grenoble, en 1679; il était fils d'un président au Parlement. Élevé pour les ordres, il y fit un chemin rapide et brillant; doué de l'esprit d'intrigue, il avait attiré, par un caractère souple et rampant, la protection toute-puissante de l'abbé Dubois, qui n'avait d'ailleurs rien à refuser au frère de la célèbre madame de Tencin. Nommé successivement prieur de Sorbonne, grand-vicaire de Sens, chargé d'affaires à Rome, archevêque d'Embrun en 1724, cardinal en 1739, archevêque de Lyon, ministre d'État, rien ne manqua à sa fortune; cependant il avait conçu un moment l'espoir de remplacer, à la cour, le cardinal de Fleury; trompé dans cette ambition, il se retira dans son diocèse, où il mourut dans l'année 1758.

308.

LE CARDINAL DE FLEURY.

André-Hercule de Fleury, ancien évêque de Fréjus, précepteur de Louis XV, cardinal, ministre d'État, un des quarante de l'Académie Française, fils de Jean de Fleury, écuyer, seigneur de Die et de Diane de La Treille de Fosières; né à Lodève, le 22 juin 1653; mort à Issy, près Paris, le 29 janvier 1743.

Après avoir fait d'excellentes études au collége de Clermont, Fleury, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique. A l'âge de quinze ans, il fut pourvu d'un canonicat. Aumônier de la reine Marie-Thérèse, il devint, après la mort de cette princesse, aumônier de Louis XIV, par le crédit d'amis puissans, qu'il dut à son mérite et à ses aimables qualités. Nommé, le 1er novembre 1698, à l'évêché de Fréjus, il rendit les plus grands services à son diocèse, et s'y fit aimer et respecter pendant

les dix-sept ans qu'il occupa ce siége épiscopal. Il paraissait fort loin de pressentir son élévation future lorsqu'il écrivait de Fréjus, en 1707, à la maréchale de Noailles : « Je connais depuis long-temps » toutes vos bontés pour moi, et combien vous êtes » vive sur les intérêts de ceux que vous honorez » de votre amitié; mais il y a *de certaines étoiles* » qu'on ne saurait vaincre; la mienne est de ce » nombre. Aussi n'y songé-je point, et il vaut » mieux s'épargner des mouvemens. »

Chargé, en 1715, par le testament de Louis XIV, de l'éducation de Louis XV, Fleury vint à la cour, où il montra tant de modestie, de convenance et d'adresse, qu'il parvint à se concilier la confiance de Villeroy, gouverneur de Louis XV, l'estime du régent et l'affection de son élève. Il recueillit bientôt les fruits de cette conduite prudente. En 1721, le régent le proposa pour l'archevêché de Reims; Fleury refusa respectueusement, par modestie peut-être, ou plutôt par crainte d'être relégué à Reims après l'éducation du roi. Cependant, pour ne pas déplaire au duc d'Orléans, il accepta l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, qui rapportait soixante mille livres. Lors de l'arrestation du maréchal de Villeroy, par les ordres du régent, l'attachement

de Louis XV pour Fleury se manifesta d'une manière très-remarquable. Le précepteur s'était éloigné; il revint, et le jeune roi, qui n'avait cessé de pleurer depuis son départ, plein de joie de son retour, essuya ses larmes et oublia l'exil de son gouverneur. A la mort du régent, le 2 décembre 1723, Fleury détermine Louis XV à choisir pour premier ministre M. le duc de Bourbon, plus connu sous le nom de *M. le duc*. Il pouvait facilement alors se saisir du pouvoir; on s'y attendait à la cour; ses amis l'y poussèrent; mais lui, plus sage ou plus adroit, aima mieux déposer la puissance dans les mains d'un prince dont l'inhabileté lui était connue, jusqu'à ce qu'il eût préparé les esprits à son élévation.

M. le duc cherche d'abord à se soustraire à l'influence du précepteur; mais Fleury l'accoutume insensiblement à ne rien faire sans le consulter; bientôt il lui insinue qu'il doit se décharger du poids des affaires spirituelles sur un homme revêtu d'un caractère ecclésiastique, et il enlève la feuille des bénéfices à madame la marquise de Prie, maîtresse du premier ministre. Enfin, le 11 juin 1726, M. le duc est brusquement exilé, et toute l'autorité passe dans les mains du précepteur. Mais, peu jaloux des apparences du pouvoir, il

refuse le titre de premier ministre; et il fut aussi puissant que Richelieu et Mazarin.

Fleury avait soixante-treize ans lorsqu'il prit les rênes de l'État.

Le premier acte de son ministère, c'est l'exil de la marquise de Prie et des frères Pâris, qui avaient eu toute la confiance de M. le duc. Il se popularise en supprimant le *cinquantième*, impôt établi par son prédécesseur sur tous les biens du royaume; il fixe la valeur des monnaies, il diminue les tailles. Par des mesures sages, il dispose favorablement les souverains étrangers; il calme les justes ressentimens de la cour d'Espagne au sujet du renvoi de l'infante et du mariage de Louis XV avec Marie Leczinska. En un mot, sans adopter un nouveau système de gouvernement, il fait d'utiles réformes, des améliorations très-importantes, en introduisant, dans toutes les branches de l'administration, l'ordre et l'économie.

La pensée dominante du ministère de Fleury fut le maintien ou le rétablissement de la paix, non-seulement dans le royaume, mais chez les peuples voisins. Il fut le conciliateur des rois, de peur d'être compromis dans leurs querelles. Pendant dix-sept ans il gouverna la France, sinon comme

un génie élevé qui crée et exécute de grandes choses, mais comme un ministre prudent qui voit les maux de l'État et qui veut les réparer lentement et sans secousse par le commerce et les arts que la paix fait prospérer. Son ministère ne fut pas brillant; il fut tranquille, si l'on excepte les guerres de 1733 et de 1741, où il fut entraîné par la force des événemens; le dernier mois de son administration fut aussi calme que le premier. Souvent il employa avec succès les ressources de son esprit essentiellement conciliateur, mais quelquefois son amour pour la paix fut poussé jusqu'au fanatisme. En 1733, la guerre était résolue, le roi la voulait, l'honneur de la France y était intéressé; il s'agissait de soutenir les droits au trône de Pologne de Stanislas, beau-père de Louis XV. On agitait en conseil les opérations de la guerre. Le cardinal résistait toujours; il n'avait pas, disait-il, épuisé la voie des négociations; il ne fallait pas encore attaquer; enfin, obligé de céder à une volonté supérieure, il imagina un moyen terme qui peint bien son caractère: il proposa de bombarder Luxembourg; parce que, selon lui, bombarder n'était pas attaquer, c'était seulement faire une espèce d'affront à l'empereur pour venger le roi Stanislas.

Il avait été promu au cardinalat le 11 septembre 1726.

Fleury avait un caractère doux et aimable. Ses manières étaient pleines de noblesse et de grâce. Il joignait au courage qu'il faut pour refuser cette politesse affectueuse qui sait adoucir un refus. Il avait un désintéressement antique; au faîte de la puissance, il ne changea rien à l'existence simple et modeste qu'il avait toujours menée. Et, chose bien rare! il parvint à se faire pardonner son élévation. On lui reproche d'avoir beaucoup trop protégé les financiers, qu'il soutint dans la crainte d'entreprendre des réformes que son âge ne lui laisserait pas le temps d'accomplir. Dans ce cas, comme dans d'autres, il sacrifia l'avenir au présent. Il montra de l'imprévoyance en négligeant la marine; sa confiance dans Horace Walpole, ambassadeur d'Angleterre et frère du ministre Robert Walpole, lui fit croire à une paix constante avec les Anglais. Ce fut une faute grave qui eut plus tard des conséquences désastreuses. Économe par nature, il oublia quelquefois qu'il était ministre du roi de France, et qu'il est des dépenses nécessaires à la gloire et à l'honneur d'un grand peuple. Fleury souffrait volontiers qu'on le plaisantât sur une éco-

nomie souvent assez forte pour mériter un autre nom. Le duc de Noailles, qui avait sous ses ordres la ménagerie, placée alors dans le grand parc de Versailles, écrivit au cardinal, le 14 mai 1732 : « J'ai » l'honneur de vous annoncer, Monseigneur, que » le lion de la ménagerie vient de mourir; je le re- » grette beaucoup, parce qu'il tenait le premier » rang dans les cours, et que c'est un animal diffi- » cile à remplacer; mais, d'un autre côté, je me » console avec votre éminence, quand je songe » qu'il lui fallait sept à huit livres de viande par » jour pour son ordinaire. »

Voici la réponse de Fleury : « Le roi a fait une pe- » tite exclamation en apprenant la mort du pauvre » lion. Mais il n'a pas laissé de porter cette nouvelle » avec courage. Son ordinaire était un peu fort, et » ne laisse pas de tenir son coin dans la consolation. » Sa veuve doit être bien affligée ; il sera difficile » de la remarier ; mais au moins elle n'héritera » pas de la pension de son mari, à moins que ce » ne soit la coutume d'Afrique. »

Le cardinal Fleury mourut à quatre-vingt-dix ans. Sa succession ne monta pas en capital à dix mille écus. Cette honorable pauvreté est le plus grand éloge que l'on puisse faire du désintéresse-

ment et de la bienfaisance d'un ministre qui avait été si long-temps investi de la confiance et de l'autorité de Louis XV.

309.

AUGUSTE III,

OU

FRÉDÉRIC-AUGUSTE II,

ROI DE POLOGNE.

(Peint d'après un portrait qui est dans la galerie du palais de Versailles.)

Auguste III, ou Frédéric-Auguste II, roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie, électeur de Saxe, naquit le 17 octobre 1696. Il était fils de Frédéric-Auguste I, roi de Pologne, électeur de Saxe, et de Christine-Eberhardine, fille de Christian-Ernest, margrave de Brandebourg-Bareuth. Son père l'admit à son conseil privé le 1er mai 1711.

Il voyagea en Pologne, en Allemagne, en Italie, puis en France; il resta à Paris près d'une année. En 1715, il retourna en Italie, où la petite-vérole le retint à Venise. Il se déclara bientôt publiquement à Vienne pour la religion catholique-romaine,

qu'il avait déjà secrètement embrassée. Il reçut dans cette capitale, le 13 janvier 1719, le sacrement de confirmation; l'empereur Charles IV fut son parrain.

Après la mort de son père, qui eut lieu à Varsovie, le 1er février 1733, il lui succéda dans l'électorat de Saxe. Le 5 octobre suivant, il fut élu roi de Pologne par ceux des nobles de ce pays qui protestaient contre l'élection de Stanislas Leczinski. Reçu avec pompe, sur les limites du royaume, le 6 janvier 1734, il fut couronné le 17 du même mois à Cracovie. Ses troupes, soutenues par une armée russe, forcèrent bientôt son rival à sortir de la Pologne, malgré les secours que lui fournissait la cour de France. Mais ce ne fut qu'en 1736 que toute la Pologne lui fut soumise, et qu'il fut reconnu définitivement roi par la renonciation de son compétiteur et par la diète de pacification ouverte à Varsovie au mois de juin.

L'amour du luxe et la passion de la chasse lui firent négliger ses intérêts et céder les soins du gouvernement à son favori, le comte de Brulh. Il était bon et généreux, mais d'une intelligence peu développée et d'un esprit sans élévation. Par ignorance de sa position et par indifférence des grandes

affaires, il ne songea pas à se mettre en garde contre la puissance de ses voisins. Les forêts giboyeuses de la Saxe, la vie sans étiquette de Dresde, étaient le but de tous ses désirs; aussi ne séjournait-il que fort peu à Varsovie, et laissait-il le gouvernement de Pologne aller au hasard, sous l'ombre d'une administration secondaire.

Lorsque l'empereur Charles VI mourut, Frédéric-Auguste prit les fonctions de vicaire de l'empire dans les pays où l'on suit le droit saxon, et il les exerça jusqu'à l'élection du nouvel empereur. Il déploya les forces militaires de la Saxe pour soutenir ses droits à la succession de Charles VI; ses troupes s'avancèrent en Bohème, prirent Prague, puis entrèrent en Moravie, d'où elles se retirèrent après avoir été battues par l'armée hongroise. En 1744, il conclut un traité avec la reine de Hongrie, et lui fournit vingt-deux mille hommes de troupes auxiliaires : ces troupes, jointes aux forces autrichiennes, éprouvèrent un échec complet en Silésie. Le roi de Prusse attaqua la Saxe et défit une seconde fois l'armée d'Auguste III sous les murs de sa capitale. L'électeur quitta Dresde, et s'enfuit dans son royaume de Pologne. Là, au lieu d'en appeler à la bravoure de ses su-

jets, il aima mieux recourir à la puissance russe, dans la dépendance de laquelle il avait toujours été. La Saxe lui fut rendue l'année suivante, mais par un traité avilissant, et au prix d'un million d'écus.

En 1756, le roi de Prusse, l'ayant soupçonné de former contre lui quelques projets avec la reine de Hongrie, s'avança en Saxe et marcha vers Dresde. Auguste délaissa de nouveau cette ville, et se renferma au camp de Pyrna avec dix-sept mille hommes, qui, bientôt investis, capitulèrent, et furent incorporés dans l'armée prussienne : il avait fait vainement des propositions de paix à Frédéric, en lui offrant de régler lui-même les conditions; le vainqueur ne lui avait répondu que par des mépris. Auguste se réfugia encore en Pologne. La paix, conclue à Hubersbourg le 15 février 1763, remit entre ses mains l'électorat de Saxe, qui, depuis six ans, était à la discrétion de la Prusse. Les chagrins que lui avaient causés le pouvoir hostile de Catherine II depuis son avénement au trône, et l'enlèvement de la Courlande à son fils le duc Charles, avaient beaucoup augmenté l'activité d'une maladie grave dont il était atteint. Dresde sourit à son caractère inactif et à ses souffrances, comme un séjour de repos, et il s'y rendit, fuyant devant

les armées russes, et abandonnant pour jamais la Pologne : s'il n'eut pas le courage de la lutte, il n'eut pas du moins la faiblesse de se prêter au démembrement qu'on lui avait proposé.

Auguste mourut à Dresde, le 5 octobre 1763, emporté par un accès de goutte.

Il avait épousé, à Vienne, le 20 août 1719, Marie-Josèphe, fille aînée de Joseph I, empereur d'Allemagne, et de Wilhelmine-Amélie, fille de Jean-Frédéric, duc de Hanôvre.

Marie-Josèphe montra le plus beau caractère dans tous les malheurs qui l'accablèrent. Elle opposa aux coups du sort une courageuse fermeté. Elle ne voulut jamais quitter Dresde, et elle mourut, sans se plaindre, sous le poids des douleurs qu'elle supportait avec noblesse.

Il eut d'elle quatorze enfans, parmi lesquels on remarque Frédéric-Christian, son successeur à l'électorat de Saxe ; Marie-Amélie, mariée à don Carlos, roi des Deux-Siciles, et ensuite roi d'Espagne ; Marie-Josèphe, mariée à Louis, dauphin de France, et mère de Louis XVI.

310.

STANISLAS LECZINSKI,

ROI DE POLOGNE,

ET DUC DE LORRAINE ET DE BAR.

Stanislas Leczinski, fils de Raphaël Leczinski, comte de Lesno, et d'Anne Jablonowska, né à Léopold, le 20 octobre 1677; marié, en 1698, à Catherine Opalinska; élu roi de Pologne le 12 juillet 1704; duc de Lorraine et de Bar en 1736; mort à Lunéville, le 23 février 1766.

Stanislas, palatin de Posnanie, doué d'une belle âme, d'une figure noble, d'un esprit éclairé, avait vingt-sept ans lorsqu'en 1704 il fut député par l'assemblée de Varsovie auprès de Charles XII, roi de Suède, qui venait de conquérir la Pologne et de détrôner Frédéric-Auguste. La grâce de ses manières, le charme de sa conversation, la franchise de son caractère, séduisirent Charles XII, qui dit : « Je n'ai jamais vu d'homme si propre à concilier

» tous les partis; il sera toujours mon ami. » Le premier gage qu'il donna de son amitié au jeune palatin fut la couronne de Pologne (1).

Mais à peine ce royaume commençait-il à jouir des vertus de Stanislas, que la défaite du roi de Suède, à Pultava, mit en péril et son trône et ses jours. Auguste, son rival, soutenu par la Russie, reparut à la tête d'une nombreuse armée. Hors d'état de lutter contre cette ligue, Stanislas abandonne sa capitale. Informé que son malheureux ami, Charles XII, s'était retiré chez les Turcs, il vole auprès de lui. Reconnu, malgré son déguisement, il est arrêté, et partage la captivité du roi de Suède, fait prisonnier après avoir soutenu un siége dans sa maison de Bender. Rendus à la liberté, les deux rois amis furent obligés de se séparer. Stanislas, dont tous les biens avaient été confisqués, était malheureux : Charles vint à son secours; mais la balle de Frédérickshall, en tuant ce conquérant, priva l'ex-roi de Pologne du seul appui

(1) Le primat de Pologne était accouru pour faire tomber le choix du conquérant sur Lubomirski. Il représentait que Stanislas était trop jeune. « Mais, répliqua vivement Charles XII, il est à peu près de mon âge. » Et aussitôt il envoya le comte de Horn signifier à l'assemblée de Varsovie qu'il fallait élire un roi dans cinq jours, et qu'il fallait élire Stanislas Leczinski. Cet ordre fut exécuté.

qui lui restât. Il demanda alors au duc d'Orléans, régent de France, la permission de se retirer dans l'Alsace. Ce prince y consentit avec un noble empressement. Le roi Auguste fit porter à la cour de France des plaintes de l'asile accordé à son ancien compétiteur. Le duc d'Orléans répondit à l'ambassadeur de Pologne : « *La France a toujours été l'a-* » *sile des princes malheureux.* » Depuis ce temps, Stanislas vivait tranquille à Weissembourg, uniquement occupé du soin de veiller à l'éducation de sa fille Marie Leczinska, qui fut depuis reine de France. Cette fortune inattendue le remit sur les rangs pour la couronne de Pologne après la mort du roi Auguste, en 1733. Il se rendit lui-même en Pologne; mais, attaqué par cinquante mille Russes, obligé de fuir de Varsovie, soutenu d'une manière dérisoire par le cardinal de Fleury, qui ne lui envoyait qu'un secours de quinze cents hommes; trop ami de l'humanité pour vouloir acheter une couronne au prix du sang de l'élite des Polonais et d'une foule de braves qui demandaient à mourir sous ses yeux, Stanislas, de concert avec l'ambassadeur de France, *Monti*, résolut de quitter une ville qu'il ne pouvait plus défendre. Il s'évada déguisé en paysan, s'embarqua dans une nacelle avec

trois guides et le général Steinflicht, déguisé comme lui; vogua à travers la campagne inondée, cherchant la Vistule, et toujours repoussé de ce fleuve par la présence des troupes ennemies. Poursuivi, forcé de se cacher tantôt dans des marais, tantôt dans des greniers, où un souffle pouvait le trahir, ce ne fut qu'à travers mille périls qu'il put gagner la ville prussienne de Marienwerder, où il trouva un grand nombre de ses partisans qui venaient d'y chercher un refuge (1). La Pologne, pour mettre fin aux dissensions qui la déchiraient, reconnut Auguste III; et, à la paix de 1736, Stanislas abdiqua solennellement et reçut en échange de la couronne de Pologne les duchés de Lorraine et de Bar, sous la condition qu'après sa mort ces duchés seraient réunis pour toujours à la France en pleine souveraineté.

(1) La relation de cette fuite, racontée par Stanislas lui-même, a été réimprimée à Paris il y a quelques années. On y remarque l'*anecdote du cordon beu*. Le roi de Pologne avait déjà fait tous les préparatifs de son déguisement et pris congé du marquis de Monti, lorsqu'il revint frapper à la porte. L'ambassadeur était alors à genoux, demandant à Dieu qu'il voulût bien protéger la marche du monarque. Il se lève et va ouvrir la porte. « Qu'est-ce donc, Sire? s'écria-t-il. Auriez-vous oublié quelque » chose? — Oui, Monsieur, répondit Stanislas, j'ai oublié une chose » très-importante pour mon déguisement; c'est mon cordon bleu. » C'était un prétexte que le cœur du prince avait pris pour revoir l'ambassadeur, le rassurer, et l'embrasser encore une fois.

Ce prince gouverna ses nouveaux sujets avec autant de justice que de bonté; les plus douces vertus étaient sur le trône, de nombreux bienfaits en émanaient (1); et, pendant trente ans, il s'écoula peu de jours où Stanislas n'accomplît le noble vœu de Titus. Le trône de Pologne étant redevenu vacant pendant cet intervalle, les Lorrains lui adressèrent ces vers, moins pour détourner un projet auquel on ne songeait plus que pour exprimer le plaisir qu'ils avaient à conserver le prince qui les rendait heureux :

« Peuple ami de la liberté,
» Qui dans un roi ne chérissez qu'un sage,
» Venez à Stanislas rendre un troisième hommage,
» C'est le rendre à l'humanité.
» Mais, ô vous, Stanislas, vous des rois le modèle,
» A votre propre loi seriez-vous infidèle?
» Vous régnez sur nos cœurs, que voulez-vous de plus?
» La monarchie universelle
» N'est que l'empire des vertus. »

A ce titre, personne n'était plus que Stanislas digne de l'exercer. Son courage, sa bienfaisance, ses lumières et sa philosophie auraient encore fait pendant quelques années le bonheur de la Lor-

(1) Un jour qu'il réglait l'état de sa maison, il mit sur la liste un officier qui lui était fort attaché. « En quelle qualité Votre Majesté veut-elle qu'il » soit sur la liste? lui dit le trésorier. — En qualité de mon ami, » répondit Stanislas.

Il fonda tant à Nancy qu'à Lunéville plusieurs établissemens d'utilité publique et de bienfaisance.

raine, lorsqu'un accident vint ravir ce prince à l'amour de ses sujets. Le 4 février 1766, se trouvant seul dans sa chambre, il voulut voir quelle heure il était à sa montre suspendue à la corniche de sa cheminée. Le feu prit à sa robe de chambre; pressé de l'éteindre, il perdit l'équilibre et tomba dans le feu. Il allait expirer lorsque *Syster*, son premier valet de chambre, averti par un garde du corps qui était en faction dans une pièce voisine, vint arracher des flammes son auguste maître. Les médecins donnèrent d'abord quelque espoir; il se flattait lui-même de sortir de l'état affreux où l'avait mis ce terrible accident. Il voulut en faire part à la reine Marie Leczinska, et, mêlant la gaîté douce de son caractère au courage de son âme, il lui manda : « Ce qui me console, ma fille, c'est que je » brûle pour vous (1). »— « Cette lettre, dit madame » Campan, ne quitta pas Marie Leczinska jusqu'à » sa dernière heure, et ses femmes la surprirent » souvent baisant un papier qu'elles ont jugé être » le dernier adieu de Stanislas. » En effet, ce prince, après de cruelles souffrances, qu'il supporta avec une héroïque fermeté, mourut le 23 février 1766.

(1) La robe de chambre en soie qu'il portait au moment de son accident lui avait été donnée par la reine sa fille.

311.

CATHERINE OPALINSKA,

REINE DE POLOGNE.

Catherine, comtesse de Bnin Opalinska, reine de Pologne, fille de Henri Opalinski, castellan de Posnanie; née le 5 novembre 1680; mariée, en 1698, à Stanislas Leczinski, roi de Pologne, puis duc de Lorraine et de Bar; morte à Lunéville, le 19 mars 1747.

Catherine Opalinska était une des plus riches héritières de la Pologne. Son mariage avec Stanislas Leczinski fut très-heureux, jusqu'au moment où Charles XII conçut pour le jeune palatin une estime tellement vive qu'il le fit roi de Pologne. Elle fut couronnée avec Stanislas à Varsovie, le 4 octobre 1705, par l'archevêque de Léopold, en présence de Charles XII, qui assista incognito à cette cérémonie. Le nouveau roi était à peine sur le trône qu'il fut investi dans sa capitale par son

compétiteur, Frédéric-Auguste, à la tête de vingt mille Saxons. Catherine Opalinska était alors à Varsovie. Avant de défendre une couronne que le sort des armes devait affermir ou renverser, Stanislas fit conduire en Posnanie sa femme, ses filles et sa mère, sous une escorte brave et fidèle. Au moment du départ, la plus jeune des filles du roi fut égarée par sa nourrice; cette femme abandonna la princesse dans un coin du palais, pour rassembler ses effets précieux. Ce ne fut qu'après bien des recherches que Catherine Opalinska retrouva sa fille dans l'auge d'une écurie. C'était Marie Leczinska, qui depuis fut reine de France.

De 1705 à 1725, la vertu de Catherine Opalinska fut éprouvée par une longue suite de malheurs : associée à l'existence aventureuse de Stanislas, tantôt reine, tantôt fugitive, elle partagea souvent ses dangers, égala son courage, et ne trembla jamais que pour le roi, dont la tête avait été mise à prix par un décret de la diète de Pologne. Pleine de piété, de résignation et de force, à l'exemple de Stanislas, elle se montra toujours supérieure aux vicissitudes de la fortune. Le sort devait enfin se lasser de poursuivre cette noble famille. Partout l'hospitalité lui était refusée, elle ne savait où ca-

cher ses malheurs, lorsqu'elle trouva un asile en France, grâce à la protection du régent, dont l'âme généreuse fut touchée d'une aussi grande infortune.

Ce fut à Weissembourg que Catherine Opalinska reçut la nouvelle la plus inespérée : elle apprit que, par un de ces coups inattendus du sort, sa fille allait passer de la position la plus malheureuse sur le premier trône de l'Europe (1).

Par le traité de Vienne, du 8 novembre 1738, Catherine Opalinska rentra dans tous ses biens ; et le duché de Lorraine et de Bar fut assuré au roi Stanislas, qui conserva les titres et honneurs de la royauté.

Catherine Opalinska mourut à soixante-six ans, et fut inhumée dans l'église de Bon-Secours, près de Nancy, au milieu des larmes de sa famille et des

(1) Stanislas se rendit dans la chambre où étaient sa femme et sa fille, et dit en entrant : « Mettons-nous à genoux et remercions Dieu. — Ah ! » mon père, s'écria Marie Leczinska, vous êtes rappelé au trône de Po- » logne ? — Ma fille, répond Stanislas, le ciel nous est bien plus favora- » ble : vous êtes reine de France ! »

Lorsque la demande en forme fut faite, le duc d'Antin, un des envoyés de Louis XV, dit assez maladroitement dans sa harangue à Marie Leczinska que M. le duc, ayant pu préférer une de ses sœurs, n'avait cherché que la vertu. Sur quoi, mademoiselle de Clermont, l'une des sœurs du duc de Bourbon, présente à ce compliment, dit : « d'Antin nous prend » apparemment, mes sœurs et moi, pour des coquines. » (Duclos.)

regrets de la Lorraine entière. Elle avait seconde les vues bienfaisantes du roi; elle partageait l'amour de ses nouveaux sujets. Sa mort causa un deuil général. Dans cette même église de Bon-Secours, dont il était le fondateur, Stanislas éleva un monument pour perpétuer le souvenir des vertus de la reine. Sur le mausolée, qui est en marbre, Catherine Opalinska est représentée à genoux. Un ange vient lui annoncer que le temps des épreuves est fini. L'aigle de la Pologne, sortant de sous le tombeau, paraît vouloir s'enlever avec la reine. C'est un des plus beaux ouvrages sortis du ciseau de Nicolas-Sébastien Adam, sculpteur célèbre. A droite, dans le chœur, et en face du mausolée de la reine, est le tombeau de Stanislas. La statue du roi, vêtu en Polonais, est placée sur le devant. Plus bas, et à sa droite, la Lorraine, à genoux et en pleurs, montre la table où sont inscrits les nombreux bienfaits du duc. A sa gauche, la Charité, étendue sans force, paraît désespérée de la mort d'un si bon prince.

Le 22 septembre 1768, le cœur de la reine de France, Marie Leczinska, fut déposé dans le tombeau de son père.

312.

LOUIS XV,

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

(En habits royaux.)

Louis XV, roi de France et de Navarre, fils de Louis dauphin, duc de Bourgogne, et de Marie-Adélaïde de Savoie, naquit à Versailles, le 15 février 1710. Il succéda à Louis XIV, son bisaïeul, le 1er septembre 1715, et, le 12 du même mois, il tint son premier lit de justice. La duchesse de Ventadour, sa gouvernante, y représenta la reine-mère et régente; elle avait alors environ quarante ans, était encore belle, et dit avec beaucoup de dignité : « Messieurs, le roi vous a fait assembler » pour vous faire connaître ses volontés : son chan- » celier va vous les expliquer. » Ces volontés étaient et ne pouvaient être que celles de Philippe, duc d'Orléans, qui, sous le titre de régent, gouvernait le royaume. Le jeune monarque aimait beaucoup

ce prince, qui entremêlait de plaisirs proportionnés à son âge les instructions qu'il lui donnait sur l'art de gouverner. Ce souvenir a constamment été cher à Louis XV, qui parlait toujours du régent avec éloges, et se plaisait à répéter que son existence était une preuve irrécusable que tous les bruits d'empoisonnement élevés à dessein contre le duc d'Orléans étaient des calomnies non moins absurdes qu'odieuses. Voici le portrait que la princesse Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, a tracé de Louis XV encore enfant: « Il a les yeux » noirs comme de l'encre, et vraiment ce qu'on » peut appeler un très-beau regard; il a plus de dou- » ceur dans les yeux qu'il n'en paraît dans son » humeur; car cette petite tête est très-résolue et » très-ardente. Il est très-bien fait; il a de beaux » cheveux bruns en grande quantité, et la plus » belle taille qu'on puisse voir. Sa figure, toute sa » personne, est charmante; il a la main très-belle, » et est fort adroit en tout ce qu'il fait; il tire déjà » passablement bien des faisans et des perdrix, et » montre une grande passion pour cette chasse. » Cet enfant danse comme un ange; il a la taille » belle; il est léger, a une très-bonne oreille, et le » port extrêmement noble; il ressemble à feu sa

» mère comme deux gouttes d'eau; il a de longs » cils arqués, la bouche très-belle et du plus beau » rouge, les joues arrondies, et le tour du visage » parfait; il a de belles jambes et le pied joli; il met » son chapeau comme le feu roi; il a une démarche » majestueuse. Il parle peu, on ne saurait juger de » l'intérieur de son caractère; je crois qu'il ne man- » quera pas d'esprit (1). »

Louis XV fut sacré à Reims, par Armand Jules de Rohan Guémenée, le 25 octobre 1722 (2). Le cardinal Dubois était alors premier ministre; à la mort de ce prélat, le duc d'Orléans reprit le timon des affaires; mais ce prince mourut trop tôt pour le bonheur du roi et pour la gloire de la France. Dès qu'il eut fermé les yeux (2 décembre 1723), le duc de Bourbon (Louis-Henri), qu'on appelait *monsieur le duc*, enleva plutôt qu'il n'obtint, des mains du roi, le portefeuille de premier ministre. C'était un prince d'une capacité peu étendue, et

(1) Il composa à l'âge de huit ans un livre intitulé *Cours des principaux fleuves de l'Europe*, qui fut imprimé au nombre de cinquante exemplaires.

(2) Lorsque l'on eut mis la couronne sur la tête de Louis XV, il l'ôta et la déposa sur l'autel. On lui représenta qu'il devait la porter durant la cérémonie; il répondit qu'il aimait mieux en faire hommage à celui qui la lui avait donnée. Plus tard, dans la séance du Parlement du 3 mars 1766, il répéta « qu'il ne tenait sa couronne que de Dieu! »

malheureusement dominé par une maîtresse ambitieuse, madame de Prie. Mais Louis XV était encore trop imbu des principes monarchiques pour que, dans un royaume où la majorité des rois est fixée à quatorze ans, âge auquel les rois ne peuvent pas encore gouverner par eux-mêmes, il eût songé à remettre la direction du pouvoir à un autre qu'à un prince de son sang. Le ministère du duc de Bourbon n'offrit rien de remarquable que le renvoi de l'infante, fille de Philippe V (1) et le mariage de Louis XV et de Marie Leczinska, fille de Stanislas, roi détrôné de Pologne. *Monsieur le duc* n'était pas aimé ; le parti qui s'était opposé au renvoi de l'infante, la secrète ambition de l'abbé de Fleury, précepteur du roi, qui désirait arriver aux affaires, le mécontentement qu'excitèrent quelques

(1) « Le roi Louis XV étant tombé malade, sous le ministère de M. le » duc, effraya tellement le prince-ministre, qu'il se releva une nuit, tout nu, » en sursaut, prit sa robe de chambre, et monta dans la dernière anti- » chambre du roi. Il était seul avec une bougie à la main, et y trouva » Maréchal (le médecin), qui, étonné de cette apparition, alla à lui et lui » demanda ce qu'il venait faire. Il trouva un homme égaré, hors de soi, » qui ne put se rassurer sur ce que Maréchal lui dit de la maladie, et à » qui enfin, d'effroi et de plénitude, il échappa : « Que deviendrai-je ? » » En répondant tout bas à son bonnet de nuit : « Je n'y serai pas repris ; » s'il en réchappe, il faut le marier. » Maréchal fit semblant de ne pas » l'entendre ; il tâcha de lui remettre l'esprit, et le renvoya se coucher. » C'est l'époque du renvoi de Marie-Anne-Victoire, infante d'Espagne, » qui partit de Paris le 5 avril 1725. » (*Mémoires de* Saint-Simon.)

édits bursaux présentés au Parlement, amenèrent sa disgrâce, le 11 juin 1726. Le roi, partant pour Rambouillet (1), dit au duc de Bourbon : *Ne me faites pas attendre pour souper.* Aussitôt que le roi fut parti, le duc de Charost, capitaine des gardes du corps, qui avait des ordres de la veille, remit au duc de Bourbon une lettre conçue en ces termes : « Je vous ordonne, sous peine de désobéis-» sance, de vous rendre à Chantilly, et d'y rester » jusqu'à nouvel ordre. » On regretta de voir qu'on accoutumait le roi si jeune encore à ces formules dures et sèches du despotisme, et surtout à tant de dissimulation ; mais la cour oublia facilement l'exilé pour se tourner vers l'ancien évêque de Fréjus, l'abbé, depuis cardinal de Fleury, à qui Louis XV remit le portefeuille, en déclarant que *désormais il voulait gouverner par lui-même.* Mais il n'était pas en son pouvoir d'accomplir ce projet; son indolence naturelle redoutait les embarras de la grandeur royale, et il était dans sa destinée d'être gouverné tour à tour par ses ministres ou par ses maîtresses.

(1) Rambouillet appartenait alors au comte de Toulouse, et Louis XV allait souvent y prendre le plaisir de la chasse. Il y trouvait beaucoup de charme dans la société de la comtesse de Toulouse, et il aimait ses soupers, où elle réunissait mesdemoiselles de Clermont, de Charolois, et dont elle faisait les honneurs avec autant de grâce que d'esprit.

On a dit du cardinal de Fleury : « S'il y a jamais » eu quelqu'un d'heureux sur la terre, c'est le car- » dinal de Fleury. On le regarda comme l'homme » le plus aimable et de la société la plus délicieuse » jusqu'à l'âge de soixante-treize ans; et, lorsqu'à » cet âge, où tant de vieillards sont forcés de se » retirer du monde, il eut pris en main les rênes » du royaume, il fut regardé comme un des plus » sages. » Son administration fut pacifique et quelquefois timide jusqu'à la faiblesse; son premier soin était de chercher à éloigner la guerre. Il réconcilia Louis XV avec Philippe V, qui était piqué du renvoi de l'infante.

La mort d'Auguste, électeur de Saxe et roi de Pologne, en 1733, devint le sujet d'une lutte entre l'Autriche et la Russie, qui firent proclamer Auguste III, fils d'Auguste, et la France, qui crut de sa dignité de soutenir les droits de Stanislas, père de la reine Marie Leczinska. La politique timide du cardinal de Fleury se borna d'abord à envoyer un secours ou plutôt une escorte de quinze cents hommes; mais, lorsque le beau-père de Louis XV fut contraint à fuir déguisé de la Pologne, la guerre prit un caractère plus solennel; la France s'unit à la Sardaigne et à l'Espagne contre l'Autriche.

Le maréchal de Villars se rendit maître du Milanais; le maréchal de Berwick prit Philisbourg; le maréchal de Coigny gagna contre les Impériaux la bataille de Parme; l'infant don Carlos, fils de Philippe V, conquit Naples et la Sicile; Louis XV s'empara de la Lorraine, patrimoine du duc François-Étienne, qui devait épouser Marie-Thérèse, fille aînée de l'empereur Charles VI. Ces divers succès amenèrent la paix, qui fut publiée à Vienne et à Paris, en juin 1739. Par ce traité, Stanislas, en échange de la Pologne, reçut les duchés de Lorraine et de Bar, reversibles en pleine souveraineté à la France après sa mort. On assurait au duc François-Étienne le grand-duché de Toscane, après la mort de Jean Gaston, dernier mâle de la maison de Médicis, et l'infant don Carlos était reconnu roi de Naples et de Sicile.

On goûtait à peine les douceurs du repos, que la paix de l'Europe fut de nouveau troublée par la mort de l'empereur Charles VI, survenue le 20 octobre 1740. Ce monarque, qui était le dernier prince de la maison d'Autriche, se voyant sans enfans mâles, avait fait, en 1718, sous le nom de *pragmatique*, un règlement par lequel il appelait à sa succession, au défaut d'enfans mâles, Marie-

Thérèse, sa fille aînée. Cette pragmatique avait été garantie par les principales puissances de l'Europe; Charles VI descendit donc dans le tombeau bien persuadé que sa succession passerait aux mains de Marie-Thérèse. Mais à peine avait-il fermé les yeux, que tous les souverains se jetèrent sur cet héritage, comme sur une proie offerte à leur ambition. Le cardinal de Fleury aurait bien voulu les laisser se débattre sans mêler aux hostilités les armes françaises; mais le maréchal de Bellisle, en qui le ministre avait une grande confiance, décida le conseil de Versailles à s'opposer à la pragmatique, et à porter à l'empire l'électeur de Bavière. Chargé d'exécuter le plan qu'il avait fait adopter, le maréchal de Bellisle conduisit en triomphe l'électeur à Francfort, où il fut couronné empereur, le 4 janvier 1742, sous le nom de Charles VII. Mais bientôt la fortune change de face : l'héroïsme de Marie-Thérèse force les Français à évacuer la Bohème. Le maréchal de Bellisle sort de Prague, le 16 décembre 1742, et fait une retraite que les rigueurs de la saison, la sagesse des marches, et les difficultés vaincues, ont rendue justement célèbre. Louis XV sent la nécessité de mettre sur pied de nouvelles armées : Frédéric, roi de Prusse, peu

confiant dans les promesses que lui avait faites Marie-Thérèse au sujet de la Silésie, s'était rallié à la France par un traité signé à Versailles, le 23 mai 1744. Le roi d'Angleterre s'était, au contraire, déclaré pour l'Autriche. La bataille qui fut livrée à Dettingen, le 27 mai 1743, sous les ordres du maréchal de Noailles, fut fatale à nos drapeaux (1); ce fut le roi Georges II qui la gagna en personne. Louis XV, excité par les nobles conseils de madame de Châteauroux (2), se décida à prendre lui-

(1) « Parmi les singularités de cette journée, dit Voltaire, on ne doit » pas omettre la mort du comte de Bouflers de la branche de Remiencourt. » C'était un enfant de dix ans et demi. Un coup de canon lui cassa la » jambe; il reçut le coup, se vit couper la jambe et mourut avec un égal » sang-froid. »

(2) Le roi s'était d'abord montré fort amoureux de Marie Leczinska; lorsque quelques courtisans cherchaient à fixer ses regards sur quelque beauté de la cour, il répondait toujours : *Je trouve la reine encore plus belle!* Mais le caractère de Louis XV le portait naturellement à l'inconstance. Ses favoris le savaient. L'idée de lui complaire, ou peut-être de régner sur lui par la maîtresse qu'ils lui auraient donnée, les décida à ménager d'abord au roi une intrigue avec la comtesse de M***, une des filles du marquis de N***. Ce fut le duc de Richelieu qui se chargea de cette négociation galante. Le cardinal de Fleury parut embarrassé des premiers désordres de son auguste pupille; mais le roi répondit à ses remontrances par ces mots : « Je vous ai abandonné la conduite de mon royaume, j'es- » père que vous me laisserez maître de la mienne. » Depuis ce jour, Louis XV se livra sans réserve à toutes ses passions. Les *Petits appartemens* (si finement décrits dans les *Anecdotes de Perse*, attribuées au duc de Nivernois) devinrent le temple des plaisirs. On croit qu'il y admit madame de V*** et la duchesse de L***, sœur de la comtesse de M***; et, comme si l'amour devait l'enchaîner dans la même famille, il choisit publiquement pour maîtresse la quatrième sœur, la marquise de La Tour-

même le commandement de ses troupes; il se dirigea vers la Flandre, accompagné du maréchal de Saxe. « Ypres, Furnes, Menin, devinrent sa con- » quête. » Mais, instruit que le prince Charles de Lorraine vient d'entrer en Alsace, il y vole. Une maladie, qui met ses jours en danger, l'arrête à Metz (1). La consternation fut générale : jamais

nelle, dont le nom fut converti en celui de duchesse de Châteauroux. La duchesse de Châteauroux était d'une jolie figure, d'une blancheur éblouissante, d'une taille élégante, d'un maintien noble. Elle avait de l'élévation dans les sentimens ; les conseils qu'elle donnait au roi avaient toujours pour but sa gloire; et, sans les intrigues qu'on employa auprès de Louis XV, malade à Metz, pour l'éloigner, peut-être eût-elle triomphé de son apathie, et, nouvelle Agnès Sorel, préservé d'une fatale et honteuse mollesse le prince qui dut à ses nobles exhortations de devenir le héros de Fontenoy. La duchesse de Châteauroux, depuis la maladie de Louis XV, n'avait pas quitté le chevet de son lit. L'évêque de Soissons, premier aumônier de S. M., exigea du roi, avant de lui donner le viatique, non-seulement qu'il éloignât de sa personne un objet si cher à son cœur, mais qu'il réparât le scandale public par une amende honorable à Dieu, en présence des princes, des courtisans et du peuple. Le roi se soumit à cette sentence épiscopale; la duchesse eut ordre de s'éloigner, et elle se retira au milieu des injures du peuple, auquel on avait persuadé que c'était la favorite qui avait mis les jours du roi en danger. De retour à la santé, et dans son palais, Louis XV ne pouvait se distraire du souvenir de madame de Châteauroux. Le duc de Richelieu leva tous ses scrupules : l'évêque de Soissons fut exilé dans son diocèse, et madame de Châteauroux reprit son rang et son titre dans le cœur de son royal amant. Mais elle ne jouit pas long-temps de cette faveur. Une imprudence et un bain pris mal à propos causèrent sa mort, que la calomnie attribua d'abord au poison. On lui fit cette épitaphe :

« Sans relever l'éclat de mon illustre sang,
» Ce trait seul fera vivre à jamais ma mémoire :
» Mon roi revit le jour pour me rendre mon rang,
» Et je meurs sans regret pour lui rendre sa gloire. »

(1) Le dauphin, accompagné du duc de Châtillon, son gouverneur, par-

monarque ne reçut plus de preuves publiques de l'amour de ses peuples; les églises étaient remplies d'une multitude en pleurs qui demandait à Dieu la conservation du roi; et, lorsque le ciel l'eut rendu aux vœux de ses sujets (1), on lui décerna avec ivresse le surnom de *bien-aimé*. La victoire de Fontenoy, que le maréchal de Saxe gagna sous les ordres du roi, le 11 mai 1745, sur le duc de Cumberland, ajouta à l'allégresse publique, et une sorte de délire anima les fêtes par lesquelles Paris salua le retour de son souverain victorieux. Le maréchal de Saxe poursuivit ses succès l'année suivante, et les couronna par la victoire de Rocoux. Cependant la France avait besoin de repos: elle *l'acheta* par le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748,

tit en toute hâte pour Metz. Un ordre expédié de cette ville leur enjoignit de s'arrêter à Châlons. Le jeune prince, entraîné par la crainte de ne plus revoir son père, passa outre, et se présenta au roi; mais il n'en reçut qu'un accueil glacé. « Louis XV, dit l'auteur du *Tableau du dix-* » *huitième siècle*, n'avait vu dans l'empressement d'un fils que l'impa- » tience ambitieuse d'un successeur. »

(1) Le premier courrier qui apporta la nouvelle de la crise heureuse qui avait sauvé le roi fut entouré, caressé et presque étouffé par le peuple. On baisait son cheval et jusqu'à ses bottes; on le menait en triomphe. Paris ressemblait à une immense enceinte de fous qui couraient, se félicitaient, s'embrassaient. Toutes les églises retentissaient du *Te Deum :* les poètes donnèrent cours à leur enthousiasme. Piron, entre autres, composa une pièce de vers d'une hardiesse, d'une bizarrerie et d'un mérite remarquables..... Et le roi, instruit de ces transports, disait à Metz : « Ah! » qu'il est doux d'être aimé ainsi! Et qu'ai-je fait pour le mériter? »

car elle fut obligée de restituer toutes ses conquêtes.

Des querelles théologiques et parlementaires succédèrent à cette grande lutte politique. Le cardinal de Fleury était mort sans avoir pu calmer le schisme élevé par la bulle *Unigenitus* et par les prétendus miracles du tombeau du diacre Pâris dans le cimetière de Saint-Médard (1). Le théatin Boyer, ancien évêque de Mirepoix, qui lui succéda dans la direction des affaires ecclésiastiques, déploya un zèle qui ne fit qu'irriter le peuple, et détermina le Parlement à lancer un arrêt « portant » défense de faire aucun refus de sacremens sous » prétexte de défaut de représentation des billets » de confession et de non-acceptation de la bulle » *Unigenitus*. » Le clergé protesta; les prêtres continuerent à exiger des mourans les *billets de confession*; la cour enjoignit au Parlement de surseoir à toute procédure en matière religieuse; le Parlement déclara ne pouvoir obtempérer à cet ordre; le roi l'exila et le remplaça par une chambre

(1) On se rappelle le célèbre distique qui fut fait lorsque le roi eut donné l'ordre de faire fermer le cimetière de Saint-Médard :

« *De par le roi*, défense à Dieu
» De plus opérer en ce lieu. »

royale. Ce choc d'autorités produisit parmi les Parisiens une sorte de frénésie que rien ne pouvait calmer; et c'est à cette fermentation qu'on attribue l'attentat de Damiens, qui, le 5 janvier 1757, frappa le roi d'un coup de canif à l'instant où il montait en carrosse à Versailles (1). Ce crime, qui ne coûta point la vie au monarque, aurait au moins dû servir à éclairer sur les dangers de ces luttes impopulaires du pouvoir contre l'opinion publique. La guerre vint faire diversion à ces misérables et dangereuses disputes.

(1) Damiens fut condamné, par arrêt du 26 mars 1757, au même supplice que Ravaillac, avec lequel il avait une monstrueuse conformité. (Voir le procès de Ravaillac dans les *Mémoires* de L'Estoile.) Damiens montra jusqu'à sa dernière heure un courage inébranlable. Il déclara « qu'il était » un conspirateur isolé, que son dessein était conçu depuis plus de trois » ans, et que, s'il eût pu soupçonner que son chapeau même s'en doutât, » il l'aurait jeté au feu. A l'égard des motifs qui l'avaient porté à cet hor- » rible attentat, il déclara qu'il avait été blessé de voir l'autorité royale » avilie par les disputes survenues entre le clergé et le Parlement, et du » peu d'égard que le roi avait eu aux remontrances qui lui avaient été » adressées. » A la question, à l'Hôtel-de-Ville, sur l'échafaud, Damiens n'en dit pas davantage. « Son supplice commença le 28 mars, à cinq heures » de l'après-midi. On lui brûla la main droite, ensuite il fut tenaillé. On » jeta du plomb fondu dans ses plaies, et puis on l'écartela. Il resta vivant » tout cet espace de temps de cinq quarts d'heure avec une rare intrépidité. » Pour dernier appareil, on avait élevé une petite charpente à la hauteur » des traits des chevaux, sur laquelle il était attaché; ses bras et ses jam- » bes dépassaient; les chevaux ne purent séparer ses membres. Il fallut » employer le secours de la hache. On réunit ces membres épars au tron- » çon, on alluma un bûcher, on les y jeta, et on dispersa les cendres au » vent. Son père, sa femme et sa fille furent bannis du royaume »

Georges II s'était réuni avec Frédéric; Louis XV contracta une alliance avec Marie-Thérèse. La prise de Mahon par le maréchal de Richelieu devint le premier acte des hostilités entre la France et l'Angleterre. C'est alors, en 1756, que commença la fameuse guerre de sept ans. Le maréchal d'Estrées gagna dans le Hanôvre, sur le duc de Cumberland, fils du roi d'Angleterre, la bataille d'Hastenbeck; mais une intrigue de cour le fit rappeler sur le champ même de sa victoire. Le roi de Prusse, menacé dans ses États par le prince de Soubise, attaqua l'armée française, et la battit à Rosback (1). Le comte de Clermont, qui avait succédé dans le commandement au maréchal de Richelieu, fut défait à Crevelt, le 25 juin 1758, par le prince Ferdinand de Brunswick, qui ne fut pas moins heureux

(1) Soubise fut accueilli à son retour par les quolibets de la cour et de la ville. Voici une épigramme qui eut un grand succès :

« Soubise dit, la lanterne à la main :
» J'ai beau chercher, où diable est mon armée?
» Elle était là pourtant hier matin.
» Me l'a-t-on prise, ou l'aurais-je égarée?
» Ah! je perds tout, je suis un étourdi;
» Mais attendons au grand jour, à midi.
» Que vois-je, ô ciel! que mon âme est ravie!
» Prodige heureux! la voilà! la voilà!...
» Ah! ventre-bleu! qu'est-ce donc que cela?
» Je me trompais, c'est l'armée ennemie! »

à Villingshausen, contre le maréchal de Broglie. Dans l'Inde et dans l'Amérique, les affaires du roi n'allaient pas mieux : notre pavillon avait été partout humilié, et la France avait perdu en six années trente-trois vaisseaux de ligne et cinquante-six frégates. Louis XV désirait la paix; sur le refus de l'Angleterre, il conclut avec l'Espagne, en 1761, par le ministère du duc de Choiseul, le traité connu sous le nom de *pacte de famille*. Cet acte stipulait des secours respectifs entre toutes les branches de la maison de Bourbon pour le maintien de leurs États. L'Angleterre, inquiète de ce nouveau pacte, prêta l'oreille aux propositions des ambassadeurs français; le traité de Paris, signé le 10 février 1763, termina la guerre de sept ans, mais, à la honte de la France, qui vit démolir Dunkerque et perdit le Canada et la plupart de ses colonies.

Louis XV, endormi dans la mollesse, semblait oublier auprès de madame de Pompadour (1) et sa

(1) Madame de Pompadour, jeune et jolie, jouait à merveille la comédie, chantait, protégeait les lettres à condition qu'elles la loueraient. Elle a eu Voltaire pour courtisan; elle avait inspiré au roi le goût des bâtimens, qu'on appelait les *hospices des ennuis de S. M.* Voici l'épitaphe qui fut publiée après sa mort : »

« Ci-gît d'Étiole-Pompadour,
» Qui charmait la ville et la cour,
» Femme infidèle et maîtresse accomplie.

gloire et les intérêts de l'État. Un homme habile, fin, spirituel, mais asservi aux caprices de la favorite, le duc de Choiseul, gouvernait le royaume. L'acte le plus remarquable de son ministère fut l'expulsion des Jésuites. En 1762, un procès pour banqueroute, intenté à deux pères jésuites, fut porté au Parlement de Paris. Le Parlement, vivement excité par le ministre, en prit occasion pour dénoncer au roi l'ordre des Jésuites comme *dangereux*. On songea d'abord à modifier l'existence de cet ordre en France; on proposa un plan d'accommodement qu'on envoya à Rome : le général de l'ordre répondit : « *Sint ut sunt, aut non sint!* (Qu'ils » soient ce qu'ils sont, ou qu'ils ne soient point.) » Ce fut l'arrêt de leur proscription : le 6 août 1672, la société des Jésuites fut dissoute en France. Le pape Clément XIV l'anéantit dans tout l'univers en 1773. Mais. . . . . .

Le roi, alarmé de ces querelles religieuses, espérait du moins rentrer dans le repos dont il faisait ses délices près de la nouvelle maîtresse (1) qui

» L'Hymen et l'Amour n'ont pas tort,
» Le premier de pleurer sa vie,
» Le second de pleurer sa mort. »

(1) Madame Dubarry. Cette femme, sortie d'une classe honteuse, avait été habilement choisie pour amuser les dernières années d'un homme im-

avait remplacé madame de Pompadour. Mais la résistance du Parlement vint agiter la fin de son règne. Les impôts levés pour la guerre devaient être diminués au retour de la paix : le gouvernement, embarrassé dans ses finances, ne tint point parole. Le Parlement de Besançon refusa d'enregistrer l'édit qui les continuait; il fut exilé. Les autres Parlemens du royaume embrassèrent sa cause ; on sévit également contre eux. Le duc de Fitz-James, commandant en Languedoc, fit mettre aux arrêts dans leurs maisons les membres du Parlement de Toulouse. Le cours de la justice fut suspendu, le peuple murmurait. Le Parlement de Paris évoqua le procès intenté par le Parlement de Toulouse contre le duc de Fitz-James, et rendit un arrêt équivoque qui ne satisfit personne. Quelque temps après, *l'affaire de Bretagne* mit le comble à la discorde qui régnait entre la cour et les Parlemens. Le duc d'Aiguillon, nommé commandant en Bretagne,

portuné des grandeurs, ennuyé des plaisirs, rassasié de volupté. Elle gouvernait Louis XV au point qu'elle obtint un jour de sa faiblesse d'assister au conseil Là, assise sur le bras de son fauteuil, elle faisait toutes les singeries enfantines qui allaient si bien à sa jolie figure, et elle jeta au feu un paquet de lettres encore cachetées, qu'elle avait saisies entre les mains du roi. Dans les fêtes qui eurent lieu à Versailles pour le mariage du dauphin, Louis XV poussa le mépris des convenances, ou la faiblesse pour sa maîtresse, jusqu'à faire asseoir une courtisane à la même table que la dauphine et la famille royale.

exerçait cette charge avec autant de hauteur que de dureté. Il s'éleva des plaintes contre lui; le Parlement en prit connaissance. La Chalotais, procureur-général, porta la parole à ce sujet avec véhémence. Le duc d'Aiguillon, sûr de l'appui de madame Dubarry, dédaigna ces attaques. Les magistrats suspendirent leurs fonctions : la province se trouva sans justice : la confusion se répandit partout. Une guerre de plume donna naissance à une foule de libelles diffamatoires. La cour, prenant parti pour le duc d'Aiguillon, fit enlever, dans la nuit du 11 novembre 1765, MM. de La Chalotais père et fils, et trois autres conseillers, et les fit jeter dans les cachots de la citadelle de Saint-Malo, avec ordre d'instruire leur procès. Les accusés, ayant décliné la juridiction du Parlement de Rennes, l'affaire fut évoquée au conseil, le 22 novembre 1766, et les prisonniers transférés à la Bastille. Le roi, éclairé sur les prétendus crimes qu'on leur imputait, détourna de leur tête le glaive qui les menaçait; cependant ils furent exilés, et le duc d'Aiguillon reprit son commandement. Le triomphe qu'il avait remporté n'avait pas servi à diminuer son orgueil et sa haine contre le Parlement : il signala son retour par de nouvelles vexations. La Bretagne était

en feu. La cour crut alors prudent de faire la concession que d'abord elle avait refusée; elle rappela le duc d'Aiguillon, et rétablit au Parlement La Chalotais et les autres exilés. Cette lueur de justice fut passagère. Le Parlement intenta un procès au duc d'Aiguillon : le roi voulut être présent lui-même à la procédure; mais, après quelques séances (1), il revint aux moyens que la cour croyait toujours les plus efficaces, parce qu'ils étaient les plus absolus. Elle fit enlever du greffe les pièces du procès, permit au duc d'Aiguillon de continuer ses fonctions de pair de France, et ordonna au Parlement *de garder le silence sur toute accusation.* Les Parlemens protestèrent. Le duc de Choiseul, qui favorisait leur parti, est disgracié (2); et, la nuit du

(1) On craignait que Louis XV, qui paraissait se plaire à écouter ces discussions, ne fût éclairé par elles sur la véritable situation du royaume; on l'en détourna, tantôt en lui proposant des plaisirs plus conformes à ses habitudes, tantôt en l'intimidant par l'exemple de Charles I, dont madame Dubarry avait à dessein acheté le portrait. Elle le conduisait devant ce tableau. « Voyez ce monarque infortuné, disait-elle : vos Parlemens, » peut-être, finiraient par vous traiter comme il le fut par le Parlement » d'Angleterre, si vous n'aviez assez de fermeté pour vous opposer à leurs » entreprises et braver leurs menaces. » Elle aurait dû plutôt mettre sous ses yeux le livre du célèbre Clarendon, afin de bien lui rappeler que ce sont les actes de mépris et de violence exercés par Charles I contre les Parlemens qui ont excité leur animadversion, et préparé la fin déplorable de ce monarque et le renversement momentané de son trône.

(2) La cabale du duc d'Aiguillon et du chancelier Maupeou, protégée par madame Dubarry, obtint le renvoi du duc de Choiseul. Le duc de La

19 janvier 1771, tous les membres du Parlement sont réveillés en même temps chacun par deux mousquetaires, qui leur présentent l'ordre de reprendre leurs fonctions, et de signer leur consentement ou leur refus par ce seul mot *oui* ou *non*. Sur leur refus, ils sont exilés, et remplacés par un nouveau Parlement, qu'on appela le Parlement Maupeou, du nom du chancelier qui avait entraîné le roi à cet acte arbitraire. Le 13 avril 1771, le roi tint un lit de justice pour installer les nouveaux magistrats : c'est le dernier qu'il ait tenu ; et c'est là que, s'armant d'une fermeté intempestive, ou plutôt croyant mal à propos que les formes de la rigueur donnent plus de force à l'autorité, il s'écria d'une voix élevée : « *Telle est ma volonté, et* » *je ne changerai jamais* (1). »

Vrillière lui porta cette lettre de la part du roi : « Le mécontentement que » me causent vos services me force à vous exiler à Chanteloup, où vous » vous rendrez dans vingt-quatre heures. Je vous aurais envoyé beaucoup » plus loin, si ce n'était l'estime particulière que j'ai pour madame la » duchesse de Choiseul, dont la santé m'est fort intéressante. Prenez garde » que votre conduite ne me fasse prendre un autre parti. — Monsieur le » duc, lui dit M. de Choiseul, je suis persuadé de tout le plaisir que vous » avez à m'apporter une pareille nouvelle. » Sa disgrâce devint un triomphe pour lui. Tout Paris alla se faire écrire à son hôtel, et, le lendemain, jour de son départ, la route était bordée de carrosses formant une double haie.

(1) Le duc de Nivernois avait adhéré à la protestation des princes. Madame Dubarry, l'ayant rencontré peu après le lit de justice, l'arrêta et lui dit : « Monsieur le duc, il faut espérer que vous vous départirez de votre

Les trois années qui s'écoulèrent depuis la dissolution du Parlement jusqu'à la mort de Louis XV ne présentent point d'événemens dignes de figurer dans l'histoire, et ses chastes pinceaux se refusent à retracer le tableau de sa vie privée (1). La cour était devenue un foyer de scandale et d'intrigues, l'administration la source de tous les abus de pouvoir, les finances un gouffre de dilapidations. C'est au milieu de ces désordres de tous genres que le roi, attaqué de la petite-vérole, mourut à

» opposition ; car, vous l'avez entendu, le roi a dit qu'il ne changerait » *jamais.* — Oui, Madame, répondit-il, mais il vous regardait. »

(1) L'opinion publique, incessamment froissée ou humiliée par les désordres de la cour, se vengeait par des épigrammes, des libelles et des bons mots. On trouva un jour au bas de la statue du roi : *Statua statuæ.*

On répandit dans tout Paris le *Pater* suivant : « Notre père qui êtes à » Versailles, votre nom soit glorifié : votre règne est ébranlé ; votre vo- » lonté n'est pas plus exécutée sur la terre que dans le ciel. Rendez-nous no- » tre pain quotidien que vous nous avez ôté. Pardonnez à vos Parlemens, » qui ont soutenu vos intérêts, comme vous pardonnez à vos ministres » qui les ont vendus. Ne succombez plus aux tentations de la Dubarry, » mais délivrez-nous du diable de chancelier. »

Enfin on chercha à dépouiller Louis XV de ce titre si flatteur qu'il avait reçu de son peuple pendant sa maladie à Metz, et qu'il n'avait rien fait pour justifier :

« Le *bien-aimé* de l'almanach
» N'est plus le *bien-aimé* de France :
» Il fait tout *ab hoc* et *ab hac*,
» Le *bien-aimé* de l'almanach.
» Il met tout dans le même sac,
» Et la justice et la finance.
» Le *bien-aimé* de l'almanach
» N'est plus le *bien-aimé* de France. »

Versailles, le 10 mai 1774, à l'âge de soixante-quatre ans. « Toute la cour, dit madame Campan, » se rendit au château; l'œil-de-bœuf se remplit » de courtisans, le palais de curieux. Le dauphin » avait décidé qu'il partirait avec la famille royale » au moment où le roi rendrait le dernier soupir. » Les chefs des écuries étaient donc convenus avec » les gens qui étaient dans la chambre du roi que » ceux-ci placeraient une bougie allumée auprès » d'une fenêtre, et qu'à l'instant où le mourant » cesserait de vivre un d'eux éteindrait la bougie. » La bougie fut éteinte. A ce signal, les gardes du » corps, les pages, les écuyers montèrent à cheval, » tout fut prêt pour le départ. Le dauphin était » chez la dauphine. Ils attendaient ensemble la » nouvelle de la mort de Louis XV. Un bruit ter- » rible et absolument semblable à celui du ton- » nerre se fit entendre dans la première pièce de » l'appartement. C'était la foule des courtisans » qui désertaient l'antichambre du souverain ex- » piré, pour venir saluer la nouvelle puissance de » Louis XVI. A ce bruit étrange, Marie-Antoinette » et son époux reconnurent qu'ils allaient ré- » gner..... Madame la comtesse de Noailles entra, » la salua la première comme reine de France,

» et demanda à LL. MM. de vouloir bien quitter
» les cabinets intérieurs pour venir dans la cham-
» bre recevoir les princes et tous les grands-offi-
» ciers, qui désiraient offrir leurs hommages à leurs
» nouveaxu souverains. Appuyée sur son époux,
» un mouchoir sur les yeux et dans l'attitude la
» plus touchante, Marie-Antoinette reçut ces pre-
» mières visites. Les voitures avancèrent, les gar-
» des, les écuyers étaient à cheval. Le château resta
» désert : tout le monde s'empressait de fuir une
» contagion qu'aucun intérêt ne donnait plus le
» courage de braver (1). En sortant de la chambre
» de Louis XV, le duc de Villequier enjoignit à M. An-
» douillé, premier chirurgien du roi, d'ouvrir le
» corps et de l'embaumer. Le premier chirurgien de-
» vait nécessairement en mourir. « Je suis prêt, répli-
» que Andouillé; mais, pendant que j'opérerai, vous

(1) Rien ne fut plus admirable et plus touchant que le courage avec lequel Mesdames affrontèrent la maladie du roi. « Le roi est à toute extré-
» mité : outre la petite-vérole, il a le pourpre; on ne peut sans danger
» entrer dans sa chambre. Les médecins eux-mêmes prennent toutes sor-
» tes de précautions pour se préserver de la contagion de ce mal affreux,
» et Mesdames, qui n'ont jamais eu la petite vérole, qui ne sont plus jeu-
» nes, et dont la santé est naturellement mauvaise, sont toutes trois dans
» la chambre, assises près de son lit et sous ses rideaux; elles passent là
» le jour et la nuit. Tout le monde leur a fait à ce sujet les plus fortes re-
» présentations; on leur a dit que c'était plus que d'exposer leur vie, que
» c'était la sacrifier. Rien n'a pu les empêcher de remplir ce pieux devoir. »
(*Souvenirs de* Félicie.)

» tiendrez la tête, votre charge vous l'ordonne. »
» Le duc s'en alla sans mot dire, et le corps ne fut ni
» ouvert ni embaumé. Quelques serviteurs subalter-
» nes et de pauvres ouvriers demeurèrent près de
» ces restes pestiférés; ils rendirent les derniers de-
» voirs à leur maître; les chirurgiens prescrivirent
» de verser de l'esprit-de-vin dans le cercueil (1). »

On plaça à la hâte le corps du roi dans un carrosse de chasse, et ce fut dans ce déplorable équipage qu'une escorte de quarante hommes courut le déposer, la nuit, comme un fardeau importun, dans le tombeau des rois de France.

Louis XV avait dans la figure, dans la taille, dans la tournure, une majesté vraiment royale; mais ses goûts, son caractère, ses habitudes, tout, jusqu'à son langage dans l'intérieur de sa famille (2), semblait antipathique au rôle de roi. L'héritier de

(1) Mémoires de madame Campan, tome I.

(2) « Louis XV descendait tous les matins, par un escalier dérobé, » dans l'appartement de madame Adélaïde, sa fille; souvent il y apportait » et prenait du café qu'il avait fait lui-même. Madame Adélaïde tirait un » cordon de sonnette qui avertissait madame Victoire, sa sœur, de la vi- » site du roi; madame Victoire, en se levant pour aller chez sa sœur, » sonnait madame Sophie, qui à son tour sonnait madame Louise... Tous » les soirs, à six heures, Mesdames se rendaient avec les princes chez » Louis XV : cette visite s'appelait le *débotter du roi.* Il avait donné à » ses sœurs de singuliers noms d'amitié. Ces façons de parler triviales tra- » hissaient les habitudes et les goûts du roi. »

(*Mémoires de madame* Campan.)

Louis XIV n'avait ni cet amour du travail qui donna à l'administration de ce monarque une éclatante activité, ni cet amour de la gloire qui imprima à son règne un caractère de grandeur, ni cette dignité personnelle qui ennoblissait jusqu'aux infidélités de l'amant des La Vallière et des Montespan. Effrayé du poids de la vaste administration de son prédécesseur, Louis XV s'estimait trop heureux de trouver des mains complaisantes qui lui épargnaient la peine de le porter. Le tumulte des camps effarouchait sa mollesse. Dans les affaires de l'État, il avait l'esprit judicieux, le sens droit; mais lorsqu'il énonçait son avis au conseil, comme s'il était épuisé par ce premier effort, il ne se donnait pas la peine de le faire valoir. Aussi, quand les opérations des ministres n'avaient pas de succès, il disait : « *Ils l'ont voulu, ils ont* » *pensé que c'était pour le mieux!* » La chasse était sa principale ou plutôt son unique occupation; car, les jours où Louis XV ne chassait pas, les courtisans disaient très-sérieusement : « *Le roi ne fait rien au-* » *jourd'hui!* » Il n'était jamais à son aise en public; mais, en petit comité, il était aimable, bon (1) et

(1) Un jour le roi trouva dans l'appartement du dauphin cette petite pièce de vers :

spirituel : il fuyait l'éclat des palais, la pompe des cours, les ennuis de l'étiquette, pour se réfugier dans *ses petits appartemens*, qu'il avait fait décorer à grands frais pour servir de temples à ses mystérieux plaisirs. Prodigue des trésors de l'État pour ses voluptueux caprices, il avait la manie avare de se composer un trésor particulier qu'on prétend qu'il grossissait par un intérêt dans la ferme générale. On a dit du règne de Henri III que c'était le règne des favoris; on peut ajouter avec non moins de raison que celui de Louis XV a été le règne des favorites. En effet, le trône fut tour à tour transporté, sous madame de Châteauroux, dans les camps; sous madame de Pompadour, dans les petits appartemens; sous madame Dubarry, dans le Parc-aux-Cerfs : c'est de là qu'il

« Si le fils du roi mon maître
» Par son crédit faisait renaître
» En son entier ma pension,
» (Chose dont j'aurais grande envie!)
» Je chanterais comme Arion:
» *Un dauphin* m'a sauvé la vie. »

C'était la requête d'un pauvre officier dont on avait réduit la pension : le roi la fit rétablir *en son entier*. C'était le temps des chansons, des madrigaux; il était impossible de se présenter à la cour, dans un salon, à la toilette des dames, sans avoir au moins dans sa poche un bouquet à Chloris ou une épigramme contre le ministère. L'esprit de l'hôtel de Rambouillet avait envahi et Paris et Versailles.

a roulé sur le bord de l'abîme où devait l'entraîner un orage préparé dès cette époque par tant de désordres, et surtout par le mépris impolitique de l'opinion publique et la violation des libertés nationales.

312bis.

LE MÊME.

(En pied, en habits royaux.)

312ter.

LE MÊME.

(En pied, peint par Vanloo.)

312quater.

LE MÊME.

312quinto.

LE MÊME.

312sexto.

LE MÊME.

(Peint sur bois.)

312septimo.

LE MÊME.

312octavo.

LE MÊME.

313.

MARIE LECZINSKA,

REINE DE FRANCE.

(En pied, peint d'après Vanloo.)

Marie Leczinska, fille de Stanislas, roi de Pologne et de Catherine, comtesse de Bnin-Opalinska, naquit à Posen le 23 juin 1703.

Dans son enfance, elle fut plus d'une fois exposée au danger d'être enlevée, notamment lorsque le czar Pierre, qui était entré en Pologne avec une armée de soixante mille hommes, envoya un détachement de cavalerie pour investir le château du roi Stanislas. On conduisit la princesse dans un hameau du voisinage, où une paysanne cacha dans un four celle qui devait un jour s'asseoir sur le plus beau trône de l'Europe. Elle partagea les infortunes, les exils et la retraite de son père, lorsque ce prince obtint du régent la permission de

se retirer dans l'Alsace (1). Là, sous les yeux vigilans de madame Mozinska, femme d'une haute sagesse, croissaient, à l'école du malheur et de la piété filiale, les vertus qui devaient embellir une couronne : mais Stanislas était alors loin de penser qu'une couronne dût un jour parer le front de sa fille. Il avait été question de la marier à un colonel français, le comte, depuis maréchal duc d'Estrées (1); le régent mit obstacle à cette union, dans le dessein de la faire épouser par M. le duc de Bourbon; mais ce prince, devenu premier ministre, ne songea plus à cette alliance. Cependant la politique du cabinet de Versailles fait renvoyer en Espagne l'infante fille de Philippe V, destinée d'abord à épouser Louis XV; monsieur le duc, dirigé par la marquise de Prie, sa maîtresse, jette les yeux sur Marie Leczinska; et la fille d'un roi détrôné monte sur le trône de France. Stanislas était dans un château délabré près de Weissembourg,

(1) Le roi Auguste fit porter à la cour de France des plaintes de l'asile accordé à son ancien rival. Le duc d'Orléans, en répondant à l'ambassadeur de Pologne, se servit de ces nobles expressions : *La France a toujours été l'asile des rois malheureux !*

(2) Lorsque la duchesse d'Estrées vint lui faire sa cour à Versailles, Marie Leczinska dit aux personnes qui l'environnaient : « Je pourrais cependant être à la place de cette dame, et faire la révérence à la reine de France. »

lorsqu'une lettre de monsieur le duc lui apprit cette prodigieuse faveur de la fortune. Transporté de joie, il entre dans la chambre où étaient sa femme et sa fille :

« Ah! ma fille, lui dit-il, tombons à genoux et » remercions Dieu! — Mon père, s'écria Marie, se- » riez-vous rappelé en Pologne? — Le ciel, reprit » Stanislas, nous est bien plus favorable, ma fille. » Et en même temps il avance un fauteuil, l'y fait asseoir, et dit : « Permettez, Madame, que je sois le » premier à rendre mes hommages à la reine de » France! »

Ce fut le duc d'Orléans, fils du régent, qui épousa la princesse à Strasbourg au nom du roi, le 5 septembre 1725; le mariage fut célébré à Fontainebleau par le cardinal de Rohan. « Le roi, dit » le maréchal de Villars, avait attendu la princesse » avec impatience : il en parut content. J'ai trouvé » sa personne fort aimable. Elle a d'ailleurs la » vertu, l'esprit et toute la raison qu'on doit dési- » rer dans la femme d'un roi qui a quinze ans et » demi. » Le jour de son couronnement, lorsque le roi lui offrit les présens d'usage. « Je les reçois vo- » lontiers, lui dit-elle; mais, comblée du don » que vous me faites de votre cœur, je vous prie

» d'agréer que je fasse part de ceux-ci aux témoins » de mon bonheur. » Et elle en fit avec joie la distribution à toute la cour.

Ce premier acte révélait une bonté qui ne s'est jamais démentie sur le trône : c'était le fond du caractère de Marie Leczinska; aussi, l'a-t-on surnommée la *bonne reine*. Cette princesse n'était pas précisément jolie, mais elle avait de la jeunesse, de la grâce, et l'élégance des dames polonaises. On remarquait en elle cette timidité que donne l'habitude du malheur. Sa piété était vive, sincère, mais tolérante. Son esprit, remarquable par sa justesse, ne manquait ni de finesse ni de gaîté (1); elle re-

(1) La reine surprit un jour la duchesse de Luynes écrivant au président Hénault, qui venait de publier son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France;* elle prit la plume de la duchesse, et écrivit au bas de la lettre cette apostille : « Je pense que M. Hénault, qui parle très-peu pour dire beaucoup, » ne doit guère aimer le langage des femmes, qui parlent beaucoup pour » dire trop peu. » Et, au lieu de signer, elle ajouta : *Devinez qui?* Le président répondit à cette apostille anonyme par ces vers ingénieux :

« Ces mots tracés par une main divine
» Ne peuvent me causer que trouble et qu'embarras;
» C'est trop oser si mon cœur le devine,
» C'est être ingrat s'il ne devine pas. »

Un autre jour, le président Hénault lui ayant montré une pièce de vers que Fontenelle, alors âgé de quatre-vingt-douze ans, venait de faire sur le respect que l'on avait à Sparte pour les vieillards : « Il me semble, dit » la reine, après avoir lu les vers, que le vieillard auteur de cette pièce » devrait retrouver Sparte partout. » Le président ayant rendu à Fontenelle le propos flatteur de la princesse, celui-ci fit sur-le-champ ce quatrain :

« Je ne me flatte point du tout

cevait avec affabilité, allait au-devant de l'embarras que cause la présence des têtes couronnées; cependant elle tenait beaucoup au respect, à la dignité, et se montrait sévère sur l'étiquette. Ses amusemens favoris étaient l'imprimerie et la peinture. Elle n'était pas sans talens; mais il paraît qu'un peintre retouchait en secret ses tableaux. Elle avait légué ceux de son cabinet à madame la comtesse de Noailles, sa dame d'honneur; l'article de son testament était ainsi conçu : « Les tableaux de mon cabinet étant » mon propre ouvrage, j'espère que madame la » comtesse de Noailles les conservera par amour » pour moi. » Madame de Noailles, depuis maréchale de Mouchy, fit construire un pavillon de plus à son hôtel du faubourg Saint-Germain pour y placer dignement le legs de la reine, et fit graver en lettres d'or sur la porte d'entrée : *L'innocent mensonge de cette bonne princesse* (1)! Elle aimait à dîner en public, et toutes les personnes qui étaient admises à la voir dans ces momens ne recevaient d'elle que des regards de bienveillance ou

» *De retrouver Sparte partout;*
» Mais vous, ô modèle des reines,
» Vous trouveriez partout Athènes. »

(1) Mémoires de madame Campan.

des mots pleins de grâce. Si elle se mêlait des affaires de l'État, c'était pour associer la modestie et la bonté à la majesté du pouvoir : elle se piquait de discrétion. Lorsque, après la mort du roi Auguste, il fut question de porter de nouveau Stanislas au trône de Pologne, la reine fut mise dans le secret. Un de ses officiers l'invitait à le révéler au roi son père, ou du moins au maréchal de Villars, pour qu'il pressât dans le conseil les lenteurs du cardinal de Fleury : « Le roi, répondit-elle, en me confiant » son secret, n'a point excepté le maréchal de Vil- » lars. » Elle n'avait sur l'esprit de Louis XV que l'autorité de la vertu, et ce n'était pas la plus puissante influence sur ce monarque; cependant il la traitait avec beaucoup d'égards; et il donna à sa mort d'honorables regrets (1). Sans se mêler du gouvernement, elle répétait souvent au roi : « Un » monarque est sûr de se faire aimer et d'être obéi » quand il parle en roi et qu'il agit en père. » Elle était simple dans sa parure, et gémissait souvent de l'éclat et de la pompe que réclamait sa dignité.

(1) Louis XV, malgré ses nombreuses infidélités, aimait la reine. Le premier médecin, M. de Lassones, étant venu lui apprendre la funeste nouvelle de sa mort, il courut dans l'appartement de la reine, approcha du lit où étaient ses restes, et les embrassa pour la dernière fois.

Elle voyait succéder les modes sans s'y soumettre; et, au lieu de changer ses habits, ses équipages, elle aimait mieux réserver cet argent pour secourir l'indigence. « J'ai assez de robes, disait-elle, et » nos pauvres manquent de chemises. » Lorsque le roi lui offrit le joli pavillon de Lucienne, à la mort de la comtesse de Toulouse, elle le refusa : « Il m'en coûterait plus, s'écria-t-elle, pour aller » passer un jour à Lucienne, que pour dormir un » an à Versailles. »

Marie Leczinska aimait le roi, et ses nombreuses infidélités lui étaient pénibles; cependant elle éprouva du chagrin en apprenant la mort de madame de Châteauroux. On raconte que la nuit suivante elle crut voir son ombre au pied de son lit. Dans sa frayeur, elle ordonna à sa femme de chambre, qui se nommait madame Boirot, de veiller et de conter des histoires pour distraire son insomnie. « Je ne suis pas malade, lui disait-elle, mais cette » pauvre madame de Châteauroux, si elle reve- » nait!... — Eh! Jésus, Madame! lui répondit sa » femme de chambre, si madame de Châteauroux » revient, ce n'est pas Votre Majesté qu'elle vien- » dra chercher. » La reine partit d'un éclat de rire, et son agitation fut dissipée.

Madame de Pompadour excita plus vivement la jalousie de Marie Leczinska. Un jour que cette nouvelle maîtresse du roi était entrée chez la reine portant une corbeille de fleurs, la reine fit l'éloge de sa grâce et de la beauté de ses bras, et, avec le ton de supériorité qui donne aux louanges mêmes quelque chose d'offensant, elle la pria ensuite de chanter dans l'attitude où elle était. La marquise sentit tout ce que cet ordre avait d'humiliant pour elle, et, pour s'en venger, elle chanta le monologue d'Armide : *Enfin, il est en ma puissance!* Madame Campan dit que « toutes les dames présentes » à cette scène eurent à composer leur visage en » remarquant l'altération de celui de la reine. »

Au milieu de la corruption qui avait envahi la cour de Louis XV, la vertu pure et modeste de Marie Leczinska n'était que plus amirable et plus éclatante. Lorsqu'elle apprit qu'elle était appelée au trône, elle s'était écriée : « Je serais bien mal- » heureuse si la couronne que m'offre le roi de » France me faisait perdre celle que me destine le » roi du ciel. » Elle porta l'une pendant quarante-trois ans; et, si l'autre peut s'acquérir par une vie toute composée de vertus et de bienfaits, par le respect le plus vrai pour la religion, la charité la

plus active, le courage à supporter la douleur et les infirmités, enfin par la résignation et l'espérance dans les bras de la mort, Marie Leczinska justifia hautement ces paroles de l'évêque de Troyes à l'archevêque de Paris, au service funèbre de cette princesse :

« Pontife du Dieu vivant, ne craignez pas d'offrir » sur son tombeau un encens qu'on offrira peut-» être un jour sur ses autels (1) ! »

La bonne reine mourut le 24 juin 1768.

(1) L'auditoire, oubliant la sainteté du lieu où il était réuni pour entendre M. Poncet de La Rivière, ancien évêque de Troyes, éclata en longs applaudissemens.

313bis.

LA MÊME.

313ter.

LA MÊME.

314.

LOUIS D'ORLÉANS,

DUC D'ORLÉANS.

(En pied.)

Louis, duc d'Orléans, fils de Philippe, duc d'Orléans, régent, et de Françoise-Marie de Bourbon, naquit à Versailles, le 4 août 1703; il fut baptisé le 3 juillet 1710, dans la chapelle du château de Versailles, par le cardinal de Janson, grand-aumônier de France, et tenu sur les fonts par le duc de Bourgogne et par Madame, duchesse douairière d'Orléans. Il prit séance au Parlement le 12 août 1717, entra au conseil de régence le 30 janvier 1718, et le lendemain au conseil de la guerre. Il fut nommé successivement gouverneur du Dauphiné, grand-maître des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, et colonel-général de l'infanterie française. Il représenta au sacre du roi le duc de Normandie.

Il succéda au duc d'Orléans, son père, le 2 décembre 1723. Le roi, par déclaration du 6 janvier 1724, lui accorda une maison, en qualité de premier prince du sang, composée de deux cent soixante-six officiers. Il fut chargé, en 1725, des pouvoirs du roi pour épouser la reine Marie Leczinska au nom de sa majesté (1). Ce fut à cette époque qu'il donna à Louis XV une fête magnifique à Villers-Cotterets. Toute la suite de sa majesté y fut traitée splendidement, et même la foule des curieux qui y accoururent.

Au mois de décembre 1730, ce prince, qui aimait le repos, et n'avait voulu prendre aucune part aux affaires depuis la mort du régent de France, son père, remit au roi, de son propre mouvement, la démission de la charge de colonel-général de l'infanterie, et cette charge fut supprimée. Louis d'Orléans avait eu pour précepteur l'abbé Mongault, homme de beaucoup d'esprit et d'érudition, théologien et pensant librement sur les matières de religion. Cependant il s'était attaché à inspirer à son élève les sentimens d'une profonde piété. Ces sentimens s'exaltèrent dans son âme par l'impres-

(1) Père Anselme.

sion que lui causa la mort subite du régent, son père, et par le chagrin qu'il eut de perdre sa femme, Marie-Jeanne de Baden-Baden, qui fut enlevée à la fleur de son âge; il se détermina à quitter le monde, et il choisit l'abbaye de Sainte-Geneviève pour retraite. Là il vivait tranquille, occupé uniquement de bonnes œuvres, d'études et d'exercices de pénitence. Il n'en sortit qu'une seule fois, en 1744, pour aller visiter le roi à Metz pendant sa maladie. Personne n'avait encore osé apprendre à Louis XV le danger où il se trouvait : on se réunit autour du duc d'Orléans pour le supplier de remplir cette mission délicate, et que l'on croyait dans les intérêts de l'État et de la religion. Le prince se rendit à Metz. Lorsqu'il se présenta à la porte de l'appartement du roi, le duc de Richelieu, gentilhomme de la chambre de service, lui en refusa l'entrée. Justement indigné, le duc d'Orléans, mêlant les menaces aux propos les plus vifs, enfonça d'un coup de pied le battant de la porte, et entra.... Il eut avec Louis XV un entretien particulier, à la suite duquel le roi, exhorté par l'évêque de Soissons, se fit administrer les secours de la religion.

Le duc d'Orléans était très-savant : outre l'histoire, les sciences physiques et la peinture, il en-

tendait le chaldéen, l'hébreu, le syriaque, le grec, et se piquait de connaissances profondes en théologie. Il a laissé en manuscrits des traductions et des commentaires de l'Écriture sainte et plusieurs ouvrages de controverse. Ce genre d'occupations singulières et la tournure qu'elles donnaient à son esprit mêlaient quelque chose de bizarre à la dignité qu'il eut toujours dans ses manières, quelque profonde que fût sa retraite.

La reine, en apprenant la mort de ce prince, dit : « C'est un bienheureux qui laissera après lui » beaucoup de malheureux! » — « En effet, ce qui » doit rendre son souvenir à jamais précieux fut » sa charité immense. De quelque âge, de quelque » condition que fussent les malheureux, ils étaient » assurés de trouver de la compassion dans le cœur » de ce prince, et une ressource dans ses libéra- » lités. Lorqu'il ne pouvait les renvoyer tous sa- » tisfaits, son cœur leur accordait ce que la néces- » sité l'obligeait de refuser. Quoiqu'il ait répandu » des sommes immenses dans le royaume et dans » les pays étrangers; quoiqu'il n'eût souvent mis » d'autres bornes à ses libéralités que celles des » besoins du peuple, néanmoins il acquitta les » dettes accumulées de sa maison, rétablit ses fi-

» nances épuisées, augmenta considérablement ses » domaines, et laissa en mourant des monumens » éternels de son zèle pour le bien public (1). »

Louis d'Orléans mourut à Sainte-Geneviève, le 4 février 1752 (2). Il légua sa bibliothèque et son cabinet de médailles à cette abbaye, qui forme aujourd'hui le collége de Henri IV, où ses arrière-petits-fils suivent le cours de leurs études, et jouissent des bienfaits de l'éducation publique.

(1) Vie de Marie Leczinska.

(2) « Ce prince était janséniste autant que la simplicité de son âme et de » sa foi lui permettait de l'être. Il mourut entouré de jansénistes opiniâ- » tres. Le curé de Saint-Étienne mit de l'orgueil à venir le disputer à ses » anciens confrères ; rien ne l'intimida, il parla au premier prince du sang » comme il aurait fait à un recteur de l'université ; et, le trouvant indo- » cile, il lui refusa la communion. Le prince endura tout avec la patience » et la sérénité d'un chrétien, se fit administrer par son aumônier, et défen- » dit que l'on fît poursuivre le frère Brouettin. Celui-ci se désespérait de » n'être point dénoncé pour un fait aussi audacieux. »

(*Règne de Louis XIV, par* M. Ch. Lacretelle.)

314bis.

LE MÊME.

314ter.

LE MÊME.

315.

AUGUSTE-MARIE-JEANNE DE BADEN-BADEN,

DUCHESSE D'ORLÉANS.

(Peint à Rastadt en 1824 par Stirubrand, d'après un tableau original peint par Belle en 1725.)

Auguste-Marie-Jeanne de Baden-Baden, fille de Louis-Guillaume, prince de Baden-Baden, margrave de Bade et généralissime des troupes de l'Empire, et de Françoise-Sybille de Saxe de Lauembourg, naquit le 10 novembre 1704.

Elle épousa, le 13 juillet 1724, Louis duc d'Orléans; et, deux ans après, elle mourut au Palais-Royal, le 8 août 1726. Son corps fut porté en grande pompe au Val-de-Grâce. Elle était pieuse et bienfaisante. « Les grandes qualités du cœur et » de l'esprit de cette princesse, dit le père Anselme, » lui méritèrent les regrets universels de toute la » France. »

315bis.

AUGUSTE-MARIE-JEANNE DE BADEN-BADEN,

DUCHESSE D'ORLÉANS.

316.

LOUISE-ADÉLAIDE D'ORLÉANS,

MADEMOISELLE DE CHARTRES,

ABBESSE DE CHELLES.

Louise-Adélaïde d'Orléans, mademoiselle de Chartres, fille de Philippe, duc d'Orléans (régent), et de Françoise-Marie de Bourbon, naquit le 13 août 1697.

Mademoiselle de Chartres était douée de toutes les grâces et de toutes les qualités qui peuvent captiver les regards et le cœur. Elle avait de beaux yeux, de belles dents, des mains éclatantes de blancheur, un teint d'une fraîcheur admirable, une taille enchanteresse; elle dansait bien, chantait encore mieux; et, ne bornant pas ses goûts aux frivoles occupations des femmes, elle cherchait des distractions dans de plus vifs exercices. Elle aimait les chevaux, les chiens, la chasse, les armes

à feu. On n'aurait jamais pu croire qu'avec un pareil caractère cette princesse songeât à se retirer dans un couvent. Son imagination brûlante s'était exaltée pour les charmes de la vie claustrale; en vain le régent, son père, qui l'aimait beaucoup, employa-t-il, pour la dissuader, et sa propre influence et celle du cardinal de Noailles. Un soir, elle se jeta aux genoux de la duchesse d'Orléans, sa mère, pour lui demander la permission d'aller faire ses dévotions à Chelles. Elle partit le lendemain à sept heures du matin, et elle renvoya le carrosse tout de suite, avec une lettre où elle prenait congé de sa famille, en déclarant *qu'elle ne sortirait plus de ce couvent.* Elle prononça ses vœux en présence de sa mère et de mademoiselle de Valois, sa sœur, et ne se montra jamais plus gaie que ce jour-là. Devenue abbesse de Chelles, elle prit le nom de sœur *Batilde.* Les exercices religieux n'occupaient point tous ses momens, et elle avait conservé dans le cloître quelques-uns des goûts qu'elle avait dans le monde. Elle se livra à l'étude de la chimie, de l'anatomie, de l'histoire naturelle. Elle composa un livre de dévotion, et elle écrivit des lettres qu'elle soussignait quelquefois *épouse de Jésus-Christ.* « Elle s'amusait aussi avec de la poudre,

» faisait des fusées, des feux d'artifice, avait une » paire de pistolets, et tirait au blanc tant qu'elle pouvait. »

Vers l'année 1731, elle se démit de la dignité d'abbesse de Chelles, et se retira à la Madeleine-Tresnel, où fut élevée depuis madame la duchesse de Bourbon, sa petite-nièce. C'est là que lui furent adressés ces vers que nous avons copiés manuscrits dans les œuvres de Racine fils :

« Plaisirs, beauté, jeunesse, honneur, gloire, puissance,
» Ambitieux espoir que permet la naissance,
» Tout aux pieds de l'agneau fut par elle immolé.
» Elle s'immole encor dans sa retraite même.
» Assise au premier rang, son cœur en est troublé.
» De ce rang descendue, au seul objet qu'elle aime
» En silence attachée, elle embrasse sa croix,
» Victime par l'amour devant Dieu consumée,
» Vierge qui jour et nuit tient sa lampe allumée,
» En attendant l'époux dont elle avait fait choix.
» Dans notre siècle impie, éclatantes merveilles!
» Les princes sont changés en humbles pénitens,
» Et voilà par quels coups, Dieu puissant, tu réveilles,
» Même en ces derniers jours, la foi des premiers temps. »

Elle mourut dans cette retraite, le 9 février 1743, dans sa quarante-cinquième année. Le père Rainard composa l'épitaphe suivante pour mettre sur le tombeau de cette illustre religieuse :

« Ci gît qui, renonçant à la grandeur suprême,
» Et portant jusqu'au ciel ses vœux et son amour,
» Préféra pour son Dieu le voile au diadème;
» Qui, sacrifiant tour à tour

» Et dignités du cloître et pompes de la cour,
» Au fond de ce désert qu'habite l'innocence,
» N'eut un esprit que pour la vérité,
» Un cœur que pour la charité,
» Un corps que pour la pénitence. »

316bis.

LA MÊME.

317.

CHARLOTTE-AGLAÉ D'ORLÉANS,

MADEMOISELLE DE VALOIS,

DUCHESSE DE MODÈNE.

(En pied.)

Charlotte-Aglaé d'Orléans, mademoiselle de Valois, fille de Philippe, duc d'Orléans (régent), et de Françoise-Marie de Bourbon, naquit le 22 octobre 1700.

Mademoiselle de Valois avait de très-beaux yeux, le regard fin et spirituel, une belle peau, une jolie bouche, le nez un peu trop long. Elle était grande et bien faite, mais elle se tenait mal, ne marchait pas avec grâce. Indolente et paresseuse, et négligée dans ses attitudes et dans ses manières, elle avait pourtant le désir de plaire : elle avait du goût pour la parure, et aimait à entendre dire qu'elle était belle.

François-Marie d'Est, duc de Modène, la de-

manda en mariage, et le régent la lui accorda. Mademoiselle de Valois, qui n'avait pas été, dit-on, insensible aux hommages du jeune duc de Richelieu, avait rejeté cette union; mais, à la nouvelle que Richelieu, compromis dans la conspiration de Cellamare, avait été mis à la Bastille, et que le duc d'Orléans avait dit : « J'ai entre les mains des pièces » assez fortes pour faire couper au duc de Richelieu » quatre têtes s'il les avait, » elle s'était jetée aux genoux du régent, et lui avait promis d'épouser le duc de Modène s'il voulait lui permettre d'aller consoler le captif dans sa prison et lui rendre la liberté. Mademoiselle de Valois paya de sa main et de son exil cette preuve d'amour. Lorsqu'elle se rappelait la destinée de sa tante, la grande-duchesse de Toscane, qui n'avait pu rester à Florence (1), elle craignait l'Italie et pleurait. La grande-duchesse disait à cette occasion : « Je ne veux pas la voir » avant son départ : je tremble que toutes les sot- » tises que fera ma nièce ne fassent dire à tout le » monde : « Ah ! voilà les instructions que lui a don- » nées sa tante, la grande-duchesse ! voilà son se- » cond tome ! »

Elle ajoutait : « Du temps de la régence de la

(1) Voir la notice n. 210.

» reine-mère, lorsqu'on mena M. le prince et son » frère M. le prince de Conti à la Bastille, on leur » demanda quel livre ils désiraient pour s'amuser. » Le prince de Conti demanda l'*Imitation de Jésus-* » *Christ*. M. le Prince dit qu'il voulait *l'imitation* du » duc de Beaufort (ce duc était sorti de la Bastille). » Je crois que la princesse demanderait volontiers » *l'imitation* de la grande-duchesse. » Le duc de Modène lui envoya une magnifique parure avec son portrait : le régent lui donna aussi de très-beaux bijoux; le roi lui fit présent d'un collier de quatorze gros brillans, dont chacun était séparé de l'autre par une perle de la plus belle eau ; mais ces joyaux ne la rendaient pas moins triste. Son mariage avec le duc de Modène fut célébré le lundi 12 février; et le jeudi elle partit pour l'Italie, le désespoir dans le cœur et les yeux remplis de larmes (1).

Le duc de Modène l'accueillit avec empressement; mais la princesse, encore dominée par ses souvenirs : « N'allez pas, dit-elle, vous aviser d'être

(1) « Le 12 mars 1721, dit la princesse Charlotte de Bavière, duchesse » d'Orléans, mon fils m'a amené sa fille pour qu'elle me dît adieu. Elle » n'était pas en état d'articuler un seul mot, tant elle pleurait! Elle n'a pu » que prendre mes mains, les baiser, et les serrer dans les siennes. Elle joi- » gnait les siennes comme une personne au désespoir. Mon fils l'a rame- » née de force; il se faisait violence autant qu'à elle. »

» amoureux de votre femme : cela me donnerait un » ridicule en France! » Sa pensée était constamment tournée vers sa patrie. Elle passait des journées entières à se promener dans ses appartemens, et s'écriait à chaque instant : « Ah! que je m'ennuie » ici! que je m'ennuie! »

S'il faut en croire les Mémoires du duc de Richelieu, ce galant seigneur vint quelquefois sous divers déguisemens consoler ses chagrins. Elle fit elle-même quelques voyages en France. Elle se trouvait au *Te Deum* que Louis XV fit chanter à Lille après la prise de Menin, en 1744. « Trois princesses du » sang, dont les maris, les frères, les enfans ou les » gendres, combattaient en des lieux différens pour » le roi, faisaient l'ornement singulier de cette cé- » rémonie. La duchesse de Modène avait accompa- » gné en Flandre son neveu, le duc de Chartres, et » le duc de Penthièvre, qui allait devenir son gen- » dre, pendant que le duc de Modène, son époux, » était à la tête des Espagnols, en Italie. La du- » chesse de Chartres avait suivi son mari; et la » princesse de Conti, dont le fils était alors sur les » Alpes, et dont la fille avait épousé le duc de Char- » tres, était venue avec les deux princesses (1). »

(1) Vie privée de Louis XV.

La duchesse de Modène profita de la leçon de la grande-duchesse de Toscane, qui lui avait dit : « Mon enfant, faites comme moi : ayez un ou deux » enfans, et tâchez de revenir en France. Il n'y a » que ce pays-là de bon pour nous. » Elle vint finir ses jours à Paris, dont la société lui plaisait plus que la représentation de sa petite cour : elle mourut en 1761.

317bis.

LA MÊME.

318.

LOUISE-ÉLISABETH D'ORLEANS,

MADEMOISELLE DE MONTPENSIER,

REINE D'ESPAGNE.

Louise-Élisabeth d'Orléans (mademoiselle de Montpensier), fille de Philippe d'Orléans (régent) et de Françoise-Marie de Bourbon, naquit le 11 décembre 1709.

Pour cimenter en 1721 la paix entre la France et l'Espagne, on songea à marier Louis XV avec l'infante et mademoiselle de Montpensier avec le prince des Asturies (depuis Louis I, roi d'Espagne). Le duc de Saint-Simon fut chargé de cette double mission. La manière originale dont il la raconte dans ses Mémoires nous a engagé à en mettre un extrait sous les yeux de nos lecteurs :

« J'avais l'ordre de précéder tout le monde à la » cérémonie de ce mariage, qui eut lieu le 20 jan- » vier 1722. Pour y réussir, je me rendis de bonne

» heure à la chapelle, qui était vide de courtisans. » Je me mis à côté du carreau du roi, à droite, » tout au bord, en dehors du tapis, et je m'amu- » sai là mieux que je ne m'y étais attendu. Le car- » dinal Borgia, pontificalement vêtu, était au coin » de l'épître, le visage tourné vers moi, apprenant » sa leçon de deux aumôniers en surplis qui lui » tenaient un grand livre ouvert devant lui, où » le bon prélat ne savait lire. Il s'efforçait, lisait » tout haut et de travers; les aumôniers le repre- » naient; il se fâchait et les grondait : je riais tant » que je pouvais, car il ne s'apercevait de rien, tant » il était occupé et empêtré de sa leçon.

» Les mariages se font en Espagne après dîner, » et le commencement de la cérémonie a lieu à la » porte de l'église, comme les baptêmes. Le roi, la » reine, le prince, la princesse, y arrivèrent avec » toute la cour, et furent annoncés tout haut. Qu'ils » attendent! s'écria le cardinal en colère; je ne suis » pas prêt. Ils s'arrêtèrent en effet, et le cardinal » continua sa leçon plus rouge que sa calotte, et » toujours furibond de ne savoir pas lire : il s'en » alla à la porte, où la cérémonie dura assez long- » temps.

» Parmi ce divertissement que le pauvre cardi-

» nal donnait à tout ce qui le voyait, je remarquais
» un contentement extrême dans le roi et la reine
» de voir accomplir ce mariage. Les deux mariés se
» levèrent, et se parlèrent bas, peut-être l'espace
» d'un bon *Credo;* après quoi le roi vint à moi. Il
» me fit l'honneur de me dire : « Monsieur, je suis
» si content de vous et de votre ambassade, que
» je vous fais grand d'Espagne de la première classe,
» vous et celui de vos deux fils que vous choisirez
» pour être grand d'Espagne et en jouir en même
» temps que vous, et je fais votre fils aîné cheva-
» lier de la Toison-d'Or. »

Mademoiselle de Montpensier avait été malade en arrivant à Madrid; et, comme si c'était une disposition naturelle à toutes les princesses françaises de ne point se plaire dans une cour étrangère, la nouvelle princesse des Asturies s'ennuyait en Espagne, comme sa tante à Florence et comme sa sœur à Modène; elle ne voulait ni aller chez la reine, ni sortir de sa chambre, ni prendre part aux réjouissances données à l'occasion de son mariage. En vain l'ambassadeur français, en vain toutes ses dames la suppliaient d'assister aux fêtes où l'on attendait sa présence; rien ne pouvait triompher de l'opiniâtreté de ses refus. Un jour que M. de Saint-

Simon redoublait ses instances : « Non, monsieur, » lui dit-elle; je n'irai point au bal, je ne l'aime » point. Ils aiment à se lever ou coucher tard : moi, » j'aime à me coucher de bonne heure. Ils feront » ce qui est de leur goût : moi, je suivrai les miens.» Elle tint parole, et donna un libre cours à ses fantaisies et à ses caprices.

Devenue veuve, après quelques mois de mariage, elle revint en France, et mourut à l'âge de trente-trois ans (1742), au palais du Luxembourg. Princesse infortunée, qui, montée sur le trône à quinze ans, et obligée d'en descendre presque subitement, n'en conservait plus que la triste étiquette. Elle résidait en ce palais, naguère le théâtre des grandeurs, des fêtes et des plaisirs de la duchesse de Berri, sa sœur, mais en même temps témoin de sa fin douloureuse et prématurée; et ce dernier souvenir avait contribué à jeter la reine d'Espagne dans la plus profonde dévotion.

319.

PHILIPPE-ÉLISABETH D'ORLÉANS,

MADEMOISELLE DE BEAUJOLAIS,

Philippe-Élisabeth d'Orléans, mademoiselle de Beaujolais, fille de Philippe duc d'Orléans (régent), et de Françoise-Marie de Bourbon, naquit le 18 décembre 1714.

Cette princesse avait été fiancée à l'infant don Carlos, fils de Philippe V; mais, lorsque la cour de France renvoya l'infante qui devait être unie à Louis XV pour faire asseoir sur le trône Marie Leczinska, la reine d'Espagne fit, par représailles, renvoyer mademoiselle de Beaujolais, qui mourut à la fleur de son âge, le 21 mars 1734.

Cette princesse était jolie et douée des plus aimables talens; elle chantait à merveille, et s'accompagnait sur la guitare.

320.

LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONTI.

Louis-François de Bourbon, prince de Conti, pair de France, grand-prieur de France de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, duc de Mercœur, comte d'Alais, de Beaumont-sur-Oise et de Pézénas, châtelain de l'Ile-Adam, marquis de Graville et de Portes, vicomte de Togrargues, etc., chevalier des ordres du roi, gouverneur et lieutenant-général pour le roi dans le haut et le bas Poitou, etc., né à Paris le 13 août 1717, reçut les cérémonies du baptême dans la chapelle des Tuileries, le 23 avril 1721. Le roi fut son parrain, et Madame (la Palatine) sa marraine. Il porta d'abord le titre de comte de La Marche, et succéda à celui de prince de Conti par la mort de son père, en 1727. Le roi le créa chevalier de ses ordres, le 1er janvier 1733, et le promut au grade de lieutenant-général

de ses armées en 1735. Le prince de Conti servit en cette qualité pendant la guerre de 1741, sous l'électeur de Bavière et le maréchal de Belle-Isle. Il fut envoyé, en 1744, en Provence avec une armée qui se réunit à celle des Espagnols, commandée par l'infant don Philippe. Les deux princes passèrent le Var, en présence de l'armée sarde, qu'ils forcèrent à une retraite précipitée. L'armée combinée prit possession de Nice et de six autres forteresses, à mesure que les troupes du roi de Sardaigne les abandonnèrent. Château-Dauphin, défendu par sa situation, par une nombreuse artillerie et la présence du roi, fut emporté à la baïonnette et sans canon de siége. Le prince de Conti, par sa bravoure personnelle, et son talent remarquable pour commander, eut une part signalée à ces grands succès, couronnés bientôt après par le gain de la bataille de Coni, où le roi de Sardaigne perdit cinq mille hommes. Le prince de Conti y eut sa cuirasse percée de deux coups, et deux chevaux tués sous lui; et, dans le compte qu'il rendit au roi, il fut assez modeste pour ne point parler de lui-même (1). Le roi lui ordonna,

(1) Ce prince, dans la fougue de l'âge et des plaisirs, était tourmenté de cet amour de la gloire qui fait supporter le travail le plus pénible et

l'année suivante, de prendre le commandement de l'armée d'Allemagne, destinée d'abord à agir contre l'Autriche et à empêcher le couronnement de l'empereur, le duc François de Lorraine, époux de Marie-Thérèse. On fut obligé de tirer vingt mille hommes de cette armée pour augmenter celle que le roi en personne commandait dans les Pays-Bas. Le prince fit tout ce qu'il pouvait avec des forces aussi inégales. Il tint en échec l'armée autrichienne, et elle ne put rien entreprendre. En 1746, le prince de Conti passa en Flandre, et prit Mons, Charleroy et d'autres places dont toutes les garnisons se rendirent prisonnières de guerre. Cette campagne fut la dernière qu'il fit. Le système de réunir toute l'armée sous le commandement du maréchal de Saxe ayant prévalu, le prince de Conti déclara qu'ayant été jugé digne de commander en chef, il n'obéirait à aucun général, pas même à ce héros.

Le prince de Conti avait une grande fermeté de

vaincre tous les obstacles. Il s'était préparé, au commandement qu'il ambitionnait, par une étude continuelle de dix heures par jour, durant l'hiver qu'il avait passé à Paris. Il savait par cœur les campagnes de Catinat et de Vendôme. Le prince de Conty, vainqueur à Coni, écrivit au roi cette lettre sur cette journée : « C'est une des plus brillantes et des plus » vives actions qui se soient jamais passées. Les troupes y ont montré une » valeur au-dessus de l'humanité. La bravoure et la présence d'esprit de » M. de Chevert ont principalement décidé l'avantage. »

caractère et une volonté qu'il n'asservissait jamais aux caprices de la cour. La favorite craignait sa franchise (1), et le roi, trop facile à écouter les plaintes de madame de Pompadour, retira sa faveur et son amitié à ce prince, qu'il eût été de son intérêt de rapprocher de lui; car, jouissant d'une immense popularité, il pouvait rendre au gouvernement les plus grands services. C'est au milieu des querelles des Parlemens et de la cour que cette popularité acquit le plus d'éclat. La dispute théologique au sujet de la bulle *Unigenitus* et des billets de confession; le renvoi des Jésuites; la résistance des Parlemens de Besançon contre l'enregistrement des impôts; le vœu de tous les Parlemens du royaume de se réunir, *en classes*, au Parlement de Paris, pour ne former qu'un seul corps, et n'avoir, pour ainsi dire, qu'un âme; l'acte arbitraire du duc de Fitz-James à Toulouse, l'affaire de Bretagne, l'exil de La Chalotais, le scandaleux triomphe du duc d'Aiguillon, tout ce concours de circonstances avait agité les esprits jusqu'à l'irritation,

(1) Un jour il demandait une grâce à la marquise de Pompadour. Celle-ci s'amusait à le laisser dans la posture de suppliant sans lui répondre. Le prince, piqué, s'asseoit alors sur son lit, en disant : « *Voilà un coucher excellent!* » Elle se plaignit au roi, qui ne pardonna pas au prince de Conti cette humiliante leçon donnée à sa maîtresse.

et organisé, entre la cour et la magistrature, cette lutte imprudente et terrible dont les suites ont été si funestes à la dignité du trône et à la tranquillité du royaume. D'un côté, le duc d'Aiguillon, le maréchal de Richelieu, l'abbé Terray, le chancelier Maupeou et madame Dubarry, s'imaginèrent, au mépris de tous les droits, que les proscriptions, les violences, les emprisonnemens, les impôts forcés étaient les attributs nécessaires du pouvoir, et que la cour pouvait impunément anéantir ces grands corps de magistrature dont l'autorité judiciaire augmentait l'autorité politique, et dans lesquels brillaient ces antiques familles où les vertus étaient héréditaires comme les talens. De l'autre côté, toute la nation murmurait, et les amis de l'ordre et de la justice s'élevaient avec véhémence contre ces abus de l'autorité royale. A leur tête figurait le prince de Conti. Son courage et la solidité de ses principes l'avaient rendu dans cette circonstance le chef des autres princes du sang; c'est sur lui qu'ils réglaient leur conduite; c'est lui qui fit rédiger l'adhésion à tous les arrêts de l'ancien Parlement, et la protestation contre le Parlement Maupeou, que tous les princes signèrent, à l'exception de son fils, alors comte de La Marche, qui

seul resta attaché au parti de la cour (1); et lorsque, pour divers motifs, les autres princes se rapprochèrent de la cour, le prince de Conti, insensible à toutes les caresses comme à toutes les menaces, resta inébranlable dans son opposition. Retiré au Temple, sa demeure, il y termina sa vie le 2 juillet 1776. Il vit approcher sa dernière heure sans rien perdre de sa fermeté ni de sa présence d'esprit : il sourit à la mort.

Le prince de Conti était brillant sous les armes, et modeste dans le succès. Sa valeur égalait son habileté. Dans le commerce de la vie, on vantait sa bonté, sa générosité, sa grâce. Il attirait à lui par cet ascendant que donnent une profonde conviction, une haute probité, un caractère ferme et sûr (2). Ennemi de l'arbitraire, il déplorait les égaremens du pouvoir; et les dernières années de Louis XV

(1) Les princes et les pairs avaient été convoqués à Versailles au lit de justice du 13 avril 1771, où le plan du chancelier Maupeou devait recevoir et reçut son entière exécution, où trois édits principaux furent promulgués : la suppression définitive des officiers de l'ancien Parlement de Paris ; celle de la cour des aides, enfin la transfusion des magistrats du grand conseil dans le nouveau Parlement. Le comte de La Marche fut le seul des princes qui parut à cette séance. Le roi lui dit : « Mon cousin, soyez le » bienvenu, nous n'aurons pas nos parens. »

(2) On doit rappeler, à la gloire de ce prince, la protection dont il entoura J.-J. Rousseau, lorsque ce grand écrivain fut persécuté pour la publication de son *Émile*.

eussent été plus honorables et plus tranquilles, si, au lieu d'écarter des hommes tels que le prince de Conti, on eût fait servir à la gloire du trône ses nobles qualités, et surtout son amour éclairé pour le bien, la justice et la liberté.

321.

LOUISE-DIANE D'ORLÉANS,

PRINCESSE DE CONTI.

Louise-Diane d'Orléans, mademoiselle de Chartres, fille de Philippe duc d'Orléans, régent du royaume, et de Françoise-Marie de Bourbon, née le 27 août 1716, fut mariée, le 22 janvier 1732, à Louis-François de Bourbon, prince de Conti.

Sa figure était charmante, sa personne remplie de grâce et d'élégance, son esprit vif et séduisant. Tous ces trésors ne brillèrent qu'un moment sur la terre. La princesse de Conti fut enlevée à la fleur de son âge : elle mourut à Issy, le 26 septembre 1736.

321 bis.

LA MÊME.

(En vestale, peint par Nattier.)

321 ter.

LOUISE-DIANE D'ORLÉANS,

PRINCESSE DE CONTI.

322.

LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON,

PRINCE DE DOMBES.

(Peint d'après une gravure de la collection du roi au Palais-Royal.)

Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, pair de France, duc du Maine et d'Aumale, souverain de Dombes, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées, colonel-général des Suisses et Grisons, gouverneur et lieutenant-général en Languedoc, etc.; né à Versailles le 4 mars 1700, baptisé le 18 mai suivant en la chapelle du château. — Il fit sa première campagne en Hongrie, l'an 1717, se trouva au siége de Belgrade, où, le 12 juillet, trois boulets de canon passèrent entre lui et le prince Eugène de Savoie, généralissime de l'armée impériale, auprès duquel il était; et le 5 août, ayant mis pied à terre pour aller visiter un petit fort qui avait été emporté la veille, le comte d'Estrades, lieutenant-général des armées de France,

qui l'accompagnait dans cette campagne, le tenant sous le bras, eut une jambe emportée d'un coup de canon qui coupa le pied à un page qui suivait ce prince. Le roi le créa chevalier des ordres, le 2 février 1728. Il fut fait lieutenant-général des armées, à son rang d'ancienneté de service, en 1735. L'année suivante, à la mort du duc du Maine, son père, le prince de Dombes fut nommé par le roi colonel-général des Suisses et Grisons : S. M. lui accorda aussi le gouvernement du Languedoc. Il avait eu la survivance de la première de ces charges « par lettres données à Marly, le 16 mai 1710, » et de la seconde « en mai 1712. » Il servit en qualité de lieutenant-général dans la guerre de 1741 : il était à Dettingen, en 1743, s'y distingua et y fut blessé. Ls roi avait confié à ce prince les détails de l'administration des carabiniers de France, qui fut réunie, à sa mort, au département de la guerre. Le prince de Dombes mourut à Fontainebleau le 30 septembre 1755 (1).

(1) Ce fut lui qui tua en duel le père du maréchal de Coigny, à la suite d'une querelle survenue au jeu de la reine, à Versailles. Ils se battirent aux premiers rayons du soleil, sur la route de Paris, dans le lieu qui a conservé le nom du *Point du jour*.

323.

LOUIS-CHARLES DE BOURBON,

COMTE D'EU.

(Peint d'après un portrait qui est au Musée Royal.)

Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, pair de France, duc du Maine et d'Aumale, prince souverain de Dombes, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées, colonel-général des Suisses et Grisons, gouverneur et lieutenant-général en Guienne et Gascogne, puis en Languedoc, grand-maître et capitaine général de l'artillerie de France, etc., né à Sceaux, le 15 octobre 1701.

Il servit en Hongrie, dans la campagne de 1717, contre les Turcs, en même temps que le prince de Dombes, son frère aîné, s'instruisant de l'art de la guerre à l'école du prince Eugène. Il fut créé chevalier des ordres du roi le 2 février 1728, et nommé lieutenant-général des armées en 1735. Le roi lui avait accordé la survivance de la charge de grand-

maître et capitaine-général de l'artillerie, possédée par le duc du Maine, son père, et il fut confirmé dans cette charge, à la mort de ce prince, en 1736. Il servit comme lieutenant-général pendant la guerre de 1741. On le remarqua à Dettingen (27 juin 1743) pour son sang-froid et sa bravoure : il y fut blessé pendant qu'il aidait le duc de Chartres et le comte de Clermont à réprimer le désordre. Il était aussi à Fontenoy à l'aile droite de l'armée. Après la mort du prince de Dombes, en 1755, le comte d'Eu fut pourvu du gouvernement de Languedoc, vacant par cette mort, et remit au roi celui de Guienne et Gascogne, qu'il avait depuis 1712. Il remit aussi entre les mains du roi la charge de grand-maître et capitaine-général de l'artillerie de France, qui fut supprimée. Il fut pourvu alors de celle de capitaine-général des Suisses et Grisons, que le prince, son frère aîné, avait eue : il s'en démit en l'année 1762. La même année le comte d'Eu céda au roi la principauté souveraine de Dombes, en échange du comté de Gisors : Dombes fut réunie à la couronne.

Ce prince mourut le 18 juillet 1775.

324.

LOUISE-FRANÇOISE DE BOURBON,

MADEMOISELLE DU MAINE.

Louise-Françoise de Bourbon, mademoiselle du Maine, fille de Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, et d'Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, naquit le 4 décembre 1707. Elle fut baptisée, le 9 avril 1714, par le cardinal de Rohan, grand-aumônier de France, et tenue sur les fonts par le dauphin et la duchesse d'Orléans.

Elle mourut au château d'Anet, le 19 août 1743, sans avoir été mariée.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE DES PORTRAITS

CONTENUS

DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

Numéros.		Pages.
235.	Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal de France.	1
236.	Louis de Bourbon, prince de Condé.	17
237.	Claire-Clémence de Maillé, princesse de Condé.	28
238.	Armand de Bourbon, prince de Conti.	30
239.	Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti.	36
240.	Charles Paris d'Orléans, duc de Longueville.	38
241.	Colbert.	41
242.	Madame de Sévigné.	51
243.	Madame de Grignan.	58
244.	Guillaume de Peichpeirou Comminges, comte de Guitaut.	61
245.	Charles II, roi d'Angleterre.	64
246.	Marie de Savoie-Nemours, reine de Portugal.	75
247.	Charles V, duc de Lorraine et de Bar.	79
248.	Éléonore-Marie d'Autriche, reine de Pologne et duchesse de Lorraine.	81
249.	Jean III Sobieski, roi de Pologne.	87
250.	Le pape Innocent XI.	92
251.	Jacques II, roi d'Angleterre.	94

Numéros. Pages

252. Charles II, roi d'Espagne. 101
253. Marie-Louise d'Orléans, reine d'Espagne. 107
254. Anne-Marie d'Orléans, reine de Sicile, puis de Sardaigne. 111
255. Madame de La Vallière. 113
256. Madame de Montespan. 119
257. Mademoiselle de Fontanges. 126
258. Madame de Maintenon. 130
259. Le père Lachaise. 137
260. Marie-Charlotte de Castelnau, ducchesse de Grammont. 140
261. Marie-Marguerite de Cossé, duchesse de Villeroy. 142
262. Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé. 145
263. Anne de Bavière, princesse de Condé. 151
264. Louis de France, Grand Dauphin. 153
265. Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, dauphine. 163
266. Philippe d'Orléans, régent de France. 168
267. Françoise-Marie de Bourbon, duchesse d'Orléans, et Louis d'Orléans, son fils. 192
268. Élisabeth-Charlotte d'Orléans, duchesse de Lorraine. 197
269. François-Louis de Bourbon, prince de Conti. 201
270. Marie-Thérèse de Bourbon, princesse de Conti. 207
271. Louis-Joseph, duc de Vendôme. 209
272. Marie-Anne de Bourbon, duchesse de Vendôme. 214
273. Le cardinal Dubois. 216
274. François d'Aubusson duc de La Feuillade, maréchal de France. 224
275. François-Henri, duc de Montmorency, duc de Luxembourg, maréchal de France. 231
276. Anne-Jules duc de Noailles, maréchal de France. 234
277. Nicolas Catinat, maréchal de France. 237
278. Abraham Du Quesne. 240
279. Jean Barth. 243

Numéros. Pages.

280. François de Salignac de Lamothe-Fénelon, archevêque de Cambrai. 250
281. Emmanuel de La Tour-d'Auvergne, cardinal de Bouillon. 257
282. Robert de Cotte. 260
283. Élisabeth de Lorraine, princesse d'Épinoy. 261
284. Marie de Lorraine, princesse de Monaco, duchesse de Valentinois. 265
285. Charlotte de Lorraine, demoiselle d'Armagnac. 267
286. Louis de Bourbon, comte de Vermandois. 269
287. Anne-Marie de Bourbon, mademoiselle de Blois, princesse de Conti. 272
288. Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti. 276
289. Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine. 279
290. Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, duchesse du Maine. 285
291. Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse. 292
292. Marie-Victoire-Sophie de Noailles, comtesse de Toulouse. 297
293. Marie-Francoise de Noailles, marquise de Lavardin. 300
294. Louis de Bourbon, duc de Bourbon-Condé. 301
295. Louise-Françoise de Bourbon, mademoiselle de Nantes, duchesse de Bourbon. 303
296. Anne-Marie-Victoire de Bourbon, mademoiselle de Condé. 307
297. Louis de France, duc de Bourgogne. 308
298. Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne. 320
299. Charles de France, duc de Berri. 330
300. Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans, duchesse de Berri. 334
301. Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti. 338
302. Louise-Élisabeth de Bourbon, princesse de Conti. 340
303. Charles XII, roi de Suède. 342
304. Louis-Hector de Villars, duc de Villars, maréchal de France. 352
305. Le maréchal de Tessé. 359

Numéros. Pages.

306. Charles de Matignon, comte de Gacé, maréchal de France. 364
307. Le cardinal de Tencin. 365
308. Le cardinal de Fleury. 367
309. Auguste III, ou Frédéric-Auguste II, roi de Pologne. 375
310. Stanislas Leczinski, roi de Pologne, et duc de Lorraine et de Bar. 380
311. Catherine Opalinska, reine de Pologne. 386
312. Louis XV, roi de France et de Navarre. 390
313. Marie Leczinska, reine de France. 418
314. Louis d'Orléans, duc d'Orléans. 427
215. Auguste-Marie-Jeanne de Baden-Baden, duchesse d'Orléans. 432
316 Louise-Adélaïde d'Orléans, mademoiselle de Chartres, abbesse de Chelles. 434
317. Charlotte-Aglaé d'Orléans, mademoiselle de Valois, duchesse de Modène. 438
318. Louise-Élisabeth d'Orléans, mademoiselle de Montpensier, reine d'Espagne. 443
319. Philippe-Élisabeth d'Orléans, mademoiselle de Beaujolais. 447
320. Louis-François de Bourbon, prince de Conti. 448
321. Louise-Diane d'Orléans, duchesse de Conti. 455
322. Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes. 457
323. Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu. 459
324. Louise-Françoise de Bourbon, mademoiselle du Maine. 461

FIN DE LA TABLE.

Special 91-B
8225
v.4

THE GETTY CENTER
LIBRARY